



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

UC-NRLF



QB 285 863

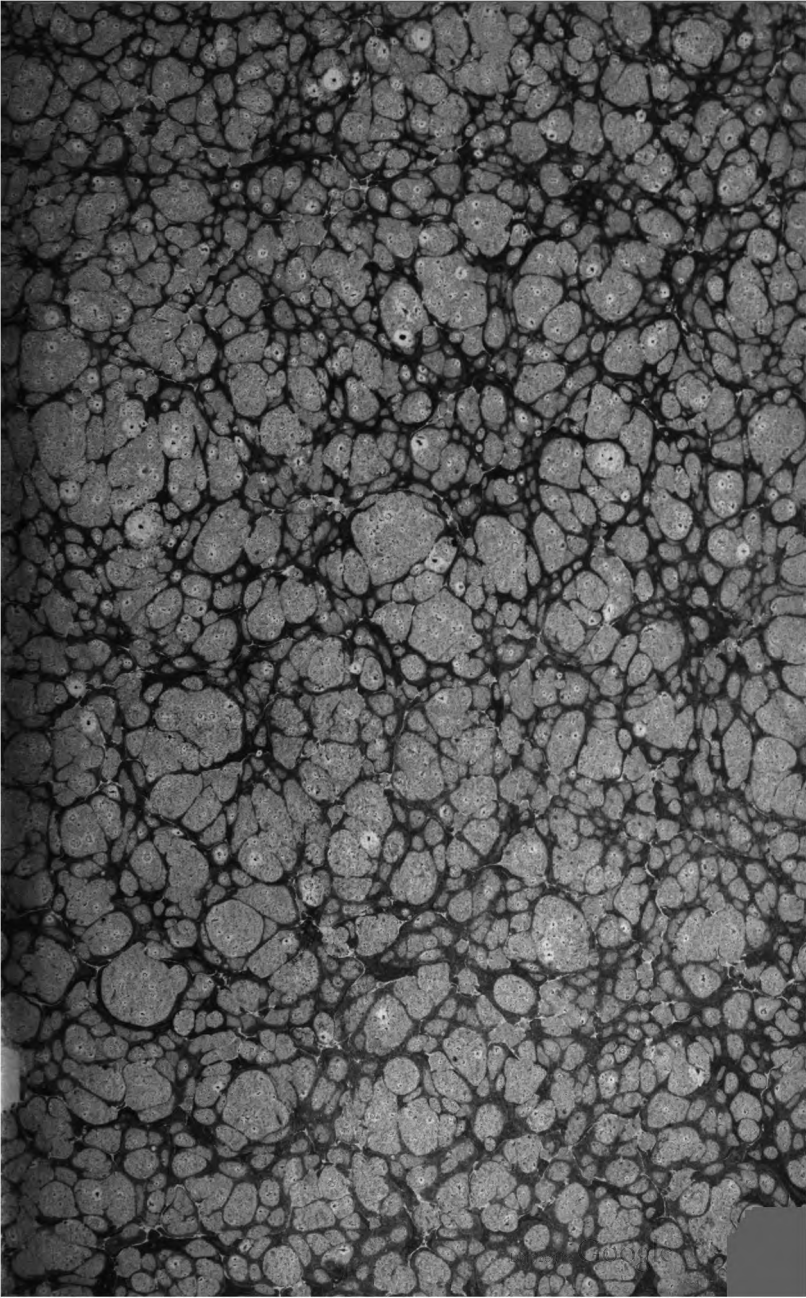
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

GIFT OF

F. L. A. PIOCHE.

1871.

Accessions No. 17752 *Shelf No.*



11/11/11

1

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

L'ALCHIMIE ET LES ALCHIMISTES, *Essai historique et critique sur la philosophie hermétique.* 1 volume in-18 jésus. 3^e édition. Paris, 1860. Prix : 3 fr. 50 c.

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE, OU EXPOSÉ ANNUEL DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES, DES INVENTIONS ET DES PRINCIPALES APPLICATIONS DE LA SCIENCE A L'INDUSTRIE ET AUX ARTS, QUI ONT ATTIRÉ L'ATTENTION PUBLIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. 4 années. — 4 volumes in-18 jésus. 1857-1860. — Prix : 3 fr. 50 c. le volume.

LES APPLICATIONS NOUVELLES DE LA SCIENCE A L'INDUSTRIE ET AUX ARTS EN 1855. 1 volume in-18 jésus. 2^e édition. Paris, 1857. Prix : 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage, consacré à la description des appareils et inventions scientifiques qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1855, sert d'introduction à *l'Année scientifique et industrielle*. Il complète la série de cette publication.

EXPOSITION ET HISTOIRE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES MODERNES. 4 volumes in-18 jésus. 5^e édition. Paris, 1858. Prix : 14 fr.

Tome I : Machines à vapeur. — Bateaux à vapeur. — Chemins de fer.

Tome II : Machine électrique. — Bouteille de Leyde. — Paratonnerre. — Pile de Volta.

Tome III : Photographie. — Télégraphie aérienne et télégraphie électrique. — Galvanoplastie et dorure chimique. — Poudres de guerre et poudre-coton.

Tome IV et dernier : Aérostats. — Éclairage au gaz. — Éthérisation. — Planète Le Verrier.

LES GRANDES INVENTIONS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES CHEZ LES ANCIENS ET LES MODERNES; ouvrage destiné à servir de livre de lecture dans les écoles primaires et dans les classes d'adultes. 1 vol. in-12 avec 86 figures dans le texte. Paris, 1859. Prix : 1 fr. 50 c.

LA PHOTOGRAPHIE AU SALON DE 1859. 1 vol. in-12. Paris, 1860. Prix : 1 fr.

HISTOIRE
DU
MERVEILLEUX
DANS LES TEMPS MODERNES

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

HISTOIRE
DU
MERVEILLEUX

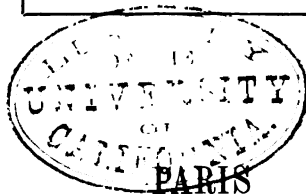
DANS LES TEMPS MODERNES

PAR

LOUIS FIGUIER

TOME QUATRIÈME

Les Tables tournantes
Les Médiums et les Esprits



LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^o

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 14

1860

Droit de traduction réservé

BIBLIOTHÈQUE

DE
J. L. A. Pioche
SAN FRANCISCO

BF1412

F5

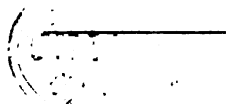
v. 4

LES
TABLES TOURNANTES

LES MÉDIUMS ET LES ESPRITS

LES TABLES TOURNANTES,

LES MÉDIUMS ET LES ESPRITS.



CHAPITRE PREMIER.

Influence que certains hommes peuvent exercer sur d'autres par leur seule volonté. — Les miroirs magiques. — Le juif Léon. — Cagliostro à Strasbourg.

Avant d'aborder l'histoire des tables tournantes et des *médiums*, dont les manifestations sont toutes modernes, et se continuent encore aujourd'hui, nous devons faire passer sous les yeux du lecteur des faits qui, par leur nature étrange, nous apparaissent comme les antécédents des merveilles que notre siècle, à la fois savant et superstitieux, mais surtout ennuyé, se glorifie de produire, depuis qu'il a trouvé l'amusement des tables tournantes. Entre ces merveilles, fort diverses dans leurs manifestations, mais toutes rapportées à une même cause, au magnétisme, selon les uns, à un agent surnaturel, selon les autres, la plus étonnante, sans doute, et, il faut le dire aussi, la plus redoutable, si elle venait à être bien constatée, serait cette influence que certains

hommes pourraient, par leur seule volonté, exercer sur leurs semblables, au point de produire sur eux toutes sortes de sensations illusoires, d'affections réelles même, et jusqu'à d'importantes modifications physiques.

Dans le Paris philosophique du dix-huitième siècle, cinq ou six ans avant que Mesmer y apportât le magnétisme animal, la croyance aux prodiges et au surnaturel marchait de front avec le scepticisme religieux et l'Encyclopédie. Il y avait alors dans plusieurs quartiers, et des mieux hantés, de la capitale, des assemblées mystérieuses où des hommes, sortis on ne sait d'où, venaient vendre très-chèrement des miroirs prétendus magiques, dans lesquels ils se faisaient fort de montrer les images des personnes chéries dont on regrettait la mort ou l'absence. Et, chose singulière ! plus d'un chaland fasciné crut voir, en effet, et témoigna qu'il voyait l'image évoquée de cette façon.

Un juif, nommé Léon, se fit remettre ainsi, par de riches dupes, plus de quarante mille livres. Quant au stratagème qu'il employait, voici l'idée qu'en donne un auteur contemporain, d'après un témoin oculaire :

« En 1772, un de mes amis, connaissant le goût que j'avais pour les choses extraordinaires, me proposa de me faire connaître un homme qui possédait un miroir constellé, au moyen duquel je verrais les personnes que je voudrais, vivantes ou mortes. Je rejetai sa proposition comme une extravagance. Deux mois après, d'autres personnes me parlèrent de cette singularité, comme d'un fait certain. Je me déterminai à l'aller voir. Je fus conduit chez un juif allemand nommé Léon, qui logeait en chambre garnie, rue de la Harpe. Ce juif commença d'abord par m'entretenir de sciences abstraites, et finit par me dire qu'on avait trouvé, à la mort d'une personne, une boîte dans laquelle il y avait un petit miroir et des caractères en langue inconnue, qu'on n'avait jamais pu déchiffrer. Il ajouta qu'après avoir examiné cette boîte avec plusieurs savants

rabins, ils avaient découvert que ce miroir était constellé, et qu'on pouvait y voir ce qu'on désirait. La boîte était un carré long d'environ dix pouces de longueur sur quatre ou cinq pouces de diamètre, et ressemblait à celles dans lesquelles les carmes du Luxembourg envoient leurs bouteilles d'eau en province. Elle s'ouvrait à une des extrémités. Il y avait dans le fond un petit miroir concave, autour duquel étaient marquées différentes figures hiéroglyphiques et des caractères qui paraissaient hébraïques.

« Le juif me dit que les personnes qui étaient nées au mois d'avril pouvaient y voir. Étant de ce mois, je proposai d'en faire l'essai ; il me fit d'abord répéter quelques prières en me plaçant dans un coin de la chambre ; après quoi, il me montra comment je devais tenir la boîte, et me recommanda *d'avoir un désir ardent de voir ce que je voudrais*. Après une demi-heure de contention, ne voyant rien, je lui en demandai la cause. Il me dit des injures, et me traita d'incrédule, d'homme sans mœurs, ajoutant que ce miroir n'avait aucune vertu aux mains de pareilles gens. Avant de me retirer, je lui proposai une personne qui avait toutes les qualités requises pour voir, et lui promis de l'amener ; nous convînmes du jour. J'y conduisis la personne, qui était un curieux de bonne foi, et sur qui je pouvais compter comme sur moi-même. Après les préliminaires accoutumés, il le plaça dans un coin de la chambre, *lui recommanda la foi en l'Esprit qui présidait au prodige qu'il allait voir*. Après un quart d'heure de réflexion, il lui demanda quel objet il désirait fixer. Le curieux lui nomma une personne qui n'était connue d'aucun de ceux qui étaient présents. Au moment même, il me dit qu'il la voyait dans son habillement et avec sa coiffure ordinaire. Le juif lui demanda s'il voulait voir d'autres personnes ; et sur la réponse qu'il fit qu'il désirait voir une dame, telle qu'elle était dans le moment, le juif mit un petit intervalle pour la cérémonie, et dit de regarder dans le miroir. Mon ami vit cette dame dans son appartement, avec un enfant qu'elle avait alors, reconnut la chambre et tous les meubles. Étonnés du prodige, nous restâmes dans la plus grande admiration. Notre surprise était d'autant plus grande que nous avions examiné ensemble si, par l'optique ou la catoptrique, on pourrait, à l'aide de moyens quelconques, retracer au fond de la boîte des objets peints et éloignés, ce qui était impossible. La boîte était tenue verticalement, elle n'avait que cinq pouces d'ouverture sur quatre, et le visage

de la personne couvrait l'orifice de la boîte, le dos tourné vers le mur. Nous avons pris des renseignements sur le local de la chambre et sur celle qui était contiguë. D'après ces précautions, mon ami, persuadé de la vérité du prodige, sans pouvoir l'expliquer, forma le projet d'acheter le miroir, à quelque prix que ce fût, si le juif voulait répéter l'expérience dans un appartement de son hôtel. Il y consentit. L'expérience fut faite. Elle réussit aussi bien que la première. Il lui demanda le prix de ce miroir, qui ne valait pas plus de trente sous intrinsèquement. Le juif fit beaucoup de difficultés, disant que c'était un trésor pour lui, qui pouvait lui produire beaucoup. Enfin, après bien des débats, on convint à six mille livres, qui furent données après qu'on y eut vu encore une fois une autre personne. Notre premier soin fut de chercher des enfants nés sous la constellation désignée. Après bien des recherches, nous en trouvâmes un qui fut soumis à l'expérience, et qui voyait certains objets dans des instants, et qui ne voyait rien dans d'autres.

« Nous apprîmes, quelque temps après, que le juif continuait à recevoir du monde chez lui, et qu'il avait un second miroir. Nous fîmes des recherches : le résultat de nos informations fut qu'il en avait procuré à plusieurs seigneurs à des prix plus ou moins hauts, suivant l'envie qu'ils avaient témoignée d'en avoir, et qu'il en avait déjà vendu pour quarante mille livres. Cette découverte me déconcerta et me fit soupçonner quelque supercherie. Je vis la plupart des personnes qui en étaient pourvues, qui assuraient avoir vu dans certains temps, et n'avoir rien vu dans d'autres. Elles étaient toutes de bonne foi. Ce juif en avait vendu à douze cents livres. Je fus le voir dans l'intention de lui faire des reproches sur ce qu'il nous avait assuré que ce miroir était unique. Il s'excusa en disant qu'à force de travail et d'expériences, il était parvenu à en faire de semblables, et qui produisaient le même effet. Je trouvai chez lui beaucoup de gens qui non-seulement voyaient, disaient-ils, les personnes qu'ils avaient demandées, qu'elles fussent vivantes ou mortes, éloignées ou non ; mais qui entendaient les réponses aux demandes qu'ils leur faisaient, sans que personne se doutât de la conversation.

« Tous ces gens me parurent suspects. J'y fis connaissance avec une femme qui m'avoua enfin que tout ce manège n'était qu'artificiel, et qu'elle ne voyait et n'entendait rien. Cette découverte me convainquit que ce juif n'était qu'un fourbe.

Mais je ne pouvais expliquer l'illusion de mon ami, dont la bonne foi et la franchise m'étaient connues. Voici de quelle manière je m'y pris pour découvrir la vérité : je fis faire un miroir parfaitement semblable au sien. Pour qu'ils fussent plus ressemblants, on l'exposa à la fumée pendant quelque temps. Ces deux pièces se ressemblaient si fort que je m'y trompais moi-même. Je fis faire l'essai avec le nouveau miroir par plusieurs personnes, qui virent de même que dans l'ancien. Mon ami en fut aussi la dupe. Convaincu par cette expérience que ce prétendu prodige n'était qu'une illusion, à laquelle un *désir ardent de voir ce qu'on souhaitait* donnait tout son effet, je fis part de ma découverte à mon ami, qui eut peine à revenir de son erreur. L'amour-propre blessé, le regret d'avoir donné son argent, et d'avoir perdu un bien qu'il croyait posséder seul, le tinrent longtemps en suspens. Enfin, il fut obligé de se rendre à la vérité. L'enthousiasme cessa, la tête se remit, et, avec la meilleure volonté, mon ami ne put plus rien voir ni dans l'un, ni dans l'autre miroir. Plusieurs personnes dans le même cas que lui, apprenant notre aventure, furent indignées, et leur illusion ayant cessé, elles ne virent plus rien dans leur miroir. Parmi celles-ci, il s'en trouva qui furent se plaindre à M. de Sartines, alors lieutenant de police, qui fit mettre les compères du juif à Bicêtre, et fit bannir celui-ci de France. »

Un peu de tolérance de la part de M. de Sartines, et tous ces miroirs allaient s'obscurcir d'eux-mêmes par respect pour un miroir plus éclatant, celui du fameux Cagliostro, déjà tout près de faire son entrée en France.

Comme ce personnage apparut sur la scène dans le temps même où elle était occupée par Mesmer, on a voulu faire de l'un le rival de l'autre, et l'on a prétendu que tous deux puisaient leurs prestiges à la même source. Cagliostro, moins restreint dans les applications qu'il savait faire de l'agent commun, plus encyclopédique que Mesmer, aurait, en quelque sorte, généralisé le magnétisme. Au fait, Cagliostro guérissait aussi bien que Mesmer, quoiqu'il fût sans titre et sans autre mission que celle qu'il s'était donnée; mais il guérissait

sans passes, sans baguettes de fer, sans manipulations, sans baquet, et tout simplement en touchant, ce qui le rapprochait plus de Gassner et de Greatrakes que de Mesmer. Autre différence : Cagliostro n'exploitait point ses malades, au contraire. Dans toutes les villes où il devait passer, de confortables cliniques étaient préparées par ses agents et à ses frais, et là, tous ceux qui venaient lui demander leur guérison, la recevaient de sa main, avec des secours pour leurs besoins et même pour ceux de leurs familles. Cagliostro était prodigue, et il le prouvait par les larges aumônes qu'il semait sur son passage. Du reste, profondément muet sur l'origine de sa fortune, il gardait le même silence sur la nature de son agent, et ne livrait rien à discuter aux savants, aux médecins ni aux académies. Il procédait avec audace, agissait d'autorité, et produisait partout un étonnement qui fit, sans aucun doute, une bonne part de son succès. Le roi Louis XVI, qui se moquait de Mesmer, déclarait coupable de lèse-majesté quiconque ferait injure à Cagliostro. Ce sublime charlatan n'eut donc pas, à ce titre, de démêlé avec M. de Sartines et ses successeurs.

Mais les cures médicales de Cagliostro n'étaient qu'un hors-d'œuvre dans sa carrière de magnétiseur universel, ou tout au plus un moyen calculé pour se mettre en crédit parmi la foule. Sa belle stature et sa haute mine, relevées par un costume de la plus bizarre magnificence, sa nombreuse suite et le grand train qu'il menait dans ses voyages, attiraient naturellement sur lui tous les yeux, et disposaient les esprits vulgaires à une admiration idolâtre. Sa plus grande force était dans la fascination puissante qu'il exerçait sur tout ce qui approchait de lui. On lui prêtait toutes sortes de sciences et de facultés merveilleuses. Voici sous quels traits le

peignait un contemporain qui assurait l'avoir connu particulièrement :

« Docteur initié dans l'art cabalistique, dans cette partie de l'art qui fait commercer avec les peuples élémentaires, avec les morts et les absents; il est Rose-Croix, il possède toutes les sciences humaines, il est expert dans la transmutation des métaux, et principalement du métal de l'or; c'est un sylphé bienfaisant, qui traite les pauvres pour rien, vend pour quelque chose l'immortalité aux riches, renferme, par ses courses vagabondes, les espaces immenses des lieux dans le court espace des heures¹. »

Si, à quelques-unes de ces qualités, les alchimistes de l'époque devaient reconnaître un successeur ou un adepte du sublime souffleur Lascaris, il en est d'autres auxquelles les *médiums* actuels de l'Amérique et de l'Europe pourraient reconnaître leur prédécesseur et même leur maître. Nous verrons, en effet, que Cagliostro a produit, sans l'emploi des tables, les plus étonnants miracles qui aient été admirés de nos jours dans les médiums et leur entourage.

Bordes, dans ses *Lettres sur la Suisse*, qualifie Cagliostro d'homme admirable. « Sa figure, dit-il, annonce l'esprit, décèle le génie; ses yeux de feu lisent au fond des âmes. Il sait presque toutes les langues de l'Europe et de l'Asie; son éloquence étonne, entraîne, même dans celles qu'il parle le moins bien. »

La *Gazette de santé* complétait la peinture de ce personnage par quelques traits plus vulgaires, mais plus caractéristiques :

« M. le comte de Cagliostro est possesseur, dit-on, des secrets merveilleux d'un fameux adepte qui a trouvé l'Élixir de vie.... M. le comte est peint en habit oriental. Son portrait

1. *Tableau mouvant de Paris*, t. II, p. 307.

se voit toujours à Médine, chez le Grand Seigneur ; il ne se couche jamais que dans un fauteuil ; il ne fait qu'un repas avec des macaronis. Il apporte la véritable médecine et chimie égyptienne, et propose cinquante mille écus pour fonder un hôpital égyptien. Il ne communique point avec les gens de l'art ; mais, pour se distinguer d'eux, il guérit gratuitement. On nomme M. le chevalier de I...., qui se dit ressuscité par lui. Son remède est, dit-on, le même qu'appliquait, il y a quelques années, un fameux opérateur qui avait des montres pour boutons, à l'instar de la femme d'un autre qui portait des montres à carillon dans des pendants d'oreilles. Obligé de quitter la Russie par la jalousie du premier médecin de l'impératrice, M. le comte de Cagliostro lui proposa un singulier duel ; c'était de composer, chacun de son côté, quatre pilules avec le poison le plus violent possible. « Je prendrai les vôtres, dit-il au docteur russe, j'avalerais par-dessus une goutte de mon élixir, et je me guérirai ; vous prendrez les miennes, et guérissez-vous si vous le pouvez. » Un cartel si raisonnable ne fut point accepté. »

Cagliostro venait, en effet, de Russie, lorsqu'il arriva en France. On raconte que, pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, il souffrit, et même protégea les assiduités du ministre Potemkin auprès de sa femme Lorenza, ou Seraphina, car elle est connue sous ces deux noms. Potemkin avait donné une somme considérable pour acheter le silence de Cagliostro. Mais la czarine Catherine II, ayant eu vent de cette intrigue, donna une somme plus forte, et obtint l'éloignement de sa rivale.

Par prudence ou par discrétion, Cagliostro ne se rendit pas d'abord à Paris, qui, à cette époque (1780), appartenait tout entier à Mesmer. Tout au plus, y vint-il une ou deux fois *incognito* pendant les quatre premières années de son séjour en France. Ce fut Strasbourg qu'il choisit pour sa résidence. Cette ville, principal théâtre de ses opérations, est la même où, deux ou trois ans plus tard, on verra se former, par les soins et les leçons du comte

de Puységur, deux des plus grandes sociétés magnétiques qui aient existé en Europe. Cagliostro propageait, dit-on, la haute maçonnerie. Il avait reçu ou pris, en Angleterre, le nom de *grand cophte*, c'est-à-dire chef suprême de la franc-maçonnerie égyptienne, branche nouvelle qu'il voulait greffer sur l'ancienne franc-maçonnerie européenne. A Strasbourg, il ne s'occupa pas de former des adeptes dans la franc-maçonnerie; mais sans y penser, il en préparait pour Mesmer son rival. Cette société de Strasbourg, qu'il étonna si longtemps, ces médecins, ces savants, ces grands seigneurs qui, d'après le témoignage d'un contemporain, « se faisaient gloire de manier sa spatule, » et qu'il laissa pleins de foi au merveilleux, n'étaient-ils pas, en effet, autant d'élèves dociles et tout préparés à recevoir l'enseignement magnétique des élèves de Mesmer?

Ce fut le 19 septembre 1780, que Cagliostro fit son entrée dans la capitale de l'Alsace. Dès le matin, un nombre considérable de gens du peuple et de bourgeois étaient sortis de la ville, et debout sur le pont de Kehl, ou attablés dans les guinguettes voisines, ils devisaient sur le prodigieux personnage que l'on attendait. On lui donnait diverses origines. On racontait ses longs voyages en Asie, en Afrique et en Europe. On parlait des richesses immenses qu'il avait amassées en changeant en or les métaux vils. Pour les uns, c'était un saint, un inspiré, un prophète qui avait le don des miracles. Pour les autres, toutes les cures qu'on lui attribuait devaient s'expliquer naturellement comme le résultat de sa vaste science. Un troisième groupe, et ce n'était pas le moins nombreux, ne voyait en lui qu'un génie infernal, un diable expédié en mission sur la terre. Mais, çà et là, se rencontraient, dans cette classe même, des gens plus

favorables à Cagliostro, et qui, considérant qu'après tout, il ne faisait que du bien aux hommes, en inféraient assez logiquement que ce devait être un bon génie. Ils admettaient donc et soutenaient intrépidement tout ce que cet étrange personnage disait ou faisait dire de lui-même. Or, il avait proclamé qu'il était venu et qu'il voyageait en Europe pour convertir les incrédules et relever le catholicisme. Il assurait que Dieu, pour le metre à même de justifier sa mission, lui avait donné le pouvoir d'opérer des prodiges, et même avait daigné le gratifier de la vision béatifique. On disait, en effet, qu'il avait de fréquents entretiens avec les anges....

« Des entretiens avec les anges, s'écria un vieillard qui, sans appartenir à aucun groupe, avait recueilli et médité silencieusement tout ce qui s'était dit jusque-là; des entretiens avec les anges!... Mais quel est donc l'âge de cet homme ?

— L'âge de notre père Adam, ou celui de M. le comte de Saint-Germain, lui répondit un de ses voisins en le persiflant; je vous trouve plaisant, bon homme, avec votre question. Est-ce qu'il y a un extrait de baptême pour de pareils personnages ? Sachez qu'ils n'ont aucun âge, ou qu'ils ont toujours celui qu'il leur plaît d'avoir. On dit que M. le comte de Cagliostro a plus de trois mille ans, mais qu'il n'en paraît guère que trente-six.

— Trente-six ans ! Ouais, se dit tout bas le vieillard, mon coquin aurait à peu près cet âge; il faut absolument que je voie cet homme. »

Pendant ces colloques, l'homme si curieusement attendu, le *grand copte* était arrivé au pont de Kehl, au milieu d'un nombreux cortège de laquais et de valets de chambre en livrées magnifiques. Il étalait le luxe d'un prince, et il savait d'ailleurs en prendre l'air et la di-

gnité. A côté de lui, dans une voiture découverte, Seraphina Feliciani, sa femme, brillait de tous les charmes de la jeunesse et de la beauté. Unie à lui presque au sortir de l'enfance, elle partageait, depuis dix ans, sa vie d'aventures. L'entrée de Cagliostro dans Strasbourg fut un véritable triomphe. Elle fut à peine contrariée par un incident, qui n'eut d'autre suite que de faire éclater tout d'abord la puissance du *grand cophte* ou sa merveilleuse habileté dans l'emploi de la ventriloquie.

Au moment où le cortège était arrivé à la hauteur du pont de Kehl, un cri partit du milieu des groupes, et presque aussitôt, un vieillard en sortit; il se précipita au devant des chevaux, et, arrêtant la voiture, il s'écria :

« C'est Joseph Balsamo, c'est mon coquin. » Et l'apostrophant avec colère, il répétait ces mots : *mes soixante onces d'or ! mes soixante onces d'or !*

Le grand cophte parut calme; à peine songea-t-il à jeter un coup d'œil sur cet agresseur téméraire; mais au milieu du silence profond que cet incident avait produit dans la foule, on entendit distinctement ces paroles, qui semblaient tomber du haut des airs :

« Écartez du chemin cet insensé, que les esprits infernaux possèdent ! »

La plupart des assistants tombèrent à genoux, terrifiés par l'imposant aspect de ses traits. Ceux qui purent rester maîtres d'eux-mêmes, s'emparèrent du pauvre vieillard qui fut entraîné, et rien ne troubla plus l'entrée triomphale du grand cophte au milieu de la ville en fête.

Le cortège s'arrêta devant une grande salle où se trouvaient déjà tous les malades que les émissaires de Cagliostro avaient recrutés d'avance. On avait eu le soin d'écarter ceux qui étaient atteints d'affections graves, se réservant de les secourir à domicile. On assure que le

fameux empirique guérit tous ceux qui étaient rassemblés dans cette salle, « les uns par le simple attouchement, les autres par des paroles, ceux-ci par le moyen d'un pourboire en argent, ceux-là par son remède universel. »

Mais ce remède, en quoi consistait-il ? Faut-il s'en rapporter sur ce point à ce qui est affirmé dans la *Biographie de Michaud*, par un auteur anonyme, qui prétend savoir que l'élixir de Cagliostro était uniquement composé d'or et d'aromates : « Nous avons eu l'occasion, dit cet écrivain, de goûter l'*élixir vital* de Cagliostro, ainsi que celui du fameux comte de Saint-Germain ; ils n'ont point d'autre base que l'or et les aromates. » Voilà qui est bientôt dit, perspicace anonyme !

Quoi qu'il en soit, lorsque Cagliostro sortit de la salle des malades, les acclamations et les bénédictions de la foule l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel splendide qui lui avait été préparé, et dans lequel il allait produire d'autres merveilles, tout à fait analogues à ces phénomènes de magnétisme transcendant que nous avons à passer en revue dans ce volume.

Pour ce genre de manifestations, Cagliostro ne pouvait opérer que par l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, qu'il appelait ses *colombes*, et qui jouaient le rôle de nos *médiums* actuels. Les *colombes*, ou les *pupilles* de Cagliostro, devaient être de la plus pure innocence. Ces enfants, choisis par lui, recevaient d'abord de ses mains une sorte de consécration ; puis ils prononçaient, devant une carafe pleine d'eau, les paroles qui évoquent les anges. Bientôt les esprits célestes se montraient pour eux dans la carafe. Aux questions qui leur étaient faites, les anges répondaient quelquefois eux-mêmes, et d'une voix intelligible ; mais, le plus sou-

vent, ces réponses arrivaient écrites dans la carafe, à fleur d'eau, et n'étaient visibles que pour les *colombes* qui devaient les lire au public.

Le soir même de son arrivée, Cagliostro reçut à une table somptueusement servie, l'élite de la société de Strasbourg, à laquelle il donna ensuite une séance de ses *colombes*. Voici comment, d'après le témoignage des contemporains, un anonyme raconte cette soirée.

« On amena dans le salon de Cagliostro, éclairé par des procédés où l'optique et la fantasmagorie jouaient un grand rôle, plusieurs petits garçons et plusieurs petites filles de sept à huit ans. Le grand cophte choisit dans chaque sexe la colombe qui lui parut montrer le plus d'intelligence; il livra les deux enfants à sa femme, qui les emmena dans une salle voisine où elle les parfuma, les vêtit de robes blanches, leur fit boire un verre d'élixir et les représenta ensuite préparés à l'initiation.

« Cagliostro ne s'était absenté qu'un moment pour rentrer sous le costume de grand cophte. C'était une robe de soie noire, sur laquelle se déroulaient des légendes hiéroglyphiques brodées en rouge; il avait une coiffure égyptienne avec des bandelettes plissées et pendantes après avoir encadré la tête; ces bandelettes étaient de toile d'or. Un cercle de pierreries les retenait au front. Un cordon vert émeraude, parsemé de scarabées et de caractères de toutes couleurs en métaux ciselés, descendait en sautoir sur sa poitrine. A une ceinture de soie rouge pendait une large épée de chevalier avec la poignée en croix. Il avait une figure si formidablement imposante sous cet appareil, que toute l'assemblée fit silence dans une sorte de terreur. On avait placé sous une petite table ronde en ébène la carafe de cristal. Suivant le rite, on mit derrière les deux enfants, transformés en pupilles ou colombes, un paravent pour les abriter.

« Deux valets de chambre, vêtus en esclaves égyptiens, comme ils sont représentés dans les sculptures de Thèbes, fonctionnaient autour de la table. Ils amenèrent les deux enfants devant le grand cophte, qui leur imposa les mains sur la tête, sur les yeux et sur la poitrine, en faisant silencieusement des signes bizarres qui pouvaient figurer aussi des

hiéroglyphes, et que l'Ordre appelait des mythes, ou symboles.

« Après cette première cérémonie, un des valets présenta à Cagliostro la petite truelle d'or, sur un coussin de velours blanc. Il frappa du manche d'ivoire de sa truelle sur la table d'ébène, et demanda :

« Que fait, en ce moment, l'homme qui, ce matin, aux portes de la ville, a insulté le grand cophte ? »

« Les colombes regardèrent dans la carafe, et apparemment elles y virent quelque chose, car la petite fille s'écria : « Je l'aperçois qui dort. »

« On a prétendu que le dessous de la table était préparé de manière à faire passer sous la carafe des figures et des caractères. Ce qui le ferait croire, c'est que, dans les cas qui sortaient du cours ordinaire des réponses banales, les enfants ne voyaient rien. Mais alors, la voix des anges invisibles répondait.

« Sur l'invitation de Cagliostro, qui annonça qu'on pouvait faire toute question, plusieurs dames s'émurent. L'une demanda ce que faisait sa mère, alors à Paris. La réponse fut qu'elle était au spectacle entre deux vieillards. Une autre voulut savoir quel était l'âge de son mari. Il n'y eut point de réponse, ce qui fit pousser de grands cris d'enthousiasme, car cette dame n'avait point de mari, et l'échec de cette tentative de piège fit qu'on n'en tendit pas d'autres. Une troisième dame déposa un billet fermé. Le petit garçon lut aussitôt dans la carafe ces mots : « Vous ne l'obtiendrez pas. » On ouvrit le billet qui demandait si le régiment que la dame sollicitait pour son fils lui serait accordé. Cette justesse éleva encore l'admiration.

« Un juge, qui pourtant doutait, envoya secrètement son fils à sa maison pour savoir ce que faisait, en ce moment, sa femme ; puis, quand il fut parti, le père adressa cette question au grand cophte. La carafe n'apprit rien ; mais une voix annonça que la dame jouait aux cartes avec deux voisines. Cette voix mystérieuse, qui n'était produite par aucun organe visible, jeta la terreur dans une partie de l'assemblée, et le fils du magistrat étant venu confirmer l'exactitude de l'oracle, plusieurs dames effrayées se retirèrent. »

Pendant près de trois ans que Cagliostro demeura à Strasbourg, il se vit recherché et fêté par les plus gran-

des notabilités de la noblesse, de la magistrature, de l'église et de la science. L'auteur des *Lettres sur la Suisse*, que nous avons déjà cité, et qui voulut le voir à l'œuvre, s'exprime ainsi sur ce personnage extraordinaire :

« On ne sait d'où il est, ce qu'il est, et où il va. Aimé, chéri, respecté.... passant sa vie à voir des malades, surtout des pauvres, les aidant de ses remèdes, qu'il distribue gratis, et de sa bourse pour avoir des bouillons; mangeant fort peu, et presque toujours des pâtes d'Italie; ne se couchant jamais, et ne dormant guère que deux ou trois heures dans un fauteuil.... cet homme incroyable tient un état d'autant plus étonnant, qu'il paye tout d'avance, et qu'on ne sait d'où il tire ses revenus, ni qui lui fournit de l'argent.... Je ne vous dirai rien de ses cures merveilleuses.... Vous saurez seulement que, sur plus de quinze mille malades qu'il a traités, ses ennemis les plus forcenés ne lui reprochent que trois morts. Je sors de son audience.... Représentez-vous une salle immense, remplie de malheureuses créatures, presque toutes privées de tout secours. Il les écoute l'une après l'autre, n'oublie pas une seule de leurs paroles, sort pour quelques moments, rentre bientôt chargé d'une foule de remèdes, qu'il dispense à chacun de ces infortunés, en leur répétant ce qu'ils ont dit de leur maladie.... La bourse du sensible comte est partagée entre eux; il semble qu'elle soit inépuisable. »

Cagliostro reçut aussi la visite d'un autre Suisse, le célèbre Lavater, qui prétendait, par le seul aspect des physionomies, deviner le caractère des hommes. Mais, comme si le grand cophte eût craint de se livrer à lui comme sujet d'observation, il l'accueillit, ou pour ainsi dire, il l'éconduisit par ce dilemme :

« Si vous êtes le plus instruit de nous deux, vous n'avez pas besoin de moi; si c'est moi qui le suis, je n'ai pas besoin de vous¹. »

1. Cette réponse de Cagliostro est calquée sur celle d'un alchimiste franc-comtois, à l'envoyé de Léopold II, qui faisait faire à ce souffleur les offres les plus séduisantes pour l'attirer à la cour de Prague: « Ou je

Le bon curé de Zurich, qui avait fait le voyage de Strasbourg tout exprès pour causer avec Cagliostro, et qui ne voulait pas s'en retourner dans sa paroisse avec ce simple compliment, lui écrivit le lendemain : « D'où vous viennent vos connaissances? Comment les avez-vous acquises? En quoi consistent-elles? »

Le grand cophte, de plus en plus laconique, lui répondit : *In verbis, in herbis, in lapidibus.*

Lavater méritait certainement mieux que cette réception. On ne le connaît en France que pour ses travaux relatifs à la physionomie humaine; mais ce ne fut là que l'un des côtés des préoccupations du pasteur de Zurich. Cet homme, aussi savant que crédule, était surtout un enthousiaste, et même un thaumaturge de bonne foi. Il était allé voir Gassner à Ratisbonne, et avait cru, sans la moindre hésitation, à tous les miracles du *toucheur*. Sur le simple bruit des merveilles du magnétisme animal, et avant de savoir précisément en quoi consistait cette nouvelle doctrine, il s'était fait l'ardent prédicateur du mesmérisme. Sans nul doute, il était disposé à apporter la même crédulité et les mêmes hommages à la puissance du grand cophte de la maçonnerie égyptienne, qui pourtant l'éconduisit avec tant de sans-façon.

Ce fut aussi à Strasbourg que Cagliostro vit, pour la première fois, le cardinal de Rohan, alors archevêque de cette ville, avec lequel il sera impliqué plus tard dans la fameuse affaire du *collier*. Il capta facilement l'amitié et la confiance de ce prince de l'Église; toutefois, il ne le guérit pas. C'est du moins ce qu'on doit conclure d'un

suis adepte ou je ne le suis pas, répondit-il; si je le suis, je n'ai pas besoin de l'empereur, et si je ne le suis pas, l'empereur n'a que faire de moi. »

aveu implicite contenu dans le mémoire même que Cagliostro, prisonnier à la Bastille, rédigea pour sa défense.

« Peu de temps après mon arrivée en France, dit-il, M. le cardinal de Rohan m'avait fait dire par le baron de Millinens, son grand veneur, qu'il désirait me connaître. Tant que le prince ne fit voir à mon égard qu'un motif de curiosité, je refusai de le satisfaire; mais bientôt m'ayant envoyé dire qu'il avait une attaque d'asthme, et qu'il voulait me consulter, je me rendis avec empressement à son Palais épiscopal. Je lui fis part de mon opinion sur sa maladie; il parut satisfait, et me pria de l'aller voir de temps en temps. »

Mais, pour n'avoir pas guéri le cardinal, Cagliostro ne perdit rien de sa confiance, et gagna même celle du principal magistrat de la cité.

« Il agit avec le préteur et avec le cardinal comme avec des personnes qui lui auraient des obligations infinies, et auxquelles il n'en aurait aucune; aussi se sert-il de l'équipage du cardinal comme si c'était le sien. Il prétend pouvoir éventer et deviner ceux qui sont athées; leurs exhalaisons lui font ressentir des frémissements épileptiques; car, en sa qualité de bon jongleur, il peut tomber, quand il veut, dans cette sainte maladie. »

Meiners, professeur à Göttingue, auteur de la brochure dont ce dernier passage est extrait, fut un de ceux qui voulurent voir Cagliostro par curiosité, et qui furent renvoyés par lui comme des espions. Quoique très-mal disposé à son égard, le professeur de Göttingue ne nie point la réalité de ses cures.

Il ne faut pourtant pas croire qu'aucune note discordante ne vint se mêler au concert de bénédictions et de louanges, au milieu duquel Cagliostro vécut trois ans à Strasbourg. Dans son mémoire, il parle lui-même, quoique en termes très-vagues, de certaines persécutions

qui l'éloignèrent de cette ville. Faute de détails, nous ne pouvons pas dire d'où partaient ces persécutions ni quelle en était la nature. Elles se rattachaient peut-être à l'incident qui avait, un moment, troublé l'entrée du grand cophte à Strasbourg, et dont le lecteur doit être curieux d'avoir l'explication.

Le malencontreux interrupteur était un Sicilien, nommé Marano, descendant d'une famille juive ou mauresque, et qui exerçait à Palerme la profession d'orfèvre. Avaré, usurier, et, en cette qualité, fort défiant, mais superstitieux et crédule à l'excès pour les choses qui flattaient ses instincts cupides, Marano était souvent la dupe des charlatans. Les pertes considérables qu'il avait déjà faites en écoutant les chercheurs de la pierre philosophale, et en se livrant à d'autres entreprises tout aussi vaines, ne l'avaient pas entièrement corrigé.

Marano entendait souvent parler d'un jeune Sicilien dont la vie était pleine de mystères. On l'appelait Joseph Balsamo ; il n'avait alors que dix-sept ans, et dans cette ville même de Palerme où il était né, il passait pour un personnage étrange et doué de pouvoirs surnaturels. L'obscurité de ses parents ne pouvait rien contre cette opinion qu'il avait su donner de lui : on répondait que sa famille apparente n'était qu'une famille supposée, et qu'il devait le jour à une grande princesse d'Asie. Du reste, le jeune homme faisait honneur aux hypothèses les plus avantageuses qu'on pouvait bâtir à son sujet. Il était de belle mine et de grand air ; il parlait peu, et tenait ses interlocuteurs comme enchaînés par la fascination de ses regards. Joseph Balsamo cachait avec soin sa vie intérieure, et, précisément parce qu'on en connaissait peu de chose, on en racontait les circonstances

les plus singulières. On l'avait vu souvent évoquant les esprits, et, dans Palerme, chacun tenait pour avéré qu'il avait commerce avec les anges, et qu'il obtenait, par leur intermédiaire, la révélation des secrets les plus intéressants.

Marano prêtait une oreille attentive à ces récits ; il lui tardait singulièrement de voir l'*ami des esprits célestes*. Celui-ci avait déjà tant d'admirateurs, et sans doute aussi, de compères, qu'il s'en rencontra un pour lui ménager l'entrevue désirée.

Ce fut dans sa maison même que l'orfèvre fut mis en rapport avec le jeune Balsamo. Il mit, dès l'abord, le genou en terre. Balsamo l'ayant laissé faire, le releva ensuite, et, d'un ton solennel mais bienveillant, lui demanda pourquoi il l'avait appelé.

« Grâce à vos entretiens habituels avec les esprits célestes, il vous serait facile de le savoir, répondit Marano ; et vous n'auriez pas plus de peine, ajouta-t-il avec un sourire plein de tristesse, à me faire regagner tout l'argent que j'ai perdu avec de faux alchimistes, et même à m'en procurer bien davantage.

— Je peux vous rendre ce service, dit Balsamo, si vous croyez.

— Si je crois ? Oh ! certes, je crois ! » s'écria l'orfèvre avec ferveur.

La foi, ou plutôt une croyance aveugle, était le fort ou le faible de Marano, surtout quand la perspective de trésors à découvrir venait à reluire dans son esprit. Balsamo, qui connaissait bien chez l'usurier cette condition essentielle, lui donna rendez-vous pour le lendemain hors de la ville, et le quitta sans ajouter un mot.

Le lendemain, à six heures du matin, ils se trouvaient tous deux sur le chemin de la chapelle de

Sainte-Rosalie, à cent pas environ de la porte de Palerme. Balsamo, sans rien dire, fit signe à l'orfèvre de le suivre. Quand ils eurent marché pendant près d'une heure, ils s'arrêtèrent au milieu d'un champ désert et devant une grotte. Balsamo étendant la main vers cette grotte :

« Un trésor existe, dit-il, dans ce souterrain. Il m'est défendu de l'enlever moi-même; je ne saurais le toucher, ni m'en servir, sans perdre ma puissance et ma pureté. Il repose sous la garde des esprits infernaux. Cependant ces esprits peuvent être enchaînés un moment par les anges qui répondent à mon appel. Il ne reste donc qu'à savoir si vous répondez scrupuleusement aux conditions qui vont vous être énoncées. A ce prix, le trésor peut vous appartenir.

— Que je sache seulement ce qu'il faut faire! s'écria avec impétuosité le crédule orfèvre; parlez donc vite!

— Ce n'est pas de ma bouche que vous devez l'apprendre, interrompit Balsamo; mais d'abord, à genoux! »

Lui-même avait déjà pris cette posture; Marano se hâta de l'imiter, et tout aussitôt on entendit du haut du ciel une voix claire et harmonieuse prononcer les paroles suivantes, plus flatteuses pour l'oreille du vieil avare que toutes les symphonies des chœurs aériens :

« Soixante onces de perles, — soixante onces de rubis; — soixante onces de diamants, dans une boîte d'or ciselé du poids de cent vingt onces. — Les esprits infernaux qui gardent ce trésor le remettront aux mains de l'honnête homme que notre ami présente, s'il a cinquante ans, s'il n'est point chrétien, si.... si.... si....!! »

Venait alors le détail d'une série de conditions que Marano réunissait toutes. Aussi était-ce avec la plus vive

joie qu'il les notait une à une, jusqu'à la dernière inclusivement, laquelle était ainsi formulée :

« Et s'il dépose à l'entrée de la grotte, avant d'y mettre le pied, soixante onces d'or en faveur des gardiens ! »

.....

« Vous avez entendu, dit Balsamo, qui, s'étant déjà relevé, se remettait en marche sans paraître faire attention à la mine stupéfiée de l'orfèvre.

« Soixante onces d'or ! » s'écria avec un soupir l'usurier, en proie aux plus vifs combats de la cupidité et de l'avarice. Mais Balsamo n'avait l'air d'écouter ni ses exclamations ni ses soupirs. Il regagnait silencieusement la ville.

Marano, qui s'était enfin décidé à se relever, le suivait silencieusement aussi. Ils arrivèrent jusqu'à l'endroit où ils s'étaient donné rendez-vous, et où il avait été convenu qu'ils devaient se séparer avant de rentrer dans Palerme. C'était donc le moment pour Marano de prendre une résolution.

« Accordez-moi un seul instant ! s'écria-t-il d'une voix piteuse, en voyant le jeune homme s'éloigner. Soixante onces d'or ! est-ce bien le dernier mot ?

— Mais sans doute, dit négligemment Balsamo, sans même interrompre sa marche.

— Eh bien, donc, à quelle heure demain ?

— A six heures du matin, au même endroit.

— J'y serai. »

Ce fut la dernière parole de l'orfèvre, et comme le dernier soupir de son avarice vaincue.

Le lendemain, à l'heure convenue, ils se joignirent tous deux, aussi exacts que la première fois ; Balsamo avec son calme habituel, et Marano avec son or. Ils s'acheminèrent vers la grotte. Les anges, consultés de

la même façon que la veille, rendirent les mêmes oracles aériens. Balsamo parut alors étranger à ce qui allait se passer, et Marano déposa, non sans de grands combats intérieurs, soixante onces d'or à la place désignée.

Ce sublime effort accompli, il se prépara à franchir l'entrée de la grotte. Il fit quelques pas pour y entrer, mais il ressortit bientôt :

« N'y a-t-il pas de danger à pénétrer dans cet antre ?

— Non; si le compte de l'or est fidèle. »

Il rentra avec plus de confiance, ressortit encore, et cela plusieurs fois, sous les yeux de Balsamo, dont la figure exprimait l'indifférence la plus désintéressée. Enfin il s'encouragea lui-même, et descendit si profondément pour le coup, que toute reculade lui devint impossible. En effet, trois diables, bien noirs et bien musclés, lui barrent le chemin en poussant des grognements formidables. Ils se saisissent de lui, et le font longtemps pirouetter. Ce manège fini, les diables passent aux horions et aux gourmades. Le malheureux appelle en vain les anges gardiens de Balsamo, qui restent sourds, tandis que les gourmades des diables redoublent. Enfin, roué de coups, n'en pouvant plus, le juif tombe la face sur la terre, et une voix bien intelligible lui intime l'ordre de rester là immobile et muet, avec la menace d'être achevé s'il fait le moindre mouvement. Le malheureux n'avait garde de désobéir.

Lorsque Marano put reprendre ses sens, et quand l'absence de tout bruit lui donna le courage de lever la tête, il se traîna comme il put, et parvint, en rampant, à gagner l'issue de cette terrible caverne. Arrivé au dehors, il regarde autour de lui. Plus rien ! Les trois démons, Balsamo et l'or, étaient partis de compagnie.

Le juif alla le lendemain déposer sa plainte chez le magistrat, mais Balsamo avait déjà disparu de Palerme.

Ce fut là, pour l'un et l'autre, le point de départ d'une longue vie d'aventures bien différentes pour chacun d'eux. Balsamo, courant le monde sous les divers noms de comte Harat, comte Fenice, marquis d'Anna, marquis de Pellegrini, Zischis, Belmonte, Melissa, comte de Cagliostro, etc., s'instruisant et surtout s'enrichissant dans ses voyages, subjugué les grands et les petits par le prestige de ses œuvres et l'éclat de sa magnificence; Marano, au contraire, bien réellement ruiné après la perte de ses soixante onces d'or, et forcé de quitter aussi Palerme, va cacher sa détresse à Paris, puis dans d'autres villes, où il brocante misérablement parmi les juifs, jusqu'à ce que, à vingt années d'intervalle, il vienne se trouver, comme on l'a vu, aux portes de Strasbourg, en présence de son voleur, au moment même où celui-ci arrive dans la capitale de l'Alsace, vénéré comme un messie et applaudi comme un triomphateur.

Ce fut vers le milieu de 1783 que Cagliostro quitta Strasbourg. A cette époque, son étoile était loin d'avoir pâli en France; car le marquis de Ségur, MM. de Miro-ménil et de Vergennes le recommandaient dans les termes les plus flatteurs. Après une courte excursion en Italie, nous retrouvons Cagliostro à Bordeaux, dans le temps même où le P. Hervier y propageait, par la parole et par l'action, la doctrine nouvelle du magnétisme animal¹.

1. Voir, dans le volume précédent, pages 180 et suivantes, les actes du P. Hervier, prêchant le magnétisme dans la cathédrale de Bordeaux.

CHAPITRE II.

Cagliostro à Bordeaux. — Son arrivée à Paris. — Prodiges qu'il y accomplit. — Le banquet d'outre-tombe de la rue Saint-Claude. — Miracles de Lorenza, la Grande maîtresse. — Le souper des trente-six adeptes. — La guérison miraculeuse du prince de Soubise par Cagliostro. — Enthousiasme de la capitale pour le nouveau thaumaturge.

Cagliostro entra à Bordeaux le 8 novembre 1783. Il assure que l'affluence des malades fut si grande, qu'il dut « avoir recours aux Jurats pour obtenir des soldats à l'effet d'entretenir l'ordre dans sa maison. » Cette précaution, qui pouvait n'être qu'une manœuvre de son charlatanisme, ne doit pourtant pas empêcher de croire aux effets puissants qu'il produisit dans cette ville. Nous savons d'ailleurs, et c'est un fait constant, que le P. Hervier, ce magnétiseur si plein de facultés, ayant osé lutter de puissance fluidique avec lui, fut publiquement terrassé, et reçut, à cette occasion, de toute la société mesmérénne, le blâme que méritait son imprudence.

Ici le mémoire de Cagliostro va nous donner son itinéraire, et nous apprendre aussi qu'en tout lieu sa gloire était mêlée de quelque amertume :

« Le genre de persécutions qui m'avait éloigné de Strasbourg, m'ayant suivi à Bordeaux, je pris le parti, après onze mois de séjour, de m'en aller à Lyon dans les derniers jours d'octobre 1784; je ne restai que trois mois dans cette dernière ville, et je partis pour Paris, où j'arrivai le 30 janvier 1785. Je descendis dans un des hôtels garnis du Palais-Royal; et, peu de temps après, j'allai habiter une maison rue Saint-Claude, près du boulevard.

« Mon premier soin fut de déclarer à toutes les personnes de ma connaissance que mon intention était de vivre tran-

quille, et que je ne voulais plus m'occuper de médecine; j'ai tenu ma parole et me suis refusé absolument à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à cet égard ¹. »

On ne voit pas, en effet, Cagliostro signaler par beaucoup de guérisons son séjour dans la capitale, qui, pourvue alors d'une *Société de l'harmonie*, de plusieurs cliniques mesmériennes, desloniennes, juméliennes, etc., d'arbres magnétisés dans les jardins et les promenades, et de plusieurs milliers de baquets à domicile, n'eût vraiment eu que faire d'un nouveau dispensateur du fluide vital. Il se retourna donc vers un autre genre d'opérations plus étonnantes que les cures magnétiques, dans lesquelles Paris commençait à ne plus rien voir de surnaturel. Les phénomènes qu'il produisit furent de ceux qui échappent à la compétence et à la discussion des corps académiques, mais qui n'en frappent que plus fortement les esprits, et dont nous avons déjà vu quelques préliminaires à Strasbourg, dans la séance des *colombes*. Il étonna par l'évocation des ombres, c'est-à-dire en faisant apparaître, à la volonté des curieux, dans un miroir ou dans une carafe pleine d'eau, des personnages morts ou vivants.

Cagliostro, à Paris, ne voulut être que thaumaturge, et il fit, en cette qualité, d'assez grands miracles ou d'assez grands tours, pour éclipser un moment toute autre célébrité contemporaine. Dans le peuple, dans la bourgeoisie, chez les grands et surtout à la cour, l'admiration alla pour lui jusqu'au fanatisme. On ne l'appelait que le *divin* Cagliostro. Son portrait était partout, sur les tabatières, sur les bagues et jusque sur les éventails des femmes. On posait sur les murailles des affiches où l'on

1. Mémoire composé pour sa défense, par Cagliostro, pendant qu'il était détenu à la Bastille pendant l'instruction de l'*affaire du collier*.

rappelait que Louis XVI avait déclaré coupable de lèse-majesté quiconque ferait injure à Cagliostro. Tout le monde voulait être témoin de ses merveilles, et ceux qui ne pouvaient les voir se les faisaient narrer avec détail, et ne se lassaient pas d'en écouter le récit. On racontait qu'à Versailles, devant quelques grands seigneurs, il avait fait paraître, dans des miroirs, sous des cloches de verre et dans des carafes, non pas seulement l'image de personnes absentes, mais ces personnes mêmes, des spectres animés et se mouvant, et même plusieurs morts qu'on lui avait désignés. Ces évocations de morts illustres étaient le spectacle ordinaire qu'il donnait à ses convives dans des soupers qui faisaient grand bruit dans Paris, à cette époque où Diderot, d'Alembert et plusieurs autres célèbres encyclopédistes n'existant plus, la marmite des soupers philosophiques était renversée. L'auteur des *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire de Cagliostro* a fort heureusement décrit une de ces scènes où des encyclopédistes passés à l'état d'ombres, viennent jouer leurs rôles.

« ... Le grand thaumaturge avait annoncé que dans un souper intime, composé de six convives, il évoquerait les morts qu'on lui désignerait, et qu'ils viendraient s'asseoir au banquet, la table devant avoir six couverts.

« Le souper eut lieu rue Saint-Claude, où demeurait Cagliostro, et à l'insu de Lorenza.

« A minuit, on se trouva au complet. Une table ronde, de douze couverts fut servie avec un luxe inouï, dans une salle où tout était en harmonie avec l'opération cabalistique qui devait avoir lieu. Les six convives, et Cagliostro septième, prirent place. On devait donc être *treize* à table ! Le souper servi, les domestiques furent renvoyés, avec menace d'être tués roide, s'ils tentaient d'ouvrir les portes avant d'être rappelés. Ceci était renouvelé des soupers du Régent.

« Chaque convive demanda le mort qu'il désirait revoir, Cagliostro prit les noms, les plaça dans la poche de sa veste

glacée d'or, et annonça que, sans autre préparation qu'un simple appel de sa part, les esprits évoqués allaient venir de l'autre monde en chair et en os ; car, suivant le dogme égyptien, il n'y avait point de morts. Ces convives d'outre-tombe, demandés et attendus avec une émotion croissante, étaient : *Le duc de Choiseul, Voltaire, d'Alembert, Diderot, l'abbé de Voisenon et Montesquieu*. On pouvait se trouver en plus sotte compagnie.

« Les noms furent prononcés à haute voix, lentement et avec toute la puissance de volonté dont était doué Cagliostro. Il y eut un moment affreux et plus terrible que l'apparition même, ce fut le moment de l'incertitude, mais ce ne fut qu'un moment. Les six convives évoqués apparurent et vinrent prendre place au souper avec toute la courtoisie qui les caractérisait. Quand les invités vivants eurent un peu repris leur respiration, on se hasarda à questionner les morts.

« Ici nous laisserons parler l'historiographe de ce prodigieux souper.

« La première question fut : Comment l'on se trouvait dans l'autre monde ? « Il n'y a point d'autre monde, » répondit d'Alembert. « La mort n'est qu'une cessation des maux qui nous ont tourmentés. On n'a nulle espèce de plaisir, mais aussi on ne connaît aucune peine. Je n'ai pas trouvé Mlle Lespinasse, mais aussi n'ai-je pas vu Linguet. On est fort sincère. Quelques morts qui sont venus nous rejoindre, m'ont assuré que j'étais presque oublié. Je m'en suis consolé. Les hommes ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Je ne les ai jamais aimés, maintenant je les méprise.

« — Qu'avez-vous fait de votre savoir, » demanda M. de... à Diderot ? — « Je n'ai pas été savant, comme on l'a cru, » répondit-il ; ma mémoire me traçait ce que j'avais lu, et, lorsque j'écrivais, je prenais de côté et d'autre. De là vient le décousu de mes livres, qu'on ne connaîtra pas dans cinquante ans. L'Encyclopédie, dont on m'a fait honneur, ne m'appartient pas. Le métier d'un rédacteur est de mettre de l'ordre dans le choix des matières. L'homme qui a montré le plus de talent à l'occasion de l'Encyclopédie est celui qui en a fait la table, et personne ne songe à lui en faire honneur.

« — J'ai beaucoup loué cette entreprise, dit Voltaire, parce que je la croyais propre à seconder mes vues philosophiques. A propos de philosophie, je ne sais trop si j'avais rai-

« son. Après ma mort, j'ai appris d'étranges choses. J'ai causé
 « avec une demi-douzaine de papes. Ils sont bons à entendre.
 « Clément XIV et Benoît surtout sont des hommes d'infiniment
 « d'esprit et de bon sens.

« — Ce qui me fâche un peu, dit le duc de Choiseul, c'est
 « qu'on n'a point de sexe là où nous habitons; et quoi qu'on
 « en dise, cette enveloppe charnelle n'était pas trop mal in-
 « ventée. — A quoi se connaît-on donc? demanda quelqu'un.
 « — Aux caprices, aux goûts, aux prétentions, à mille petites
 « choses, qui sont des grâces chez vous et des ridicules là-bas. »

« — Ce qui m'a fait vraiment plaisir, dit l'abbé Voisenon,
 « c'est que, parmi nous, on est guéri de la manie de l'esprit.
 « Vous n'imaginez pas combien l'on m'a persifflé sur mes pe-
 « tits romans saugrenus, combien l'on s'est moqué de mes
 « notices littéraires. J'ai eu beau dire que je donnais à ces
 « puérités leur juste valeur; soit qu'on ne crût pas à la mo-
 « destie d'un académicien, soit que tant de frivolité ne convînt
 « pas à mon état ou à mon âge, j'expie presque tous les jours
 « les erreurs de ma vie humaine. »

Il est facile de reconnaître l'esprit anti-philosophique du gazetier qui rapporte ce dialogue. Qu'il l'eût arrangé à sa manière, c'est ce que chacun reconnaissait à cette époque, et ce qui n'importait guère d'ailleurs, puisque tout le monde tenait pour avéré ce fait essentiel et inouï, que les interlocuteurs désignés avaient paru, et qu'ils avaient parlé! Et là-dessus la foi était d'autant plus forte que les gazetiers du temps assuraient, sans nommer personne d'ailleurs, et pour cause, que les six convives de Cagliostro étaient six personnages importants, parmi lesquels se trouvait même un grand prince.

Au milieu de ces scènes de prestige, Cagliostro poursuivait une idée, qui paraît avoir été le but de sa vie, s'il en eût jamais d'autre que d'exploiter la crédulité des grands. Depuis plusieurs années, il s'était fait, comme nous l'avons déjà dit, le propagandiste zélé d'une maçonnerie nouvelle, dite *maçonnerie égyptienne*. Dans toutes

les villes où il séjournait, il établissait des loges de ce rite : il voulut fonder à Paris une loge mère, dont toutes les autres ne seraient que les succursales. Il s'annonçait comme apportant de l'Orient les mystères d'Isis et d'Anubis, ce qui lui donnait naturellement une grande considération. Quoiqu'il menaçât d'une réforme radicale la maçonnerie vulgaire, qui ne comptait pas moins de soixante-douze loges actives dans la capitale, sa popularité aidant, Isis et Anubis triomphèrent de toutes les oppositions.

Il eut bientôt des sectateurs, et des plus haut titrés, lesquels s'assemblèrent un jour, en grand nombre, pour entendre Cagliostro leur exposer les dogmes de la franc-maçonnerie égyptienne. Dans cette séance solennelle, il parla, dit-on, avec une éloquence entraînante. Son succès fut si éclatant que tous ses auditeurs sortirent émerveillés et convertis à la maçonnerie régénérée et purifiée. Aucun d'eux ne douta qu'il ne vînt d'être initié aux secrets de la nature, tels qu'on les conservait dans le temple d'Apis à l'époque où Cambyse fit fustiger ce Dieu capricieux¹.

A partir de ce moment, les initiations à la nouvelle franc-maçonnerie furent nombreuses, quoique restreintes à l'aristocratie de la société, et il y a des raisons de croire qu'elles coûtèrent fort cher aux grands personnages qui en furent jugés dignes.

Des femmes de qualité, qui avaient entendu parler de ces scènes mystérieuses et du *souper d'outre-tombe* de la rue Saint-Claude, se sentirent prises, à leur tour, d'un désir ardent d'être initiées aux mêmes mystères. Elles

1. *Mémoire pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie*, par un Rose-Croix, Paris, 1790.

sollicitèrent, à l'insu de leurs maris, la faveur de participer à ces séances fantastiques. La plus passionnée de toutes, la duchesse de T..., fut choisie pour proposer, en leur nom, à Mme de Cagliostro, d'ouvrir pour elles un cours de magie où nul homme ne serait admis. On lui répondit avec sang-froid, que ce cours commencerait dès que le nombre des aspirantes s'élèverait à trente-six. Dans la même journée ce nombre fut complété.

Voilà Lorenza ou Seraphina, devenue *Grande maîtresse* de la maçonnerie égyptienne au même titre que son mari était *Grand cophte*. Elle commença par faire connaître les conditions de son cours de magie féminine, qui étaient, pour chaque adepte, de verser cent louis, de s'abstenir de tout commerce humain, à dater du jour de la demande, et de se soumettre à tout ce qui lui serait ordonné. Ces conditions acceptées, on fixa la séance au 7 août.

La Grande maîtresse avait loué et fait préparer une vaste maison, entourée de jardins et d'arbres magnifiques, dans la rue Verte, au faubourg Saint-Honoré, quartier alors très-solitaire. C'était là que la réunion devait avoir lieu. Aucune des trente-six adeptes n'y manqua, et, à onze heures, on était au grand complet.

En entrant dans la première salle, toutes les dames furent obligées de quitter leurs vêtements, et de prendre une robe blanche, avec une ceinture de couleur. On les partagea en six groupes, qui se distinguaient par les nuances de leurs ceintures : six étaient en noir, six en bleu, six en coquelicot, six en violet, six en rose, six en *impossible* (couleur de fantaisie). On remit à chacune un grand voile, qu'elles placèrent en sautoir. On les fit ensuite entrer dans un temple éclairé par le haut de la

voûte, et garni de trente-six fauteuils couverts de satin noir. Lorenza, vêtue de blanc, était assise sur une espèce de trône, assistée de deux grandes figures, habillées de telle manière qu'on ne pouvait savoir si c'étaient des hommes ou des femmes, ou encore des spectres.

La lumière qui éclairait cette salle s'affaiblit insensiblement, et quand on put à peine distinguer les objets, la Grande maîtresse ordonna aux dames de se découvrir la jambe gauche jusqu'à la naissance de la cuisse. Elle leur commanda ensuite de lever le bras droit et de l'appuyer sur la colonne voisine. Deux jeunes femmes, à qui l'on donnait le nom de Marphise et Clorinde, entrèrent, tenant un glaive à la main, et attachèrent les trente-six dames par les jambes et par les bras au moyen de cordons de soie. Au milieu d'un silence absolu, Lorenza prononça alors un discours qui commençait ainsi :

« L'état dans lequel vous vous trouvez est le symbole de votre état dans la société. Votre condition de femmes vous place sous la dépendance passive de vos époux. Vous portez des chaînes, si grandes dames que vous soyez. Nous sommés toutes, dès l'enfance, sacrifiées à des dieux cruels. Ah! si, brisant ce joug honteux, nous savions nous unir et combattre pour nos droits, vous verriez bientôt le sexe orgueilleux qui nous opprime ramper à nos pieds et mendier nos faveurs.... »

Ce discours, qui semble jusque-là commenter le code de la femme libre, finit pourtant par baisser de ton, et aboutit même à des conseils pleins d'un dépit superbe, mais fort rassurants pour le droit des maris :

« Laissons-les, s'écria la grande prêtresse, faire leurs guerres meurtrières ou débrouiller le chaos de leurs lois; mais chargeons-nous de gouverner l'opinion, d'é-

purifier les mœurs, de cultiver l'esprit, d'entretenir la délicatesse, de diminuer le nombre des infortunes. Ces soins valent bien ceux de prononcer sur de futiles querelles. »

Après ce discours, qui fut accueilli par des acclamations enthousiastes, Marphise et Clorinde détachèrent les liens de ces dames, pour qui d'autres épreuves allaient commencer. Mais auparavant Lorenza les fortifia par cette autre allocution :

« Recouvrez votre liberté, et puissiez-vous la recouvrer ainsi dans le monde. Oui, cette liberté, c'est le premier besoin de toute créature : ainsi donc, que vos âmes tendent de toute leur ardeur à la conquérir. Mais pouvez-vous compter sur vous-mêmes ? Êtes-vous sûres de vos forces ? Quelles garanties m'en donnerez-vous ? Adeptes qui m'écoutez, il faut subir d'autres épreuves. Vous allez vous diviser en six groupes. Chaque couleur se rendra à un des six appartements qui correspondent à ce temple ; là, de terribles tentations viendront vous assaillir.... Allez, mes sœurs, les portes du jardin sont ouvertes, et la lune douce et discrète, éclaire le monde. »

Les dames entrèrent dans les appartements qui leur étaient respectivement désignés, et dont chacun ouvrait sur le jardin. Nul ne les y suivit ; elles devaient aborder seules, dans leur force et dans leur liberté, les épreuves qui les attendaient. Elles firent, dit-on, des rencontres inouïes. Ici, des hommes les poursuivaient en les persiflant ; là, des adorateurs soupiraient dans des postures attendrissantes. Plus d'une crut se trouver avec son amant, tant le fantôme ou le génie qui lui apparut, avait une ressemblance frappante avec l'objet aimé. Mais le devoir et le serment prononcé commandaient une cruauté

inflexible; il fallut repousser, et, au besoin, maltraiter l'ombre charmante, au risque de perdre à jamais une réalité adorée. On cite une de ces dames qui, dans l'exaltation de sa vertu, n'hésita pas à fouler d'un pied ravissant, mais impitoyable, l'image qui lui représentait l'idéal de sa pensée, le rêve de son cœur.

Toutes s'acquittèrent strictement de ce qui leur avait été ordonné; l'esprit nouveau de la femme régénérée venait de triompher sur toute la ligne des trente-six ceintures. Ce fut donc avec ces symboles intacts et immaculés, qu'elles rentrèrent dans la demi-obscurité de la salle voûtée qu'on appelait le *temple*, pour recevoir les félicitations de la Grande maîtresse. Là, quelques minutes furent accordées au recueillement. Tout à coup, le dôme de la salle s'ouvrit, et l'on vit descendre, sur une grosse boule d'or, un homme, nu comme Adam avant le péché, qui tenait un serpent dans sa main et portait sur sa tête une flamme brillante.

« C'est du Génie même de la vérité, dit la Grande maîtresse, que je veux que vous appreniez les secrets si longtemps dérobés à votre sexe. Celui que vous allez entendre est le célèbre, l'immortel, le divin Cagliostro, sorti du sein d'Abraham sans avoir été conçu, et dépositaire de tout ce qui a été, de tout ce qui est, et de tout ce qui sera connu sur la terre.

— Filles de la terre, dit le grand cophte, dépouillez ces vêtements profanes. Si vous voulez entendre la vérité, montrez-vous comme elle. »

Aussitôt la grande prêtresse, donnant l'exemple, ôte sa ceinture et laisse tomber ses voiles. Et les adeptes, l'imitant, se montrèrent sinon dans leur innocence, du moins dans toute la nudité de leurs charmes, aux yeux du Génie céleste.

Alors ayant promené lentement sur les beautés nues ses magnétiques regards.

« Mes filles, reprit-il, la magie tant décriée n'est, entre des mains pures, que le secret de faire du bien à l'humanité. La magie, c'est l'initiation aux mystères de la nature et la puissance d'user de cette science occulte. Vous ne doutez plus du pouvoir magique; il va jusqu'à l'impossible, les apparitions du jardin vous l'ont prouvé; chacune de vous a vu l'être cher à son cœur, et a conversé avec lui. Ne doutez donc plus de la science hermétique, et venez quelquefois dans ce temple où les plus hautes connaissances vous seront révélées. Cette première initiation est d'un bon augure; elle prouve que vous êtes dignes de la vérité. Je vous la dirai tout entière, mais par gradations. Aujourd'hui, apprenez seulement de ma bouche que le but sublime de la franc-maçonnerie égyptienne, dont j'apporte les rites du fond de l'Orient, c'est le bonheur de l'humanité. Ce bonheur est illimité; il comprend les jouissances matérielles, comme la sérénité de l'âme et les plaisirs de l'intelligence. Tel est le but. Pour y parvenir, la science nous offre ses secrets. La science pénétrant la nature, c'est la magie. Ne m'en demandez pas davantage. Vivez heureuses, et, pour cela, aimez la paix et l'harmonie; retrempez vos âmes par les émotions douces, aimez et pratiquez le bien; le reste est peu de chose. »

Abstraction faite de l'appareil fantasmagorique, il n'y a rien dans cette initiation qui contraste trop avec la morale et les idées humanitaires qui avaient déjà cours dans le dix-huitième siècle. Mais l'historien¹, un peu suspect d'ailleurs, à qui l'on doit le plus de détails sur

1. Le marquis de Luchet.

les actes et les prédications de Cagliostro à Paris, ajoute à ce qui précède quelques lignes d'une morale plus émancipée. Suivant lui, abjurer un sexe trompeur fut le conseil que le prétendu *Génie de la vérité* donna pour conclusion aux adeptes. « Que le baiser de l'amitié, dit-il en terminant, annonce ce qui se passe dans vos cœurs. » Et la Grande maîtresse leur apprit ce que c'était que le baiser de l'amitié.

Cela fait, le *Génie de la vérité* se replaça sur sa boule d'or, qui, s'élevant comme elle était descendue, l'emporta dans les profondeurs de la voûte. Pendant cette ascension, le parquet s'entr'ouvrit par le milieu, et la lumière revenant à flots dans le temple, on vit sortir de dessous terre une table splendidement ornée et délicatement servie : argenterie éblouissante, qui n'était pas une vaine apparence, belles fleurs, qui exhalaient de vrais parfums, mets et vins choisis, qui, délectant les sens, les forçaient à reconnaître leur plantureuse réalité. Dans ce souper, que les thaumaturges faisaient succéder à l'initiation, il n'y avait rien d'illusoire ou de fantastique, pas même les amants que ces dames y retrouvèrent. On soupa gaiement et de bon appétit. Il y eut des danses et des divertissements, où brillèrent les talents de Clorinde et de Marphise, naguère farouches guerrières, maintenant ravissantes almées, peut-être empruntées à l'Opéra, mais qu'on croyait importées d'Égypte en même temps que les mystères d'Anubis.

Quand on se retira, il était trois heures du matin, preuve irrécusable que l'émancipation de la femme dans la société française avait déjà fait quelque progrès avant l'arrivée du grand copte et de sa compagne.

Pour présider ce joyeux souper, Lorenza avait quitté ses insignes et le ton solennel de Grande maîtresse. Elle

ne laissa point partir ses charmantes convives sans leur déclarer que cette première initiation n'avait été qu'un amusement, sauf à reprendre et à continuer le cours de magie au gré des nobles adeptes. Mais elle leur fit cet aveu avec tant de charme et à la suite d'un si beau festin, qu'elles l'embrassèrent avec tendresse, de sorte qu'aucune d'elles ne songea à se plaindre d'avoir payé cent louis une séance de magie blanche.

A partir de ce jour, la comtesse de Cagliostro, qui était belle, d'ailleurs, passa pour le type accompli de toutes les perfections. On disputa sur la pureté des lignes de son visage, et sur la couleur de ses yeux, bleus ou noirs. Il y eut, dans la ville, des cartels échangés et de grands coups d'épée donnés et reçus en l'honneur de la Grande maîtresse de la rue Verte.

Cagliostro, comme nous l'avons dit, avait déclaré qu'il ne voulait point faire de médecine à Paris. Cependant, il ne lui fut pas possible d'être constamment fidèle à cette résolution. Cette maison isolée, profonde et entourée de jardins, qu'il avait louée sur le boulevard du Temple, à l'extrémité de la rue Saint-Claude, et qui devait plus tard servir de demeure à Barras, ne devait guère être consacrée qu'à abriter le laboratoire mystérieux où se distillait son fameux *élixir de longue vie*. Mais il fut obligé d'y recevoir les malades pauvres qui imploraient ses secours. Il les traitait gratuitement. Il allait même visiter dans leurs taudis, les plus infirmes, et ne les quittait jamais sans leur laisser quelque argent. A l'égard des malades titrés, ou ayant quelque importance dans le monde, il se montrait plus difficile, et ne consentait à les voir qu'après avoir été plusieurs fois appelé par eux.

Désarmée par tant de discrétion et de réserve, la Faculté de médecine de Paris, qui s'était montrée si hos-

tile contre Mesmer, se contenta d'exprimer des doutes sur les guérisons opérées par Cagliostro, et de protester dans quelques gazettes, contre l'illégalité de ses moyens de médication, remarque qui ne pouvait guère refroidir l'enthousiasme du public pour cet homme *surnaturel*. Cagliostro eut d'ailleurs la bonne fortune d'opérer bientôt une cure éclatante qui fit le désespoir de la médecine officielle.

Nous avons déjà parlé des relations de Cagliostro avec le cardinal de Rohan. Un des frères de ce prince-archevêque, le prince de Soubise, était dangereusement malade. Certains médecins l'avaient déclaré atteint d'épuisement, d'autres accusaient la fièvre scarlatine ; mais tous s'accordaient pour trouver le cas désespéré. Le cardinal, bien qu'il n'eût pas éprouvé pour lui-même, à Strasbourg, les bons effets de la puissance médicale du grand empirique, n'en avait pas moins en lui une confiance illimitée. Il le pria donc, avec instance, de voir son frère. Un jour, il le fit monter dans son carrosse et le conduisit à l'hôtel de Soubise, où il annonça « un médecin, » sans le nommer d'ailleurs. Comme la Faculté avait déclaré le malade perdu, la famille laissa faire. Quelques domestiques seulement se trouvaient dans la chambre du prince, lorsque le cardinal et Cagliostro y entrèrent. Ce dernier ayant demandé à rester seul quelque temps avec le malade, on les laissa.

Que fit Cagliostro ainsi renfermé avec le prince ? Le magnétisa-t-il à outrance, ou se mit-il lui-même en état de somnambulisme ? C'est ce qu'on n'a jamais su. Toujours est-il qu'après une heure consacrée à un examen ou à des préliminaires dont il garda le secret, il appela le cardinal, et lui dit :

« Si l'on suit mes prescriptions, dans deux jours

monseigneur le prince de Soubise quittera ce lit, et se promènera dans cette chambre; dans huit jours, il sortira en carrosse; dans trois semaines, il ira faire sa cour à Versailles. »

Quand on a consulté un oracle, on n'a rien de mieux à faire que de lui obéir. Le cardinal se mit donc aux ordres de Cagliostro, qui, dans la même journée, revint avec lui à l'hôtel de Soubise, muni cette fois d'une petite fiole contenant un liquide dont il fit prendre dix gouttes au malade.

« Demain, dit-il, nous donnerons au prince cinq gouttes de moins; après-demain, il ne prendra que deux gouttes de cet élixir, et il se lèvera dans la soirée. »

L'événement dépassa les prédictions de l'oracle. Le second jour qui suivit cette visite, le prince de Soubise se trouvait en état de recevoir quelques amis. Dans la soirée, il se leva, fit le tour de sa chambre, causa assez gaiement et revint s'asseoir dans un fauteuil. Il se sentit même assez en appétit pour demander une aile de poulet; mais, quelque instance qu'il fit pour l'obtenir, on dut la lui refuser, la diète absolue étant une des prescriptions du médecin, encore inconnu, qui faisait de telles merveilles.

Dès le quatrième jour, le malade était en pleine convalescence. Mais ce ne fut que le lendemain, dans la soirée, qu'il lui fut octroyé de manger enfin son aile de poulet.

Persönne, dans l'hôtel de Soubise, ne savait encore que Cagliostro était le médecin anonyme qui donnait ses soins au prince. On ne le nomma qu'au moment de la guérison, et ce nom, déjà si fameux, ne fut plus dès lors pour personne celui d'un charlatan. Ennobli par cette cure miraculeuse, il retentit à la ville et à la cour au milieu de mille acclamations enthousiastes.

Peu de temps après, deux cents carrosses station-

naient sur toute la longueur de la rue Saint-Claude. A Versailles, le roi et la reine, apprenant l'heureuse nouvelle de cette cure inattendue, s'en réjouirent hautement, et envoyèrent complimenter le prince de Soubise sur sa guérison. Ce n'était là qu'une attention d'étiquette rigoureuse, et une démarche toute naturelle à l'égard d'un si grand personnage; mais elle ne put s'accomplir sans donner une sorte de consécration officielle à la gloire du *divin* Cagliostro. Son buste fut taillé en marbre, coulé en bronze, et au-dessous de son portrait, gravé par le burin, on lisait cet hommage poétique :

De l'ami des humains reconnaissez les traits,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits.
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence ;
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

Ce quatrain pouvait faire pendant avec celui que Palissot avait composé pour Mesmer.

CHAPITRE III.

Le cénacle des treize.

Que faisait cependant la docte Faculté? Elle assistait, muette et impassible, à cet insolent triomphe de la médecine illégale; sa lutte contre Mesmer avait épuisé son ardeur militante. Interrogée sur la cure qui faisait tant de bruit, elle ne répondit rien, sinon que le prince de Soubise devait guérir. La réponse n'était pas fière, mais elle a paru suffisante à plusieurs contemporains, qui ont

écrit que la nature seule avait opéré le miracle. Quelques-uns allèrent même jusqu'à dire que le prince était guéri avant que Cagliostro l'eût visité. Du reste, Grimm, qui admet cette dernière version, paraît croire que Cagliostro était encore à Strasbourg lorsque le cardinal de Rohan l'appela pour son frère, et qu'il dut se rendre de cette ville à Paris, ce qui aurait laissé un intervalle suffisant pour qu'une heureuse révolution se fût opérée dans l'état du malade. Mais Grimm a été induit en erreur sur la circonstance essentielle. Il est certain qu'à cette époque, le grand thaumaturge avait déjà établi son officine et son laboratoire à Paris, et que pour se transporter à l'hôtel Soubise, il n'eût qu'à monter dans le carrosse du cardinal. On peut voir, d'ailleurs, dans sa *Correspondance*, que Grimm, à cette exception près, rend toute justice aux succès et au désintéressement de cet aventurier relativement à sa pratique médicale.

« Quelques personnes de la société de M. le Cardinal, dit-il, ont été à portée de consulter Cagliostro ; elles se sont fort bien trouvées de ses ordonnances, et n'ont jamais pu parvenir à lui faire accepter la moindre marque de reconnaissance. »

Et il ajoute, touchant le mystère dont cet étrange personnage enveloppait sa vie :

« On a soupçonné le comte d'avoir été l'homme de confiance de ce fameux M. de Saint-Germain, qui fit tant parler de lui sous le règne de Mme de Pompadour ; on croit aujourd'hui qu'il est fils d'un des directeurs des mines de Lima ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a l'accent espagnol, et qu'il paraît fort riche. Un jour qu'on le pressait, chez Mme la comtesse de Brienne, de s'expliquer sur l'origine d'une existence si surprenante et si mystérieuse, il répondit en riant : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis né au milieu de la mer Rouge, et que j'ai été élevé sous les ruines d'une pyramide »

« d'Égypte; c'est là qu'abandonné de mes parents, j'ai trouvé
« un bon vieillard qui a pris soin de moi; je tiens de lui
« tout ce que je sais !. »

Cagliostro était alors au point culminant de sa renommée et de son crédit. Il voulut mettre ce moment à profit pour donner le couronnement à l'édifice de sa maçonnerie égyptienne. Les aspirants à la nouvelle franc-maçonnerie se présentaient en foule, et c'étaient, pour la plupart, des personnages très-considérables; mais il mit ordre à cet empressement par une application sévère de la maxime : *beaucoup d'appelés et peu d'élus*. Il déclara aux futurs adeptes « qu'on ne pouvait travailler que sous une triple voûte, » et qu'il ne devait y avoir ni plus ni moins de treize adeptes, lesquels, sous le nom de *maîtres*, et réunis dans un cénacle particulier, seraient les grands dignitaires de l'ordre maçonnique. Il va sans dire que ces hauts grades ne pouvaient être conférés qu'à des sommités sociales; mais, pour ceux qui les ambitionnaient, il y avait encore d'autres conditions :

« Ils devaient être, dit Grimm, dans sa *Correspondance*, purs comme les rayons du soleil, et même respectés de la calomnie, n'avoir ni femmes ni enfants, ni maîtresses, ni jouissances faciles; posséder une fortune au-dessus de cinquante-trois mille livres de rente, et surtout cette espèce de connaissances qui se trouvent rarement avec de nombreux revenus. »

Des événements qui suivirent empêchèrent la formation du cénacle projeté. Nous en sommes dès lors réduit à des conjectures sur ce que Cagliostro méditait de faire avec ces treize personnages nobles, instruits, garçons ou veufs, chastes et riches. Sans doute il les avait séduits par le prospectus d'une franc-maçon-

1. *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et Diderot*, année 1785. *

nerie transcendante, dont tous les usages tiendraient du surnaturel, « où l'on vit des spectres et des démons, où l'esprit des adeptes fût magiquement entraîné loin de cette misérable planète que nous habitons ¹. »

Cagliostro avait promis sans doute aux membres de ce cénacle d'élite, outre la *vision béatifique*, fruit de la régénération morale de l'homme, de leur communiquer encore, soit l'immortalité, soit une prolongation de la vie, effet de la régénération physique. Il est certain qu'il affirmait jouir pour lui-même de ce privilège d'une longévité extraordinaire. Une pièce curieuse, quoique évidemment satirique, qui a été conservée, peut jeter quelque lumière sur ce point. Cette pièce a pour titre :

SECRET de la Régénération, ou Perfection physique par laquelle on peut arriver à la spiritualité de 5557 ans (Bureau d'assurance du grand CAGLIOSTRO).

« Celui qui aspire à une telle perfection, doit, *tous les cinquante ans*, se retirer, dans la pleine lune de mai, à la campagne avec un ami; et là, renfermé dans une chambre et dans une alcôve, souffrir pendant quarante jours la diète la plus austère, mangeant très-peu, et seulement de la soupe légère, des herbes tendres, rafraîchissantes et laxatives, et n'ayant pour boisson que de l'eau distillée ou tombée en pluie dans le mois de mai. Chaque repas commencera par le liquide, c'est-à-dire par la boisson, et finira par le solide, qui sera un biscuit ou une croûte de pain. Au dix-septième jour de cette retraite, après avoir fait une petite émission de sang, on prendra de certaines gouttes blanches, dont on n'explique pas la composition, et on en prendra six le matin et six le soir, en augmentant de deux par jour jusqu'au trente-deuxième jour.

« Alors on renouvellera la petite émission de sang au crépuscule du soleil. Le jour suivant on se met au lit, pour n'en plus sortir qu'à la fin de la quarantaine, et là, on avalé le pre-

1. J. B. Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris, depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, 1811, in-8, t. I, p. 260.

mier grain de matière première. Ce grain est le même que Dieu créa pour rendre l'homme immortel, et dont l'homme a perdu la connaissance par le péché; il ne peut l'acquérir de nouveau que par une grande faveur de l'Éternel, et par les travaux maçonniques. Lorsque ce grain est pris, celui qui doit être rajeuni perd la connaissance et la parole pendant trois heures; et, au milieu des convulsions, il éprouve une grande transpiration et une évacuation considérable. Après que le patient est revenu, et qu'il a été changé de lit, il faut le restaurer par un consommé fait avec une livre de bœuf sans graisse, mêlé de différentes herbes propres à réconforter.

« Si le restaurant le remet en bon état, on lui donne, le jour suivant, le second grain de matière première dans une tasse de consommé qui, outre les effets du premier, lui occasionnera une très-grande fièvre, accompagnée de délire, lui fera perdre la peau et tomber les cheveux et les dents. Le jour suivant, qui est le trente-cinquième, si le malade est en force, il prendra pendant une heure un bain qui ne sera ni trop chaud, ni trop froid. Le trente-sixième jour, il prendra, dans un petit verre de vin vieux et spiritueux, le troisième et dernier grain de matière première, qui le fera tomber dans un sommeil doux et tranquille; c'est alors que les cheveux commenceront à repousser, les dents à germer, et la peau à se rétablir. Lorsqu'il sera revenu à lui-même, il se plongera dans un nouveau bain d'herbes aromatiques, et le trente-huitième jour dans un bain d'eau ordinaire. Le bain étant pris, il commencera à s'habiller, et à se promener dans la chambre, et le trente-neuvième jour, il avalera dix gouttes du baume du grand maître dans deux cuillerées de vin rouge; le quarantième jour, il quittera la maison *tout à fait rajeuni et parfaitement régénéré.*

« Nous ne devons pas oublier de dire que l'une et l'autre méthode¹ est prescrite également pour les femmes, et que, dans ce qui regarde la régénération physique, il est enjoint à chacune de se retirer ou sur une montagne ou à la campagne, avec la seule compagnie d'un ami, qui doit lui donner tous les secours nécessaires, et principalement dans les crises de la cure corporelle². »

1. Il n'y a qu'une méthode indiquée ci-dessus; l'autre, que nous n'avons pas, est sans doute celle qui conduit à la régénération morale.

2. Gouriet, *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, t. I, p. 284-286.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité du texte qu'on vient de lire, il est certain que Cagliostro parlait de sa recette pour la régénération physique avec toute l'assurance d'un homme qui l'a plusieurs fois expérimentée sur lui-même. Dans le *Malade imaginaire*, lorsque la jeune et espiègle servante d'Argant se fait présenter à son maître travestie en médecin, et que, voulant lui prouver par un exemple l'excellence du traitement qu'elle lui prescrit, elle n'hésite pas à se doter de quatre-vingt-dix ans, on est tenté de trouver le chiffre exagéré, même pour une charge comique. Cagliostro l'eût jugé trop timide pour le théâtre où il opérait : il se donnait un âge fabuleux, infini, le lointain ténébreux dans lequel il cachait sa naissance ne permettant pas de le calculer. Parfois même, se lassant de n'être qu'immortel, il voulait faire croire à son éternité ; et, usurpant les paroles de l'Évangile où Jésus-Christ s'exprime comme personne divine, il disait : JE SUIS CELUI QUI EST, *Ego sum qui sum*.

Quelquefois ce grand thaumaturge aimait à plaisanter sur son âge, et les excentricités qu'il se permettait sur cette question ne lui faisaient rien perdre de son crédit. On raconte que, parcourant un jour la galerie des tableaux du Louvre, il s'arrêta devant la magnifique *Descente de croix* de Jouvenet, et se prit à pleurer. Comme il n'était guère possible de mettre ses larmes sur le compte de l'émotion artistique, quelques personnes présentes s'enquirent avec intérêt de la cause de sa douleur.

« Hélas ! répondit Cagliostro, je pleure la mort de ce grand moraliste, de cet homme si bon, d'un commerce infiniment agréable, et auquel j'ai dû de si doux moments. Nous avons dîné ensemble chez Ponce Pilate.

— De qui parlez-vous donc ? interrompit M. de Richelieu stupéfait.

— De Jésus-Christ; je l'ai beaucoup connu. »

Cagliostro avait un valet, ou intendant, qui le secondait à merveille par son silence mystificateur, et qui, lorsqu'il se décidait à parler, était au moins de la force de son maître. A Strasbourg, M. d'Hannibal, seigneur allemand, le saisit un jour par l'oreille, et, d'un ton moitié goguenard, moitié furieux :

« Maraud, fit-il, tu vas me dire cette fois l'âge véritable de ton maître ! »

Notre homme de prendre alors une mine réfléchie et concentrée, et, un instant après, comme un vieillard qui vient de fouiller profondément dans sa mémoire :

« Écoutez-moi bien, monsieur, répondit-il; je ne saurais vous donner l'âge de M. le comte; cela m'est inconnu. Il a toujours été pour moi ce qu'il est pour vous, jeune, gaillard, buvant sec et dormant fort. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis à son service depuis la décadence de la république romaine; car nous sommes tombés d'accord sur mon salaire précisément le jour où César périt assassiné dans le sénat. »

Les privilèges et dons précieux, offerts en appât aux futurs membres du *cénacle des treize*, étaient si séduisants, que le nombre des élus semblait trop restreint pour satisfaire à toutes les candidatures d'élite suscitées par le *prospectus*. Un des postulants les plus empressés, le duc de***, osa faire à ce sujet des représentations au grand cophte.

« Il y a tant de gens, lui dit-il, à qui il vous sera impossible de refuser un grade éminent, et qui ont des droits à l'obtenir! Comment n'admettez-vous pas tel conseiller au parlement, qui magnétise comme un autre Mesmer, qui a combattu l'arrêt de la grand'chambre contre les novateurs physiiciens? Comment refuserez-vous le duc de Ch..., qui fait de l'or, des liqueurs et

des teintures stomachiques au moyen desquelles ce vieillard triomphe des atteintes de l'âge? Que répondrez-vous à Mme la comtesse de M..., qui, après avoir fait un cours complet de chimie chez Demachi, a établi chez elle un laboratoire où ses femmes, son cocher, son jardinier, son cuisinier et jusqu'à son marmiton, sont obligés de travailler? Et le président de V..., qui, sur les fleurs de lis de son siège, rêve d'alchimie, le repousserez-vous? Aurez-vous assez de pouvoir pour ne pas admettre au premier rang un grand prince, amiral, architecte, banquier, directeur de spectacle, grand joueur, arbitre de la mode, cité pour ses chevaux, pour ses fêtes et pour l'éducation philosophique qu'il a fait donner à ses enfants? Il vous sera impossible de refuser des gens ayant de pareils titres et une telle influence. Vous serez débordé. Augmentez, augmentez le cénacle.»

Cagliostro ne se rendait pas à ces raisons, et pourtant il en sentait toute la force. Pendant qu'il hésitait, qu'il ajournait, voulant, disait-il, se donner le temps de réfléchir, le temps amena un événement qui coupa court à toutes ses réflexions, et porta violemment l'intérêt du public sur un tout autre sujet. Paris n'eut pas son cénacle égyptien, mais la France eut un drame dans lequel Cagliostro dut accepter, malgré lui, un rôle qui le fit bien déchoir, car ce rôle fut celui d'un simple comparse. C'est qu'il se trouva, qu'en fait d'audace, tous les acteurs de ce drame étaient plus forts que lui.

CHAPITRE IV.

L'affaire du collier.

Par esprit de subordination conjugale, ou par une politique concertée entre elle et son époux, Lorenza Feliciani semblait mettre toute sa gloire à s'effacer devant lui. Pour faire adorer de la foule l'homme *divin* auquel elle s'était unie, Lorenza l'adorait elle-même, et plus humblement que personne. Elle se tenait à une respectueuse distance de sa face olympienne, trop heureuse si, parfois, un rayon perdu de ce front lumineux venait percer l'ombre où elle se tenait cachée. A Strasbourg, on l'a vue s'occuper de débarbouiller et de vêtir les *colombes* qui servaient aux opérations du grand cophite. C'est dans des soins aussi vulgaires que se renfermait habituellement son assistance à l'œuvre merveilleuse de son mari. Dans cette maison de la rue Saint-Claude, où celui-ci recevait son monde, et accordait ses consultations au milieu d'un somptueux appartement, Lorenza s'était arrangé une existence retirée, et, en quelque sorte, claustrale. Elle n'était visible qu'à certaines heures, et pour certaines personnes choisies, devant lesquelles elle affectait néanmoins de se produire toujours sous des costumes prestigieux.

Tel avait été depuis longtemps le train de vie ordinaire de Lorenza, à Paris. Mais, après ce maître coup de filet par lequel elle avait rapporté au ménage trente-six souscriptions à cent louis chacune, c'est-à-dire le beau denier sonnante de 86 400 livres, il aurait été contraire aux lois d'une bonne économie domestique de ne pas laisser un peu plus de champ à l'exercice des puissantes

facultés attractives dont elle était douée. Ce changement devait être la conséquence nécessaire de la grande scène où Lorenza s'était manifestée avec tant d'avantages. Après les fantasmagories de la rue Verte, et le souper qui avait suivi la séance de magie blanche, la *Grande maîtresse* était donc entrée dans ce courant de célébrité et de gloire qui, jusque-là, n'avait porté que le nom de Cagliostro. Sa beauté faisait l'entretien de la cour et de la ville, et c'étaient trente-six femmes, belles elles-mêmes, haut placées dans le monde, qui se chargeaient de la préconiser. Devenue, grâce à ces dignes protectrices, l'objet d'une curiosité universelle, Lorenza Feliciani vit bientôt son entourage s'augmenter, et elle ne sut pas toujours faire un choix réfléchi parmi tant de nouvelles amies auxquelles elle était exposée. A la suite des femmes, quelques hommes se glissèrent chez elle, et il s'en trouva qui osèrent lui parler d'amour.

Ici la chronique est un peu confuse. Il est presque avéré que, parmi ces soupirants, elle en distingua un, jeune et beau, qu'on nommait le chevalier d'Oisemont. Mais à quel degré s'arrêta ou ne s'arrêta point cette préférence, c'est ce que la chronique, aidée par les plus méchantes langues, n'a pu suffisamment déterminer; incertitude profondément regrettable dans une matière où la précision fait tout. On parle cependant d'apparences tellement significatives, que Cagliostro, pour la première fois de sa vie, aurait été jaloux; mais nous, qui en savons sur son caractère beaucoup plus que nos lecteurs ne peuvent encore en savoir, nous accordons tout au plus qu'il feignit de l'être. La même chronique veut, d'ailleurs, qu'il s'absente de Paris en ce temps-là même, ce qui ne peut se concilier avec sa jalousie.

Quoi qu'il en soit, ce serait pendant cette absence de Ca-

gliostro que des rendez-vous auraient été donnés et acceptés entre Lorenza et le beau chevalier d'Oisemont. Un jour qu'ils étaient en tête-à-tête, une des nouvelles connaissances de Lorenza, nommée Mme de La Motte, les surprit, et devina, à leur trouble, une passion qu'ils n'essayèrent pas de dissimuler.

« J'ai votre secret, dit Mme de La Motte à Lorenza, quand le chevalier se fut retiré; je n'en abuserai pas, mais je mets une condition à mon silence : vous me servirez auprès de votre mari, vous ferez tout au monde pour que je devienne l'amie de la maison et que j'y aie mes entrées libres. Enfin vous préparerez si bien les choses, que Cagliostro mette à ma disposition sa science prodigieuse et son habileté, si jamais j'ai besoin de ses services. »

Un pareil engagement pouvait mener fort loin; mais Lorenza, — elle était nécessairement coupable ou penchait à le devenir, — l'imprudente Lorenza, promit tout ce qu'on voulut, et dès ce moment elle fut vendue au diable.

C'était, en effet, une créature infernale que cette dame de La Motte. Venue on ne sait d'où, élevée par les bienfaits d'une noble famille, elle avait la prétention d'appartenir à l'illustre maison des comtes de Saint-Rémy-Valois. On la croyait sur parole dans ces sociétés équivoques qu'on appellerait aujourd'hui le *demi-monde*; et dans le grand monde, où elle commençait à avoir un pied, on souffrait qu'elle se vantât d'une origine qui faisait couler du sang royal dans ses veines. Mais cette prétendue descendante des Valois était surtout une audacieuse intrigante. Elle avait rencontré un gentilhomme de contrebande qui, en l'épousant, lui avait donné le titre de comtesse. Ce couple admirablement assorti vivait d'expédients et de friponneries. Sans cesse à l'affût des dupes, cherchant partout des simples à exploiter,

il était affilié secrètement à une bande de redoutables escrocs qui infestaient alors la capitale. A cette société perverse, il fallait un grand théâtre pour exécuter de grands coups. Jeune encore, belle, séduisante, sans compter sa fatale industrie, la comtesse de La Motte était pour tous un agent de la plus grande valeur. La voilà donc introduite, et bientôt impatronisée dans la maison de Cagliostro, où l'on pouvait apprendre beaucoup de choses, rencontrer un grand nombre de personnes, et trouver l'occasion de préparer quelques grandes scélératesses.

Ayant, de cette manière, pris position chez Cagliostro, Mme de La Motte se mit à ourdir ses intrigues, l'œil aux aguets sur ce qui se passait autour d'elle, et l'esprit tendu à chercher quelque bonne pratique. Elle ne fut pas longtemps sans trouver son affaire.

Elle connaissait déjà le cardinal de Rohan. Ses relations avec Son Éminence devinrent naturellement plus fréquentes dans les salons de Cagliostro. Depuis la guérison du prince de Soubise, les Rohans appartenaient à ce grand thaumaturge, comme lui-même, par l'influence de Lorenza, doit désormais appartenir à Mme de La Motte. En peu de temps, notre intrigante était entrée dans l'intimité du cardinal, qui lui fit témérairement diverses confidences, entre autres celle de l'éloignement que Marie-Antoinette avait pour lui, et qu'aucune marque de respect ou de dévouement de sa part n'avait encore pu vaincre. Grand aumônier, sa charge, qui le faisait approcher si souvent des personnes royales, ne lui avait fourni que trop d'occasions de reconnaître jusqu'à quel point il déplaisait. Cet éloignement de la reine pour le cardinal était réel, et c'était peut-être tout ce qu'il y a jamais eu de certain dans tout ce qu'on a dit à propos des rapports de la reine avec le prince de Rohan.

Plusieurs écrivains ont fait remonter la cause de cette antipathie jusqu'à l'époque du mariage de Marie-Antoinette, alors que M. de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, et un des plus beaux hommes de son temps, passait pour être au mieux avec l'impératrice d'Autriche, l'austère Marie-Thérèse. La jeune archiduchesse, fille de Marie-Thérèse, conserva-t-elle contre le prince de Rohan quelque ressentiment en raison de cette intimité, malignement interprétée par l'opinion, ou bien eut-elle à s'offenser de quelques prétentions qui se seraient adressées à sa propre personne? Notre tâche n'est pas de résoudre les problèmes de l'histoire secrète des cours. Parmi bien des conjectures, plus ou moins hasardées, nous avons noté les deux qui précèdent, et entre lesquelles le lecteur pourra choisir, s'il ne préfère pas admettre tout simplement entre nos deux personnages une antipathie naturelle. Ce qui est avéré, c'est que la princesse d'Autriche, devenue reine de France, montra toujours des dispositions peu favorables à celui dont sa mère avait hautement apprécié le mérite.

Or, précisément vers le temps où le cardinal de Rohan épanchait ainsi ses chagrins dans le sein de Mme de La Motte, le nom de la reine était cité avec admiration par toutes les bouches, à l'occasion d'un acte vraiment louable, quand même il n'eût été inspiré que par une bonne politique. Cette année 1786 avait commencé sous les plus tristes auspices. Dès les premiers mois, le blé manquait dans le plus grand nombre des provinces; la spéculation aidant, la disette était bientôt devenue la famine. L'approvisionnement de Paris ne put être assuré ni par les mesures sévères, mais tardives, que Louis XVI prit contre les accapareurs, ni par quelques sacrifices personnels qu'il s'imposa. Depuis le commencement de

son règne, il avait introduit de sages réformes dans les dépenses de la cour; mais l'État était depuis longtemps obéré, sans crédit, et la cassette royale, qui suivait nécessairement le niveau des finances de l'État, dans lesquelles elle s'alimentait, ne laissait à la bienfaisance du roi que des moyens étroits ou précaires. Telle était la pénurie d'argent que, dans les premiers mois de l'année, la reine, qui avait fait l'acquisition de quelques brillants pour compléter son écrin, dut prendre des termes pour effectuer le paiement. On disait, d'ailleurs, que franchement convertie à l'esprit de réforme et d'économie dont le roi était animé, elle avait obtenu de lui la promesse de ne plus rien acheter pour elle en fait de bijoux. Cette modération, conforme aux idées du jour, plaisait aux philosophes et obtenait les applaudissements du public, mais elle ne faisait pas le compte du joaillier de la couronne.

Boehmer, ce joaillier, était un spéculateur hardi, lancé dans de grandes affaires, et, pour le moment, un peu trop chargé des importants achats de bijoux qu'il avait faits, dans des prévisions que trompait cruellement une cour économe et philosophe. Il fallait, pour lui, vendre ses bijoux ou succomber. Il résolut donc de livrer l'assaut au nouvel esprit économique de la cour.

Il connaissait le faible de Marie-Antoinette pour les diamants. Parmi ceux qu'il avait réunis à grands frais, dans ses folles prévisions, il y en avait de très-beaux, de l'eau la plus pure et du plus éblouissant éclat. D'un choix intelligent de ces diamants magnifiques, il composa, avec tout son art, cette parure, vraiment royale et même trop royale pour le temps, qui, sous le nom du *collier*, a gardé dans l'histoire une si scandaleuse célébrité. Le prix de cette merveille ne s'élevait pas à moins

de seize cent mille francs. Boehmer la présenta un jour au premier gentilhomme de la chambre. Celui-ci en parla au roi, qui parut, dit-on, sur le point de céder. Peut-être feignit-il cette complaisance pour la reine, afin de lui réserver le mérite d'un refus, qu'elle exprima nettement, en l'accompagnant de ces paroles, vraiment dignes d'être répétées, comme elles le furent bientôt par toutes les bouches : « Avec le prix de ce collier, on construirait un navire pour le service du roi et de l'État. »

Ainsi éconduit, Boehmer ne se tint pas pour battu. Quelques semaines après, il se présentait chez la reine, son écrin à la main, et là, joignant le drame à la fascination, il se jetait aux pieds de Marie-Antoinette, pleurant, se désespérant, assurant qu'il était ruiné si on ne lui achetait son collier ; il parlait même d'aller se jeter dans la rivière.

La reine, prenant le ton d'une sévérité émue, lui répondit : « Relevez-vous, monsieur Boehmer. Je n'aime pas de pareilles scènes ; les honnêtes gens n'ont pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais si vous vous donniez la mort, mais je ne serais pas responsable de ce malheur. Non-seulement je ne vous ai pas demandé un collier de diamants ; mais toutes les fois que vous m'avez fait proposer de nouvelles parures, je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre brillants à ceux que je possède. J'ai donc refusé ce collier. Le roi a voulu me le donner ; j'ai remercié. Ne me parlez plus de cela, ne m'en parlez jamais. Tâchez de diviser le collier et de le vendre. Je vous sais très-mauvais gré de vous être permis cette scène en ma présence et devant cette enfant (elle désignait Madame Royale). Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Allez, monsieur. »

Après cette déconvenue, Boehmer comprit que toute

nouvelle tentative directe pourrait lui coûter son titre de joaillier de la couronne. Il se tourna donc d'un autre côté. Il adressa ses propositions à diverses cours de l'Europe, mais il ne fut pas plus heureux.

Pour ôter à la reine le souvenir d'une scène pénible, on fit courir le bruit dans son entourage, que les diamants avaient été achetés pour le compte du Sultan. Comme, après tout, Boehmer ne s'était pas jeté dans la Seine, Marie-Antoinette avait le droit de goûter sans trouble la gloire d'un refus qui lui valait une si douce popularité.

Cependant, il y avait de par le monde une personne qui ne voulait pas admettre qu'une pareille gloire fût sans amertume. Elle prétendait qu'une femme, même une reine, qui refuse une parure de seize cent mille francs, remporte sur elle-même une victoire tellement pénible, tellement contre nature, qu'on ne doit jamais la croire définitive. La personne qui philosophait ainsi était Mme de La Motte, et le cardinal de Rohan qui l'écoutait, commença à la considérer d'une façon singulière. Il demeurerait étonné de la profondeur de cette philosophie, qui, dans le fait, était infernale. Il ne put s'empêcher d'abonder dans l'opinion que Marie-Antoinette, dont il connaissait d'ailleurs le faible pour les diamants, eût été moins héroïque, sans la question pécuniaire qui l'avait forcée de faire contre fortune bon cœur. Mais, bien ou mal fondé, qu'importait ce jugement après coup, impossible même à vérifier, puisque la question pécuniaire.... Attendons un peu la succession des œuvres de Mme de La Motte, qui ne faisait pas de la philosophie purement spéculative.

Quelques jours après cet entretien, elle vint trouver le cardinal, et prenant un air d'amie empressée qui apporte une bonne nouvelle :

« Eh bien ! monseigneur, lui dit-elle, voilà une belle occasion, une occasion unique pour vous réconcilier avec Sa Majesté la reine, pour conquérir sa confiance et gagner même ses bonnes grâces. »

Émerveillé de ce début, le cardinal la pria de s'expliquer promptement. Elle le remit sur l'affaire du collier, et au moyen d'une histoire tissée avec un art infini, elle parvint à lui persuader que la reine n'avait pas renoncé à l'envie de posséder cette magnifique parure ; mais que, ne voulant pas obérer la cassette du roi d'un achat si onéreux, elle avait formé le projet d'acquitter elle-même toute la somme sur ses économies en prenant des termes : « Seulement, ajouta-t-elle, il faudrait trouver un personnage considérable qui fût le prête-nom de Sa Majesté, et qui inspirât assez de confiance au joaillier pour que celui-ci livrât les diamants. »

En disant ces mots, elle regardait le cardinal, à qui la tête avait déjà tourné. Sa vanité d'homme était extrême, mais ici sa vanité de Rohan aurait suffi. Il se sentait enflé de toute la gloire de ce nom, dont la grandeur singulière et indéfinie donnait à ceux qui le portaient la prétention de prendre un rang à part auprès des rois¹ ; et il se dit qu'un Rohan seul pouvait se présenter sans offense pour rendre service à la reine. Passant de l'exaltation à la tendresse, il ne répondit à Mme de La Motte qu'en l'appelant son *ange de bonheur*, ajoutant qu'il mettait à sa disposition toute sa fortune. Il voulait dire tout son crédit, car, en grand seigneur qu'il était, le cardinal de Rohan avait

1. On sait que la devise des Rohans était : *Roi, ne puis ; prince ne daigne ; Rohan suis*. Un des membres de la famille disait à propos de la faillite de Rohan-Ginguéné, vers la fin du dix-huitième siècle : « N'importe ! on dira en Europe qu'il n'y avait qu'un roi ou un Rohan qui pût faire une faillite de quarante millions. »

toujours si bien tenu à honneur de ne pas équilibrer ses dépenses avec ses revenus, fort considérables d'ailleurs, que pour lui la question pécuniaire devenait aussi une question. Il s'agissait cette fois de seize cent mille livres !

Mme de La Motte apportait un plan tracé d'avance, au moyen duquel toute difficulté était levée. Elle avait fait croire à M. de Rohan qu'elle avait des relations secrètes avec la reine, pour certains services officieux. A sa première entrevue avec Sa Majesté, elle devait lui apprendre que le cardinal se mettait à ses ordres. De son côté, le cardinal proposait de se rendre caution de la reine, de se mettre en son lieu et place vis-à-vis de Boehmer, et de lui souscrire plusieurs billets à échéances successives pour le montant du prix du collier. On obtiendrait de la reine la promesse qu'avant l'échéance de chaque billet, elle en ferait passer les fonds au cardinal par les mains de Mme de La Motte : c'était de l'argent sûr.

M. de Rohan trouva cette combinaison très-heureuse. Les félicités que son *ange* lui faisait entrevoir furent encore exaltées par l'assurance que trois jours ne se passeraient pas sans que Mme de La Motte obtînt une audience particulière de la reine, à laquelle elle ferait agréer tout cet arrangement. Ayant laissé sa dupe ainsi préparée, l'intrigante alla travailler à l'exécution d'un autre plan, conçu avec une audace et une perversité vraiment diaboliques.

Disons d'abord, quant au but de Mme de La Motte, qu'elle n'avait pas simplement médité, comme on pourrait le supposer, d'intercepter l'argent d'un des billets souscrits à Boehmer, et de disparaître avec cette fiche. Elle n'entrait pas au jeu avec cette petitesse d'ambition qui fait qu'on se contente de la partie, quand on peut, moyennant quelque risque, espérer d'enlever le tout.

C'était au collier lui-même qu'elle en voulait ; c'était donc le collier qu'il s'agissait de faire passer entre ses mains, par une manœuvre qui exigeait l'aide et le concours de plusieurs agents.

Il faut ici faire sortir de l'ombre où ils se sont tenus cachés jusqu'à présent, deux personnages que leur habileté spéciale, et leur intimité avec Mme de La Motte, appelaient les premiers à la seconder dans l'exécution de son entreprise, comme ils en avaient sans doute dressé le plan avec elle. C'est d'abord son mari, le comte de La Motte, escroc consommé, et, à ce titre, tenu en grande considération dans la bande de scélérats à laquelle il appartenait ; c'est ensuite un sieur Villette, de la même bande, ami de La Motte, escroc non moins habile, et surtout très-exercé dans l'art de contrefaire les écritures. Ce dernier trouva bientôt l'emploi de son talent.

Quatre ou cinq jours après l'entretien que nous avons rapporté, Mme de La-Motte, toute radieuse, vint trouver le prince de Rohan, apportant un billet où le cardinal *reconnut*, sans hésitation, la main royale de Marie-Antoinette : c'était l'acceptation des bons offices de M. de Rohan, et l'autorisation d'acheter le collier, pour le compte privé de la reine, *par les moyens proposés*. Boehmer fut mandé sur-le-champ par le cardinal. Toujours embarrassé de son collier, il ne demanda pas mieux que d'accepter la caution qui lui était offerte.

L'affaire marchait de ce train rapide, quand la faiblesse d'esprit du cardinal l'arrêta pour un moment. Avant de faire un pas de plus, il voulut consulter le génie *divin* de Cagliostro. Notre aventurier, qui, sans doute, avait eu vent de quelque chose, essaya de se soustraire à cette épreuve. Invité à se rendre chez Son Éminence, il répondit cavalièrement : « Si le cardinal

est malade, qu'il vienne et je le guérirai; s'il se porte bien, il n'a pas besoin de moi, ni moi de lui. »

Le cardinal ne s'offensa ni se rebuta de cette réponse; il n'en devint même que plus pressant, et il devait nécessairement l'emporter, deux femmes étant conjurées avec lui pour forcer le rebelle Protée à rompre le silence en sa faveur. La consultation eut lieu dans une chambre de l'hôtel de Rohan, à huis clos, pendant la nuit, en présence de trois ou quatre adeptes discrets, initiés aux mystères de la philosophie hermétique et avec le secours habituel des *colombes*. Sous un costume d'une étrange magnificence, on vit le grand magicien s'avancer, et suivre d'un regard attentif les mouvements d'une matière mise en ébullition par le feu dans un bassin d'or. Cette inspection terminée, Cagliostro parut se recueillir; puis, s'animant tout à coup, et comme vivement ému par la vision qu'il venait d'avoir, il dit :

« La négociation entreprise par le prince est digne de lui; elle aura un plein succès; elle mettra le comble aux faveurs d'une grande reine, et fera briller le jour fortuné où le royaume de France jouira d'une prospérité sans égale, sous l'influence des talents et de la prépondérance de Louis de Rohan. »

Cagliostro ne se donnait pas la peine de mesurer ses flatteries; il connaissait sa dupe, et savait qu'on ne pouvait rien prédire de trop brillant à ce crédule et vaniteux personnage.

Cet oracle fut rendu le 29 janvier. Dès le lendemain, le cardinal reçut, en échange des billets signés de lui, l'écrin contenant les précieux diamants, qui ne devaient pas tarder à passer de ses mains dans celles de Mme de La Motte. « L'intention de la reine, lui dit cette intrigante, est de porter cette parure pour la première fois

le jour de la fête de la Purification. Marie-Antoinette, ajouta-t-elle, qui est en ce moment à Trianon, doit envoyer prendre les diamants chez moi, à Versailles. »

Le cardinal crut tout cela. Du reste, Mme de La Motte l'avait invité à se rendre, de sa personne, à Versailles, pour être témoin de la remise du coffret à l'homme de confiance de Sa Majesté. Le cardinal n'eut garde de manquer l'heure du rendez-vous : c'était pour lui le commencement de la félicité suprême. Mme de La Motte prit de sa main le précieux coffret, et le posa sur une table. Quant à lui, on le fit placer, comme un amoureux, dans un cabinet à porte vitrée donnant sur la pièce, de manière à ce qu'il pût tout voir et tout entendre. Au bout de quelques minutes, on annonça à voix haute : *De la part de la reine!* et l'heureux cardinal put voir Mme de La Motte prendre l'écrin, et le remettre au personnage muet qui venait d'entrer, et dans lequel il reconnut positivement le valet de chambre de service à Trianon. Il n'y avait qu'un homme ensorcelé par l'amour ou par Cagliostro, pour posséder à ce degré transcendant le don des reconnaissances.

Pendant, la fête religieuse de la *Purification* tombait le lendemain. Qu'on juge avec quelle douloureuse distraction le grand aumônier dut accomplir ce jour-là son ministère, quand il ne vit pas figurer au cou de la reine la magnifique parure! Point de collier à la messe, ni au cercle du roi, ni dans la soirée! Pour comble de désappointement, le cardinal crut même s'apercevoir que Marie-Antoinette le traitait avec plus de froideur qu'à l'ordinaire. Il y avait là une énigme dont il ne pouvait deviner le mot; il courut le demander à Mme de La Motte, qui ne parut nullement embarrassée pour trouver des paroles rassurantes.

« N'avez-vous pas, monseigneur, lui dit-elle, la lettre de Marie-Antoinette qui consent à accepter votre intermédiaire, et qui vous assure de sa reconnaissance? Avec une telle pièce, que redoutez-vous? La reine, pour ne surprendre personne, arrivera par gradation, peu à peu, insensiblement, à un changement de ton et de manières envers vous. Elle a trop de finesse pour brusquer un tel changement. Cela donnerait lieu à beaucoup d'étonnement, et l'on ferait mille suppositions plus fâcheuses les unes que les autres. »

Satisfait de cette explication, le cardinal se retira, laissant Mme de La Motte moins tranquille que lui. Elle comprenait, en effet, qu'avec le temps, les plus belles raisons deviendraient fort mauvaises.

Le collier, est-il nécessaire de le dire, voyageait, loin de Trianon, entre les mains des deux maîtres escrocs, dont l'un avait eu l'audace de venir le prendre sous les yeux mêmes du cardinal. A peine Villette, le prétendu valet de chambre de la reine, avait-il été nanti du précieux objet, qu'il s'était hâté de rejoindre le comte de La Motte, et tous les deux avaient pris sur-le-champ la route de l'Angleterre, où leur projet était de diviser et de vendre les diamants. Ils employèrent plusieurs mois à cette opération, qui n'était pas sans difficulté ou même sans péril, et durant tout ce temps, leur complice, restée à Versailles, sentait peser immédiatement sur elle seule le poids d'un crime, toujours sur le point d'être découvert.

Dire quelles ressources d'imagination et d'audace elle déploya pour ajourner ce quart d'heure inévitable, en amusant le cardinal, serait une entreprise à désespérer les plus habiles narrateurs. Il arriva pourtant un moment où M. de Rohan ne voulut plus être amusé. Il trouva que la reine se déguisait trop. Non-seulement

elle s'obstinait à ne point se parer de ces diamants si longtemps et si vivement désirés, mais elle gardait toujours à son égard la même réserve, la même froideur, le même dédain. Et pourtant, circonstance critique ! le premier billet souscrit à Boehmer, allait échoir. Mme de La Motte voyait bien que, sans de nouvelles lettres de Marie-Antoinette, il lui serait impossible de le contenir plus longtemps. Mais le faussaire dont elle avait besoin était à Londres ; elle lui écrivait par tous les courriers, et le mandait dans des termes qui étaient de véritables cris de détresse.

Enfin Villette arrive. Il se met à l'œuvre avec son habileté ordinaire. Bientôt, le cardinal put reconnaître une seconde fois la royale main de Marie-Antoinette dans un nouveau billet, dont la lecture l'émut jusqu'aux larmes, mais qui ne contenait aucune mention des trois cent mille francs promis pour le premier paiement du prix du collier. Il en parla à Mme de La Motte, qui eut l'air de s'ouvrir en toute sincérité avec lui sur ce chapitre intéressant : « Je vois, dit-elle, la reine embarrassée pour cet argent ; elle ne vous l'écrit pas pour ne pas vous tourmenter ; mais, monseigneur, vous feriez certainement une chose qui lui serait agréable en vous chargeant de l'avance de ces trois cent mille francs. »

Le cardinal n'avait pas cet argent, sa confidente devait s'en douter. Il ne fallait pas penser à prier Cagliostro de le lui fabriquer, comme elle en donna le conseil. Il en avait coûté cent mille francs au prince pour reconnaître, à Strasbourg, que Cagliostro faisait effectivement de l'or alchimique, mais après six semaines de préparation, sans compter les grands frais nécessaires pour l'alimentation de ses fourneaux.

Heureusement, Mme de La Motte avait mieux qu'un

souffleur à son service pour sortir de ce premier embarras. Elle avait fait la connaissance d'un Anglais fraîchement débarqué à Paris, très-riche capitaliste qui s'appelait M. de Saint-James, et qui n'ayant plus rien à désirer du côté de la fortune, poursuivait les honneurs. On voulut d'abord lui procurer celui d'obliger un Rohan, un prince de l'Église, un grand aumônier de la couronne, et on lui fit entendre qu'un pareil service rendu à un si grand personnage, aurait pour récompense le cordon rouge. Le cardinal laissa la conduite de cette affaire à Mme de La Motte, qui l'eut bientôt menée à bonne fin.

Il était temps d'ailleurs. Influencé par ses promesses séduisantes, le financier Saint-James s'engagea à prêter, sur parole, trois cent mille livres au cardinal, et celui-ci put écrire triomphalement à la reine, pour lui offrir de mettre à ses pieds la somme nécessaire au premier paiement. Il va sans dire que Mme de La Motte fut chargée de remettre cette lettre, qu'elle garda ; mais comme elle n'avait pas alors son faussaire sous la main, la réponse se fit attendre. Villette, mandé de nouveau, revint à Paris, et le cardinal reçut un troisième billet de la même main, dans lequel la reine déclarait accepter ses offres, mais seulement pour la première échéance.

Le but de nos trois escrocs, autant qu'on en peut juger par leurs manœuvres, était d'amener le cardinal, d'expédients en expédients, à payer en entier le prix du collier, ou du moins à n'engager que lui seul dans cette dette énorme. Alors, plus d'éclat possible, plus de crise fâcheuse à redouter. La honte, autant que la prudence, ne commanderait-elle pas au prince le silence le plus absolu sur une aventure qui le couvrirait de ridicule, et dans laquelle, chose plus grave, le nom de la reine était mêlé ?

Il s'agissait donc d'exalter les folles espérances du

cardinal à un tel point qu'il fût déterminé à tous les sacrifices. C'était la tâche dévolue à Mme de La Motte. Nous avons vu avec quel succès elle s'en est acquittée jusqu'à présent; mais nous arrivons à son chef-d'œuvre.

Il y avait alors dans Paris une jeune personne nommée Leguay, que l'on ne pouvait regarder sans étonnement. Son imposante beauté, sa taille élégante, son profil, sa démarche, et jusqu'au son de sa voix, lui donnaient une parfaite ressemblance avec la reine. On a cru que Cagliostro lui-même l'avait désignée pour le rôle qu'on devait lui faire jouer dans la pièce des trois escrocs, mais il ne paraît pas qu'il ait fait autre chose que de la magnétiser, avec une foule de femmes de toutes les classes, qui fréquentaient la maison de la rue Saint-Claude. C'est là que Mme de La Motte l'avait rencontrée, et l'avait aussi magnétisée à sa manière. Cette fille très-naïve et plus que légère, écouta les propositions de Mme de La Motte, ne voyant sans doute qu'un amusement dans la scène où on l'invitait à figurer, en lui donnant le nom de *baronne d'Oliva*. Mme de La Motte s'étant assurée de sa complaisance par quelques cadeaux et de magnifiques promesses, alla trouver le cardinal, et lui montra un nouvel écrit dans lequel la reine lui accordait un rendez-vous la nuit, dans un bosquet de Trianon. « Vous verrez Marie-Antoinette, ajouta-t-elle, et dans cette entrevue elle vous dira ce qu'elle ne pouvait pas vous écrire sur le retour de ses bonnes grâces. »

Il n'y avait plus rien de trop fort pour la crédulité du cardinal, tant cette femme audacieuse avait su le fasciner. Nous emprunterons, pour la scène qui va suivre, le récit d'un des plus récents biographes de Cagliostro.

« Dans la soirée du jour fixé et à l'heure dite, M. de Rohan, vêtu d'une redingote bleue, se trouva au rendez-vous indiqué.

Il s'était fait accompagner du baron de Planta, un gentilhomme de sa maison, qui attendit à une assez grande distance le retour de monseigneur.

« La nuit était limpide, éclairée par un faible clair de lune; mais le bosquet désigné était assez sombre. Mme de La Motte, portant un domino brun, vint trouver M. de Rohan, et le prévint de l'arrivée de la reine. En effet, quelqu'un la suivait. Au frôlement d'une robe de soie, le prince, dont l'émotion était extrême, faillit se trouver mal. Mais, à la vue d'une femme, qui était la ressemblance vivante de la reine, il se ranima, et, ne doutant pas qu'il ne fût en présence de Marie-Antoinette, il salua profondément et baisa une main charmante qu'on lui abandonna. Au pâle rayon de la lune, monseigneur reconnut le profil de la reine, dont le costume, du reste, était d'une imitation parfaite; c'était un de ces élégants négligés que Marie-Antoinette portait à Trianon. M. de Rohan commença en balbutiant un peu sa propre justification; il allait expliquer toute sa conduite et parler de l'exaltation de ses sentiments, lorsque la fausse reine l'interrompt et lui dit à demi-voix, mais avec précipitation :

« Je n'ai qu'un moment à vous donner; je suis contente de vous; je vais bientôt vous élever à la plus haute faveur. »

Alors un bruit de pas se fit entendre près du bosquet. La prétendue reine en parut effrayée; elle remit une rose à M. de Rohan, et lui dit tout bas : « Voilà Mme la comtesse d'Artois « qui me cherche, il faut s'éloigner. »

« Le premier quitta le bosquet à l'instant même et du côté opposé. Il rejoignit le baron de Planta et Mme de La Motte, et leur fit part, avec une vive expression de chagrin, du contretemps survenu. Il ne se doutait de rien. Les bruits de pas qu'il avait entendus avaient été produits par un compère qui servait l'intrigue arrangée par Mme de La Motte. Quant à Mlle d'Oliva, elle disparut aussi ¹. »

Tous les acteurs avaient bien joué leurs rôles dans cette scène, trop courte pour le bonheur du cardinal. Ce fut là le tourment de sa nuit; mais le lendemain un doux réveil l'attendait. Comment aurait-il douté des sym-

1. Jules de Saint-Félix, *Aventures de Cagliostro*, in-18, 1855, p. 131-133.

pathies de sa royale amante, quand, le matin, Mme de La Motte lui apporta un nouveau billet, dans lequel Marie-Antoinette exprimait elle-même ses regrets de la fâcheuse interruption de la veille.

Dans son ivresse, le cardinal avait perdu de vue l'affaire la plus prosaïque, mais la plus importante. Le terme du paiement des trois cent mille francs était expiré, et Saint-James, on ne sait pour quelle raison, n'avait pas encore donné son argent. Pressé par des engagements auxquels il ne pouvait faire face, le joaillier ne savait où donner de la tête. Dans son désespoir, il pensa naturellement que la personne qui devait prendre le plus d'intérêt à sa situation, serait la reine elle-même. Deux jours après la scène nocturne du bosquet de Trianon, il fut, par hasard, mandé au château d'après un ordre du roi, et ayant trouvé l'occasion de voir Marie-Antoinette en personne pour lui remettre une petite parure, il lui remit en même temps un placet, qui contenait ces deux lignes : « Je félicite Votre Majesté de posséder les plus beaux diamants connus en Europe, et je la supplie de ne pas m'oublier. »

Boehmer s'était retiré quand la reine jeta les yeux sur ce papier. L'ayant lu à haute voix, elle le jeta au feu en disant : « Il est fou. »

Toutefois, revenant sur ces lignes qui l'avaient extrêmement surprise, elle sentit le besoin d'une explication, et donna ordre à sa première femme de chambre, Mme Campan, d'aller la demander au joaillier. C'était tout ce que voulait le pauvre homme. Il ne se fit donc nullement prier pour raconter avec détail toute son histoire.

« Monsieur Boehmer, s'écria Mme Campan à ce récit, on vous a volé vos diamants. La reine ignore tout. »

Il est facile de se représenter l'indignation de Marie-

Antoinette, lorsque toute cette intrigue lui fut dévoilée. Elle invoqua l'autorité du roi, qui lui engagea sa parole que prompte justice serait faite des coupables.

Le biographe que nous avons déjà cité raconte ainsi la fin de ce drame et le commencement de la procédure dans laquelle Cagliostro se trouva enveloppé.

« Le jour de l'Assomption, le prince, grand aumônier, fut mandé dans le cabinet du roi. Le cardinal était vêtu, non pas de ses ornements pontificaux, comme l'ont dit certains historiens, et surtout certains romanciers, mais de son habit de cérémonie. La reine était présente, assise près de la table du conseil. Louis XVI adressa brusquement la parole à M. de Rohan. Ce fut un véritable interrogatoire. Le prince atterré répondit en balbutiant. Marie-Antoinette, pâle de colère, gardait le silence, sans même jeter les yeux sur le cardinal. Cependant celui-ci, recourant à un moyen extrême de justification, sortit de sa poche une lettre qu'il disait être de la reine et adressée à Mme de La Motte. Marie-Antoinette fit un mouvement nerveux. Son geste était indigné, ses yeux étincelaient. Le roi prit la lettre, il la parcourut, et la rendant au cardinal : « Monsieur, dit-il, ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature. Comment un prince de la maison de Rohan, comment le grand aumônier de la couronne a-t-il pu croire que la reine signait Marie-Antoinette de France? Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême. »

« Le cardinal resta muet.

« Mais expliquez-moi donc toute cette énigme, » dit le roi avec une extrême impatience.

« Le cardinal s'appuyait contre la table; il pâissait, et ne put répondre que ces paroles :

« Sire, je suis trop troublé pour m'expliquer devant Votre Majesté. »

« Le roi reprit avec plus de bienveillance :

« Remettez-vous, monsieur le cardinal. Passez dans la pièce voisine, vous y trouverez ce qu'il faut pour écrire. Je désire ne pas vous trouver coupable. »

« M. de Rohan se retira. Un quart d'heure après il remit au roi un papier où se trouvaient tracées quelques lignes qui, loin de donner des explications claires, jetaient encore plus de confusion dans cette malheureuse affaire.

« Retirez-vous, monsieur, » dit le roi d'une voix indignée.

« Le cardinal reprit le chemin de la galerie. Comme il traversait la salle des gardes, il vit le baron de Breteuil qui l'attendait. Il comprit tout. En effet, M. de Breteuil fit un signe, et M. de Rohan fut arrêté par les gardes du corps. On le conduisit dans son appartement, à la grande aumônerie, située dans un corps du logis du château royal. Là, il trouva le moyen d'écrire à la hâte un billet au crayon destiné à l'abbé Georget, son grand vicaire. L'heiduque du cardinal, coureur aussi rusé que leste, ramassa le billet que son maître lui jeta à la dérobée, et s'élança sur la route de Paris. L'abbé Georget, qui logeait à l'hôtel de Rohan, reçut le message, et brûla en toute hâte des papiers importants.

« Le lendemain, M. de Rohan était transféré à la Bastille. Le lieutenant de police avait reçu des ordres, et, dans la même journée, la dame de La Motte fut incarcérée. On chercha d'abord inutilement Villette et le sieur de La Motte. Ils étaient cachés, mais on finit par se saisir de Villette, et on l'écroura. La Motte se sauva en Angleterre. Restait Cagliostro, qui, tout sorcier qu'il était, ne se doutait de rien au fond de son laboratoire, rue Saint-Claude.

« Le soir même de l'arrestation du cardinal, des agents de la maréchaussée pénétrèrent dans le mystérieux logis de l'alchimiste, malgré le concierge et les gens de la maison. Un officier, l'épée au poing et suivi de ses gendarmes, se présenta tout à coup sur le seuil de la porte de la salle où Cagliostro faisait de la chimie. Le hardi aventurier paya d'audace, et se mit, dit-on, sur la défensive, armé d'une tige de fer.

« Monsieur, dit l'officier, c'est par ordre du roi. J'ai avec moi dix hommes bien armés et qui se moquent des sorciers. « Suivez-moi. »

« La partie n'était pas égale, et toutes les incantations de la magie noire ou blanche se fondaient comme une vapeur devant un ordre si nettement formulé.

« Cagliostro suivit l'officier. Un fiacre attendait dans la cour. Il y monta, et, escorté de quatre cavaliers, il fut dirigé sur la Bastille, où il fut écroué. C'était à deux pas de la rue Saint-Claude, donnant sur le boulevard du Temple.

« Que devint Lorenza ? On dit qu'elle fut effarée comme une colombe échappée à un lacet, elle s'enfuit à tire-d'aile et se réfugia en Italie, à Rome, dans sa famille. C'est ce qu'elle aurait dû faire plus tôt, la pauvre femme ! »

Tous les accusés furent renvoyés devant la grand'-chambre du parlement.

CHAPITRE V.

Aventures et exploits de Cagliostro avant son arrivée à Strasbourg.

Puisque la justice met un temps d'arrêt dans la carrière de notre héros, nous profiterons de cette pause pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur quelques-uns de ses exploits antérieurs à l'époque où nous l'avons vu paraître en France, et aussi pour répandre un peu de lumière sur le point de départ de cet homme extraordinaire, qui a voyagé presque autant que le Juif-Errant, et qui certainement a dépensé beaucoup plus que lui.

En cela nous suivrons une marche tracée par Cagliostro lui-même, qui, en rédigeant un mémoire pour sa justification pendant sa captivité à la Bastille, employa ses loisirs forcés à se fabriquer une origine mystérieusement glorieuse, que nous discuterons, du reste, et des antécédents qui, pour être vrais, n'auront souvent besoin que d'être complétés.

Enfin, et ce ne sera pas là le moindre intérêt de cette course en arrière à la suite de Cagliostro, nous aurons occasion de rencontrer sur notre chemin un autre homme extraordinaire, qui l'avait précédé de quelques années dans le même genre de célébrité, le fameux comte de Saint-Germain, à qui nous n'avons pas pu, dans cet ouvrage, consacrer un chapitre à part, l'histoire ni la tradition ne fournissant rien d'assez précis sur les

œuvres merveilleuses qui ont, durant plusieurs années, rendu son nom si grand dans toutes les cours de l'Europe, et particulièrement à la cour de France.

« J'ignore, dit Cagliostro, le lieu qui m'a vu naître et les parents qui m'ont donné le jour.... Toutes mes recherches n'ont abouti à cet égard qu'à me donner sur ma naissance des idées grandes à la vérité, mais vagues et incertaines. J'ai passé ma première enfance dans la ville de Médine en Arabie, j'y ai été élevé sous le nom d'*Acharat*, nom que j'ai conservé dans mes voyages d'Afrique et d'Asie. J'étais logé dans le palais du muphti. Je me rappelle parfaitement que j'avais autour de moi quatre personnes, un gouverneur, âgé de cinquante-cinq à soixante ans, nommé *Altotas*, et trois domestiques, un blanc et deux noirs; un blanc, qui me servait de valet de chambre, et deux noirs, dont l'un était jour et nuit avec moi. Mon gouverneur m'a toujours dit que j'étais resté orphelin à l'âge de trois mois, et que mes parents étaient nobles et chrétiens; mais il a gardé le silence le plus absolu sur leur nom et sur le lieu de ma naissance. Quelques mots dits au hasard m'ont fait soupçonner que j'étais né à Malte.... *Altotas* se fit un plaisir de cultiver les dispositions que j'annonçais pour les sciences. Je puis dire qu'il les possédait toutes, depuis les plus abstraites jusqu'à celles de pur agrément. La botanique et la physique médicinale furent celles dans lesquelles je fis le plus de progrès.... Je portais, ainsi que lui, l'habit musulman; nous professions, en apparence, le mahométisme; mais la véritable religion était empreinte dans nos cœurs.

« Le muphti venait me voir souvent; il me traitait avec bonté, et paraissait avoir beaucoup de considération pour mon gouverneur. Ce dernier m'apprit la plus grande partie des langues de l'Orient. Il me parlait souvent des pyramides d'Égypte, de ces immenses souterrains creusés par les anciens Égyptiens, pour renfermer et défendre contre l'injure des temps le dépôt précieux des connaissances humaines. J'avais atteint ma douzième année.... *Altotas* m'annonce un jour qu'enfin nous allions quitter Médine et commencer nos voyages.... Nous arrivâmes à la Mecque, et nous descendîmes dans le palais du chérif. On me fit prendre des habits plus magnifiques que ceux que j'avais portés jusqu'alors. Le troisième jour de mon arrivée, mon gouverneur me présenta au souverain, qui me fit les plus tendres caresses. A l'aspect de ce prince, un

bouleversement inexprimable s'empara de mes sens ; mes yeux se remplirent des plus douces larmes que j'aie répandues de ma vie. Je fus témoin de l'effort qu'il faisait pour retenir les siennes. Je restai trois années à la Mecque ; il ne se passait pas de jour que je ne fusse admis chez le chérif, et chaque jour voyait croître son attachement et ma reconnaissance ; souvent je le surprénais les yeux attachés sur moi, puis les élevant vers le ciel avec toutes les marques de la *pitié* et de l'attendrissement. J'interrogeais le nègre qui couchait dans mon appartement ; mais il était sourd et muet sur toutes les questions que je pouvais lui faire. Une nuit que je le pressais plus vivement que de coutume il me dit que, si jamais je quittais la Mecque, j'étais menacé des plus grands malheurs, et que je devais surtout *me garder de la ville de Trébisonde*.... Un jour, je vis entrer le chérif seul dans l'appartement que j'occupais ; mon étonnement fut extrême de recevoir une semblable faveur ; il me serra dans ses bras avec plus de tendresse qu'il n'avait jamais fait, me recommanda de ne jamais cesser d'adorer l'Éternel, m'assura qu'en le servant fidèlement, je finirais par être heureux et connaître mon sort ; puis, il me dit, en baignant mon visage de ses larmes : Adieu, *fils infortuné de la Nature*....

« Je commençai mes voyages par l'Égypte ; je visitai ces fameuses pyramides, qui ne sont, aux yeux des observateurs superficiels, qu'une masse énorme de marbre et de granit. Je fis connaissance avec les ministres de différents temples, qui voulurent bien m'introduire dans des lieux où le commun des voyageurs ne pénétra jamais. Je parcourus ensuite, pendant le cours de trois années, les principaux royaumes de l'Afrique et de l'Asie.

« J'abordai, en 1766, dans l'île de Rhodes avec mon gouverneur et les trois domestiques qui ne m'avaient pas quitté depuis mon enfance. Je m'embarquai sur un vaisseau français qui faisait voile pour Malte. Malgré l'usage qui oblige les vaisseaux venant du Levant à faire leur quarantaine, j'obtins, au bout de deux jours, la permission de débarquer. Le grand maître Pinto me donna, ainsi qu'à mon gouverneur, un logement dans son palais....

« La première chose que fit le grand maître, fut de prier le chevalier d'Aquino, de l'illustre maison des princes de Caramanica, de vouloir bien m'accompagner partout, et me faire les honneurs de l'île.

« Je pris alors pour la première fois l'habit européen, le nom de comte de Cagliostro, et je ne fus pas peu surpris de voir Altotas revêtu d'un habit ecclésiastique et décoré de la croix de Malte.... Je me rappelle avoir mangé chez M. le bailli de Rohan, aujourd'hui grand maître. J'étais loin de prévoir alors que, vingt ans après, je serais arrêté et conduit à la Bastille pour avoir été honoré de l'amitié d'un prince de même nom.

« J'ai tout lieu de penser que le grand maître Pinto était instruit de mon origine. Il me parla plusieurs fois du chérif et de Trébisonde; mais il ne voulut jamais s'expliquer clairement sur cet objet. Du reste, il me traita toujours avec la plus grande distinction, et m'offrit l'avancement le plus rapide, dans le cas où je me déterminerais à faire des vœux. Mais mon goût pour les voyages et l'ascendant qui me portait à exercer la médecine, me firent refuser des offres aussi généreuses qu'honorables.

« Ce fut dans l'île de Malte que j'eus le malheur de perdre mon meilleur ami, le plus sage, le plus éclairé des mortels, le vénérable Altotas. Quelques moments avant sa mort, il me serra la main : « Mon fils, me dit-il, d'une voix presque éteinte, « ayez toujours devant les yeux la crainte de l'Éternel et l'amour « de votre prochain; vous apprendrez bientôt la vérité de tout « ce que je vous ai enseigné. »

« L'île où je venais de perdre l'ami qui m'avait tenu lieu de père, devint bientôt pour moi un séjour insupportable.... Le chevalier d'Aquino voulut bien se charger de m'accompagner dans mes voyages, et de pourvoir à tous mes besoins. Je partis en effet avec lui. Nous visitâmes la Sicile...; de là, les différentes îles de l'Archipel; et, après avoir parcouru de nouveau la Méditerranée, nous abordâmes à Naples, patrie du chevalier d'Aquino. Ses affaires ayant exigé de lui des voyages particuliers, je partis seul pour Rome, avec des lettres de crédit pour le sieur Bellonne, banquier.

« Arrivé dans cette capitale du monde chrétien, je résolus de garder l'*incognito* le plus parfait. Un matin, comme j'étais renfermé chez moi, occupé à me perfectionner dans la langue italienne, mon valet de chambre m'annonça la visite du secrétaire du cardinal Orsini. Ce secrétaire était chargé de me prier d'aller voir Son Éminence; je m'y rendis en effet. Le cardinal me fit toutes les politesses imaginables, m'invita plusieurs fois à manger chez lui, et me fit connaître la plupart des car-

dinaux et princes romains, et notamment le cardinal d'Yerck, et le cardinal Ganganelli, depuis pape, sous le nom de Clément XIV. Le pape Rezzonico, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, ayant désiré de me connaître, j'eus plusieurs fois l'honneur d'être admis à des conférences particulières avec Sa Sainteté.

« J'étais alors (1770) dans ma vingt-deuxième année. Le hasard me procura la connaissance d'une demoiselle de qualité nommée Séraphina Félichiani. Elle était à peine au sortir de l'enfance; ses charmes naissants allumèrent dans mon cœur une passion que seize années de mariage n'ont fait que fortifier....

« Je n'entrerai pas dans le détail des voyages que j'ai faits dans tous les royaumes de l'Europe, je me contenterai de citer les personnes de qui j'ai été connu. La plupart vivent encore.... Qu'elles disent si, en tout temps et en tous lieux, j'ai fait autre chose que guérir gratuitement les malades et soulager les pauvres....

« J'observerai que, voulant n'être pas connu, il m'est arrivé de voyager sous différents noms. Je me suis appelé successivement le comte Harat, le comte Fénice, le marquis d'Anna.... »

Cagliostro borne là cette liste, comme s'il avait oublié les autres noms qu'il a portés; et par une omission beaucoup plus grave, puisqu'elle tendrait à nous frustrer des pages les plus brillantes et les plus authentiques de son étrange Odyssée, il arrive de plein saut dans la capitale de l'Alsace, où nous l'avons pris au commencement de ce récit. Nous avons donc à raconter, à sa place, ce qu'il fit de plus prodigieux en Europe avant son entrée à Strasbourg. Mais, d'abord, revenons un moment sur ce qu'il dit de son origine et de ses premières aventures.

A la manière dont il accuse son ignorance relativement à ses parents, on voit qu'il paraît craindre d'être cru sur parole; et serait bien aise de faire penser qu'il en sait plus qu'il n'en veut dire. Une certaine affectation de mystères et de réticences discrètes, quelques noms pla-

cés avec art dans son récit, ont pour but manifeste d'insinuer qu'il est fils d'un grand maître de l'ordre de Malte et de la princesse de Trébisonde. Quelques écrivains naïfs lui ont, en effet, accordé cette illustre parenté. Nous ne pouvons savoir d'après quelle donnée, d'autres l'ont fait descendre en droite ligne de Charles Martel. Mais des recherches très-minutieuses auxquelles l'Inquisition de Rome s'est livrée pendant l'instruction de son procès, il résulte authentiquement qu'il était né à Palerme, le 8 juin 1743, de Pierre Balsamo et Félicia Braconieri, honnêtes marchands, très-bons catholiques et veillant avec un soin particulier à l'éducation de leurs enfants.

Celui qui venait de leur naître fut baptisé sous le nom de Joseph. Les heureuses dispositions qu'il montra de bonne heure ayant fait juger qu'il pourrait aller loin dans les lettres et dans les sciences, on le plaça au séminaire de Saint-Roch de Palerme, d'après l'avis de deux de ses oncles maternels, qui voulurent contribuer aux frais de ses études. Mais chez le jeune Balsamo, l'esprit d'indépendance et d'aventure était aussi précoce que l'intelligence. Plusieurs fois il s'enfuit du séminaire, où sa conduite indisciplinée lui attirait de trop fréquentes corrections. On le rattrapa un jour au milieu d'une bande de petits vagabonds. Joseph avait alors treize ans, il devenait urgent de prendre un parti à son égard. On le confia, sous bonne et sévère recommandation, au père général des *Bonfratelli*, qui se trouvait alors de passage à Palerme, et qui l'emmena avec lui dans le couvent de cet ordre, aux environs de Cartagirone, en annonçant qu'il répondait de le faire moine.

Arrivé dans le couvent, Joseph Balsamo endossa en effet l'habit de novice ; ce qui lui était plus facile que d'en

prendre l'esprit. Ayant été remis à la garde de l'apothicaire du couvent, il parut s'accommoder assez bien de ses relations avec ce frère, et apprit de lui, comme il le dit lui-même, les principes de la chimie et de la médecine. Il profita si bien des leçons de ce maître, qu'en peu de temps il se trouva en état de manipuler les drogues avec une sagacité étonnante. Mais on remarquait que ses instincts le portaient à chercher surtout dans ces premiers éléments de la science, les secrets qui peuvent le mieux servir et séconder le charlatanisme. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à donner encore, dans cette maison, de nouvelles marques de son caractère vicieux, et il dut souvent être corrigé. Un jour, étant chargé au réfectoire, de faire la lecture d'usage pendant le repas, l'effronté novice se mit à lire, non ce qui était dans le livre, mais tout ce que lui suggérait son imagination pervertie ; dans sa lecture, il substituait aux noms des saints du martyrologe ceux des plus fameuses courtisanes. Un tel scandale ne pouvait être expié que par une rude pénitence. Elle fut ordonnée, mais il y échappa en sautant par-dessus les murs du couvent. Après avoir couru la campagne pendant quelques jours, Balsamo prit le chemin de sa ville natale.

Dès son retour à Palerme, sa vie fut libre et même tout à fait licencieuse. Il s'adonna quelque temps au dessin et à l'escrime, mais il y fit moins de progrès que dans l'art de l'escamotage et de la ventriloquie. Il essaya ses premiers coups en ce genre, d'abord sur un de ses oncles, puis sur un notaire, enfin sur un religieux. On dit qu'il avait déjà eu quelques démêlés sérieux avec les gens de loi, quand l'affaire Marano, dont on connaît les détails, le brouilla tout à fait avec la justice.

Forcé de quitter Palerme, Joseph Balsamo s'embarque sur une tartane qui faisait voile pour Messine.

Arrivé dans cette grande ville, il se souvient qu'il y avait une vieille tante, nommée Vincente Cagliostro, laquelle passait pour posséder d'assez belles économies. Il se met à sa recherche; mais la bonne dame était morte depuis quinze jours, ayant donné la meilleure part de son bien aux églises de Messine et distribué le reste aux pauvres. En bon neveu, Balsamo paya à la mémoire de cette tante trop chrétienne un juste tribut de regrets. Mais voulant hériter d'elle en quelque chose, il lui prit son nom, et allongeant ce nom d'un titre de noblesse, il se fit appeler le comte Alexandre Cagliostro.

Notre nouveau gentilhomme allait, venait dans Messine, cherchant quelque bonne aventure. Un jour, comme il se promenait, tout rêveur, près du môle, à l'extrémité du port, il fit la rencontre d'un personnage qui paraissait âgé de cinquante ans, et dont la figure et tout l'extérieur offraient quelque chose de singulièrement étrange. Le type n'était proprement ni grec, ni espagnol, mais il semblait combiner ces deux origines. Le costume, à quelques détails près, était celui d'un Arménien.

Aux premières paroles que les deux promeneurs échangèrent, Balsamo, qui n'était pourtant pas un esprit timide, se sentit dominé par l'ascendant de cet étranger. C'est qu'il se trouvait en présence du fameux Altotas, de ce génie universel, presque divin, dont il nous a parlé avec tant de respect et d'admiration. Cet Altotas n'est pas, d'ailleurs, un personnage imaginaire. L'Inquisition de Rome a recueilli maintes preuves de son existence, sans avoir pu cependant découvrir où elle a commencé ni où elle a fini, car Altotas disparaît, ou plutôt s'évanouit comme un météore, ce qui, suivant la poétique des romanciers, autoriserait suffisamment à le déclarer immortel. Médecin, chimiste, magicien, Altotas,

d'après quelques opérations qu'on lui attribue, doit avoir été plus versé dans certaines parties des sciences naturelles qu'on ne l'était communément à son époque, surtout dans les pays où il a voyagé. En acceptant Balsamo pour son disciple, il pouvait donc, sans vanité, se croire très-capable de compléter une instruction scientifique déjà heureusement ébauchée par le frère apothicaire du couvent de Cartagirone.

Comme magicien ou devin, Altotas donna sur-le-champ au jeune Balsamo une étonnante preuve de sa science. Il lui montra qu'il était instruit de tous ses antécédents, y compris le dernier, en le saluant du titre de gentilhomme. A cette preuve il en ajouta bientôt une autre d'un caractère moins railleur et d'une utilité plus positive. La promenade s'étant prolongée, ils arrivèrent, de rue en rue, jusqu'à une petite place ombragée de sycomores, et au centre de laquelle jaillissait une jolie fontaine. Là son compagnon l'arrêtant :

« Monsieur, dit-il, voici la maison que j'habite. Je n'y reçois personne ; mais, comme vous êtes voyageur, jeune et gentilhomme (il persévérait dans sa raillerie), comme d'ailleurs vous êtes animé de la noble passion des sciences, je vous autorise à venir me voir. Je serai visible pour vous demain, à onze heures et demie de la nuit. Vous frapperez deux coups à ce marteau (il lui désignait la porte d'une maison petite et basse), puis trois autres coups lentement. On vous ouvrira. Adieu. Hâtez-vous de rentrer à votre auberge ; un Piémontais cherche à vous voler, dans ce moment-ci, les trente-sept onces d'or que vous avez enfermées dans une valise, contenue elle-même dans une armoire, dont vous avez la clef dans votre poche droite. Votre serviteur. »

Cagliostro, c'est ainsi que nous le nommerons désor-

mais, courut à son hôtellerie, et surprit, en effet, un Piémontais, son voisin de chambre, occupé à crocheter la serrure de l'armoire où était enfermé le reste des soixante onces d'or escroquées à Marano. En propriétaire légitime et indigné, il saisit son larron et le livra à la maréchaussée.

Le lendemain, entre onze heures et minuit, le jeune homme fut reçu dans le laboratoire d'Altotas. C'était une vaste pièce, pourvue de tout l'étrange mobilier nécessaire à un alchimiste. Là, une courte conversation entre le savant et celui qui aspirait à devenir son disciple, se termina par cette sorte d'examen :

ALTOTAS. Comment fait-on le pain ?

CAGLIOSTRO. Avec de la farine.

ALTOTAS. Et le vin ?

CAGLIOSTRO. Avec du raisin.

ALTOTAS. Comment fait-on l'or ?

CAGLIOSTRO. J'allais vous le demander.

— Nous résoudrons le problème une autre fois, dit Altotas. Mon projet est de partir pour le Caire ; jeune homme, voulez-vous me suivre ?

— Si je le veux ! » s'écria Cagliostro avec transport. Et sans plus de délibération, le départ fut fixé au surlendemain.

Un bâtiment génois, qui allait mettre à la voile pour le Levant, prit nos deux voyageurs à son bord. Pendant la traversée, ils aimaient à causer à l'écart sur le pont. Dans ces entretiens, Cagliostro, malgré son respect pour son mentor, cherchait souvent à le sonder, et employait mille détours adroits pour arriver à connaître l'histoire d'un homme qui connaissait si bien la sienne. Altotas, las d'avoir toujours à déjouer la même stratégie, lui déclara, une fois pour toutes, qu'il ne savait rien lui-même

sur sa naissance. « Cela vous surprend, mon fils, lui dit-il, mais la science qui peut nous renseigner sur autrui, est presque toujours impuissante à nous révéler ce que nous sommes nous-mêmes. » Puis, lui ayant raconté ce que ses souvenirs lui rappelaient relativement aux premières années de sa vie, et quelques-uns des événements de sa carrière aventureuse, il s'arrêta et lui dit :

« Je borne là mes confidences pour aujourd'hui. Un jour, si vous êtes digne de ma confiance, je vous révélerai ma vie tout entière. Je suis vieux, beaucoup plus vieux que vous ne pensez et que je ne parais l'être ; mais je connais certains secrets pour conserver la vigueur et la santé. J'ai trouvé des procédés scientifiques qui produisent de l'or et des pierres précieuses ; je sais dix ou douze langues ; je n'ignore à peu près rien de ce qui compose la somme des connaissances humaines ; rien ne m'étonne, rien ne m'afflige, si ce n'est le mal que je ne puis empêcher, et j'espère arriver avec calme au terme de ma longue existence. Quant à mon nom, il faut bien que vous le sachiez, si toutefois, mes voisins à Messine, ne vous l'ont pas appris : je me nomme Altotas. Oui, ce nom est bien à moi, je l'ai choisi entre mille, et je me le suis donné en toute propriété. Cela dit, mon jeune compagnon, allons prendre du café ; voilà le soleil qui se lève sur la mer, et l'île de Malte qui montre au loin son blanc rocher couronné de bastions. »

Cagliostro, malgré ses affirmations, ne voyagea jamais, en compagnie d'Altotas, dans l'Afrique proprement dite, ni probablement en Asie. Il est du moins fort douteux qu'il ait visité l'Arabie, et ce serait, dans tous les cas, le dernier terme de ses courses hors de l'Europe et de l'Égypte. Mais il est constant, d'après la

relation de la procédure de l'Inquisition, qu'il parcourut, avec Altotas, outre l'Égypte, différentes îles de l'Archipel et les côtes de la Grèce. Débarqués tous deux à Alexandrie, ils y demeurèrent quarante jours, qui furent très-bien employés pour leurs finances. Grâce à des opérations chimiques dont Altotas avait le secret, ils fabriquaient, avec du chanvre pour matière première, des étoffes qui imitaient l'or. Les résultats qu'ils obtenaient étaient si merveilleux, que les industriels du pays se présentèrent en foule pour acheter leurs procédés. Il est bien permis de croire qu'au milieu de ces excellentes affaires, nos deux philosophes oublièrent de visiter les pyramides, les hypogées, les ruines de Memphis, l'île Éléphantine, les temples d'Athor et de Luxor, et qu'ils ne remontèrent point jusqu'aux cataractes du Nil blanc ou bleu. Le caractère industriel de leur voyage est bien établi, tandis que son caractère scientifique n'a pour garant que le récit, fort suspect, de Cagliostro.

Dans l'île de Rhodes, où ils se rendirent en quittant Alexandrie, ils réalisèrent encore des profits considérables, par les mêmes opérations de chimie industrielle. De là ils voulurent repasser en Égypte, pour exploiter le Caire, qui était compris, comme on l'a vu, dans l'itinéraire d'Altotas; mais des vents contraires poussèrent leur bâtiment vers Malte. Débarqués dans cette île, ils se firent présenter au grand maître Pinto, qui devait être pour eux une mine d'un riche produit.

Le chef suprême de la chevalerie de Malte était un personnage dans le genre du cardinal de Rohan. Entiché de chimie, comme beaucoup de grands seigneurs de cette époque, il n'avait que des connaissances très-bornées dans cette science; mais, en revanche, sa disposition d'esprit le portait à tout croire en fait de mer-

veilleux. Pinto n'eut donc rien de plus pressé que de livrer son laboratoire aux deux étrangers, qui se mirent à y travailler avec un impénétrable mystère. Tout ce qu'on sait de leurs opérations, c'est qu'elles coûtèrent des sommes énormes au grand maître de Malte. Si le résultat ne le paya pas de ses avances avec usure, la cause en est peut-être dans la subite disparition d'Altotas. C'est en effet dans cette île de Malte, comme le rapporte Cagliostro, qu'il plut au grand magicien de se rendre définitivement invisible aux yeux des mortels.

Pinto prouva néanmoins qu'il ne gardait pas rancune de ce qui s'était passé dans son laboratoire; car, au moment où Cagliostro prit congé de lui, pour se rendre à Naples, il le recommanda très-chaleureusement à un jeune chevalier de Malte qui s'embarquait avec lui pour la même destination. Grâce aux bons offices du chevalier d'Aquino, de l'illustre maison de Caramanica, et aussi à l'argent dont il se trouvait alors abondamment pourvu, Cagliostro fit à Naples une certaine figure, et put trouver accès auprès de plusieurs grands personnages.

Dans cette ville était alors un prince sicilien. La liaison qu'il noua avec ce compatriote, rappelle soudain à Cagliostro les souvenirs de son pays natal. Le prince était précisément atteint de l'épidémie régnante : comme Pinto, il avait la soif de l'or alchimique. Cagliostro sut tellement le charmer par ses savantes théories, que son riche compagnon lui proposa de l'emmener avec lui, pour en faire l'application, dans un château qu'il possédait en Sicile. Cagliostro s'y laissa conduire, oubliant qu'une fois dans l'île, il allait se trouver bien près de Palerme et peut-être de l'homme aux soixante onces d'or, l'implacable Marano, qui n'avait pas renoncé à sa vengeance.

Une ancienne connaissance qu'il rencontra, le rappela bientôt au sentiment de ce péril. C'était un des mauvais sujets qui avaient joué le rôle de ces malins diables dont le bâton avait laissé des traces si cuisantes sur le dos de l'orfèvre. Sans être savant, quoique prêtre défroqué, ce vaurien avait aussi son procédé pour faire de l'or, et il proposa à Cagliostro de l'exploiter avec lui. Il s'agissait d'aller établir à Naples une maison de jeu, qui serait ouverte aux nombreux étrangers voyageant en Italie. Cagliostro ayant accepté, prit congé de son prince, qui en était pour quelques frais avec lui, et qui n'avait pas même eu le temps de l'apprécier à sa véritable valeur.

Dans un des premiers villages napolitains où les deux compagnons descendirent, ils eurent déjà une mauvaise aventure. Des carabiniers royaux les arrêterent, comme gravement soupçonnés de l'enlèvement d'une femme. Toutes les perquisitions auxquelles on se livra dans leur hôtel, n'ayant pas abouti à faire retrouver la femme désignée, on les relâcha; mais la police garda de cet incident une impression défavorable, dont Cagliostro s'aperçut bien. Il résolut de gagner les États romains, parti fort prudent, qui eut d'abord l'avantage de le débarrasser de son compagnon, celui-ci s'étant souvenu de son ancienne tonsure, et de quelques antécédents qui lui faisaient redouter le voisinage du saint-office.

A Rome, Cagliostro débuta par une conduite des plus édifiantes. On le vit fréquenter les églises, remplir ses devoirs de religion, hanter les palais des cardinaux. Informé des rapports qu'il avait eus avec le grand maître de la chevalerie de Malte, le bailli de Breteuil, alors ambassadeur de l'ordre de Malte près le saint-siège, l'accueillit avec faveur, et lui procura d'autres relations honorables. C'est ainsi qu'en peu de temps, Cagliostro se

fit dans la haute société romaine et étrangère, une riche clientèle, à laquelle il débitait gratis des histoires merveilleuses, et, moyennant de bons ducats, des spécifiques pour tous les maux. Il jouissait avec modération de la fortune qui lui arrivait, et s'il ne pouvait pas vivre sans un certain luxe, du moins ne se permettait-il que des plaisirs décents.

Ce fut à cette époque que, passant un soir sur la place de la Trinité-des-Pèlerins, devant le magasin d'un fondeur de bronze, Cagliostro vit une charmante jeune fille, qui prenait le frais au rez-de-chaussée de cette maison. Lorenza Feliciani fit sur lui une telle impression que, deux jours après, il la demandait en mariage à ses parents. Sa fortune apparente, son titre aristocratique et les belles relations qu'il avait dans la société romaine le présentaient comme un excellent parti aux yeux des Feliciani. Il fut donc agréé, et après la célébration du mariage, les deux époux demeurèrent dans la maison du beau-père.

On pourrait croire qu'arrivé à ce point, ayant acquis une situation honorable et aisée, notre aventurier songea à mettre un terme à sa vie vagabonde et à se ranger définitivement. Il n'en fit rien.

Le témoignage de tous les biographes, amis ou ennemis de Cagliostro, est unanime pour affirmer que Lorenza Feliciani n'était pas seulement jeune et belle, mais encore riche de toutes les qualités du cœur, tendre, dévouée, honnête et modeste, comme les parents qui l'avaient élevée, en un mot, une femme véritablement faite pour le bonheur domestique. Quelles durent être sa douleur et sa honte, quand son mari, dans leurs entretiens intimes, se mit à la railler sur ses principes de vertu, et à lui représenter le déshonneur d'une femme comme un

moyen de fortune, sur lequel on devait pouvoir compter dans l'association conjugale. Lorenza, épouvantée de l'aveu de pareils sentiments, s'en plaignit à sa mère, qui fit une esclandre et courut conter cette infamie à son mari. Ce dernier entra en fureur à son tour, et mit Cagliostro à la porte de sa maison. Mais Lorenza, par tendresse ou par devoir, ne voulut point séparer son sort de celui de son époux.

La maison qu'ils allèrent habiter fut bientôt ouverte aux chevaliers d'industrie, si nombreux dans la sainte ville de Rome. Cagliostro devint pour quelque temps l'associé de deux de ces hommes; l'un, qui s'appelait Ottavio Nicastro, fut pendu plus tard; l'autre, qui se faisait appeler le marquis d'Agliata, contrefaisait les écritures avec une perfection extraordinaire. Comme ce dernier semait l'or et l'argent à pleines mains, on le soupçonnait de battre monnaie avec son art. Si Cagliostro ne reçut jamais d'argent provenant d'une pareille source, il en tira du moins plusieurs brevets d'officier supérieur, que d'Agliata s'amusait à composer pour s'entretenir la main, quand il n'avait pas un meilleur emploi de son temps. Mais la mésintelligence se mit dans cette association; Nicastro, qui croyait avoir à se plaindre de ses complices, les dénonça à la police pontificale. Averti à temps, le marquis d'Agliata partit de Rome, emmenant Cagliostro et sa femme, pour les beaux yeux de Lorenza.

Les fugitifs avaient pris la route de Venise par Lorette. Ils ne s'arrêtèrent qu'à Bergame, et comme ils s'y livraient à des opérations moins légales que lucratives, l'autorité, qui avait reçu des renseignements sur eux, donna ordre de les arrêter. D'Agliata, toujours sur le qui-vive, eut encore le temps de fuir; mais il ne sauva

que lui cette fois : Cagliostro et Lorenza furent mis en prison. Cependant l'instruction n'ayant rien pu établir contre eux, au bout de quelques jours on leur rendit la liberté, avec injonction de quitter la ville sur-le-champ. Cette mesure était plus dure pour eux que la détention, car d'Agliata ayant emporté la caisse, les deux époux se trouvaient dans le plus complet dénûment.

Dans cette situation, il leur vint à l'idée d'entreprendre un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Ayant traversé les États du roi de Sardaigne sous l'habit de pèlerins, ils arrivèrent à Antibes, et de là purent gagner l'Espagne et arriver à Barcelone. Tous leurs moyens d'existence, pendant ce long voyage, furent les secours, qu'à l'aide de belles paroles, ils savaient obtenir du clergé et des communautés. Ils firent un séjour de six mois dans la capitale de la Catalogne. L'argent leur manquant pour vivre, voici l'expédient dont s'avisa Cagliostro. Il y avait dans le voisinage de leur auberge, une église qui appartenait à des religieux. Lorenza, ayant reçu les instructions de son mari, alla se confesser dans cette église, et fit croire à son confesseur qu'elle et son époux appartenaient tous deux à une illustre maison de Rome, qu'ils avaient contracté un mariage clandestin, et que, l'argent qu'ils attendaient manquant, ils se trouvaient un peu gênés. Le bon religieux la crut, et lui donna un peu d'argent. Le lendemain, il leur envoya un jambon en présent; étant allé ensuite les visiter, il les salua en leur donnant le titre d'Excellences. Tout allait pour le mieux, lorsque le curé de ce lieu, ayant conçu des soupçons, leur demanda leur contrat de mariage, qu'ils n'avaient point avec eux. Cagliostro songea à recourir, dans cet embarras, à la protection d'un personnage de qualité, et il lui détacha sa femme. « Jeune, dit l'histo-

rien de l'Inquisition, d'une taille médiocre, blanche de peau, brune de cheveux, le visage rond, d'un juste embonpoint, les yeux brillants, d'une physionomie douce, sensible et flatteuse, elle pouvait exciter une passion. C'est aussi ce qui arriva dans cette occasion, et dans beaucoup d'autres semblables. » Donc, grâce à Lorenza, devenue de plus en plus docile à la morale de son mari, cette affaire s'arrangea très-bien. Le grand seigneur se chargea de faire venir de Rome le contrat, et en attendant, il défraya les deux époux de leur long séjour à Barcelone.

A Madrid et à Lisbonne, Cagliostro eut les mêmes succès, par les mêmes moyens. Dans cette dernière ville, ayant appris un peu d'anglais auprès d'une demoiselle à laquelle il donnait, dit-on, d'autres leçons, il se crut en état de passer à Londres. Arrivés dans cette ville, les deux époux se lièrent avec plusieurs quakers, et avec un Sicilien qui se faisait appeler le marquis de Virona. Un de ces quakers sentit l'austérité de sa secte se fondre au feu des beaux yeux de Lorenza. Sans céder à ses obsessions, Lorenza en fit la confidence à son mari; et tous deux, de concert avec Virona, arrêterent qu'elle donnerait au quaker un rendez-vous secret, bien résolu à lui faire payer chèrement des plaisirs dont il n'aurait eu que l'espérance. A l'heure indiquée, le quaker ne manqua pas de se rendre à l'invitation de la dame. Dans ce tête-à-tête, le dialogue s'échauffa, et devint si vif, dit l'historien de l'Inquisition, « que le quaker, en nage, ôta son chapeau, sa perruque et son habit. » Mais, au signal convenu, paraissent subitement dans la chambre, Cagliostro et Virona, qui se saisissent de leur homme, et c'est par grâce qu'il obtient la permission de sortir, moyennant cent livres sterling, que les fripons se partagèrent.

Notre aventurier faisait pourtant alors d'assez mauvaisés affaires à Londres. Sa femme était sa principale ressource. Peu de temps après l'aventure du quaker, il fut mis en prison, pour dette du loyer de sa maison. Heureusement, Lorenza avait eu l'occasion, en fréquentant la chapelle catholique de Bavière, d'y faire la connaissance d'un honnête Anglais. Elle lui exposa si bien la situation de son mari, que le digne homme donna la somme nécessaire pour payer la dette. Cagliostro, une fois libre, les deux époux ne songèrent qu'à quitter Londres, pour se rendre à Paris, vers lequel leur instinct les poussait.

A Douvres, ils se lièrent avec un Français, nommé Duplaisir, qui offrit de leur payer le voyage. La proposition fut bien vite acceptée. C'est de Cagliostro qu'on tient ce détail, que le voyage se fit par la poste, et que M. Duplaisir allait en carrosse avec la femme, tandis que le mari les escortait à cheval. Une liaison si agréablement inaugurée, ne pouvait pas cesser au bout de quelques jours. M. Duplaisir défraya longtemps le ménage à Paris; il ne se rebuta que devant les exigences toujours croissantes de Cagliostro, auxquelles sa fortune, qui n'était pas considérable, n'aurait pu suffire. On dit qu'avant la rupture, M. Duplaisir eut avec Lorenza un dernier entretien, dans lequel il lui conseilla de retourner en Italie, chez ses parents, ou du moins, si elle voulait continuer la même vie, de la faire pour son propre compte. Il est certain qu'un jour, Lorenza abandonna à l'improviste la maison de son mari, pour aller en occuper une autre, que Duplaisir lui avait louée. Mais Cagliostro eut recours à l'autorité du roi; il obtint un ordre de faire arrêter sa femme et de l'enfermer à Sainte-Pélagie, où elle resta plusieurs mois.

La réconciliation eut lieu, et à ce qu'il paraît, sans rancune de part ni d'autre. Plus tard, quand Cagliostro, grandi par la renommée et par la fortune, se montrera à Paris dans un somptueux équipage, il essayera de nier ce premier séjour dans notre capitale et cette histoire de Sainte-Pélagie. Il soutiendra que sa femme, à qui il avait fait prendre le prénom de Séraphina, n'avait rien de commun avec Lorenza Feliciani, qui avait été enfermée à Sainte-Pélagie, ni lui, comte de Cagliostro, avec l'empirique auquel on avait défendu, à cette époque, de continuer ses opérations. Mais certains documents judiciaires, d'une authenticité irréfragable, appuieront sur ce point les souvenirs de ses ennemis. Il est intéressant de savoir, en effet, que dans le temps où Lorenza fut incarcérée, on dressa, au tribunal de police, des actes qui se trouvent imprimés dans un opuscule qui a pour titre : *Ma correspondance avec le comte de Cagliostro*. On y trouve, entre autres, la déposition de Duplaisir, qui déclare que, bien que Balsamo et sa femme eussent vécu pendant trois mois à ses dépens, ils avaient encore contracté environ deux cents écus de dettes, pour des modes, pour le perruquier et un maître de danse, nommé Lyonnais. Ce maître de danse ayant donné un bal à ses écoliers, le lundi 21 décembre 1772, Balsamo, à cette occasion, es-croqua à plusieurs fripiers des habits magnifiques, et parut au bal avec sa femme dans le plus brillant équipage.

Peu de temps après cette soirée, Cagliostro quitta Paris plus ou moins volontairement. Il gagna Bruxelles, et, ayant traversé l'Allemagne et l'Italie, il osa encore se montrer à Palerme. Il faillit bien cette fois être victime de sa témérité. Marano, qu'il venait en quelque sorte braver, le fit arrêter, et voulait absolument le faire pendre; mais la protection d'un seigneur, pour lequel il

s'était fait donner, en passant à Naples, des recommandations très-pressantes, le tira de ce péril. Il s'embarque avec sa femme pour Malte, revient à Naples où il professe pendant plusieurs mois la cabale, concurremment avec la chimie, et fait beaucoup d'adeptes. De là, il se rend à Marseille, et il y trouve deux fort bonnes pratiques.

Il y avait dans cette ville une dame qui, malgré son âge respectable, n'avait pas encore tout à fait renoncé à la galanterie. Cagliostro eut occasion de se lier avec elle, et en peu de temps, la dame devint éprise de lui. Il reçut d'elle beaucoup de présents, tant en argent qu'en effets. Cependant ce n'était pas tout ce que cette bonne fortune devait lui rapporter. La dame avait eu dans sa jeunesse un amant qui vivait encore, mais c'était tout ce dont il était capable : le bonhomme se trouvait tout juste encore assez de forces pour être jaloux. Comme il était fort riche, elle désirait le ménager et même l'attacher, par la reconnaissance, à un rival qui était dans toute la vigueur de l'âge. Elle fit part à ce dernier d'un moyen qu'elle avait imaginé dans ce but. Cagliostro l'approuva, et comme le galant décrépît avait déjà la manie de chercher la pierre philosophale, notre aventurier n'eut pas grand'peine à lui persuader qu'il pouvait le rajeunir. Avec son étalage ordinaire de chimie, et quelques opérations d'alambic prestement exécutées, Cagliostro sut l'amuser par la promesse de lui faire faire de l'or. En attendant, il tirait toujours de lui de bonnes sommes, sous prétexte d'acheter les ingrédients nécessaires à l'œuvre de la transmutation métallique. De cette manière, tout le monde était content; la dame et les deux amants vécutrent plusieurs mois dans le plus touchant accord.

Cependant, le temps approchait où les espérances du vieillard devaient être comblées. Cagliostro vint un jour

lui dire qu'il était obligé de faire un voyage pour chercher une certaine herbe qui lui manquait, et sans laquelle il ne pouvait accomplir le grand œuvre. En même temps, il faisait croire à la dame qu'il était obligé de se rendre à Rome en toute hâte, par suite d'une maladie subite de son beau-père. Il reçut de l'un une bonne voiture de voyage, et de tous deux, une bourse bien fournie d'argent. Il partit avec le tout, non pour Rome, mais pour l'Espagne. La voiture fut vendue à Barcelone.

Cagliostro et Lorenza passent successivement à Valence, à Alicante et à Cadix. Dans cette dernière ville, ils rencontrent un autre fanatique de chimie, par lequel ils se font remettre une lettre de change de mille écus, sous le prétexte ordinaire de se procurer des herbes et autres ingrédients nécessaires pour réaliser le grand œuvre. Après ce nouveau coup, ils s'embarquent pour l'Angleterre.

A peine de retour à Londres, Cagliostro fit rencontre d'une vieille Anglaise, nommée Mme Fry, et d'un certain Scott, qui se livraient à des combinaisons pour gagner à la loterie, et à qui leur manie avait déjà coûté de fortes sommes. Quels bons clients pour lui ! Il leur persuada qu'il arrivait, par des calculs astronomiques, à la connaissance des bons numéros. Seulement, ces calculs coûtaient cher à établir, et les *incantations* nécessaires pour attirer les numéros indiqués, coûtaient plus cher encore. Du reste, le résultat était infallible. Cagliostro parlait avec tant d'assurance que nos joueurs le crurent, et mirent sur-le-champ à sa disposition la somme qu'il exigeait pour ses opérations cabalistiques.

Il advint, par un hasard heureux, que quelques-uns des numéros choisis et influencés par l'enchanteur, firent gagner à Mme Fry un lot de cinquante mille francs. Le tour de faveur de M. Scott n'était pas encore venu ; mais

après ce premier succès, qui pouvait douter qu'il n'arrivât, lorsque les calculs astronomiques relatifs à son jeu seraient terminés ? Il ne s'agissait que de persévérer, et le naïf bourgeois persévéra. Il persévéra longuement. Quant à Mme Fry, elle ne quittait plus Cagliostro ; elle l'accablait également et de ses obsessions et des témoignages de sa reconnaissance. Mais il la désespérait par son obstination à refuser tous ses cadeaux. Il lui déclara enfin que, si elle voulait absolument faire de nouveaux sacrifices, il valait mieux les consacrer à l'accomplissement d'une grande opération chimique des plus fructueuses, c'est-à-dire à la multiplication des diamants et de l'or enfouis dans le sein de la terre.

Séduite par les promesses de Cagliostro, Mme Fry acheta un magnifique collier de diamants et une superbe boîte d'or. Les cinquante mille francs gagnés à la loterie lui suffirent à peine à cette acquisition, mais elle ne marchandait pas. Ayant passé les brillants au cou de Lorenza, la vieille Anglaise glissa la boîte dans la poche de la veste de M. le comte, et attendit l'événement qui devait s'accomplir suivant ce programme :

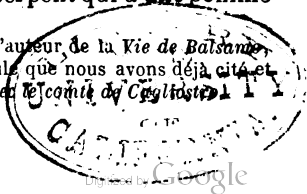
La boîte et les diamants seraient enfouis dans de la terre végétale, et y demeureraient pendant un certain temps. Là, les diamants devaient se gonfler et se ramollir. Alors, au moyen d'une certaine poudre *consolidante*, le savant alchimiste les durcirait de nouveau, et en raison de leur grosseur augmentée, et de leur poids proportionnel à leur grosseur, ils auraient gagné au centuple. La boîte d'or elle-même, objet assurément fort accessoire, devait prendre des proportions quadruples et peser en conséquence.

Cette œuvre merveilleuse de la nature se fit trop attendre. Mme Fry perdit patience, probablement parce

qu'elle comprenait enfin qu'elle avait perdu ses diamants. Scott, de son côté, las de *nourrir* des numéros rebelles à tous les calculs et à tous les charmes, se joignit à elle pour déferer Cagliostro à la justice. Sur leur dénonciation, il fut emprisonné; mais les actes de cette cause dressés à Londres portent que ses accusateurs ne pouvant produire aucun témoin des remises d'argent qu'ils lui avaient faites, Cagliostro nia effrontément avoir rien reçu et se tira d'affaire par le serment décisoire¹. Du reste, il convint devant ses juges qu'il connaissait la cabale, et même il couronna sa défense en proposant de deviner le premier numéro qui devait sortir à la loterie l'année suivante.

Arrêtons-nous à ce moment de l'histoire de notre héros, car une véritable révolution va maintenant s'accomplir dans son être et dans son existence. C'est, en effet, pendant ce second séjour à Londres, que le charlatan vulgaire disparaît tout à coup, et fait place au personnage qui va figurer de la manière la plus imposante sur la scène du monde. Ici finit l'aventurier et commence l'homme véritablement extraordinaire. Son langage, son maintien et ses manières, tout a changé chez Cagliostro. Ses discours ne roulent que sur ses voyages en Égypte, à la Mecque, et dans d'autres contrées lointaines, sur les sciences auxquelles il a été initié au pied des Pyramides, sur les secrets de la nature que son génie a pénétrés. Toutefois, il parle peu, et le plus souvent il se renferme dans un mystérieux silence. Quand on l'interroge avec des prières réitérées, il daigne tout au plus consentir à tracer son chiffre, figuré par un serpent qui a une pomme

1. Ces actes sont reproduits d'après l'auteur de la *Vie de Balsamo*, extraite de sa *procédure*, dans l'opuscule que nous avons déjà cité et qui a pour titre : *Ma correspondance avec le comte de Cagliostro*.



à la bouche, et qui est percé d'une flèche : c'est l'indice que la sagesse humaine doit se taire sur tous les mystères qu'elle a pénétrés.

Cette transformation morale qui s'accomplit chez Cagliostro pendant son second séjour à Londres, coïncide avec son affiliation à la franc-maçonnerie, et provint sans doute de cette circonstance même. Vers le milieu du dix-huitième siècle, la franc-maçonnerie était devenue en Europe une puissance occulte d'une certaine efficacité. Nul doute que Cagliostro n'eût compris tout le parti qu'il pouvait tirer, dans le sein de cette association mystique, des connaissances qu'il avait recueillies pendant son voyage en Orient, la terre classique des prestiges. Quoi qu'il en soit, le nouvel adepte, à peine initié, conçut le plan d'une institution rivale et plus véritablement puissante que la franc-maçonnerie traditionnelle : la maçonnerie dite *égyptienne*, dont il devait s'instituer bientôt le chef suprême.

Mais d'où lui était venue la première idée de cette nouveauté, que, malgré ses assertions, il n'avait certes pas rapportée des Pyramides ? Une correspondance anglaise, imprimée chez Treutel, à Strasbourg, en 1788, nous fournit sur ce point un renseignement curieux. Il est dit, en parlant de Cagliostro :

« Initié aux mystères de la maçonnerie, il ne cessa, tant qu'il fut à Londres, de fréquenter les différentes loges. Peu de temps avant de quitter cette ville, il acheta d'un libraire un manuscrit qui paraissait avoir appartenu à un certain Georges Goston, qui lui était absolument inconnu. Il vit qu'il traitait de la maçonnerie égyptienne, mais suivant un système qui avait quelque chose de magique et de superstitieux. Il résolut cependant de former sur ce plan un nouveau rite de la maçonnerie, en écartant, dit-il, tout ce qu'il pourrait y avoir d'impie, c'est-à-dire, la magie et la superstition. Il établit, en effet, ce

« système, et c'est le rite dont il est le fondateur, qui s'est propagé dans toutes les parties du monde, et qui a tant contribué à l'étonnante célébrité de son auteur. »

Telle est la vulgaire origine qu'assignent au rite égyptien ceux qui ne veulent pas croire que Cagliostro en ait reçu la tradition directement des successeurs d'Énoch et d'Élie.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce temps, Cagliostro entre dans sa carrière de faiseur de miracles. Non-seulement il passe pour avoir trouvé l'art de prolonger la vie au moyen de la pierre philosophale ; mais on signale que, pour la première fois, il commence à guérir les malades qui réclament ses secours. Ce dernier fait est avancé par le familier de l'Inquisition qui a écrit sa vie¹, et quand ce biographe affirme, on peut le croire, car c'est un historien qui a pris en grippe son héros.

Le même écrivain suppose que les contributions des loges maçonniques étaient la principale source de l'or et de l'argent que Cagliostro semait partout, avec tant de profusion, sur son passage. Nous croyons que c'est à cette opinion qu'il faut s'arrêter pour expliquer ses richesses dans cette seconde partie de sa carrière. Il voyageait toujours en poste, avec une suite considérable. Les livrées de ses laquais, qu'il avait commandées à Paris, avaient coûté plus de vingt louis chacune. Il est certain que Cagliostro possédait un ensemble de qualités et d'aptitudes qui devaient le recommander aux francs-maçons comme le plus puissant propagan-

1. *Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte de Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en 1790, traduite d'après l'original italien, imprimée à la chambre apostolique, enrichie de notes curieuses et ornée de son portrait.* 1 vol. in-8, à Paris et à Strasbourg, 1791.

diste. Mais ils auraient aussi à lui reprocher le perpétuel abus de confiance dont il s'est rendu coupable envers ses commettants, puisqu'en fait de maçonnerie, il ne propageait partout que la sienne, c'est-à-dire cette franc-maçonnerie égyptienne, dont il s'était fait le grand chef. Il en avait jeté les premières bases à Londres, et lorsqu'il quitta cette ville, il y laissa déjà plusieurs adeptes, recrutés parmi les frères des loges ordinaires.

Lorenza s'était transfigurée en même temps que son époux. Son ambition et ses manières devinrent dignes des nouveaux projets de Cagliostro ; elle visa, comme lui, à la gloire des succès grandioses. De même que Cagliostro avait dépouillé le vieil homme, ainsi Lorenza ne fut plus la femme vulgaire qui, jusque-là, s'était complaisamment prêtée à l'exploitation des bourgeois et des quakers amoureux.

Ayant pris congé des Anglais de Londres, Cagliostro et sa femme se montrèrent quelque temps à la Haye, et se rendirent à Venise, où Cagliostro rencontra d'autres *Anglais*, c'est-à-dire des créanciers, dont quelques-uns faisaient mine de se montrer très-exigeants. Il fallut se hâter de mettre au moins une frontière entre soi et ce vestige importun de la vie passée. On part donc inopinément pour l'Allemagne, on ne fait que traverser Vienne, et on s'arrête enfin dans le Holstein.

D'après certains documents d'une véracité assez suspecte¹, Cagliostro et sa femme auraient eu, dans le Holstein, une entrevue avec le fameux comte de Saint-Germain, qui, depuis plusieurs années, se reposait là, dans son immortalité, « et faisait en paix le bonheur de trois

1. *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, 1785.

personnes qui l'abreuyaient des meilleurs vins de Champagne et de Hongrie, en reconnaissance du Pactole qu'il avait amené dans leurs terres¹. »

La lettre dans laquelle Cagliostro demanda une audience au comte de Saint-Germain, portait qu'il désirait se prosterner devant le *dieu des croyants*. Le dieu fit répondre qu'il serait visible à deux heures de la nuit.

« Ce moment arrivé, Cagliostro et sa femme se revêtirent d'une tunique blanche, coupée par une ceinture aurore, et se présentèrent au château. Le pont-levis se baisse, un homme de six pieds, vêtu d'une longue robe grise, les mène dans un salon mal éclairé. Tout à coup deux grandes portes s'ouvrent, et un temple resplendissant de mille bougies frappe leurs regards. Sur un autel était assis le comte de Saint-Germain; à ses pieds, deux ministres tenaient deux cassolettes d'or, d'où s'élevaient des parfums doux et modérés. Le dieu avait sur sa poitrine une plaque de diamants, dont à peine on supportait l'éclat. Une grande figure blanche et diaphane soutenait dans ses mains un vase sur lequel était écrit : *Élixir de l'immortalité*. Un peu plus loin on apercevait un miroir immense devant lequel se promenait une figure majestueuse, et au-dessus du miroir était écrit : *Dépôt des âmes errantes*.

« Le plus morne silence régnait dans cette enceinte sacrée; une voix, qui n'en était plus une, fit cependant entendre ces mots : *Qui êtes-vous? d'où venez-vous? que voulez-vous?*

« Alors, le comte de Cagliostro se prosterna la face contre terre, ainsi que la comtesse, et, après une longue pause, il répondit : *Je viens invoquer le dieu des croyants, le fils de la nature, le père de la vérité; je viens demander un des quatorze mille sept cents secrets qu'il porte dans son sein; je viens me faire son esclave, son apôtre, son martyr*.

« Le dieu ne répondit rien; mais, après un assez long silence, une voix se fit entendre et dit : *Que se propose la compagne de tes longs voyages?*

« Lorenza répondit : *Obéir et servir*.

« Alors les ténèbres succèdent à l'éclat de la lumière, le

1. *Vie de Joseph Balsamo, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en 1790; chap. III, p. 124.*

bruit à la tranquillité, la crainte à la confiance, le trouble à l'espoir, et une voix aigre et menaçante dit : *Malheur à qui ne peut supporter les épreuves !* »

On sépara les deux époux pour leur faire subir respectivement leurs épreuves. Celles de Lorenza ressemblent assez aux tentations qu'elle-même suscita plus tard à ses trente-six adeptes, dans le temple de la rue Verte. Elle fut enfermée dans un cabinet, en tête-à-tête avec un homme maigre, pâle et grimacier, qui se mit à lui conter ses bonnes fortunes, et à lui lire les lettres des plus grands rois. Il finit par lui demander les diamants qui ornaient sa tête ; Lorenza se hâta de les lui donner. Ce fut alors le tour d'un autre homme ; celui-ci était de la plus belle figure, aux yeux très-expressifs et à la parole pleine de séduction. Mais Lorenza fut sublime d'insensibilité et de moquerie. Ayant perdu tous ses frais avec elle, ce nouvel examinateur se retira, en lui laissant un *brevet de résistance* sur parchemin. Alors, elle fut conduite dans un vaste souterrain, pour être témoin du plus horrible spectacle : des hommes enchaînés, des femmes qu'on frappait du fouet, des bourreaux qui coupaient des têtes, des condamnés qui buvaient la mort dans des coupes empoisonnées, des fers rougis, des poteaux chargés d'écriteaux infamants. « Nous sommes, dit une voix, les martyrs de nos vertus ; voilà comment les humains, au bonheur desquels nous nous consacrons, récompensent nos talents et nos bienfaits. » Mais ni cette vision, ni ces paroles, ne causèrent le moindre trouble à Lorenza, et ce fut sa dernière épreuve.

Celles de Cagliostro furent exclusivement morales ; et

1. *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro.*

il s'en tira à son honneur. Ramenés dans le temple, les deux époux furent avertis qu'on allait les admettre aux divins mystères. Là, un homme, revêtu d'un long manteau, prit le premier la parole et dit :

« Sachez que le grand secret de notre art est de gouverner les hommes, et que l'unique moyen est de ne jamais leur dire la vérité. Ne vous conduisez pas suivant les règles du bon sens ; bravez la raison, et produisez avec courage les plus incroyables absurdités. Souvenez-vous que le premier ressort de la nature, de la politique, de la société, est la reproduction ; que la chimie des mortels est d'être immortels, de connaître l'avenir, lors même qu'ils ignorent le présent, d'être spirituels, tandis qu'eux et tout ce qui les environne sont matière. »

L'orateur, ayant terminé son discours, s'inclina devant le *dieu des croyants* et se retira. Dans le même moment, on vit paraître un homme de haute stature, qui enleva Lorenza, et la porta devant l'immortel comte de Saint-Germain, lequel s'exprima en ces termes :

« Appelé dès ma plus tendre jeunesse aux grandes choses, je m'occupai à connaître quelle est la véritable gloire. La politique ne me parut que la science de tromper ; la tactique, l'art d'assassiner ; la philosophie, l'orgueilleuse manie de déraisonner ; la physique, de beaux rêves sur la nature, et les égarements continuels de gens transportés dans un pays inconnu ; la théologie, la connaissance des misères où conduit l'orgueil humain ; l'histoire, l'étude triste et monotone des erreurs et des perfidies. Je conclus de là que l'homme d'État était un menteur adroit ; le héros, un illustre fou ; le philosophe, un être bizarre ; le physicien, un aveugle à plaindre ; le théologien, un précepteur fanatique, et l'historien, un vendeur de paroles. J'entendis parler du dieu de ce tem

ple ; j'épanchai dans son sein mes peines, mes incertitudes, mes désirs. Il s'empara de mon âme, et me fit voir tous les objets sous un autre point de vue. Dès lors je commençai à lire dans l'avenir, cet univers si borné, si étroit, si désert, s'agrandit. Je vécus non-seulement avec ceux qui existaient, mais encore avec ceux qui ont existé. Il me fit connaître les plus belles femmes de l'antiquité : cette Aspasia, cette Léontium, cette Sapho, cette Faustine, cette Sémiramis, cette Irène, dont on a tant parlé. Je trouvai bien doux de tout savoir sans apprendre, de disposer des trésors de la terre sans les mendier auprès des rois, de commander aux éléments plutôt qu'aux hommes. Le ciel me fit naître généreux. J'ai de quoi satisfaire mon penchant. Tout ce qui m'environne est riche, aimant, prédestiné. »

Comme nous l'avons dit, on manque de détails précis sur les miracles de cet homme extraordinaire qui disait avoir bu avec Jésus-Christ aux noces de Cana, et dont les récits, non moins savants que fabuleux, étaient enjolivés de circonstances si heureusement trouvées, qu'on l'eût volontiers pris pour un contemporain des choses qu'il racontait. On n'a jamais rien su de certain sur son origine, ni sur la source de ses richesses, qui paraissent avoir été considérables. On a supposé qu'il était un de ces espions, magnifiquement dotés, que les cours entretiennent quelquefois dans les cercles aristocratiques des diverses capitales. Quoi qu'il en soit, les finances du comte de Saint-Germain n'étaient jamais épuisées, tandis que celles de Cagliostro l'étaient fort souvent, comme on l'a vu. Mieux que le *divin* Cagliostro, le *dieu des croyants* sut encore prendre très-bien ses mesures pour faire croire à son immortalité. Ce fut dans les jours les plus brillants de sa gloire, après avoir fasciné la haute société

de Paris, et vécu dans l'intimité d'une maîtresse du roi (Mme de Pompadour), qu'il disparut un jour, sans laisser de traces, voulant cacher sa mort avec autant de soin qu'il avait caché sa naissance. Par malheur, les biographes, gens très-curieux par état, ont découvert que le comte de Saint-Germain avait fini ses jours comme un simple mortel, à Sleswig, en 1784.

Après leur initiation par le comte de Saint-Germain, initiation vraie ou fausse, car nous n'en avons pour garant qu'une relation qui aurait besoin elle-même d'être garantie, Cagliostro et sa femme passèrent en Courlande, où ils établirent des loges maçonniques selon le rite égyptien. La beauté de Lorenza fit tourner la tête à plus d'un grand personnage du pays. Elle était d'autant plus désirée que son mari lui faisait alors jouer le rôle de femme respectable. « A Mittau, dit un écrivain que nous avons déjà cité, le nombre des poursuivants devint considérable; l'or et les bijoux tombaient par monceaux aux pieds de cette nouvelle Pénélope, qui filait et défilait sa toile avec une admirable adresse. » Ce fut alors que, suivant l'historien de l'Inquisition, Cagliostro, puissamment secondé par les charmes de Lorenza, se serait rendu maître des esprits d'une grande partie de la noblesse de Courlande, au point que les plus enthousiastes lui auraient offert de détrôner le duc régnant pour le mettre à sa place.

Il faut mentionner ici, d'après l'historien de l'Inquisition, deux prodiges qui signalèrent le séjour de Cagliostro en Courlande, et dont le premier fit grand bruit en Europe.

« Parmi les circonstances qui contribuèrent à sa haute réputation, la plus frappante, sans doute, fut l'événement qui justifia la prédiction qu'il avait faite sur Scieffort, à Dantzick.

Cagliostro avait prédit la mort de cet illuminé célèbre. Scieffort se tua, en effet, d'un coup de pistolet. Les maçons, qui étaient en grand nombre à Mittau, invitèrent le prophète à leurs loges ; il s'y rendit, et il y présida en qualité de chef et de visiteur. Ces différentes loges suivaient les dogmes et les rites de Scieffort, du Suédois Swedenborg, et de M. Fale, pontife des juifs, qui sont tous regardés comme docteurs de la loi chez les illuminés..... Cagliostro fonda près d'eux une loge d'hommes et de femmes, avec toutes les cérémonies prescrites dans son livre. Il parla, comme vénérable, dans l'assemblée et il parla toujours bien, toujours soutenu comme à l'ordinaire, de l'inspiration et de l'assistance de Dieu. Mais tout cela n'ayant pas suffi pour éclairer ses auditeurs, il s'engagea à leur donner une preuve réelle de la vérité des maximes qu'il annonçait.....

« Il fit donc venir en loge un petit enfant, fils d'un grand seigneur ; il le plaça à genoux devant une table, sur laquelle était une carafe d'eau pure, et derrière la carafe, quelques bougies allumées : il fit autour de lui un exorcisme, lui imposa la main sur la tête, et tous deux dans cette attitude adressèrent leurs prières à Dieu pour l'heureux accomplissement du travail. Ayant dit alors à l'enfant de regarder sous la carafe, celui-ci s'écria tout à coup qu'il voyait un jardin, connaissant par là que Dieu le secourait. Cagliostro prit courage, et lui dit de demander à Dieu la grâce de lui faire voir l'ange Michel.

« D'abord l'enfant dit : « Je vois quelque chose de blanc, « sans distinguer ce que c'est. » Ensuite, il se mit à sauter et à s'agiter comme un possédé, en criant : « Voilà que j'aperçois « un enfant comme moi, qui me paraît avoir quelque chose « d'angélique. » Et il en donna une description conforme à l'idée qu'on se fait des anges.

« Toute l'assemblée, et Cagliostro lui-même, restèrent interdits. Il attribua encore ce succès à la grâce de Dieu, qui, à l'entendre, l'avait toujours assisté et favorisé. Le père de l'enfant désira alors que son fils, avec le secours de la carafe, pût voir ce que faisait en ce moment sa fille aînée, qui était dans une maison de campagne distante de quinze milles de Mittau. L'enfant étant de nouveau exorcisé, ayant les mains du vénérable imposées sur sa tête, et les prières habituelles ayant été adressées au ciel, regarda dans la carafe, et dit que sa sœur, dans ce moment, descendait l'escalier et embrassait un autre de ses frères. Cela parut alors impossible aux assistants, parce

que ce même frère était éloigné de plusieurs centaines de milles du lieu où était sa sœur. Cagliostro ne se déconcerta pas; il dit qu'on pouvait envoyer à la campagne pour vérifier le fait, et tous lui ayant baisé la main, il ferma la loge avec les cérémonies ordinaires.

« On envoya, en effet, à la campagne; tout ce que l'on avait refusé de croire se trouva vrai. Le jeune homme, embrassé par sa sœur, venait d'arriver des pays étrangers. Les hommages, les admirations furent prodigués à Cagliostro et à sa femme. Il continua à tenir des assemblées selon son système, et à faire des expériences avec la carafe et l'enfant. Une dame désira que la *pupille* ou la *colombe* vît un de ses frères qui était mort encore jeune; l'enfant le vit en effet. « Il paraissait gai et content, ce qui me fit penser, dit Cagliostro, qu'il était dans un lieu de bonheur; et je fus confirmé ensuite dans cette croyance parce que, dans les informations que je fis, je sus qu'il avait vécu en bon protestant ¹. »

Ce récit est important pour nous, car il montre en quoi consistaient surtout les prestiges que Cagliostro opérait, et qui lui servaient à émerveiller son monde. La vue des personnes mortes ou vivantes, leur apparition dans des miroirs ou des carafes pleines d'eau, telle était la principale de ses opérations cabalistiques. Ce que Cagliostro montrait alors en Allemagne, il le reproduisit à Paris, où les apparitions dans son miroir magique furent ce qui étonna le plus la ville et la cour. Notre opinion est qu'il avait appris cette pratique dans son voyage en Égypte. Nous avons rapporté, dans le volume précédent ², les opérations au moyen desquelles les sorciers de l'Égypte font apparaître l'image des personnes mortes ou vivantes dans des boules pleines d'eau, ou dans le creux de la main. Ces opérations sont d'une date si ancienne qu'elle se perd dans la nuit des temps.

1. *Vie de Joseph Balsamo, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en 1790*; chap. III, p. 124.

2. *Le magnétisme animal*, page 374.

C'est en séjournant à Alexandrie, au Caire, et dans quelques autres villes de l'Égypte, en compagnie de son maître Altotas, que Cagliostro fut, probablement, initié au secret de ce phénomène, alors inconnu en Europe. Il l'importa d'abord dans les loges maçonniques, pour obtenir le grade supérieur qu'il ambitionnait, et plus tard il le produisit devant le public, qui devait rester confondu de surprise à la vue de pareils effets. Plus habile que Mesmer, Cagliostro ne livra à personne l'examen des moyens qu'il employait, et son auréole de thaumaturge ne put dès lors être entamée par les objections des savants, ni les rapports des académies.

Le comte et la comtesse, ayant quitté le Holstein, comblés d'honneurs et chargés de présents, se rendirent à Saint-Pétersbourg. On sait déjà comment ils durent sortir de cette capitale, par suite de l'influence immodérée que Lorenza avait prise sur le premier ministre Potemkin ; il nous reste à dire quelques mots des actes de Cagliostro pendant le séjour qu'ils y firent.

Le prince Potemkin avait fort bien accueilli le mari, avant de savoir ce que valait la femme. Sans croire que cet étranger fût un homme divin, il pensa d'abord trouver en lui un empirique qui pouvait avoir quelques connaissances utiles en chimie. Mais, après bien des annonces merveilleuses et un fastueux étalage de science alchimique, tout ce que Cagliostro put offrir au ministre, ce fut de composer un nouvel alliage pour les boutons d'uniformes, et il ne put pas même tenir parole. Sur ce point, le savant venait d'être pris en défaut ; le magicien ne trouva guère plus de crédit parmi les grands seigneurs sceptiques de Saint-Pétersbourg. En homme prudent, Cagliostro renonça, dès lors, auprès de la cour de Russie, à tout ce qui avait une appa-

rence de sorcellerie, et se donna simplement comme médecin.

Il eut bientôt l'occasion de faire, en cette qualité, le chef-d'œuvre d'un art transcendant ou d'une diabolique audace. M. Jules de Saint-Félix raconte comme il suit cette aventure :

« L'enfant d'un grand seigneur était dangereusement malade. Il avait à peine un an. Bientôt les médecins déclarèrent qu'ils n'avaient plus d'espoir de le sauver. On parla de Cagliostro au comte et à la comtesse.... Il fut appelé, l'enfant était à toute extrémité. Cagliostro examina le malade, et promit hardiment de le rendre à la santé, mais à la condition qu'on transporterait chez lui cet enfant presque moribond. Les parents y consentirent avec peine ; mais ils ne voulurent pas renoncer à ce dernier moyen de sauver la vie à leur fils bien-aimé.

« Au bout de huit jours, Cagliostro vint déclarer à la famille que l'enfant allait mieux, mais il continua à interdire aux parents toute visite. Au bout de quinze jours, il permit au père de voir son enfant quelques instants. Le comte, transporté de joie, après sa visite au malade, offrit à Cagliostro une somme considérable. Celui-ci refusa, déclarant qu'il n'agissait que dans un but d'humanité, et qu'il rendrait l'enfant de santé parfaite, sans accepter la moindre rémunération.

« Cette générosité de conduite, cette noblesse de sentiments excitèrent un enthousiasme universel à Saint-Pétersbourg. Les détracteurs du comte de Fénix (c'est le nom que Cagliostro avait pris en arrivant en Russie) eurent la bouche close et demeurèrent confus. Partout où se montrait le célèbre étranger, il était entouré et fêté. Des malades illustres se présentaient chez lui. Il les congédiait avec une rare politesse, avec une aménité charmante, en déclarant qu'ils avaient à Saint-Pétersbourg les plus habiles praticiens à leurs ordres, et qu'il se garderait bien de traiter les clients de ses maîtres, se regardant comme le plus humble de leurs confrères. Mais si des infirmes et des malades de la classe pauvre venaient réclamer son ministère, il leur prodiguait ses soins, ses médications, les soulageait, les guérissait quelquefois, et de plus, les assistait de sa bourse avec une générosité princière.

« Vraiment cet homme était étourdissant. Le médecin avait

réhabilité le charlatan ; le bienfaiteur avait racheté l'aventurier. Le peuple commençait à le regarder comme un être surnaturel, et les hautes classes, forcées de l'admirer, lui rendirent toute leur estime.

« Or, la belle Lorenza ne contribuait pas peu au succès de son mari. Aux elixirs, aux spécifiques que distribuait le comte Fénix, elle ajoutait l'aimant de son regard et l'enchantement de ses paroles.

« Il faut convenir qu'à cette époque la conduite de Cagliostro était d'une habileté merveilleuse ; il avait trouvé le secret infailible pour réussir. On était à la veille de le prendre au sérieux, lui, sa morale et sa science, et pour peu qu'il eût joué son jeu avec prudence, pour peu surtout que Lorenza eût voulu y aider, Pétersbourg, la cour, les boyards, l'impératrice même accepteraient ce personnage étrange comme un esprit supérieur, un inspiré d'en haut, un ange incarné qui pouvait accomplir des miracles. On était bien près alors de croire à sa longévité de vingt siècles, à sa divination, à ses secrets surnaturels, à son élixir de vie, à ses fourneaux redoutables, à son or et à ses diamants. Qui sait ? on eût peut-être accepté la franc-maçonnerie égyptienne, et le grand cophte serait parvenu probablement à fonder une loge mère à Saint-Pétersbourg¹. »

C'eût été le triomphe suprême de Cagliostro. Lorenza aida de son mieux à le préparer ; elle y aida même trop bien, car si l'élève et l'épouse du comte de Fénix commençait à comprendre la vie, elle manquait aux principes les plus sacrés de la politique en osant toucher aux inclinations de la czarine, autocrate de toutes les Russies, une femme qui n'entendait pas plus le partage dans l'amour que dans l'autorité. Revenons à l'enfant qu'on avait confié à Cagliostro.

Il venait de le rendre à ses parents dans le meilleur état de santé, frais, plein d'animation et attaquant avec vivacité le sein de sa nourrice. Cette noble famille était

1. *Aventures de Cagliostro*, in-18. Paris, 1855, pages 68-71.

ivre de joie et de bonheur; elle voulut être magnifique dans sa reconnaissance. Le père offrit cinq mille louis, que Cagliostro refusa d'abord avec une crânerie magnifique. On insista, et il devint moins féroce dans son refus; on le pressa encore, et il souffrit que la somme fût apportée chez lui. Elle y resta.

Mais, quelques jours s'étant écoulés, un horrible soupçon entra, comme un stilet, dans le cœur de la mère. Il lui sembla qu'au lieu de son propre enfant, on lui avait rendu un enfant étranger. Ce ne fut qu'un doute; mais, en pareille matière, un doute n'est-il pas le plus affreux des tourments? La mère ne sut pas si bien le renfermer dans son âme qu'il ne s'ensuivît une sourde rumeur dans le grand monde de Saint-Pétersbourg. La czarine, à qui sa fierté ne permettait pas de s'avouer jalouse, s'arma de ce bruit pour expédier le couple Cagliostro.

Elle avait mandé Lorenza à Czarskoecelo. Après l'avoir dûment interrogée, retournée, confessée, et ayant tiré d'elle tous les aveux nécessaires sur le chapitre de Potemkin, elle se leva, et d'une voix qui dissimulait mal son dépit: « Partez, dit-elle, je le veux. On vous comptera vingt mille roubles pour votre voyage. Mais si demain vous n'êtes pas sur la route de France, vous et votre mari, je vous préviens que l'ordre de vous arrêter sera donné. On parle d'un enfant substitué à un autre qui aurait disparu.... Je n'ai pas encore prêté l'oreille à ces rumeurs; prenez garde, madame, et partez, je vous le conseille.... je vous l'ordonne. »

Si Catherine avait eu besoin d'autres raisons pour motiver cet ordre, ces raisons ne lui auraient pas manqué. Voulant utiliser à Saint-Pétersbourg les faux brevets qu'il tenait de son ancien ami, le marquis d'Agliata, Cagliostro s'était annoncé sous le titre de colonel au ser-

vice de l'Espagne. Mais le chargé d'affaires de la cour de Madrid avait réclamé ministériellement contre ce mensonge, et cela quelques jours avant la fuite des deux époux.

Cette fuite, sauf les roubles et l'opulent bagage qu'ils emportaient, fut donc une véritable déroute. Ils passèrent par Varsovie, où, d'après certaines relations, Cagliostro se serait adonné à la transmutation des métaux. Mais, d'après la procédure de l'Inquisition, sa principale industrie, dans cette capitale, aurait consisté à tromper un prince polonais fort riche. Séduit par les opérations de Cagliostro, le prince Adam Poninski voulut se faire initier par lui aux secrets de la magie, et donna plusieurs milliers d'écus pour obtenir de Cagliostro un diable qui obéirait à son commandement. Cagliostro n'ayant pu remplir sa promesse, Poninski, frustré de la possession de son diable, exigea, en compensation, celle de la belle Képinska, la dame de ses pensées. Tout ce que put faire le magicien, ce fut de lui en procurer l'image dans son miroir magique. Le prince n'entendait pas se contenter d'une apparition. Il força, par ses menaces, Cagliostro et sa femme à lui rendre ses présents et à quitter précipitamment Varsovie.

Ils se dirigèrent sur Francfort, et, après s'être arrêtés quelques jours dans cette ville, ils partirent pour Strasbourg, où ils firent cette pompeuse entrée que nous avons essayé de décrire. Parmi tous les titres que se donnait alors Cagliostro, nous avons omis de faire figurer celui de colonel au service du roi de Prusse. Cagliostro avait la manie de ce grade; il en portait souvent l'uniforme et en montrait le brevet. Nous devons même ajouter que ce brevet était en bonne forme, et présentait

des marques d'authenticité d'autant plus évidentes qu'il était encore sorti des habiles mains du marquis d'Agliata.

CHAPITRE VI.

Dénouement de l'affaire du collier. — Cagliostro devant ses juges.
Cagliostro quitte la France. — Sa mort.

Le 30 août 1786, le parlement de Paris se réunit en séance solennelle. Dès les premières heures du matin, les Condé, les Rohan, les Soubise, les Guéménée, en habits de deuil, attendaient dans le vestibule, et saluèrent à leur passage les membres de la cour, pour les émouvoir par leur contenance. Quarante-neuf membres siégeaient en robes rouges. Les accusés ayant été introduits, on chercha vainement des yeux le Prince cardinal. Par égard pour son nom et ses dignités, les juges avaient voulu l'exempter de paraître sur la sellette; il restait, pendant l'audience, sous la garde du lieutenant de la Bastille, dans le cabinet du greffier en chef.

Les interrogatoires commencèrent par les autres accusés. On a dit que Cagliostro, dans sa prison de la Bastille, avait, en prodiguant l'argent à ses gardes, obtenu la faculté de concerter ses réponses avec celles de Mme de La Motte. C'est une hypothèse peu probable. Cagliostro devait, au contraire, avoir d'excellentes raisons pour séparer sa cause de celle de cette femme, puisque ses adversaires n'allèrent pas jusqu'à l'accuser d'avoir voulu s'approprier une partie quelconque du prix des diamants volés. On prétendait seulement qu'il

avait dû deviner le but financier de l'intrigue amoureuse qui s'était nouée en partie autour de lui, et pour laquelle il avait même donné une consultation ou rendu un oracle. Il y avait certainement dans cette affaire beaucoup de circonstances fort compromettantes pour lui. Il nia tout ce qu'il était possible de nier, en dépit des avocats de Mme de La Motte, qui, croyant utile à leur cliente d'agrandir le rôle que Cagliostro avait joué dans cette intrigue, l'attaquèrent avec beaucoup d'acharnement. Mme de La Motte elle-même, confrontée avec lui, ne l'épargna guère, mais sans pouvoir l'ébranler. A le voir toujours si calme et si intrépide dans ses dénégations, elle ne se posséda plus, et, dans un accès de fureur, elle lui jeta un chandelier à la tête, en présence de ses juges.

L'attitude de Cagliostro égaya la séance. Vêtu d'un habit de soie verte brodé d'or, avec ses longs cheveux tressés depuis le haut de la tête, et qui tombaient en petites queues sur les épaules, à la manière des cadettes qu'on porta plus tard, il avait l'air d'un riche charlatan. Sa première réponse à l'interrogatoire dérida tout de suite les visages : « Qui êtes-vous ? » lui demanda le président. « Un noble voyageur, » répondit-il. Alors Cagliostro entama une longue harangue, entremêlée d'italien, d'arabe, de grec, de latin, et de français, le tout accompagné d'une pantomime frénétique.

La séance avait commencé à sept heures du matin, et la nuit était venue pendant la longue séance des interrogatoires. Les débats furent clos en ce qui concernait les quatre accusés présents. Ils n'avaient établi aucune charge positive contre Cagliostro, qui n'avait pas cessé de porter haut la tête, et de se poser comme

un personnage tout à fait dépareillé au milieu des gens dont l'accusation avait voulu le faire le complice. Dans un moment où il tirait trop grand avantage de son train de vie, de ses dépenses considérables, toujours payées argent comptant, et de ses abondantes aumônes, le président crut devoir le rappeler à la modestie par cette observation sévère : « La réalité de votre fortune ne paraît pas douteuse ; mais c'est sa source qui est pour nous un mystère. »

Les quatre accusés s'étant retirés, la sellette fut enlevée, et remplacée par un fauteuil, sur lequel le Prince-cardinal vint majestueusement s'asseoir, après ces paroles du premier président d'Aligre : « M. le cardinal est le maître, s'il le veut, de s'asseoir. » Son interrogatoire, pure affaire de forme, eut plutôt le caractère d'une conversation entre gens de haute compagnie. Après ce dialogue, qui ne fut ni vif ni animé, le premier président prononça la clôture des débats, et le cardinal, salué par la cour à sa sortie, comme il l'avait été à son entrée, regagna le cabinet du greffier pour y attendre le délibéré. Au bout de quelques minutes, la cour rentra en séance, et le premier président lut l'arrêt dont voici l'extrait :

« La pièce, base du procès, les approuvés et les signatures en marge, sont reconnus frauduleusement apposés et faussement attribués à la reine ;

« La Motte, contumace, est condamné aux galères à perpétuité ;

« La dame La Motte sera fouettée, elle sera marquée sur les deux épaules de la lettre V, et enfermée à l'hôpital à perpétuité ;

« Rétaux de Villette est banni pour toujours du royaume ;

« La demoiselle Oliva est mise hors de cour ;

« Le sieur Cagliostro est déchargé de l'accusation ;

« Le cardinal est déchargé de toute espèce d'accusation. Les

termes injurieux répandus contre lui dans les mémoires de la dame La Motte seront supprimés ;

« Il est permis au cardinal de faire imprimer l'arrêt. »

Et c'est ainsi que justice fut faite. On eût été mal venu de dire, à propos de cet arrêt :

Dat veniam corvis, vexat censura colombras.

Il n'y avait point de *colombes* dans l'affaire, pas même de celles à la façon de Cagliostro, excepté peut-être la belle d'Oliva, qu'on prétendait avoir agi sous le charme d'un puissant magnétisme ; mais on vient de voir que la cour ne l'avait point maltraitée. Quant à la dame de La Motte, qui certes ne pouvait passer pour une colombe, elle subit sa peine infamante au pied du grand escalier du palais. Le 20 juin, après plusieurs retards apportés à l'exécution, retards qu'une partie du public interprétait dans un sens défavorable à l'innocence de la reine, on fit descendre Mme de La Motte, à l'improviste et sous un prétexte, dans la cour de la Conciergerie, où elle fut garrottée et livrée au bourreau. Elle opposa une résistance inouïe ; elle égratignait, elle mordait, et, la bouche écumante, elle lançait d'atroces injures contre la reine et contre le cardinal. Épuisée et mise en lambeaux par cette lutte forcenée, elle sentit enfin siffler dans sa chair le fer infamant. On l'emporta inanimée, et on l'enferma à l'hôpital de la Salpêtrière, comme l'ordonnait la sentence. Mais au bout d'un an elle séduisit une sœur converse, qui, en lui donnant la clef des champs, lui recommanda la prudence, avec un calembour d'autant plus heureux, qu'il n'était pas prémédité : « Allez, madame, lui dit-elle en lui ouvrant la porte de sa prison, et prenez garde de vous faire *remarquer*. »

A peine arrivée à Londres, elle y écrivait de scan-

daleux mémoires où elle déverse l'injure sur Marie-Antoinette. La fin de cette misérable intrigante fut digne de sa vie : elle fut jetée par une fenêtre, pendant une orgie, par ses compagnons de débauche, occupés à dissiper avec elle les produits de la vente des diamants du *collier de la reine*.

Revenons à Cagliostro. Son acquittement fut accueilli comme un bonheur public, non-seulement par ses nombreux sectaires, mais encore par tout le peuple de Paris. Une multitude immense le ramena en triomphe de la Bastille à son hôtel, et porta jusque sous ses fenêtres les démonstrations d'une joie frénétique. Les cris de *Vive Cagliostro! Vive le bienfaiteur de l'humanité!* retentissaient au milieu de cette foule enthousiaste, comme dans la plupart des quartiers. Des fêtes furent données à l'occasion de cet événement; plusieurs maisons furent illuminées. L'historien de l'inquisition de Rome ajoute même qu'on sonna les cloches des églises, et que le peuple, rassemblé autour de la maison de Cagliostro, déclara à celui-ci que, pour le conserver à Paris, il était prêt à s'armer contre l'autorité royale.

Tout en rabattant de ces exagérations, on ne saurait douter de l'effervescence d'un fanatisme que Cagliostro lui-même crut devoir tempérer. Du haut de la terrasse de sa maison de la rue Saint-Claude, où la multitude l'avait accompagné de son enthousiaste et bruyant cortège, il remercia le peuple de Paris, et il ne parvint à le calmer et à dissiper la foule qu'en lui disant que « dans un autre temps il lui ferait entendre sa voix. » Et nous verrons qu'il tint parole.

Pour le moment, l'autorité vint en aide à la modestie du triomphateur. Le lendemain de sa délivrance, un

ordre du roi enjoignait à Cagliostro de quitter Paris dans les vingt-quatre heures. Il se retira au village de Passy, où il fut suivi par un grand nombre de ses sectateurs et adeptes, parmi lesquels étaient plusieurs seigneurs de la cour, qui voulurent lui témoigner leur vénération profonde en faisant la garde, deux à deux, dans son appartement.

Tant d'honneurs et de respects ne lui faisaient pourtant pas oublier la Bastille ; il était impatient de quitter la France. Après avoir séjourné à Passy environ trois semaines, pendant lesquelles il fit encore de nombreuses réceptions maçonniques, Cagliostro partit pour l'Angleterre, sans avoir lassé l'enthousiasme parisien. Son départ fut un deuil public, même dans les provinces éloignées de la capitale. Au moment où il s'embarquait à Boulogne, cinq mille personnes, à genoux, lui demandaient sa bénédiction.

On peut juger de la vénération profonde et de la soumission absolue que lui avaient vouées ses adeptes par quelques-unes de leurs lettres, tombées entre les mains des agents de l'inquisition. La suivante a été écrite par un disciple qui l'avait quitté depuis peu, et qui espérait le revoir bientôt :

« Mon maître éternel, mon tout, il semblait que la mer s'opposât à la séparation que j'étais forcé d'éprouver ; nous avons été dix-huit heures en mer, et nous sommes arrivés le 11, dans la matinée. Mon fils a beaucoup souffert. Mais, maître, j'ai eu le bonheur de vous voir cette nuit. L'Éternel a réalisé la bénédiction que je reçus hier : ah ! mon maître, après Dieu, vous faites ma félicité. Les jeunes.... et.... se recommandent toujours à votre bonté ; ce sont d'honnêtes jeunes gens, et, par le moyen de votre pouvoir, ils seront dignes un jour d'être vos fils.

« Ah ! maître ! combien je désire d'être au mois de septembre ! Combien je suis heureux quand je puis vous voir, vous entendre,

et vous assurer de ma félicité et de mon respect! Nous partons demain, quel plaisir auront nos frères!

« Je n'ai pas reçu la lettre que.... m'a écrite; elle était partie de ce matin, à quatre heures, et nous sommes arrivés à onze.

« Est-il possible que je ne trouve plus à Paris celui qui faisait ma félicité! Mais je me résigne et m'humilie devant Dieu et devant vous.

« J'ai écrit à M.... comme vous l'avez ordonné. Ah! mon maître! combien il est dur pour moi de ne pouvoir plus vous assurer que par lettres de tous nos sentiments! Ce mois de septembre viendra; moment heureux! où je pourrai à vos pieds et à ceux de la maîtresse, vous assurer de la soumission, du respect et de l'obéissance qui animeront toujours celui qui ose se dire : de son maître et de son tout, etc.

« *Boulogne-sur-Mer*, le 20 juin 1786, le plus humble et le plus indigne de ses fils, etc....

« Oserais-je vous prier, ô maître, de me mettre aux pieds de ma maîtresse? »

Un autre disciple lui écrivait du même lieu et à la même date :

« Monsieur et maître, N... m'a donné la manière de vous faire parvenir les hommages de mon respect; le premier usage que j'en fais est de me jeter à vos pieds, de vous donner mon cœur, et de vous prier de m'aider à élever mon esprit vers l'Éternel. Je ne vous parlerai pas, ô mon maître, de la douleur que j'ai éprouvée dans le moment où les flots de l'Océan ont éloigné de la France le meilleur des maîtres et le plus puissant des mortels : vous la connaissez mieux que moi.

« Mon âme et mon cœur doivent vous être ouverts, et vos vertus, votre morale et vos bienfaits, ont seuls le droit de les remplir pour toujours. Daignez, ô mon souverain maître, vous souvenir de moi, vous rappeler que je reste isolé au milieu de mes amis, puisque je vous ai perdu, et que l'unique vœu de mon cœur est de me réunir au maître tout bon, tout-puissant, qui seul peut communiquer à mon cœur cette force, cette persuasion et cette énergie qui me rendront capable d'exécuter sa volonté.

« J'attendrai avec respect, et avec une égale soumission, vos ordres souverains, ô mon maître; et, quels qu'ils puissent être, je les remplirai avec tout le zèle que vous devez attendre

d'un sujet qui vous appartient, et qui vous a juré sa foi et consacré son obéissance la plus aveugle.

« Daignez seulement, ô mon maître, ne pas m'abandonner, m'accorder votre bénédiction et m'envelopper de votre esprit ; alors je sens que je serai tout ce que vous voudrez que je sois.

« Ma plume se refuse à toutes les impulsions de mon âme ; mais mon cœur est tout rempli des plus respectueux sentiments. Ordonnez donc de mon sort ; ne me laissez pas trop languir loin de vous. La félicité de ma vie est celle que je vous demande, vous m'en avez fait naître le besoin, ô mon maître, et vous seul pouvez le satisfaire. »

« Avec tous les sentiments d'un cœur résigné et soumis, je me prosterne à vos pieds et à ceux de notre maîtresse. Je suis, avec le plus profond respect, monsieur et maître, etc.

Boulogne-sur-Mer, le 20 juin 1786. Votre fils, sujet et dévoué à la vie et à la mort. N.... »

Nous citerons une troisième lettre où l'on fait part à Cagliostro de la consécration de la loge égyptienne de Lyon, et où de tendres actions de grâces lui sont adressées pour avoir autorisé cette auguste cérémonie.

« Monsieur et maître, rien ne peut égaler vos bienfaits, si ce n'est la félicité qu'ils nous procurent. Vos représentants se sont servis des clefs que vous leur avez confiées ; ils ont ouvert les portes du grand temple, et nous ont donné la force nécessaire pour faire briller votre grande puissance.

« L'Europe n'a jamais vu une cérémonie plus auguste et plus sainte ; mais, nous osons le dire, monsieur, elle ne pouvait avoir de témoins plus pénétrés de la grandeur du Dieu des dieux, plus reconnaissants de vos suprêmes bontés.

« Vos maîtres ont développé leur zèle ordinaire, et ce respect religieux qu'ils portent toutes les semaines aux travaux intérieurs de notre loge. Nos compagnons ont montré un zèle, une piété noble et soutenue, et ont fait l'éducation de deux frères qui ont eu l'honneur de vous représenter. L'adoration des travaux a duré trois jours, et, par un concours remarquable de circonstances, nous étions réunis au nombre de vingt-sept dans le temple ; sa bénédiction a été achevée le 27, et il y a eu cinquante-quatre heures d'adoration.

« Aujourd'hui notre désir est de mettre à vos pieds la trop faible expression de notre reconnaissance. Nous n'entrepren-

drons pas de vous faire le récit de la cérémonie divine dont vous avez daigné nous rendre l'instrument; nous avons l'espérance de vous faire parvenir bientôt ce détail par un de nos frères, qui vous le présentera lui-même. Nous vous dirons cependant qu'au moment où nous avons demandé à l'Éternel un signe qui nous fit connaître que nos vœux et notre temple lui étaient agréables, tandis que notre maître était au milieu de l'air, a paru, sans être appelé, le premier philosophe du Nouveau Testament. Il nous a bénis après s'être prosterné devant la nuée dont nous avons obtenu l'apparition, et s'est élevé sur cette nuée, dont notre jeune colombe n'a pu soutenir la splendeur, dès l'instant qu'elle est descendue sur la terre.

« Les deux grands prophètes et le législateur d'Israël nous ont donné des signes sensibles de leur bonté et de leur obéissance à vos ordres : tout a concouru à rendre l'opération complète et parfaite, autant qu'en peut juger notre faiblesse.

« Vos fils seront heureux, si vous daignez les protéger toujours, et les couvrir de vos ailes : ils sont encore pénétrés des paroles que vous avez adressées du haut de l'air à la colombe qui vous implorait pour elle et pour nous : *Dis-leur que je les aime et les aimerai toujours.*

« Ils vous jurent eux-mêmes un respect, un amour, une reconnaissance éternels, et s'unissent à nous pour vous demander votre bénédiction. Qu'elle couronne les vœux de vos très-soumis, très-respectueux fils et disciples. Le frère aîné Alexandre Ter...., le 1^{er} août 556. »

Dans une autre lettre, les maçons lyonnais écrivent au grand cophte, absent, qu'il a paru dans leur loge, entre les prophètes Énoch et Élie. L'Inquisition a trouvé dans ses papiers plusieurs procès-verbaux des séances maçonniques, que lui avaient envoyés ses sectateurs. On rapporte dans ces procès-verbaux l'apparition de Cagliostro pendant les cérémonies du *travail* maçonnique, et l'on fait connaître les instructions que le maître avait données pour les travaux de la loge et pour faire apparaître l'image de Lorenza à l'évocation des pupilles ou *colombes*¹.

1. Voir la *Vie de Cagliostro, d'après la procédure de l'inquisition*, p. 179-187, où sont citées deux séances de la loge de Lyon.

A Londres, le grand cophté fut reçu avec les plus grands honneurs. Un nombre considérable de ses fils de Lyon et de Paris vint bientôt l'y rejoindre; ils le prièrent de tenir une loge du rite égyptien, sans doute pour leur apprentissage; et c'est ce qu'il fit souvent dans la maison qu'il habitait.

« Il reçut, dit l'historien de l'inquisition, diverses personnes de marque et travailla avec quatre pupilles d'un rang distingué. Dans cette occasion, il lui arriva un accident singulier dont il protesta qu'il n'a jamais pu deviner la cause. Quelques hommes et femmes lui demandèrent des pouvoirs pour travailler par eux-mêmes, il les leur accorda, comme il avait fait à tant d'autres; cependant les travaux réussirent si mal, que les pupilles eurent une apparition de *guénons*, au lieu d'anges qu'elles attendaient¹. »

Au milieu de tous ces soins, Cagliostro n'oublia pas les dernières paroles qu'il avait prononcées à Paris, de la terrasse de sa maison de la rue Saint-Claude. Ce fut à Londres, quand il vit un bras de mer entre la Bastille et lui, qu'il adressa les paroles promises. Sa fameuse *Lettre au peuple français* fut traduite dans la plupart des langues, et répandue avec profusion en Europe. Ce pamphlet dirigé contre la cour de Versailles, les ministres, le parlement, et contre le principe même du gouvernement monarchique, ne parut que violent à cette époque²; mais, trois années après, on lui trouva un tout autre caractère. La révolution française y était prédite en termes fort clairs. En ce qui touchait la Bastille particulièrement, la prophétie, inspirée peut-être par la rancune, était on ne peut plus littérale :

1. *Vie de Cagliostro*, chap. III, p 151.

2. La *Lettre au peuple français* est datée du 20 juin 1786.

« *La Bastille sera détruite de fond en comble, et le sol sur lequel elle s'élève, deviendra un lieu de promenade.* »

Le voyant écrivait encore :

« *Il régnera en France un prince qui abolira les lettres de cachet, convoquera les États généraux et rétablira la vraie religion.* »

La prophétie ne dit rien des luttes terribles par lesquelles cette révolution, nécessaire et légitime, sera trop souvent ensanglantée; mais sur ce point tout le monde sait que Cazotte l'illuminé a complété Cagliostro.

Nous allons enfin nous séparer de ce personnage que nous avons si longtemps suivi. Son pamphlet politique et prophétique termine sa carrière dans l'ordre des choses merveilleuses, carrière si bien remplie de phénomènes extraordinaires, que personne ne s'étonnera de la place que nous lui avons accordée dans cet ouvrage. Cagliostro réunit, en effet, presque toutes les variétés de prodiges et de faits merveilleux que nous trouvons dispersés dans la vie des divers thaumaturges, anciens et modernes. Après le charlatan devant lequel s'éclipsent tous ceux qui n'ont eu que ce titre pour briller parmi leurs contemporains; après le grand artiste en fantasmagorie et en prestiges, nous trouvons le philosophe hermétique dont l'habileté égala, dit-on, celle de Philalèthe, du Cosmopolite et de Lascaris¹; nous trouvons encore l'empirique paracelsiste, qui applique, généralement avec bonheur, certaines préparations médicinales de l'effet le plus puissant; nous trouvons encore et surtout l'homme à la forte volonté, le grand magnétiseur, qui, à la vérité, ne parle d'aucun fluide, ne proclame jamais son

1. Voir notre livre : *l'Alchimie et les alchimistes.*

art, mais ne le déguise d'ailleurs par aucun appareil, et se contente de produire des résultats, qu'on est d'autant plus forcé d'admirer que la cause en demeure inconnue. Nous insistons sur ce point, parce que c'est là, si nous ne nous trompons, que se manifeste la véritable puissance de Cagliostro. Avec un procédé si simple que personne ne l'aperçoit, il réalise toutes les applications du magnétisme connues de son temps, et quelques autres dont les spiritistes des États-Unis revendiquent aujourd'hui la découverte. Il guérit les malades par l'imposition des mains comme un apôtre, ou par un simple attouchement, comme l'exorciste Gassner. Il sait, par une suggestion toute mentale, communiquer une pensée, un désir, un ordre, et procurer une vision, aussi bien ou mieux que Puységur ne le fait à ses somnambules magnétiques, et avec cette différence bien frappante, qu'il opère sur des sujets tout éveillés, ou qui croient l'être. Il peut aussi déléguer aux personnes qui se mettent en rapport avec lui, ou qu'il lui plaît d'*envelopper de son esprit*, le pouvoir de commander à sa place, et de produire les mêmes phénomènes de suggestion par la vertu de la prière, ou par un pur mouvement de leur volonté. Près de Strasbourg, dans une *villa* délicieuse qu'il avait fait orner et qui a conservé depuis le nom de *Cagliostro*, il lui arrivait souvent de faire des expériences sans le secours du miroir ni de la carafe. Dans ce cas, il plaçait la pupille derrière un paravent, qui représentait un petit temple.

« Il n'agissait pas seul, nous dit l'auteur de la *Vie de Cagliostro*, il faisait agir à son gré tous les autres. Il était cependant nécessaire qu'auparavant il leur communiquât et qu'il transférât en eux le pouvoir que, disait-il, il avait reçu de Dieu. Ceux qui ont voulu se hasarder aux travaux sans son

consentement, et sans avoir reçu son pouvoir, n'ont produit aucun effet.

« Quelqu'un, soupçonnant d'abord qu'il y avait quelque intelligence entre la pupille et Cagliostro, lui marqua le désir de lui amener une enfant tout à fait neuve et qui lui serait inconnue, pour qu'il travaillât avec elle. Cagliostro consentit aussitôt à le satisfaire, ajoutant que tout ce qu'il opérerait n'était qu'un effet de la grâce divine. La pupille fut donc amenée, les travaux réussirent heureusement, et même Cagliostro, pour mieux persuader, ou plutôt pour mieux aveugler le personnage, voulut que lui-même imposât les mains sur la tête de la pupille, et travaillât quelque temps avec elle, en lui faisant telles interrogations qu'il lui plairait. Les questions, tant dans cette circonstance que dans d'autres encore, tendaient à découvrir les inclinations amoureuses de différentes personnes. L'incrédule reçut toujours les réponses qu'il désirait¹. »

L'auteur de la *Vie de Cagliostro* nous apprend encore comment les choses se pratiquaient pour les réceptions maçonniques dans les loges du rite égyptien.

« La colombe, dit-il, est conduite devant le vénérable ; les membres de la loge adressent une prière à Dieu, pour qu'il daigne permettre l'exercice du pouvoir qu'il a accordé au grand cophte. La pupille ou colombe prie pour obtenir la grâce d'opérer suivant les ordres du grand maître, et de servir de *médiatrice* entre lui et les esprits.... »

Après quelques détails sur le costume des opérateurs et l'ornement du temple, le même historien ajoute :

« Le vénérable répète sa prière, et commence à exercer ce pouvoir qu'il dit avoir reçu du grand cophte, et par lequel il avertit les sept anges de comparaître aux yeux de la pupille.

« Quand elle annonce qu'ils paraissent, il la charge, en vertu du pouvoir que Dieu a donné au grand cophte et que le grand cophte lui a accordé, de demander à l'ange N.... si le candidat a le mérite et les qualités requises pour monter au grade de maître ? Après avoir reçu la réponse affirmative, il

1. *Vie de Cagliostro*, ch. III, p. 134-135.

« passe à d'autres cérémonies pour achever la réception du sujet. »

Ces intermédiaires par lesquels les consultants interrogent les anges ne sont-ils pas les mêmes que, d'après les Américains, nous nommons aujourd'hui *mediums*? Il y a soixante-quinze ans, on les appelait *colombes* ou *pupilles*; mais, sous leur nom moderne, leurs fonctions n'ont aucunement changé, et la seule invention qui appartient en propre à l'Amérique, c'est d'avoir fait transmettre la réponse des esprits par le trépignement des tables, auxquelles on a renoncé, du reste, pour s'en tenir aux réponses directes des *mediums*.

Dans quelques expériences de Cagliostro, notamment dans celles qu'il fit à Bordeaux, les *pupilles* ne voyaient pas simplement les anges; pendant qu'elles étaient derrière le paravent, elles disaient souvent qu'elles *touchaient* l'objet angélique : et effectivement on entendait un bruit au dehors, comme s'il y eût eu derrière le paravent une autre personne avec la pupille. Nous retrouverons quelque chose d'analogue à ces bruits dans les coups mystérieux frappés par les esprits, en Amérique, et plus tard en France.

Sans doute la supercherie vint souvent en aide, chez Cagliostro, au procédé de fascination qu'il savait habilement dissimuler. Sa femme a déclaré devant les juges de l'inquisition que plusieurs de ses *colombes* avaient été prévenues par son mari sur tout ce qu'elles avaient à répondre, et cela est arrivé au moins une fois, à Saint-Pétersbourg, où la nièce d'une comédienne, faisant fonction de pupille, vit exactement tout ce que Cagliostro lui avait commandé de voir. Cette jeune fille avoua, le soir même, qu'elle n'avait rien vu et que son rôle était préparé. Mais Lorenza a aussi dé-

claré devant le même tribunal, que son mari avait également réussi avec d'autres sujets qui, *choisis et amenés à l'improviste, n'avaient pu opérer que par un art diabolique*. Nous avons vu effectivement que, dans plusieurs expériences de Cagliostro, des sceptiques s'étaient chargés de fournir eux-mêmes les *colombes*, ce qui n'avait pas empêché le succès, et comme nous ne pouvons admettre *l'art diabolique*, il nous reste à supposer que Cagliostro possédait à un suprême degré le pouvoir de produire dans ses sujets ces perceptions illusoires qui rentrent dans le phénomène connu sous le nom d'*hallucination*. Selon nous, l'état que nous avons décrit dans le volume précédent sous le nom d'*hypnotisme*, était la cause productrice des hallucinations des *colombes* de Cagliostro. L'hypnotisme, qui fait naître le somnambulisme artificiel et l'état désigné par M. Philips sous le nom d'*état biologique*, peut déterminer en même temps, des hallucinations.

« Il n'y a rien de merveilleux, dit un critique moderne, dans l'état biologique, quelque extraordinaires que puissent paraître les effets qu'il produit. Ce n'est pas autre chose que l'état de passivité ou d'enthousiasme dans lequel nos facultés, soustraites à l'empire de la volonté, subissent une domination étrangère, obéissent aux suggestions, et reçoivent une série d'impressions dépourvues de toute réalité objective; c'est, en d'autres termes, un état hallucinatoire.... Il y a nombre de prodiges qui s'expliquent par cette simple loi de notre nature morale. Dans ces séances, dont l'appareil magique exerce une puissante influence sur l'imagination et sur le système nerveux des spectateurs, il suffit que quelques personnes crient : « Voyez! entendez! » pour que chacun croie aussi voir et entendre quelque chose, et M. de Gasparin a bien raison de dire que les médiums eux-mêmes sont les premiers à subir l'impression qu'ils imposent à la foule. Leur attention, dirigée exclusivement vers la contemplation d'un fantôme, d'une image, d'un spectre qu'ils attendent avec une foi vive, ou

vers l'audition de certains bruits annoncés à l'avance, fait naître en eux l'illusion qui bientôt se communiquera à tous les assistants par une inévitable contagion. Ainsi, le médium se trompe lui-même, en même temps qu'il trompe les autres, et il se trompe d'autant plus facilement qu'il a une foi plus grande dans la réalité des phénomènes attendus, et que son organisation physique se prête davantage à l'illusion¹. »

Cela est fort bien dit; pour notre part, nous acceptons volontiers une explication qui appuie la conjecture la plus raisonnable. Il reste seulement à rendre compte des hallucinations collectives déterminées, à grande distance, par un individu qui peut même conférer à d'autres le pouvoir de les déterminer en son nom et en son absence. Rien de plus authentique et de plus spontané que ces relations saisies dans les papiers de Cagliostro, et où les maçons lyonnais le remercient, dans les termes qu'on a lus, de son apparition dans leur temple. Or, au moment où ils le voyaient et l'entendaient ainsi, le grand cophte, magnétiseur et ventriloque, était à Londres; son buste seul, un beau buste en marbre, le représentait dans ce temple magnifique érigé pour l'exercice de la maçonnerie égyptienne. Les hallucinations étaient produites dans ce cas par la seule concentration de la pensée chez ces individus, contention morale qui, selon nous, suffisait à produire l'état hypnotique ou magnétique, et les hallucinations qui accompagnent cet état.

Pour compléter cette grande figure de Cagliostro, quelques-uns ont voulu voir en lui un homme politique faisant une active propagande en faveur de la révolution française, qu'il a prédite. Ils basent cette opinion sur ce que Barrère, Grégoire, Joseph d'Orléans et plu-

1. Adrien Delondre, *Revue contemporaine*, numéro du 30 juin 1857.

seurs autres, qui devinrent plus tard membres du club des jacobins, étaient des frères de la loge mère que Cagliostro avait fondée à Paris. Ils veulent encore que le monogramme L. P. D., qui était son symbole maçonnique, signifie *Lilia pedibus destrue* (*foule aux pieds les lis*) Il est certain que dans un passage de sa *Lettre au peuple anglais*, où il parle de sa *Lettre au peuple français*, Cagliostro dit avoir écrit cette lettre « avec une franchise peut-être un peu républicaine. » Il est certain encore qu'après la prise de la Bastille il écrivit et adressa de Rome aux États généraux une lettre où, en leur demandant l'autorisation de retourner en France, il dit, entre autres choses, « qu'il est celui qui a pris tant d'intérêt à leur liberté¹. » Mais ces mots ne sont peut-être qu'une allusion à sa *Lettre au peuple français*. Du reste, sa pétition aux États généraux de France ne parvint jamais à son adresse, et comme le peu que nous venons de citer de son contenu est emprunté à son biographe romain, nous devons croire qu'elle avait été interceptée par la police pontificale, ce qui ne dut pas mettre Cagliostro en odeur de sainteté devant l'inquisition.

Il fit une grande faute en quittant l'Angleterre pour aller se fixer à Rome. Malgré l'assurance que lui avaient donnée à cet égard les paroles du nègre gardien de son enfance, il avait plus à se méfier de Rome que de Trébizonde. Il aggrava cette faute, s'il est vrai qu'il s'y occupa de politique révolutionnaire. Mais la véritable témérité qui le perdit, ce fut d'oser propager les principes de la franc-maçonnerie dans la capitale du monde catholique. Malgré les prudents conseils de Lorenza, qui l'avait rejoint à Rome, il s'obstina dans son dessein, et

1. *Vie de Cagliostro*, ch. 1, p. 68.

fonda une loge du rite égyptien. Il n'y eut que trois réceptions de faites, et parmi ces trois adeptes il se trouva un faux frère.

Dénoncé par cet espion, Cagliostro fut arrêté, dans la soirée du 27 septembre 1789, par ordre du saint-office, et décrété d'accusation. Ses papiers, y compris le manuscrit intitulé *Maçonnerie égyptienne*, furent saisis et mis sous les scellés, et l'on procéda à l'instruction de son procès ; la procédure dura dix-huit mois.

Cagliostro était un homme pendable à beaucoup de titres, si l'on veut avoir égard à tous les bons et à tous les mauvais tours qu'il a joués dans la première moitié de sa carrière. Mais il ne pouvait être poursuivi à Rome pour aucun de ces délits ou de ces crimes, car la plupart avaient été commis dans des États étrangers, et les autres étaient couverts par la prescription. Si la procédure de l'inquisition romaine les ramassa et les amplifia, ce fut évidemment pour affaiblir l'intérêt qui, dans le siècle de l'Encyclopédie, devait se porter de toutes parts sur un homme qu'on allait frapper comme franc-maçon et comme magicien. Ce n'est, en effet, qu'en ces qualités seules que Cagliostro fut condamné. A la vérité, la législation papale était positive et formelle sur ces deux chefs, mais elle n'en était pas moins absurde et barbare¹.

1. C'est le pape Clément XII qui avait rendu, le 14 janvier 1739, la bulle qui « défend sous peine de mort, sans aucune espérance de pardon, de se faire affilier ou d'assister aux assemblées des francs-maçons, assemblées pernicieuses et très-suspectes d'hérésies ou de séditions. » Cette bulle condamne à la même peine « tous ceux qui engageraient ou solliciteraient quelqu'un à entrer dans la même société, ou qui lui prêteraient aide, secours, conseil ou retraite. » Enfin, elle impose « l'obligation de révéler » les noms des membres de cette société, et elle menace de peines corporelles et pécuniaires, à la discrétion des juges, les transgresseurs de cette dernière ordonnance.

Benoît XIV confirma cette bulle de Clément XII, la publia de nou-

Le 21 mars 1791, la cause, si longuement instruite, fut enfin portée à l'assemblée générale du saint-office, et, conformément à l'usage, devant le pape le 7 avril suivant. Le jugement dit *consultatif* fut rendu ; il portait la peine de mort. Le pape, à qui était réservé le jugement *définitif*, le prononça en ces termes :

« Joseph Balsamo, atteint et convaincu de plusieurs délits, et d'avoir encouru les censures et peines prononcées contre les hérétiques formels, les dogmatisants, les hérésiarques, les maîtres et disciples de la magie superstitieuse, tant par les lois apostoliques de Clément XII et de Benoît XIV contre ceux qui, de quelque manière que ce soit, favorisent et forment des sociétés et conventicules de francs-maçons, que par l'édit du conseil d'État porté contre ceux qui se rendent coupables de ce crime à Rome ou dans aucun autre lieu de la domination pontificale. Cependant, à titre de grâce spéciale, la peine qui livre le coupable au bras séculier est commuée en prison perpétuelle dans une forteresse, où il sera étroitement gardé, sans espoir de grâce ; et, après qu'il aura fait l'abjuration comme hérétique formel dans le lieu actuel de sa détention, il sera absous des censures, et on lui prescrira les pénitences salutaires auxquelles il devra se soumettre. »

Ces pénitences, ou ces tortures, durent être cruelles dans le château Saint-Ange, où Cagliostro fut renfermé. De peur que le peuple, au milieu duquel il avait des partisans secrets, ne se prît de pitié pour lui, on faisait courir le bruit qu'il avait voulu brûler Rome, comme Néron. Quelquefois on le représentait comme un fou furieux dont l'état commandait les précautions et les mesures les plus sévères. Voici, à ce propos, une anecdote que nous trouvons citée sans autorité dans une compilation récente¹ :

veau, et lui donna plus d'extension encore dans sa *Constitution* datée du 18 mai 1751, et qui commence par ces mots : *Providas romanorum pontificum*. (*Vie de Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome*, p. 85-87.)

1. *Dictionnaire des sciences occultes*, t. II, art. CAGLIOSTRO.

« Un jour, on le surprit occupé à étrangler un bon prêtre, qu'il avait demandé sous prétexte de se confesser, et sous les habits duquel il méditait son évasion. On arriva assez tôt pour empêcher la consommation de ce nouveau forfait; et, depuis, *l'amir des anges* fut surveillé avec grand soin. »

C'est le cas de dire : *Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage.*

Lorenza fut traitée avec moins d'inhumanité : on se borna à l'enfermer dans une maison de pénitence. Il paraît qu'elle était belle encore, et on voulut lui tenir compte du repentir qu'elle avait témoigné, mais surtout de ses aveux, qui avaient puissamment contribué à la condamnation de son mari. Celui-ci vécut environ deux ans dans sa prison. La date précise de sa mort est encore le secret de l'inquisition romaine, dont cette longue affaire marqua les derniers actes et les derniers jours. Le saint-office livra aux flammes les hardes et les papiers de Cagliostro et « le peuple de Rome, dit André Delrieu, qui se serait prosterné devant le plus petit de ses miracles, hurla triomphalement autour du bûcher qui consumait ses débris. »

Il était temps. La révolution française était un fait accompli. Débordant sur l'Italie, elle allait bientôt battre les murs de la ville éternelle et du château Saint-Ange. Plusieurs officiers des premiers bataillons qu'elle poussa vers Rome, étaient à peine entrés dans la ville, qu'ils s'enquirent avec anxiété du sort de Cagliostro. Ils pensaient à le délivrer, et peut-être même lui préparaient-ils un triomphe digne de celui qui lui avait été décerné dans Paris après l'affaire du collier. Mais ils arrivaient trop tard; Cagliostro, leur dit-on, venait de mourir. De quelle mort et à quel moment? C'est ce que nul n'a ja-

mais pu dire. A cette nouvelle, nos officiers comprirent qu'il n'y avait aucune comparaison à faire entre un ci-devant parlement de France et le tribunal de l'inquisition romaine, et sans regretter la Bastille détruite, ils ne purent s'empêcher de reconnaître qu'elle rendait encore plus facilement sa proie que le château Saint-Ange.

CHAPITRE VII.

L'illuminisme en France après Cagliostro et Mesmer. — Les prophéties politiques. — Le P. Beauregard. — La prophétie de M. de Lille, ou la prophétie turgotine. — La prophétie de Cazotte.

Si nous nous sommes étendu sur l'histoire de Cagliostro, c'est que l'on trouve, comme nous l'avons dit, réalisés dans les actes de ce personnage fameux la plupart des prodiges que notre époque a vus resplendir. Les miroirs magiques de Joseph Balsamo reparatront, de nos jours, dans les phénomènes de l'hypnotisme du docteur Braid et du *biologisme* du docteur Philips, sans que l'on puisse noter aucune différence bien appréciable entre ces deux modes d'influence de la volonté d'un homme sur des sujets dociles et soumis. Les *pupilles* de Cagliostro renaîtront à nos yeux dans ces *médiums* qui, sortis de l'Amérique, inonderont l'Europe, et l'on pourra se convaincre que la plupart des phénomènes que les *spiritistes* nous convient à admirer, ne sont qu'une nouvelle édition des opérations et des pratiques qui étaient familières à l'aventureux époux de Lorenza Feliciani. Mais dans tout cela nous ne recon-

naîtrons que la puissante action de la volonté, traduite par des phénomènes qui n'ont de surnaturel que l'apparence.

On a vu à quel degré Cagliostro avait remué les esprits en France, et quelle influence il dut exercer pour les diriger vers les voies dangereuses et stériles de l'illumination. A la même époque, Mesmer ou ses successeurs continuaient d'étonner l'imagination populaire par des résultats alors inexplicables pour la masse des intelligences. Un tel concours d'influences devait singulièrement accroître la disposition naturelle à l'homme, c'est-à-dire l'amour, on pourrait dire, le culte du merveilleux, et nous avons à raconter maintenant les événements et les résultats qui furent la suite de ces dispositions générales si fortement entretenues.

L'exaltation nerveuse à laquelle des individus ou des populations sont en proie prend presque toujours le caractère des idées qui occupent le plus les esprits. Or, l'idée politique étant celle qui agitait toutes les têtes dans les dernières années du dix-huitième siècle, l'exaltation produite par les prodiges de Cagliostro et par le magnétisme animal prit souvent le caractère de la prophétie politique. Il est certain que des phénomènes d'intuition très-fréquents et assez remarquables, tous relatifs à l'annonce d'une prochaine révolution politique ou sociale, se manifestèrent à la fin du siècle dernier. On ne peut nier qu'à cette époque plusieurs voix n'aient prédit la révolution française, et souvent avec une certaine précision dans les circonstances. Nous avons cité, à la fin du chapitre précédent, la fameuse *Lettre de Cagliostro au peuple français*. Dans un sermon prononcé à Notre-Dame par le P. Beauregard, cet orateur inspiré s'écriait vers la même époque : « Oui, Seigneur, vos

temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succéderont des chants lubriques et profanes? Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Plus tard, le même prédicateur, prêchant dans la chapelle de Versailles, aux offices du carême, annonçait encore, en présence de la cour, cette terrible tempête sociale qui allait bouleverser, et en même temps régénérer la France.

Et les voix de Cagliostro et du P. Beauregard n'étaient point solitaires.

En Normandie, une somnambule avait exactement prédit, non-seulement la révolution française, mais les quatre phases principales par lesquelles elle a passé¹.

En 1784, une personne du Périgord, nommée Suzanne Labrousse, entra un jour dans la chapelle du séminaire diocésain. Là, s'étant jetée aux pieds de la croix, elle annonça les États généraux, indiquant avec précision l'époque de leur convocation; et depuis ce moment, elle alla tous les matins, jusqu'à l'ouverture de cette assemblée, réciter un *Ave Maria* dans les couvents de Périgueux.

A la suite d'un souper où l'on avait fait de copieuses libations, un jeune officier au régiment de Champagne, M. de Lille, se leva tout à coup, comme saisi d'une fu-

1. Voir les articles philosophiques d'Hoffmann, dans le *Journal des Débats* du mois de décembre 1814, déjà cités dans le volume précédent.

reur prophétique, et alla griffonner dans sa chambre une chanson que l'abbé Georget rapporte tout au long, et dont nous citerons seulement quelques couplets :

On verra tous les États
 Entre eux se confondre ;
 Les pauvres sur leurs grabats
 Ne plus se morfondre.
 Des biens on fera des lots
 Qui rendront les gens égaux.
 Le bel œuf à pondre,
 O gai !
 Le bel œuf à pondre !

Du même pas marcheront
 Noblesse et roture ;
 Les Français retourneront
 Au droit de nature.
 Adieu, parlements et lois ;
 Adieu, ducs, princes et rois !
 La bonne aventure,
 O gai !
 La bonne aventure !

Puis, devenus vertueux
 Par philosophie,
 Les Français auront des dieux
 A leur fantaisie.
 Nous reverrons un oignon
 A Jésus damer le pion.
 Ah ! quelle harmonie,
 O gai !
 Ah ! quelle harmonie !

A qui devons-nous le plus ?
 C'est à notre maître,
 Qui, se croyant un abus,
 Ne voudra plus l'être.
 Ah ! qu'il faut aimer le bien
 Pour de roi n'être plus rien !
 J'enverrais tout pâtre,
 O gai !
 J'enverrais tout pâtre !

Voilà ce qui se chantait à Paris sous le nom de *prophétie turgotine*, dès les premiers temps des crises magnétiques provoquées par Mesmer, et avant même que ses élèves eussent fondé la première *loge d'harmonie*.

Mais ce qui est plus frappant que tout ce qu'on vient de lire, c'est la vision de Cazotte et la prédiction qu'il fit tout éveillé, au milieu d'un cercle de philosophes et de beaux esprits. Voici le récit que La Harpe nous a laissé de cette étrange scène.

« Il me semble, dit La Harpe, que c'était hier; on se trouvait au commencement de 1788; nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit'. La compagnie était nombreuse et de tout état : gens de cour, gens de robe, gens de lettres, académiciens, etc. On avait fait bonne chère, comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de la bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton. On en était venu alors, dans le monde, au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté, sans même avoir eu recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion : l'un, citait une tirade de *la Pucelle*; l'autre rappelait les vers philosophiques de Diderot; tout le monde riait, tous applaudissaient aux lumières que la philosophie répandait sur toutes les classes et qui allaient bientôt opérer une révolution et amener le règne de la liberté en France.

Un seul convive n'avait point pris part à cette joie générale, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries : c'était Cazotte, homme aimable et original.

Il prend la parole, et du ton le plus sérieux :

— Messieurs, soyez satisfaits : vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète; je vous le répète, vous la verrez.

On lui répond par ce refrain connu : *Faut pas être grand sorcier pour cela.*

1. Le duc de Nivernais.

— Soit; mais il faut l'être un peu pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera à cette révolution, ce qui en arrivera pour vous tous qui êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue?

— Ah! voyons, dit Condorcet avec son air sournois et niais; un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète.

— Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là vous obligera de porter toujours sur vous.

Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle.

— Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites là n'est pas aussi plaisant que votre *Diable amoureux*. Mais quel diable vous a mis en tête ce cachot, ce poison, ces bourreaux? Qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec la philosophie, avec le règne de la raison?

— C'est précisément ce que je vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté, c'est sous le règne de la Raison qu'il vous arrivera de finir ainsi, et ce sera bien le règne de la Raison, car elle aura des temples, et même il n'y aura plus, dans toute la France, en ce temps-là, que des temples de la Raison.

— Par ma foi, dit Chamfort avec le rire du sarcasme, vous ne seriez pas un des prêtres de ce temple-là.

— Je l'espère; mais vous, monsieur Chamfort, qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après.

On se regarde et on rit encore.

— Vous, monsieur Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même; mais, après vous les être fait ouvrir dix fois dans un jour à la suite d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, vous mourrez la nuit. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud. Vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud.

— Ah! Dieu soit béni, dit Roucher, il paraît que M. Cazotte n'en veut qu'aux académiciens; il vient d'en faire une terrible exécution; et moi, grâce au ciel....

— Vous, monsieur Roucher, vous mourrez aussi sur l'échafaud.

— Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts; il a juré de nous exterminer tous.

— Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.

— Mais nous serons donc subjugués par les Turcs, par les Tartares?... Encore....

— Point du tout; je vous l'ai dit, vous serez alors gouvernés par la seule Raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*, auront à tous moments dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront, comme vous, les vers de Diderot et de *la Pucelle*....

On se disait à l'oreille : Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait le plus grand sérieux); est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.

— Oui, reprit Chamfort; mais son merveilleux n'est pas gai; il est par trop patibulaire. Et quand cela arrivera-t-il, monsieur Cazotte?

— Six ans ne se passeront pas sans que tout ce que je vous prédis ne soit accompli.

— Voilà bien des miracles, dis-je; heureusement que vous ne m'y mettez pour rien.

— Vous y serez pour un miracle, monsieur La Harpe, et un miracle tout au moins aussi extraordinaire, répliqua Cazotte : vous deviendrez chrétien.

Grandes exclamations dans la société.

— Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré : si nous ne devons périr que lorsque La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels.

— Pour ça, dit alors Mme de Grammont, nous sommes bienheureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions; quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu, mais il est reçu qu'on ne s'en prend jamais à nous : notre sexe....

— Votre sexe, madame, ne vous défendra point cette fois; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées comme les hommes, sans aucune différence.

— Mais qu'est-ce que vous dites donc, monsieur Cazotte? c'est la fin du monde que vous prêchez.

— Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que vous,

madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau, avec les mains liées derrière le dos.

— Ah ! j'espère que, dans ce cas, j'aurai au moins un carrosse drapé de noir.

— Non, madame : de plus grandes dames que vous iront, comme vous, en charrette et les mains liées comme vous.

— De plus grandes dames.... des princesses du sang, peut-être ?

— De plus grandes dames encore.

Ici un mouvement très-sensible se fit dans la compagnie, et la figure du maître de la maison se rembrunit : on commençait à trouver que la plaisanterie était trop forte. Mme de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista point sur cette dernière réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger :

— Vous verrez qu'il ne me laissera pas même un confesseur.

— Non, madame, vous n'en aurez point, ni personne ; le dernier supplicié qui en aura un par grâce sera....

Il s'arrêta ici un moment.

— Eh bien ! quel sera l'heureux mortel qui aura cette prérogative ?

— C'est la seule qui lui restera : *ce sera le roi de France.*

Le maître de la maison se leva brusquement et tout le monde avec lui ; il alla vers Cazotte, et lui dit d'un ton pénétré :

— Mon cher Cazotte, c'est assez faire durer cette plaisanterie lugubre ; vous la poussez trop loin et jusqu'à compromettre la société où vous êtes vous-même.

Cazotte ne répondit rien et se disposait à se retirer, quand Mme de Grammont, qui voulait éviter le sérieux et ranimer la gaieté, s'avança vers lui :

— Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne dites rien de la vôtre ?

Cazotte resta quelque temps silencieux et les yeux baissés.

— Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem dans *Josèphe* ?

— Oui, sans doute ; qui n'a pas lu cela ? Mais faites comme si je ne l'avais pas lu.

— Eh bien, madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts à la vue des assiégeants et des assiégés, criant sans cesse d'une voix sinistre et ton-

nante : *Malheur à Jérusalem, malheur à moi-même!* Et le septième jour, au moment où il achevait sa lamentation, une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces.

A ces mots, Cazotte fit la révérence et sortit. »

Toutes ces prédictions s'accomplirent. On dira peut-être qu'elles n'ont été faites que parce qu'elles se sont accomplies. Expliquons-nous. Le chapitre de La Harpe que l'on vient de lire ne se trouve que dans ses *œuvres posthumes*¹, imprimées en 1806, trois ans après la mort de l'auteur. Il n'a donc pas le caractère d'authenticité, qui seul pourrait commander la foi. La Harpe a survécu assez à la révolution pour pouvoir déclamer frénétiquement contre elle dans sa chaire du Lycée; il aurait donc pu, converti comme il était, aussi bien en religion qu'en politique, et tout glorieux de sa double conversion, publier lui-même, sous sa garantie personnelle, l'oracle qu'il était fier d'avoir accompli pour sa part. Puisqu'il n'a pas jugé à propos de le faire à l'époque où son récit pouvait être contrôlé par plusieurs convives du duc de Nivernais, échappés comme lui au minotaure de la révolution, puisqu'il a réservé la publication de la prophétie de Cazotte pour ses *œuvres posthumes*, il est raisonnable de supposer qu'il s'était réservé de broder tout à son aise sur ce récit.

Il est pourtant difficile de croire que toute cette histoire ait été inventée par La Harpe; il faudrait, pour cela, récuser beaucoup de témoignages d'un grand poids, entre autres, ceux de Mme de Beauharnais, de Deleuze et des membres de la famille de Vicq-d'Azyr. On peut donc admettre que Cazotte, homme d'obser-

1. Tome I.

vation et d'intelligence, habitué à suivre les événements présents pour en déduire les événements futurs, un jour qu'il se trouvait excité par les sarcasmes des beaux esprits sceptiques qui l'entouraient, leur annonça, d'un ton d'autorité, une catastrophe qui devait alors lui sembler fort probable. Dans ses prévisions il rencontra plus juste qu'il ne le pensait, et surtout qu'il ne le voulait ; car il fut lui-même une des victimes de la révolution. Mais les partisans du surnaturel ne l'entendent pas ainsi ; ils se fondent sur le mysticisme de Cazotte pour revendiquer sa prophétie comme un des plus étonnants phénomènes de *seconde vue*. Cazotte appartenait, en effet, à la secte des illuminés de Lyon, ville où déjà les fluides se transformaient en esprits, et où les esprits faisaient incontinent des miracles. Nous avons vu que le magnétisme animal n'avait pas plus tôt pénétré à Lyon qu'il prenait, chez le chevalier de Barbarin et ses disciples, la forme d'une âme, d'une âme voyant et guérissant à des lieues de distance, par le seul mouvement de la volonté et de la prière¹. C'est dans la même ville qu'une autre secte d'illuminés érigea, il y a peu d'années, à Cagliostro, un temple superbe, où les prophètes évoqués en son nom sont forcés d'apparaître. Lyon, avec ses *lieux hauts*, la croupe de la Croix-Rousse et les sommets de Fourvières, représente très-bien ce que les *spiritistes* et M. de Mirville appellent un *lieu fatidique*. On se souvient qu'un peu avant le siège de cette ville, en 1790, la cataleptique du docteur Petetin en avait prédit le jour et les circonstances les plus terribles, et qu'au plus fort de la bataille décisive elle déclara voir très-clairement le docteur s'exposant dans la mêlée, ce qui fut reconnu très-exact. Or, Cazotte,

1. Voir le *Magnétisme animal*, t. III, p. 261.

qui avait respiré les émanations fatidiques de ce lieu, et surtout l'esprit des voyants qui l'habitaient, ne pouvait avoir pris ailleurs la faculté de prédire, avec tant de précision dans les détails, les sanglantes crises de la révolution française.

Ainsi raisonnent les spiritualistes contre les philosophes ; Cazotte est leur Jérémie. Mais les magnétiseurs, au nom du somnambulisme, leur disputent aussi sa prophétie, qui vaut certainement la peine d'être disputée.

Pendant qu'on était à la recherche de phrases annonçant, d'une façon plus ou moins claire, la révolution française, quelques dévots de l'illuminisme parvinrent, en remontant le cours des âges, à en trouver une dans Nostradamus qui leur fit grand plaisir. Le prophète du seizième siècle serait bien incomplet dans ses prédictions s'il n'avait pas dit un mot sur un aussi grave événement que la révolution française. Or, ce mot, le voici :

« Persécution chrétienne en l'an mil sept cent nonante deux, que l'on cuidera (croira) être une rénovation du siècle. »

C'est bien précisément en cette année 1792, le 22 septembre, que commença une ère nouvelle en France, l'ère de la république.

CHAPITRE VIII.

Phénomènes du magnétisme transcendant, antérieurs aux tables tournantes. — Les magnétiseurs mystiques. — La *société exégetique* de Stockholm. — Lavater. — Les mystiques en France. — Anecdote rapportée par M. Récamier. — Autre fait raconté par le docteur Parent. — Lord Castelreagh. — La voyante de Prevorst, etc.

L'époque révolutionnaire étant close avec le dix-huitième siècle, les manifestations des phénomènes merveilleux en France vont, pendant quelque temps, perdre beaucoup de leur importance et de leur variété. A part un petit nombre d'hommes qui, suivant les leçons et l'exemple du marquis de Puységur, continuent d'appliquer le magnétisme à la guérison ou au soulagement des malades, le résultat généralement et presque uniquement recherché est le phénomène de la transposition des sens produit par le magnétisme animal. On se met en quête de sujets lucides ; on loue et on entretient des cataleptiques ; on donne des séances gratuites ou non gratuites, mais qui constituent, dans l'un et l'autre cas, un amusement fort malsain pour l'esprit public. Cette diffusion du magnétisme animal commence à réveiller dans les masses les croyances superstitieuses.

Avec une visée plus haute et des moyens plus honnêtes, le mysticisme arrivait donc au même résultat que le charlatanisme. Les Swedenborgistes et les mystiques, en général, n'avaient pas replié leur drapeau devant la découverte de Mesmer ; ils furent les premiers à l'admettre, mais ils l'interprétèrent immédiatement au profit de leur doctrine. Pour eux, ce qu'il y avait de physique dans le magnétisme, n'était que secondaire et purement

instrumental; ce qui en faisait le fondement était de l'ordre moral et spirituel ¹. La *Société exégétique de Stockholm*, remarquant une certaine analogie entre l'imposition des mains, telle que la pratiquaient les apôtres, et les manipulations des magnétiseurs, expliquait les guérisons opérées par ceux-ci en rappelant les termes de cette promesse : « Ce sont ici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru ; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris. » Pour les Swedenborgistes, la maladie est l'*esprit de maladie*; la guérison est le remplacement du mauvais esprit par un esprit meilleur, et le somnambule est une personne inspirée de Dieu. Ce qu'il y avait de plus surprenant, c'était qu'avec cette manière de comprendre le magnétisme, on ne laissât pas de faire de belles cures; et Deleuze, qui d'ailleurs avait toujours vu dans le magnétisme un phénomène mixte où la foi et la volonté jouaient un grand rôle, reconnaît que la *Société exégétique de Stockholm* portait même des fruits plus précieux et plus abondants que les autres, et que « c'était à la confiance et à la foi qu'elle le devait. »

Le mysticisme de Swedenborg couvrait alors toute l'Allemagne, déjà si bien préparée à cette doctrine par les exorcismes de Gassner et par les ardentes prédications de Lavater en faveur du prêtre de Ratisbonne. En France, comme nous l'avons déjà dit, on ne connaît guère de Lavater que son traité de la *physiognomonie*. Pour les Suisses et les Allemands de cette époque, c'était là son moindre titre. Le bon pasteur de Zurich était surtout infatué de miracles, et il n'entendait pas raison quand on contestait ceux des thaumaturges contempo-

1. Voir Deleuze, *Examen des doctrines magnétiques*.

rains. Il les admettait et les défendait tous contre l'incrédulité et le scepticisme philosophique. Son enthousiasme, du reste, était sincère, et parfaitement conséquent avec sa croyance fondamentale, savoir, que tout vrai chrétien doit faire et fait des miracles. Lavater se souciait peu de l'opinion contraire des plus savants docteurs et des plus respectables Pères de l'Église. Si on lui eût opposé saint Augustin, qui, dès le quatrième siècle de l'ère chrétienne, écrivait : « Quand le monde n'avait pas encore la foi, les miracles étaient nécessaires ; mais quiconque, de nos jours, voudrait des miracles pour avoir la foi, serait lui-même le plus grand des miracles, » Lavater était homme à s'écrier, comme ce fougueux bachelier soutenant en Sorbonne une thèse moliniste : *transeat Augustinus !*

Après avoir exalté Gassner et ses cures miraculeuses, après avoir répandu dans son pays le nom, la pratique de Mesmer, et porté ses hommages à Cagliostro, Lavater, toujours insatiable de miracles, tombait facilement dans les pièges que des jongleurs vulgaires et des charlatans du plus bas étage tendaient à sa crédulité, et il y entraînait avec lui tout un public ; car il était devenu l'idole de ceux qu'il avait fanatisés par ses prédications. Mirabeau, qui se déchaîne contre lui et Cagliostro dans une sorte de diatribe, écrite et imprimée à Berlin, est pourtant obligé de dire : « Voilà l'homme qui fait naître dans une bonne partie de l'Allemagne, et chez quelques-uns des plus grands, du moins par leurs dignités, un enthousiasme qui ressemble infiniment à un culte ¹. »

Pendant que l'illuminisme régnait ainsi en maître

1. *Lettre du comte de Mirabeau à M... sur MM. Cagliostro et Lavater*, in-8 de 78 pages, Berlin, 1786.

dans les esprits au delà du Rhin, les rares adeptes qu'il avait en France semblaient sommeiller. L'homme qui secoua leur torpeur fut un écrivain illustre et un catholique fougueux, le comte de Maistre. Voici ce qu'il écrivait de Saint-Pétersbourg :

« Vous avez donc décidément peur des illuminés, mon cher ami; mais je ne crois pas, à mon tour, être trop exigeant si je demande humblement que les mots soient définis, et qu'on ait enfin l'extrême bonté de nous dire ce que c'est qu'un illuminé, afin qu'on sache de qui et de quoi on parle, ce qui ne laisse pas que d'être utile dans une discussion. On donne le nom d'illuminés à ces hommes coupables qui osèrent, de nos jours, concevoir et même organiser en Allemagne, par la plus criminelle association, l'affreux projet d'éteindre en Europe le christianisme et la souveraineté. On donne ce même nom au disciple vertueux de saint Martin, qui ne professe pas seulement le christianisme, mais qui ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine. Vous m'avouerez, messieurs, qu'il n'est jamais arrivé aux hommes de tomber dans une plus grande confusion d'idées. Je vous confesse même que je ne puis entendre de sang-froid, dans le monde, des *étourdis* de l'un et de l'autre sexe crier à l'illuminisme, au moindre mot qui passe leur intelligence, et avec une légèreté et une ignorance qui pousseraient à bout la patience la plus exercée ! »

Dans un autre endroit de ce livre, le même écrivain n'hésitait pas à déclarer qu'il attendait, qu'il aspirait même à une époque où « la science actuelle devait être incessamment honnie par une postérité vraiment illuminée, qui parlerait de notre stupidité actuelle comme nous parlons aujourd'hui de la superstition du moyen âge. »

Malgré cette puissante excitation, il faut reconnaître que les illuminés ne gagnèrent pas beaucoup de terrain

1. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 329.

en France sous la restauration, phase de recrudescence religieuse, qui devait pourtant leur être très-favorable. Leur petite société, présidée à Paris par la vertueuse duchesse de Bourbon, faisait bien peu parler d'elle. On ignora jusqu'en 1829 l'existence des magnétiseurs ascétiques d'Avignon, lesquels guérissaient ou endormaient par le magnétisme et le *Veni Creator*, en se servant d'un tube de verre pour conduire le fluide et l'esprit céleste sur le sujet mis en expérience ¹. Il y avait néanmoins, à cette époque, des sociétés mystiques dans plusieurs villes du midi de la France, particulièrement dans le Dauphiné, et toutes semblaient les filles d'une société plus nombreuse, ayant son siège à Lyon, où les illuminés, dispersés mais non détruits par la révolution, s'étaient promptement réunis après l'orage.

Si les mystiques ne brillaient pas en France par leur nombre, les miracles qu'ils opéraient avaient encore moins d'éclat. On ne peut mettre sur leur compte, si même il leur appartient, que celui de la fameuse croix de Migné, en 1826, fantasmagorie effrontée, honnie par toutes les voix contemporaines, et que Rome même a dû condamner dans les termes les plus flétrissants.

Telles étaient les tentatives de l'esprit de superstition, plus ou moins aidé par le magnétisme animal, au moment où quelques hommes consciencieux et éclairés, sous la direction de MM. de Puységur et de Deleuze, travaillaient à constituer scientifiquement la découverte de Mesmer; quand des médecins distingués se livraient, dans les hôpitaux de Paris, à des expériences relatives à l'efficacité thérapeutique du magnétisme animal, et lorsque l'Académie de médecine, saisie de la question

1. Voir t. III, p. 293, de cet ouvrage.

du magnétisme, consentait à la faire étudier par une commission officielle.

Un des plus grands médecins de la Faculté de Paris, qui ne voulut jamais admettre la réalité du magnétisme animal, et encore moins sa vertu curative, mais qui, témoin des résultats extraordinaires obtenus par les expérimentateurs dans les hôpitaux, eut la bonne foi d'avouer qu'il se sentait ébranlé, le docteur Récamier a raconté lui-même une anecdote que nos modernes spiritistes citent comme une preuve de l'existence du magnétisme diabolique, et que les biologistes invoquent à leur tour, croyant y voir le phénomène qu'ils appellent la *projection de la volonté*. Voici dans quels termes l'anecdote a été publiée. Ce sera déjà une introduction à l'histoire des tables tournantes et des esprits.

« Le docteur Récamier se trouvant, il y a quelques années, dans un village de la basse Bretagne, fut consulté par un paysan et sa femme, à propos d'un bruit de ferraille que le mari entendait chaque nuit, à une heure déterminée, et si rapproché de ses oreilles, que cette musique étrange semblait résonner dans son cerveau. La femme, couchée sur le même lit que le métayer, n'entendait rien. Le pauvre homme ne pouvait plus dormir. « As-tu des ennemis ? lui demanda M. Récamier. — Il y a le forgeron qui m'en veut, dit le paysan, parce qu'il me doit de l'argent, mais *il demeure à l'autre bout du village*. Ce n'est donc pas le forgeron, n'est-ce pas, monsieur ? » A ce renseignement, le docteur fit un geste d'indignation ; toutefois, il se tut et congédia le Bas-Breton, en lui promettant que le bruit allait cesser. Aussitôt M. Récamier manda secrètement le forgeron. C'était un gaillard un peu niais et plein d'assurance. « Que fais-tu tous les soirs à minuit ? » lui demanda M. Récamier, en le regardant d'un air sévère. Le forgeron ébahi nia tout d'abord ; il ne soutint pas cependant l'œil interrogateur du médecin. « Ma foi, monsieur, répondit-il enfin, je cogne à minuit sur mon chaudron, pour taquiner le métayer N. *à qui j'en veux*. — Vous n'êtes pas voisins ; il lui est impossible d'entendre. — Oh ! monsieur, *je crois que si.* »

C'était le cas pour le savant médecin d'être vraiment ébranlé. En fait de merveilleux, on ne lui a rien fait voir à l'Hôtel-Dieu qui soit aussi difficile à expliquer que l'action de ce Cagliostro de village. Faut-il croire, sur le témoignage de M. de Mirville, au motif qui aurait empêché un homme aussi consciencieux que Récamier de se déclarer convaincu ? « M. Récamier, dit M. de Mirville, a tout simplement peur de l'agent qu'il reconnaît. Tel est, au reste, le jugement qu'il développait et motivait souvent dans des conversations particulières, et tout dernièrement encore devant nous-même. »

Quoi qu'il en soit, le récit du docteur Récamier troublait déjà plus d'un esprit en France.

Le *Dictionnaire des sciences médicales* publiait, à l'article *Incube*, un autre récit communiqué par un autre médecin, le docteur Parent, qui avait été lui-même témoin du fait étrange qu'il racontait.

« Le premier bataillon du régiment de... dont j'étais chirurgien-major, dit-il, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin, la troupe avait à parcourir près de quarante milles de pays. Elle partit à minuit et ne parvint à sa destination qu'à sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps, et ayant souffert considérablement de l'ardeur du soleil. Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

« Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné, et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et, par conséquent, ne purent se déshabiller. C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que toutes les nuits

il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre, à minuit, des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés? Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait l'abbaye; qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très-gros chien à longs poils noirs, qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

« Nous nous moquâmes de leur terreur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans leur caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent toutefois persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de leur imagination, mais bien la réalité; suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit; ils l'avaient bien vu et avaient manqué d'en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

« Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement, mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant d'y passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef de bataillon. Les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Nous ne pensions guère à voir se renouveler la scène de la veille. Les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil lorsque, vers une heure du matin, *et dans toutes les chambrées à la fois*, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour

observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître. La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi; nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans toutes les saisons; nos soldats ont été souvent entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit. »

« Ceux qui croient non-seulement à l'apparition des esprits sous une forme sensible, mais encore à certains lieux privilégiés que les esprits hantent de préférence, rapprochent de ce récit l'histoire suivante, que le docteur Brierre de Boismont a extraite d'un livre curieux publié par un médecin anglais, sous le titre de *Anatomy of suicide*. Elle se rapporte à la cause mystérieuse du suicide du marquis de Londonderry, qui, sous le nom de lord Castelreagh, fut ministre du Foreign-Office pendant la lutte de l'Angleterre et de l'Europe coalisée contre la France, et qui, en 1820, se coupa la gorge dans un accès de folie.

« Il y a environ quarante ans, le noble lord était allé visiter un gentilhomme de ses amis, qui habitait, au nord de l'Irlande, un de ces vieux châteaux que les romanciers choisissent de préférence pour théâtre de leurs apparitions. L'aspect de l'appartement du marquis était en harmonie parfaite avec l'édifice. En effet, les boiseries richement sculptées, noircies avec le temps, l'immense cintre de la cheminée, semblable à l'entrée d'une tombe, la longue file des portraits des ancêtres au regard à la fois fier et méprisant, les draperies vastes, poudreuses et lourdes qui masquaient les croisées et entouraient le lit, étaient bien de nature à donner un tour mélancolique aux pensées.

« Lord Londonderry examina sa chambre et fit connaissance avec les anciens maîtres du château, qui, debout dans leur cadre d'ivoire, semblaient attendre son salut. Après avoir congédié son valet, il se mit au lit. Il venait d'éteindre sa bougie, lorsqu'il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit. Convaincu qu'il n'y avait pas de feu dans la grille,

que les rideaux étaient fermés, et que la chambre était, quelques minutes avant, dans une obscurité complète, il supposa qu'un intrus s'était glissé dans la pièce. Se tournant alors rapidement du côté d'où venait la lumière, il vit, à son grand étonnement, la figure d'un *bel enfant entouré d'un limbe*. L'esprit se tenait à quelque distance de son lit.

« Persuadé de l'intégrité de ses facultés, mais soupçonnant une mystification de la part d'un des nombreux hôtes du château, lord Londonderry s'avança vers l'apparition, qui se retira devant lui. A mesure qu'il approchait, elle reculait, jusqu'à ce qu'enfin, parvenue sous le grand cintre de l'immense cheminée, elle s'abîma dans la terre. Lord Londonderry revint à son lit, mais il ne dormit pas de la nuit, tourmenté de cet événement extraordinaire. Était-il réel, ou devait-il être considéré comme l'effet d'une imagination exaltée? Le mystère n'était pas facile à résoudre.

« Il se détermina à ne faire aucune allusion à ce qui lui était arrivé, jusqu'à ce qu'il eût examiné avec soin les figures de toutes les personnes de la maison, afin de s'assurer s'il avait été l'objet de quelque supercherie. Au déjeuner, le marquis chercha en vain à surprendre sur les figures quelques-uns de ces sourires cachés, de ces regards de connivence, de ces clignements d'yeux, par lesquels se trahissent généralement les auteurs de ces conspirations domestiques. La conversation suivit son cours ordinaire; elle était animée, rien ne révélait une mystification, tout se passa comme de coutume. A la fin, le héros de l'aventure ne put résister au désir de raconter ce qu'il avait vu, et il entra dans toutes les particularités de l'apparition. Ce récit excita beaucoup d'intérêt parmi les auditeurs et donna lieu à des explications fort diverses. Mais le maître du lieu interrompit les divers commentaires en faisant observer que la relation de lord Londonderry devait, en effet, paraître fort extraordinaire à ceux qui n'habitaient pas depuis longtemps le château, et qui ne connaissaient pas les légendes de la famille; alors, se retournant vers le héros de l'aventure : « *Vous avez vu l'enfant brillant*, lui dit-il, soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune; mais j'aurais préféré qu'il n'eût point été question de cette apparition. » Dans une autre circonstance, lord Castelreagh vit encore *l'enfant brillant* à la chambre des communes, et il est très-probable que le jour de son suicide, il eut une semblable apparition. »

Les animaux eux-mêmes, suivant quelques spiritistes, seraient susceptibles d'avoir des visions. Nous ne connaissons que le fait biblique de l'ânesse de Balaam, qui vit la première ce que son maître obstiné ne voyait pas, c'est-à-dire l'ange du Seigneur, tenant dans sa main une épée nue et leur barrant le chemin. Mais voici qu'un philosophe allemand, le docteur Kerner, nous assure que, sur les collines du Wurtemberg et dans le voisinage de Prévorst, des troupeaux de bêtes se trouvaient subitement pris de terreurs et d'agitations convulsives en même temps que les habitants, et que cela arrivait surtout au moment même où la fameuse *voyante* (Mme Hauffe) dont il écrit l'histoire, était atteinte, comme ceux-ci, de convulsions et du *don de seconde vue*.

On pourrait croire que c'est quelque bruit produit par les convulsions de Mme Hauffe qui cause celle des brebis et des génisses; mais le docteur Kerner veut que la vision même leur soit commune et produise ces manifestations simultanées. Il affirme, d'ailleurs, que ces phénomènes ne sont pas limités aux pays où il les a observés. « On voit, dit-il, en Écosse et aux Hébrides, des chevaux, au milieu de l'ardeur et de la plus grande vitesse, s'arrêter tout court, lorsque le cavalier qui les monte éprouve une vision du même genre. Qu'il fasse jour ou qu'il fasse nuit, le cheval alors se refuse à passer outre et se couvre bientôt d'une sueur abondante qui témoigne assez de tout son effroi¹. »

Le marquis de Mirville, dans son livre *des Esprits*, ne se contente pas de citer ces phénomènes surprenants; il y en ajoute un tout à fait analogue et plus

1. Voir dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1842, un article où l'on rend compte de l'ouvrage du docteur Kerner.

dramatique, arrivé dans sa propre famille, et dont il garantit la parfaite authenticité. Écoutons son récit :

« Vous saurez que dans notre voisinage se trouve un vieux manoir qui a la plus mauvaise réputation du monde sous le rapport des esprits. De tout temps on y a vu les gens de la maison se poser en victimes de ces espiègleries surhumaines, qui, malgré d'assez longs chômages, ainsi que les bruits, les coups, et les apparitions, n'y auraient jamais fait défaut complètement. Si les jeunes domestiques avaient de la peine à s'y faire, les vieux finissaient (à force de concessions sans doute) par vivre en bonne intelligence avec leurs persécuteurs invisibles. Cependant ils se plaignaient encore, et ils n'étaient pas les seuls, car tout le pays peut se rappeler qu'en 1815 une famille anglaise, ayant loué ce château mystérieux, se vit obligée de *déguerpir* au bout d'un certain temps, ne pouvant plus tenir à ces vexations nocturnes ; nous-même, nous nous souvenons parfaitement d'avoir entendu parler, dans notre enfance, d'un certain chevalier armé de toutes pièces dont la seule pensée nous glaçait d'épouvante et d'effroi. Tout ceci, messieurs, serait fort peu digne de votre attention, sans le détail suivant.... que nous tenons d'une parente, dont il n'est permis ni à nous, ni à aucun de ceux qui la connaissent, de suspecter un instant la parole ; elle était d'ailleurs d'autant moins capable d'exagération, qu'elle avait toujours professé la plus complète incrédulité à l'égard de ces récits, contraires non-seulement à toutes ses idées, mais encore à la paix de sa maison. Voici donc ce qu'elle nous certifiait tout dernièrement encore :

« — Retournant à Paris, nous disait-elle, et ayant fait venir de la ville voisine deux bons chevaux pour conduire notre voiture jusqu'au premier relais, nous partons très-lestement de M..., et dépassons bientôt les avenues du château. Tout allait pour le mieux, lorsque cette voiture, lancée au grand trot, s'arrêtant subitement au milieu d'une plaine tout à fait nue, nous occasionna une assez forte secousse. Mon mari et moi, renfermés dans le fond de la calèche, nous supposons d'abord que quelque chose s'est dérangé dans l'attelage, mais bientôt nous sommes complètement détrompés, car les coups commencent à pleuvoir sur les malheureux animaux, qui se mettent à reculer en *rendant*. Nous présumons qu'on aura envoyé des chevaux rétifs ou paresseux, et nous attendons tranquillement que *force reste à la loi* ; toutefois, la crise continuant, nous

nous décidons à mettre la tête à la portière, pour demander au cocher ce qui lui arrive. « Eh! madame, ce qui m'arrive! mais vous ne voyez donc pas ce cavalier qui me barre le chemin, qui menace mes pauvres bêtes de sa lance et les empêche de passer! » Et les coups de fouet de redoubler, et les bêtes de reculer à outrance. Puis, au même instant. « Ah! dit-il, Dieu soit loué, il disparaît.... » Et voilà que d'elles-mêmes, cette fois-ci, les pauvres bêtes détalent au grand trot, mais déjà toutes couvertes de sueur, et cherchant à fuir au plus vite, comme des animaux épouvantés ! »

Toutes ces histoires, rapportées par nos journaux, bouleversaient les esprits. Les dernières surtout n'étaient susceptibles d'aucune explication naturelle; car s'il était avéré que les animaux avaient les mêmes visions que les hommes, et dans le même temps, il devenait impossible de mettre ces phénomènes sur le compte de l'imagination, et les apparitions devaient nécessairement avoir une réalité objective. Or, cette réalité, que pouvait-elle être?

On était épouvanté de ces faits, et cependant une curiosité irrésistible poussait à les rechercher. On en trouva de nouveaux et de plus étranges encore. Un recueil que Voltaire a déclaré le livre le plus intéressant de son époque, les *Lettres édifiantes*, feuilletées de nouveau, offrirent un genre d'intérêt qu'on n'y avait jamais trouvé. Un missionnaire y raconte (t. VI, p. 277) que l'on voit dans l'Inde « des berceaux de feuillage et de grands linceuls se suspendre dans les airs, sans aucune sorte d'attache, et cela au simple commandement. » Quelques pages plus haut, le même a déjà parlé « d'objets fixés solidement à la muraille, et auxquels on ordonne de s'en éloigner rapidement. » Ailleurs (t. VII, p. 303), un

1. *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*, 3^e édit., 1854, in-8, ch. VII, p. 244-245.

autre missionnaire, qui a laissé dans le monde chrétien une réputation de véracité scrupuleuse, le P. Rouchet, dit très-positivement : « *J'ai vu* un Indien que j'allais baptiser, transporté tout d'un coup du chemin qui le conduisait à l'église, dans un autre. »

Tous ces récits divers, et mille autres, lus et commentés isolément, ne pouvaient trouver d'explications qui n'aboutissent au supernaturalisme. L'Académie de médecine ayant fait la faute de ne pas vouloir discuter publiquement le rapport de M. Husson sur le magnétisme naturel, parce qu'il constatait des faits que cette compagnie avait toujours niés, il s'ensuivit que ce fut le magnétisme transcendant qui fit son chemin dans le monde. La diablerie eut seule ses coudées franches, et elle en usa. Le *spiritisme* eut dès lors ses agents invisibles, moteurs de nos corps, inspireurs de nos pensées, complices inévitables de nos actions. Des hommes de bonne foi, des savants distingués, sentirent leur étreinte, et n'eurent pas toujours la force de s'en délivrer. C'est ainsi que Deleuze, après une vie consacrée presque tout entière à la démonstration physique et physiologique du magnétisme animal, ne put s'empêcher, à la fin de sa carrière, d'accuser une notable défaillance de ses convictions anciennes, dans sa correspondance avec le docteur Billot, un illuminé de l'école d'Avignon.

« Vous me transportez dans un monde nouveau, lui écrit-il, et je ne puis renoncer à mes idées, à une manière de voir que j'ai adoptée depuis trente ans.... Vous me demandez si je n'ai pas vu des faits analogues à ceux-là ; je dois vous répondre que non ; mais des personnes dignes de foi m'en ont raconté, quoiqu'en très-petit nombre. En voici un entre autres qui m'a singulièrement étonné, à cause de la circonstance et de l'à-propos.

« J'ai eu ce matin la visite d'un médecin fort distingué,

..

homme d'esprit, qui a la plusieurs mémoires à l'Académie de sciences. Il venait pour me parler du magnétisme. Je lui ai raconté quelques-uns des faits que je tiens de vous, sans pourtant vous nommer. Il m'a répondu qu'il n'en était pas étonné, et m'a cité un grand nombre de faits analogues que lui ont présentés plusieurs somnambules. Vous jugez que j'ai été bien surpris, et que notre conversation a eu le plus grand intérêt. Entre autres phénomènes, il m'a cité celui d'objets matériels que la somnambule faisait arriver devant lui, ce qui est du même ordre que la branche de thym de Crète et autres objets arrivés miraculeusement devant vous.

« Je ne sais pas que penser de tout cela, mais je suis bien sûr de la sincérité de mon médecin. Les somnambules dont il m'a parlé n'ont jamais été en communication avec des êtres spirituels, mais il ne croit pas que la chose soit impossible. Quant à moi, il m'est impossible de concevoir que des êtres purement spirituels puissent mouvoir et transporter des objets matériels; il faut des organes physiques pour cela¹ »

Le docteur Billot publia dans son ouvrage, que nous avons déjà cité en parlant du magnétisme animal, sa correspondance avec Deleuze. On y trouve rapporté, entre autres faits miraculeux, celui d'une saignée qui s'arrête ou qui coule à la volonté de l'opérateur, comme la fontaine intermittente des physiciens. On y lit encore qu'au moment où une somnambule s'apprête à manger quelque chose contre l'ordre de l'esprit qui agit sur elle, l'aliment qu'elle va porter à sa bouche saute, en présence du docteur et de tous les gens de la maison, jusqu'au plafond de l'appartement et ne peut plus être retrouvé².

Qu'on juge si les *spiritistes* triomphaient. Ils nous apprennent eux-mêmes que les magnétiseurs rationalistes, alarmés de tous ces phénomènes nouveaux, se rassemblèrent pour délibérer sur le danger qui menaçait leur doctrine. Ils interdirent à leurs adeptes de s'occuper

1. Billot, tome II, p. 27.

2. *Ibidem*, p. 89.

de spiritualisme, mais les somnambules de leur école proclamèrent des faits identiques à ceux qu'on voulait proscrire. « Bref, dit avec orgueil le marquis de Mirville, en 1845, le monde magnétique faisait aussi sa révolution; sans que M. Arago s'en doutât, il inclinait sur son axe, et tandis que la foule en restait toujours à Mesmer et à Deleuze, presque tous les magnétiseurs s'en allaient confesser désormais, sinon la nécessité, au moins la possibilité du *surhumain* magnétique¹. »

Continuons l'histoire des faits.

En 1846, la *Revue britannique* s'occupe à son tour du docteur Kerner et de son livre intitulé : *La Voyante de Prévorst*. Voici un extrait de cette *Revue* :

« Nous croyons intéresser les sceptiques eux-mêmes, en leur révélant l'ouvrage curieux publié en Allemagne par le docteur Kerner, sur une femme déjà célèbre dans les annales du magnétisme animal. Dans ce livre, les accidents étranges de la vie magnétique ont atteint leurs limites extrêmes et jettent un défi à la raison.

« Le docteur Kerner, dont la maison a servi de théâtre aux faits que nous allons raconter, est parfaitement connu en Allemagne, comme médecin, comme poète lyrique, comme savant et comme un homme qui joint à une piété évangélique des manières pleines d'amabilité. Aussi les sceptiques les plus obstinés, s'inclinant devant cette belle et pure renommée, n'ont-ils jamais mis en doute la sincérité de sa bonne foi.

« Après sept années de soins prodigués par le docteur Kerner à cette voyante, qu'il eut la douleur de voir mourir entre ses bras, tous les phénomènes physiologiques et psychologiques du magnétisme se déroulèrent sous ses yeux; ainsi, les désordres nerveux sont extrêmes, et, lorsqu'on la saigne, ces désordres augmentent; plus loin, elle évoque dans des verres, dans des bulles de savon, les images des personnes absentes. Alors on vit les objets placés auprès d'elle s'élever dans les airs et s'éloigner comme poussés par une force invi-

1. *Des esprits*, p. 325.

sible.... Tantôt c'étaient les apparitions d'un ou de plusieurs fantômes, dont les bruits étranges et le déplacement d'un chandelier annonçaient ordinairement la venue.... On vit les portes s'ouvrir et se refermer, comme par une main mystérieuse, au moment où il entra. Nous voyons un peu plus loin le magistrat Pfaffein, incrédule jusque-là, se rendre à la vérité d'apparitions qui se dressent devant lui. Tous ces fantômes prouvaient la réalité de leur existence de différentes manières : 1° par des bruits caractéristiques, frappés sur les murs ou sur les meubles, des roulements de balle, des vibrations de cloche ou de verre, des piétinements redoublés; 2° par le déplacement de différents objets. Au moment où ces fantômes entraient dans la chambre de Mme Hauffe, on voyait les chandeliers se mouvoir, les assiettes s'entre-choquer et les livres s'ouvrir; on vit même une petite table s'élançer dans une chambre par une impulsion irrésistible. Le docteur témoin de toutes ces choses, lui et beaucoup d'autres avec lui, déclarent qu'elles ne venaient pas de la somnambule, mais bien de quelque mystérieux agent.... Dans tout le cours de ce récit, la plupart des phénomènes ordinaires, et certainement les plus extraordinaires du magnétisme animal, se sont présentés à nous, et peuvent se diviser en cinq classes très-distinctes¹, qui correspondent assez exactement aux périodes magnétiques décrites par le professeur Klug, de Berlin². »

L'évocation, dans le verre, des images des personnes mortes ou absentes, est le phénomène qui se répète le plus fréquemment avant et depuis Cagliostro. Établisons ici que l'art de le produire est connu de toute antiquité en Égypte, où un membre de l'Académie des sciences de Paris, M. le comte de Laborde, l'a même retrouvé bien perfectionné. Un sorcier arabe, nommé

1. Klug établit six degrés de magnétisation : le premier est celui où le sujet participe encore aux impressions extérieures; le second est le demi-sommeil, ou la crise imparfaite; le troisième le sommeil magnétique ou le somnambulisme; le quatrième est la crise parfaite; le cinquième, la clairvoyance, ou la prévision; le sixième la vision magnétique ou l'extase.

2. *Revue britannique*, février 1846.

Achmet, qu'on lui fit voir au Caire, lui vendit le secret des *apparitions dans le creux de la main*. M. de Laborde affirme qu'il en eut pour son argent, et que, devenu aussi sorcier qu'Achmet, il se livra, sur terre et sur mer, à de nombreuses expériences, toutes couronnées d'un plein succès.

« De toute cette concordance d'observations et d'expériences, dit-il, il résulte un fait bien positif, c'est que, sous l'influence d'une organisation particulière, et par l'ensemble de cérémonies, parmi lesquelles il est difficile de distinguer celles qui aident à l'opération de celles qui n'en sont, pour ainsi dire, que le cortège d'apparat, des enfants ramassés partout, sans aucune préparation (comme les pupilles de Cagliostro), sans qu'on puisse admettre de fraude, voient dans le creux de leur main, avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître, qu'ils appellent, et qui se produisent à leur commandement, avec lesquels ils s'entretiennent, et dont ils conservent le souvenir après l'opération.

« J'ai rapporté le fait, mais je n'explique rien ; car, même après avoir produit moi-même ces effets surprenants, je ne me rendis pas compte des résultats que j'ai obtenus. J'établis seulement de la manière la plus positive, et j'affirme que tout ce que j'ai dit est vrai ; et même, après douze années qui se sont passées depuis que j'ai quitté l'Orient, je fais cette déclaration, parce que, laissant de côté la réalité absolue des apparitions, et même une exactitude quelconque dans les réponses, je puis admettre qu'on m'ait trompé, et que je me sois trompé moi-même sur des faits qui se sont répétés vingt fois, sous mes yeux, par ma volonté, devant une foule de témoins différents, en vingt endroits divers, tantôt entre les quatre murs de ma chambre, tantôt en plein air, ou bien dans ma cage sur le Nil¹. »

Nous avons déjà dit un mot, dans l'histoire du magnétisme animal², de cette assertion de M. de Laborde, et

1. *Revue des Deux-Mondes*, août 1840.

2. Tome III, p. 374

rappelé des phénomènes du même genre, rapportés plus récemment par d'autres observateurs, c'est-à-dire les évocations des personnes dans des miroirs ou à travers des boules de cristal. C'est par l'hypnotisme que nous avons cru pouvoir expliquer ces fantastiques apparitions.

Quant aux faits rapportés par le docteur Kerner durant le traitement de sa *voyante*, ils rentrent dans cette même catégorie de phénomènes étranges qui font le triomphe des spiritistes, et dont quelques fluidistes même, tout en faisant profession de se rattacher à l'école de Puy-ségur et de Deleuze, ne rejettent pas la possibilité absolue.

« Je pense, dit M. Ricard, que le temps n'est pas encore venu de dire tout ce que l'on a appris par la pratique du magnétisme; mais un jour viendra, et ce jour est probablement peu éloigné, où les hommes qui ont étudié sérieusement la science que nous cultivons *montreront au monde savant des choses qui confondront les principes arrêtés, qui abîmeront les systèmes reçus*; etc. ¹. »

Mais ces systèmes seraient tout *abîmés* et ces principes tout *confondus*, si nous étions obligé de croire, ce qu'à la vérité M. Ricard n'ose pas encore affirmer, que la volonté ait contribué pour quelque chose à la production du phénomène suivant qu'il raconte dans sa huitième leçon :

« Un matin, dit M. Ricard, que je me promenais sur la belle promenade du Peyrou, à Montpellier, quelques nuages vinrent obscurcir la pureté du ciel, naguère si serein : une pluie douce répandait sur les beaux arbres de ce lieu délicieux les bienfaits d'une fraîcheur modérée. *J'essayai de donner aux nuées qui se trouvaient au-dessus de ma tête une impulsion assez vive,*

1. *Traité théorique et pratique du magnétisme animal*, p. 313.

dans le sens du courant qu'elles suivaient. Le hasard voulut qu'au bout de quelques minutes *il cessât de pleuvoir à la place où je me trouvais*, tandis que l'eau du ciel continuait de tomber *sur tous les autres points de la promenade*. Ce hasard n'est-il pas singulier?... »

Très-singulier assurément; mais quelle autre épithète donner à ce hasard, quand nous allons voir le même phénomène se reproduire encore, et dans une circonstance plus solennelle, à la volonté du magnétiseur?

Cette fois, M. Ricard est à Toulouse, chez M. Édouard de Puycousin, au milieu d'une réunion composée de littérateurs, de médecins et d'artistes. On entreprend le magnétiseur sur son art, et comme justement il commençait à pleuvoir, M. Ricard répond par son argument de la place du Peyrou.

« Nous descendîmes tous ensemble, dit-il, munis de grandes feuilles de papier, dans le jardin de M. de Puycousin; la pluie avait humidifié généralement la terre et continuait de tomber. Je me plaçai à un bout de l'allée principale, je priai un de ces messieurs de prendre sous son habit une feuille de papier, et de se rendre à l'autre bout; j'engageai une autre personne à se tenir près de moi, avec une feuille de papier mise aussi à l'abri, et il fut convenu que quand je frapperais du pied la terre, on étendrait le papier pour l'exposer. *Je me mis à magnétiser*; au bout de quelques minutes, je donnai le signal, le papier fut étendu en même temps par chacun de mes deux aides, et il demeura évident que *la pluie, continuant au bout de l'allée opposé à celui où je me tenais, avait cessé complètement là où j'étais*.

« Ne voilà-t-il pas encore un bien surprenant effet du hasard? »

Décidément ce hasard intelligent et docile commence à nous faire peur.

CHAPITRE IX.

Angélique Cottin ou la *fille électrique*.

Tous les faits que nous venons de rappeler se passaient avant 1840. Franchissons quelques années, pour arriver à une période continue de prodiges qui ont annoncé chez nous celui des tables tournantes et parlantes. L'année 1846 fut la première et une des plus fécondes de cette période. Elle s'ouvre par l'histoire d'Angélique Cottin, la *fille électrique*, qui occupa assez sérieusement les savants de Paris, après avoir occupé ceux de sa province. Nous allons raconter l'histoire de cette jeune fille, que l'Académie des sciences daigna examiner, et nous verrons comment cette docte compagnie sut exorciser Angélique Cottin, ce qu'un curé normand n'avait pas osé entreprendre.

Angélique Cottin était une fille de quatorze ans, qui habitait le village de Bouvigny, près la Perrière (Orne). Petite de taille, mais assez robuste de corps, elle était d'une apathie extrême au physique et au moral. D'habitude, elle parlait à peine. Voici les effets singuliers qui se manifestèrent subitement chez cette demi-idiote, d'après le récit qu'en a donné M. Hébert, grand partisan du magnétisme, il est vrai, mais qui a l'avantage de parler *de visu*, car il fit tout exprès le voyage de Mortagne pour recueillir, dans ce village et dans les environs, des renseignements exacts sur Angélique Cottin.

Le 15 janvier 1846, cette jeune fille était occupée, avec trois autres de ses compagnes, à son travail habituel, qui consistait à tisser des gants de filet de soie. Il était

huit heures du soir, lorsque le guéridon en chêne brut qui servait à fixer l'extrémité de la trame du tissu qu'elle était occupée à filer, vint à s'agiter et à se déplacer, sans qu'on pût le maintenir dans sa position ordinaire. Effrayées de cet accident, nos trois tisseuses s'éloignèrent en poussant des cris de surprise; mais elles ne purent persuader de la réalité de ce qui s'était passé les voisins que leurs cris avaient attirés. Sur les représentations des assistants, trois de ces ouvrières reprirent, non sans trembler, leur besogne. Le phénomène qui les avait tant effrayées ne se reproduisit pas; mais quand Angélique Cottin, imitant ses compagnes, eut repris la trame du tissu, le guéridon s'agita de nouveau, fut violemment repoussé, et, en définitive renversé. En même temps la jeune fille était comme entraînée irrésistiblement à sa suite; mais dès qu'elle le touchait, le guéridon était lancé plus loin.

Les témoins de cette scène étrange ne mirent pas en doute qu'Angélique Cottin ne fût ensorcelée.

La jeune fille passa la nuit paisiblement, et reprit son ouvrage le lendemain matin. Les mêmes effets recommencèrent, faibles d'abord; mais, de huit à neuf heures, ils augmentèrent considérablement d'intensité. On fut obligé de mettre à part des autres ouvrières la pauvre enfant, qui travaillait d'ordinaire avec elles sur un petit guéridon commun, qu'elle bouleversait en ce moment et en dépit de ses propres efforts pour l'assujettir. Pour éviter le retour de cet accident, l'extrémité du gant auquel Angélique travaillait fut attachée, au moyen d'un petit clou, à une huche du poids d'environ soixante-quinze kilogrammes. Mais cet obstacle opposé à l'action de la mystérieuse force ne résista pas longtemps: la huche fut soulevée et déplacée à plusieurs reprises, bien

qu'elle ne communiquât avec la jeune fille que par un fil de soie.

A partir de ce moment, l'opinion du village de Bouvigny fut bien fixée : il déclara, tout d'une voix, que la jeune fille était possédée du diable. On désignait même nominativement les personnes qui lui avaient jeté le sort. Il fut décidé qu'Angélique Cottin serait conduite au presbytère, pour y être exorcisée.

Cependant, le curé du lieu, homme de bon sens, se refusa à ce désir. Il voulut au moins, avant de rien entreprendre, être témoin lui-même des faits annoncés. La demande était trop légitime pour ne pas être satisfaite sur l'heure. La jeune ouvrière fut donc mise, en présence du curé, dans des conditions analogues à celles où le phénomène s'était manifesté pour la première fois. Le phénomène se produisit de nouveau, mais avec moins d'intensité : le guéridon fut repoussé, mais non renversé, pendant que la chaise sur laquelle la jeune fille était assise, était entraînée dans une direction opposée, en exécutant des oscillations qui obligeaient Angélique à de grands efforts pour s'y maintenir assise.

Tout convaincu qu'il était de la réalité du fait dont il venait d'être témoin, le curé ne crut pas à l'efficacité d'un exorcisme religieux pour guérir ce qu'il considérait, avec raison, comme une maladie physique, réclamant le secours d'un traitement médical. Il calma l'inquiétude des parents et la panique du village, en déclarant que la jeune fille était en proie à une maladie, rare sans doute, inconnue peut-être, mais qui, dans tous les cas, devait être soumise sans retard aux observations des médecins. C'est le 16 janvier qu'avait eu lieu cette séance de vérification devant le curé de Bouvigny.

« Le lendemain matin 17, est-il dit dans la relation que l'on doit à M. Hébert, les mêmes effets continuèrent à se manifester chez Angélique Cottin, en prenant même plus de généralité. Par le contact fortuit de ses vêtements, les chenets, pelles, pincettes sont renversés dans l'âtre et les tisons éparpillés, au grand étonnement, à la stupeur de celle qui est la cause involontaire de si prodigieux effets; des brosses, des livres et autres objets d'un petit volume sont violemment repoussés en les touchant avec les vêtements, mais plus particulièrement par l'extrémité inférieure des jupes.

« Des ciseaux, suspendus à sa ceinture au moyen d'un ruban de fil, ont été lancés sans que le cordon fût brisé, ni qu'on pût savoir comment il avait été dénoué. Ce fait le plus incroyable, par son analogie avec les effets de la foudre, a fait tout de suite penser que l'électricité devait jouer un grand rôle dans la production de ces étonnants effets. Mais cette voie d'observation fut de courte durée : ce fait ne se produisit que deux fois, dont l'une en présence de M. le curé, qui, sur son honneur, m'en a garanti la réalité.

« Les effets, nuls ou presque nuls dans le milieu du jour, redoublèrent le soir à l'heure ordinaire. Il y eut alors action *sans contact*, et sur les corps organisés vivants, action débutant par de violentes secousses ressenties dans les jarrets par l'une des ouvrières placées en face d'Angélique; la pointe de leurs sabots était distante d'un décimètre environ; les mêmes objets, repoussés le matin par le contact, le sont alors par la seule approche des vêtements; mais, comme les jours précédents, l'effet cesse pour ne plus reparaitre que trois jours et demi après.

« Le mercredi 21, réapparition des effets; tout s'agite autour d'Angélique, qui ne peut même plus s'asseoir : sa chaise, maintenue par trois hommes forts, est repoussée, malgré leur résistance, à plusieurs mètres avec une rapidité prodigieuse. Toute occupation lui devient impossible : si elle veut coudre elle s'enfoncé l'aiguille dans les chairs; le mouvement qu'elle imprime aux objets qu'elle touche et surtout la répulsion de sa chaise l'obligent à rester à genoux au milieu de la maison. »

Pour occuper les loisirs d'une personne si désagréablement tourmentée, on la chargea de trier un panier de haricots secs. Mais à peine y avait-elle plongé la

main, que tous les haricots de sautiller et de se mettre en danse, ce qui força la pauvre fille à cesser ce genre de travail.

Comme ces singuliers effets étaient continus, tous les habitants du village affluaient chez les parents d'Angélique pour en être témoins.

Les médecins de Mamers, petite ville voisine du village de Bouvigny, avaient été prévenus, mais ils n'arrivaient pas. Un homme instruit et respecté dans le pays, M. de Farémont, prit alors le parti de conduire lui-même Angélique aux médecins de Mamers. Mais ils ne se rendirent point au rendez-vous que M. de Farémont leur avait assigné.

L'enfant fut donc conduite chez une dame de la ville, Mme Devilliers, où les phénomènes ordinaires se produisirent. Une heure après, deux médecins, sensibles aux reproches qu'on leur avait adressés, firent déclarer qu'ils consentaient à voir Angélique. L'expérience eut lieu chez un pharmacien, M. Fromage; mais elle tourna assez mal pour n'entraîner aucunement la conviction des hommes de l'art.

M. de Farémont se livra alors à plusieurs essais tendant à confirmer l'opinion qu'il s'était formée touchant la cause de ces phénomènes, qu'il n'hésitait pas à rapporter à l'électricité. Cet observateur a consigné les résultats de ses remarques dans une lettre qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire.

« La fille Cottin dont il est question, dit M. de Farémont, demeurait chez sa tante, la femme Loisnard, au pied pour ainsi dire de mon habitation. Cette enfant, qui devait faire sa première communion, se trouvait plus forte en matière qu'en intelligence; tout son individu annonçait une force extraordinaire au physique. Le 15 janvier, à huit heures du soir, quatre

filles travaillaient comme d'habitude, à la veillée, chez la femme Loisnard. « Depuis huit jours le temps était lourd, orageux ; des éclairs, des coups de tonnerre, l'électricité régnait autour de nous. Les jeunes filles faisaient des gants de soie en filet autour d'un grossier guéridon en chêne pesant bien vingt-cinq livres ; tout d'un coup la lumière est jetée au milieu de la chambre, le guéridon est renversé ; ces filles se querellent, on replace la chandelle, on travaille, et même projection. Cette fois, chacune se lève, tremble, et pense au sortilège ; la petite Cottin impassible, continue seule à travailler, ses mouvements de répulsion sont plus vifs, sa chaise est rudement ébranlée. La frayeur s'empare de la tante, qui conduit sa nièce chez M. le curé de la Perrière ; quoi de plus naturel à ces pauvres gens ! ils sont loin d'être académiciens : dans leur raisonnement, ils attribuent à Dieu ou au diable tout ce qu'ils ne comprennent pas. M. le curé, homme éclairé, sage et instruit, commence par rire au nez de la bonne femme en écoutant son récit ; mais l'enfant avait apporté son gant ; elle le fixe à une chaise de la cuisine, et le mouvement se fait sentir activement : M. le curé la saisit à deux mains, la résistance augmente l'action ; il s'assied dessus la chaise, il est bouleversé ; à son tour il devient sérieux, il voit ce phénomène sans le comprendre, rassure la tante, lui dit que c'est une maladie extraordinaire, et qu'il faut consulter les médecins et non les pasteurs. Je suis prévenu le lendemain ; ce phénomène avait cessé. Trois jours après, ses parents me font prévenir à neuf heures du soir. J'y vais avec ma famille ; plusieurs personnes s'y trouvaient rassemblées. Convaincu que l'électricité jouait le principal rôle dans ces phénomènes, j'avais apporté avec moi un pendule de moelle de sureau, un tube de verre et un bâton de cire à cacheter. Je vis l'effet du guéridon, et la chandelle jetée au loin ; j'examinai les pieds de l'enfant, ils ne le touchaient pas ; je plaçai moi-même sa jupe sur le bord du guéridon, et à son simple contact il était bouleversé instantanément ; un mouvement nerveux, dont l'enfant n'était pas maître, précipitait ses bras vers l'objet qu'elle repoussait. Je m'emparai du guéridon à deux mains ; la force était *étonnante*, et le guéridon opérait un mouvement de rotation de gauche à droite : ma force ne pouvait comprimer l'action ; j'approchai mon pendule de toutes les parties du corps ; chose *étonnante*, il ne fut ni attiré ni repoussé. J'eus beau frotter mon tube et mon bâton de cire, rien ; je trouvai opposition électrique dans cer-

tains moments, les bons conducteurs n'éprouvaient rien ; je mis mon doigt sur l'enfant, en même temps un autre sur la pointe qui fixait la soie du gant : nulle commotion : je fis lever l'enfant, le phénomène cessa. J'en restai là pour le premier soir.

« Je suivis ensuite l'enfant avec soin, même avec humanité. La population criait aux sorciers ; on désignait même l'individu qui avait jeté le sort ; je m'attachai à rassurer la famille et à éclairer les masses. Je fis de nouvelles expériences : l'enfant recevait toute sa charge de la terre. Il n'y avait pas de pavé dans la chaumière ; le réservoir commun était toute sa force. Le phénomène se montrait d'abord de huit à onze heures du matin ; ensuite, il ne se fit voir qu'au soleil couchant ; d'autres fois seulement dans la soirée. Les parents étaient reconnaissants de ce que je faisais pour les rassurer. Je leur dis que j'allais consulter les médecins pour elle : effectivement, j'écrivis, à Mamers, à mon pharmacien, en le prévenant de ce qui se passait sous mes yeux, et je le priai de convoquer pour le samedi suivant toute la Faculté pour examiner ce phénomène ; effectivement je conduisis dans ma voiture la tante et l'enfant. La renommée m'avait devancé : l'on sortait aux portes pour voir la fille ensorcelée que je conduisais. En arrivant, j'appris que MM. les médecins, traitant la chose de chimère, n'avaient pas voulu se réunir. Étonné d'une pareille conduite de la part de ceux qui seuls pouvaient être appelés à faire connaître le subterfuge s'il existait, je me permis de les traiter d'une manière énergique.

Le phénomène eut lieu pour la chaise : un domestique vigoureux s'assit et fut bouleversé. Cependant deux médecins, honteux sans doute, me prièrent de faire venir l'enfant chez le pharmacien ; il y avait des dames et des messieurs. Comme l'heure n'était pas propice, l'oscillation de la chaise fut faible. C'était sur des tapis, des meubles cirés, et j'assurai qu'on n'aurait rien ; qu'au reste, le phénomène ne se montrait bien que vers quatre ou cinq heures du soir. Il était alors midi. J'invitai les personnes curieuses de s'instruire à venir me trouver, et je leur promis de les diriger moi-même ; j'avais à cœur qu'on étudiât le fait pour le faire connaître à Paris.

Je me fis médecin et voulus guérir l'enfant ; j'envoyai une baignoire et lui fis prendre des bains et cesser tout travail à l'aiguille, et je la fis envoyer garder les vaches dans les champs. Mais, le soir, les populations arrivaient, les gros sous

pleuvaient, et l'enfant travaillait de plus belle. Elle ne souffrait nullement, mangeait de bon appétit, et dormait d'un sommeil calme et profond.

« En renouvelant mes expériences, les pelles et chenets furent à leur tour projetés, et, chose plus étonnante; qui ne peut laisser aucun soupçon de supercherie si jamais pareil *bouchon* en eût été capable, l'on fit travailler à part l'enfant sur une huche ou *met*, pesant au moins cent cinquante livres. On avait enfoncé à l'extrémité une petite pointe à laquelle elle fixait sa soie; *sitôt qu'elle travaillait et que sa jupe touchait la huche, celle-ci était instantanément enlevée à trois ou quatre pouces de terre, et cela se renouvelait de quarante à cinquante fois à la minute.* Elle se reposait ensuite. Je me plaçai sur la huche et fus enlevé avec la même violence et la même régularité; trois personnes se placèrent de même et furent enlevées, mais moins élevées de terre. Moi, monsieur, et un fort de la halle n'aurions pu enlever cette huche avec les trois personnes; c'est tout au plus si mes forces suffisaient à la soulever seule par son extrémité. Va-t-on dire que les genoux de l'enfant pouvaient la soulever? à peine si elle pouvait glisser son pied entre la huche et la terre, et en outre je voyais ses pieds écartés de la huche et je tenais moi-même sa jupe sur les parois de ce meuble. Chose plus étonnante et que j'ai vue encore, les lits de campagne pèsent bien *trois cents livres*, au moyen de couchette grossière, coëtte, paillasses, etc. Là, l'enfant ne pouvant rester assise, puisque la chaise fuyait sous elle et qu'elle perdait à chaque instant son centre de gravité, s'approcha par hasard du lit pour se reposer debout. Elle était fortement chargée dans ce moment. Le lit s'ébranle et vacille d'une manière incroyable; aucune autre force n'était capable de produire ce mouvement. Elle s'approche d'un autre monté sur des rouleaux en bois de six pouces pour l'élever de terre, ce lit est renversé de dessus les rouleaux.

« Un jour... l'enfant était si chargée, qu'elle ne pouvait rester assise; je fis tenir la chaise par une personne, elle *allait* toujours.... Le lendemain, le phénomène était également fort. Mais j'avais apporté un large carreau de verre et une toile cirée : je la fis asseoir sur la toile, je posai ses pieds sur le verre, un morceau de carton par-dessus, et tous les spectateurs furent stupéfaits de ce changement; je leur expliquai cette cause de la cessation des phénomènes. Je ne pouvais empêcher la jeune fille de travailler, parce qu'elle gagnait de

l'argent. On voulait la faire coudre, elle se piquait; découdre, elle se coupait; filer, la tête du rouet où est la broche de fer était lancée au milieu de la chambre. Les parents eurent l'idée de lui faire écosser des haricots, on lui apporta un panier grossier tout rempli de ces légumes : à peine a-t-elle agi des mains que le panier est projeté au milieu de la chambre, les haricots sont dispersés en l'air, et l'enfant instantanément poussée vers son panier, qui courait. Ce spectacle amusa beaucoup par la suite les spectateurs. Sur ces entrefaites, un médecin de Saint-Martin du vieux Bellesme était venu visiter l'enfant. Deux fois il l'examina avec soin.... Il en écrivit à Paris, à M. Hébert.... M. Hébert répondit en demandant l'enfant et sa tante à Paris. Les parents, qui ne voulaient rien faire que par mon conseil, vu l'intérêt que je leur avais témoigné, m'apportèrent la lettre qui leur était écrite par M. Verger. Je fis lestement dîner la tante et la nièce, et les dirigeai vers Bellesme, où elles arrivèrent assez à temps, le dimanche, pour donner une représentation à une partie des notables de Bellesme.

En palpant cette enfant dans tous les sens, on sentait une *pulsation interne* dans toutes les parties de son corps, depuis les pieds jusqu'à la tête. Le pouls n'était pas réglé; il suivait les impulsions nerveuses.

« Au moment de partir pour Paris, le père arriva, qui s'empara de sa fille, et qui dès ce moment en fit un sujet de spéculation. Il fut à Mortagne, où elle fut visitée par tout le corps des médecins, qui, curieux de la science, étudièrent avec soin les phénomènes et se trouvèrent heureux de pouvoir constater pareille chose. Toutes les autorités et personnes notables de la ville virent comme vous, monsieur, et croient, comme moi, une vérité qui fut pour nous si palpable.

«Arrivé sur les lieux, M. Hébert fit sur l'enfant toutes ses expériences à Mortagne, ne pouvant l'emmener à Paris avec lui. Il se présenta chez moi, conduit par notre pasteur, et nous fûmes tous les trois sur les lieux. Il étudia le local, prit les mesures et dimensions des meubles. Il n'a eu qu'à se louer de la sagesse et de l'instruction du curé.

« *Autres observations.* — Lorsque j'emmenais l'enfant à Marmers et qu'elle rentrait le soir, tous ses meubles, qui étaient imprégnés de son *même fluide*, semblaient ne former qu'un avec elle; sitôt qu'elle les approchait et qu'elle les touchait, ils remuaient, frissonnaient presque de plaisir de la voir;

nelles, pincettes, partout le mouvement était plus vif et plus violent. Aussi, dans les renseignements qu'on m'avait demandés, j'avais conseillé de laisser quelque temps l'enfant au milieu des meubles grossiers de chêne, et de ne point la changer de toutes ses habitudes de vivre et de manger, et de lui donner un logement presque semblable au sien : c'était le moyen de procurer à la science tous les documents et toutes les occasions nécessaires pour étudier mieux ces phénomènes. Vous voyez, monsieur, que je n'épargne pas les détails. Quand toutes les académies du monde voudraient me prouver par $A + B$ que je suis absurde, je ferais comme celui à qui on niait le mouvement, *je marcherais*. Je suis heureux d'avoir vu pareille torpille humaine, véritable gymnote terrestre. Honte à ceux qui n'ont pas voulu la voir pour s'instruire ! »

L'auteur de la relation qui précède est un homme éclairé et consciencieux. Son témoignage est précieux à recueillir, puisqu'il a été témoin oculaire et acteur dans tout ce qu'il raconte.

Le témoignage de personnes, appartenant à la science par leur profession ou leurs études, n'est pas moins important à consigner ici. C'est à ce titre que nous devons citer les résultats des observations d'un ingénieur des ponts et chaussées résidant à Mortagne, M. Ollivier, qui raconte en ces termes ce qu'il a vu chez Angélique Cottin :

« ...Voici, dit M. Ollivier, ce que nous avons observé :

« La fille Cottin causant avec nous, M. Verger fils s'approcha d'elle par derrière et présenta un bâton de chêne vers le pli du bras gauche : la malade éprouva une forte secousse.

« Prenant ensuite la main de la fille Cottin, nous avons posé le doigt successivement depuis le poignet jusqu'au coude : la sensation qu'elle éprouvait était pénible, mais la commotion pouvait être supportée jusque-là. Mais il n'en était pas de même en s'approchant du coude : l'effet produit réagissait sur tout le corps de la jeune fille et lui faisait faire un brusque mouvement. En approchant ainsi notre main du bras de la jeune fille Cottin, il y avait horripilation des poils qui s'y trouvaient. Après ce premier examen, nous avons fait l'expé-

rience du guéridon : la fille Cottin a placé dessus son tablier, puis le bas de sa robe, mais le meuble n'a pas bougé¹. Restait l'expérience de la chaise; celle-ci a réussi : au moment où la malade se posait sur le siège, il était repoussé en arrière en tournant de gauche à droite, tandis que la fille Cottin semblait rejetée en avant. Cette expérience, répétée à plusieurs reprises, a constamment donné les mêmes résultats, et dans une des épreuves le mouvement d'Angélique a été si brusque, que sa tête est venue frapper contre ma main placée en garantie à trente centimètres du sol.

« Bien que le témoignage des personnes honorables qui avaient examiné avant moi la fille Cottin et chez lesquelles je me trouvais, bien que la tenue de cette fille dans toutes les expériences ait complètement éloigné de mon esprit toute idée de charlatanisme; j'ai voulu essayer si, par un mouvement brusque du corps au moment où on se pose sur une chaise, on pourrait lui imprimer le mouvement que je voyais prendre à celle d'Angélique Cottin. Je n'ai pas pu y parvenir, et plusieurs personnes ont fait sans plus de succès les mêmes essais.

« On nous avait dit que les effets produits par la malade diminuaient lorsque les objets soumis à son action étaient placés sur un parquet ciré. On pouvait penser alors que les effets disparaîtraient en isolant la chaise : les quatre pieds d'une chaise ont été placés dans des verres bien séchés, et la fille Cottin a pu s'y asseoir sans éprouver la plus légère secousse et y rester très-tranquille en posant ses pieds sur une bouteille couchée; après l'avoir laissée dans cette position quelque temps, nous avons approché la main de son coude et déterminé une secousse.

« La fille Cottin étant toujours sur la chaise isolée, on a mis devant elle un guéridon et tout ce qu'il fallait pour faire des gants de filet; on avait isolé le guéridon sur des verres : la malade a pu travailler, seulement le moule lui faisait éprouver une sensation pénible; elle ne s'en plaignait pas, mais elle le tenait comme un fer trop chaud que l'on change à chaque instant de position dans sa main. Ce moule était terminé par une pointe à chacune de ses extrémités, et celles-ci, en laissant échapper le fluide, pouvaient établir dans les doigts de la fille Cottin un courant produisant une sensation analogue à celle résultant d'une faible pile électrique.

1. Ce phénomène a souvent manqué, ainsi que tous les autres.

« Pour placer Angélique sur la chaise isolée, M. Beaumont l'avait prise dans ses bras et posée sur la chaise sans laisser les pieds toucher à terre. Nous avons voulu voir si, en agissant de même, la fille Cottin pouvait être maintenue sur une chaise non isolée : au moment où elle fut assise, elle éprouva une secousse ; mais comme M. Beaumont la maintenait, elle resta sur la chaise assez tranquille pendant deux à trois minutes, puis l'effet habituel se reproduisit ; mais de nouveau on força la malade à rester assise, elle redevint tranquille pendant quelques instants, et la répulsion eut encore lieu. Cette expérience a été continuée ; les mêmes intermittences dans le repos et les répulsions se sont maintenues.

« D'après les idées que ces expériences nous donnaient, nous fûmes conduits à examiner la tête d'Angélique : lorsque nous touchions le front et les côtés de la tête jusqu'à un peu en arrière des oreilles, elle n'éprouvait rien ; mais lorsque le doigt posait sur le sommet de la tête ou sur le cervelet, la commotion était aussi forte que lorsqu'on agissait sur le coude, seulement au lieu de tourner sur elle-même, elle était projetée en avant.

« Après avoir frotté un bâton de cire à cacheter, on le posa sur le bras d'Angélique, immédiatement elle ressentit une forte secousse ; le bâton ayant ensuite été désélectrisé, on toucha de nouveau son bras sans qu'elle ressentît la moindre action. Cette expérience a été répétée plusieurs fois, et les résultats ont toujours été les mêmes ; nous prenions les plus grandes précautions pour que la malade ne pût pas savoir si la cire était ou non électrisée, et cependant elle ne s'y est jamais trompée, et, pour mieux dire, elle n'a jamais bougé lorsque la cire n'était pas frottée, tandis qu'elle ressentait une vive douleur lorsqu'elle était électrisée. Il en a été de même avec un tube de verre.

« M. Beaumont avait apporté une petite boussole de poche sur laquelle nous avons voulu faire agir le bras d'Angélique, mais nous n'avons rien remarqué ; au contraire, lorsqu'elle présentait son coude contre une grande aiguille suspendue à un fil, celle-ci était déviée par répulsion de 90° environ. Voilà, monsieur, ce que j'ai vu ; si vous désirez d'autres renseignements.... »

Écoutons maintenant les médecins du pays qui ont vu et examiné la fille électrique. M. le docteur Verger, le

premier médecin, qui ait observé Angélique Cottin, a écrit ce qui suit :

« Tout ce que j'ai vu a été vu par un grand nombre de personnes dignes de foi, par les notabilités du pays et plusieurs ecclésiastiques, et qui ont la conviction profonde d'avoir bien vu. Peu de jours après l'invasion de cette propriété singulière, j'étais avec M. Fromage, pharmacien, M. Vacher, M. le curé de la Perrière, quand on m'en parla. L'incrédulité fut ma première pensée, la négation ma première réponse; je ne supposais pas de mauvaise foi aux personnes qui me racontaient des effets aussi extraordinaires, mais je pensais qu'elles s'étaient trompées dans leur observation. Je me rendis donc à la *Muzerie*, avec une forte prévention contre tout ce que j'entendais dire d'Angélique Cottin, que je connais d'ailleurs depuis longtemps, ainsi que toute sa famille; j'y trouvai beaucoup de monde, car ces événements faisaient déjà beaucoup de bruit. Les choses se passèrent, comme on vous l'a dit, en notre présence. Nous prîmes toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés : nous vîmes bien, très-bien des effets à distance, c'est-à-dire par le simple contact soit d'un *fil de soie* ou du *tablier* d'Angélique, soit du bas de sa jupe; le guéridon auquel son fil était accroché a été brusquement renversé, malgré ma résistance. *La jeune fille paraissait entraînée irrésistiblement vers les objets qui fuyaient devant elle.* Nous expérimentâmes sur la chaise, l'effet eut lieu. — *Nous répétâmes deux fois l'expérience du panier avec succès.* — J'appris de M. de Farémont tout ce qu'il avait observé chez la fille Cottin; il la voit tous les jours; son humble chaumière est au pied de son château. Il donna beaucoup de soins et de consolations à cette famille pauvre et désolée, qui attribuait au sortilège la position de la jeune fille, devenue incapable de travailler.

« Je fis part de tous ces phénomènes à M. Hébert, dont on ne saurait trop louer la capacité et le zèle pour la science. »

M. le docteur Lemonier, médecin à Saint-Maurice (Orne), écrit ce qui suit :

« Je m'empresse d'attester les phénomènes que vous avez observés chez la fille Cottin; ils me sont parfaitement connus. *J'ai vu un panier d'osier rempli de haricots, qui furent dispersés*

dans la chambre au moment où la jeune fille l'a tourné avec la main gauche. Tous les meubles, tables, chaises, coffres, effleurés par la main d'Angélique, étaient repoussés violemment. M. le procureur du roi de Mortagne était présent; lui-même, assis sur une chaise, pria la fille Cottin de s'asseoir sur ses genoux : à l'instant, *comme par un coup de foudre*, il a été enlevé et repoussé avec la chaise. — Une autre chaise tenue par moi et deux de mes amis nous a échappé des mains, et *un des bâtons de cette chaise a été brisé.* — La jeune personne poussait un petit cri indiquant la souffrance quand on lui mettait un objet dans la main. — Placée sur une chaise isolée du sol par quatre verres, la jeune fille, en appuyant les pieds sur les barreaux, ne produisait rien. — Mise en contact avec le réservoir commun, le phénomène recommençait, et toujours de gauche à droite. — Pendant le paroxysme, ce côté était plus chaud que l'autre; de plus, il est agité d'un mouvement insolite qui s'observe aussi dans la circulation. »

M. le docteur Beaumont-Chardon, médecin à Mortagne, a consigné dans la lettre suivante le résultat de ses observations :

« Voici ce que j'ai vu, dit ce médecin :

« 1° Répulsion et aussi attraction, sautillement, déplacement d'une table assez massive, — d'une autre table de trois mètres sur deux, montée sur roulettes, — d'une autre table carrée de un mètre et demi, en chêne, — d'un fauteuil en acajou, très-massif. — Tous ces déplacements ont eu lieu par le contact volontaire ou involontaire des vêtements de la fille Cottin.

« 2° En la faisant asseoir : bouleversement, répulsion de la chaise et de la jeune fille fortement maintenues, ainsi que de la personne qui était assise sur le même siège; — une sorte d'adhérence momentanée de la chaise aux jupes a été vue plusieurs fois; — cessation de ces effets en mettant la chaise et la jeune fille sur du verre ou de la toile cirée, ou bien en posant la jeune fille sur la chaise sans que ses pieds fussent en contact avec le sol; — effets généralement moindres sur les planches cirées ou des tapis.

« 3° Commotion vive de la jeune fille, rappelant exactement celle qu'on éprouve par une décharge électrique, lorsqu'on approchait de la colonne vertébrale, à son insu ou non, soit

un fragment de bois, soit un bâton, une pelle, une pincette à feu; — le doigt porté vers le front, le sommet et surtout le derrière de la tête, ainsi qu'au pli du bras gauche, produisait le même effet, soit par contact, soit à la distance d'un ou de deux centimètres; — cessation de cet effet lorsqu'on interposait une toile cirée entre le bras et l'objet.

« 4° Sensations de violentes piqûres lorsqu'on mettait en contact avec le pli du bras gauche ou la tête, ou simplement qu'on approchait à petite distance, un bâton de cire à cacheter ou un tube de verre frottés convenablement; — lorsqu'on ne les avait pas frottés, ou lorsqu'on les essuyait ou les mouillait, cessation d'effets. — Les poils du bras, couchés avec un peu de salive, se redressaient par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« 5° Sensation pénible et insupportable de picotement lorsqu'on approchait, à plusieurs centimètres des doigts étendus de la main gauche, ainsi que de sa tête, l'un ou l'autre des pôles d'un fer fortement aimanté; le fer non aimanté ne produisait pas ces effets. — Une aiguille aimantée, suspendue au plafond horizontalement par un long fil, a été déviée de la direction de l'axe magnétique terrestre et oscillée par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« ... La jeune fille donnait généralement beaucoup, quand j'étais près d'elle, parce que je n'excitais pas sa défiance et que je lui épargnais les souffrances; j'ai cru voir que pour bien donner, quoique sa volonté m'ait paru sans influence, il faut qu'elle ait l'esprit libre et qu'elle soit gaie. »

Enfin M. Cohu, pharmacien à Mortagne, a écrit la lettre suivante, adressée comme les précédentes, à M. le docteur Tanchou, dans la brochure publiée par cet honorable médecin et qui a pour titre : *Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angélique Cottin*¹.

« Les effets signalés par M. Hébert, dit le pharmacien de Mortagne, sont de la plus grande authenticité; je n'ai pas à m'expliquer sur la cause qui les a fait cesser et méconnaître.

1. Brochure de 54 pages. Paris, chez Germer-Baillière, 1846.

Les effets sont patents ; il y en a d'étonnants ; ils ont été constatés, bien examinés par un grand nombre de personnes honorables ; il n'y avait ni fraude, ni compère.

• « Le phénomène de la chaise est à la connaissance de plus de mille personnes ; ce meuble était quasi projeté par suite du contact de cette enfant. J'ai vu trois hommes forts chercher à la maintenir sous elle, elle leur a échappé par un mouvement rapide ; moi, monsieur, assis à côté d'elle, je n'ai pu rester malgré mes efforts et mes précautions.

« On donnera à cela le nom que l'on voudra ; l'important est de constater cette faculté répulsive, elle est très-marquée ; il est impossible d'en nier les effets. Elle me paraît avoir son siège dans le cervelet ou dans le bassin, ou peut-être ailleurs ; mais le fait est là, matériel, visible, incontestable. »

Nous avons cru devoir citer dans toute leur étendue les témoignages qui précèdent, parce qu'ils constatent la réalité des phénomènes physiologiques anormaux présentés par Angélique Cottin pendant tout le temps qu'elle résida dans son village natal ou à Mortagne. Nous allons avoir à reconnaître, en effet, que ces phénomènes perdent considérablement de leur intensité, et finiront même par disparaître lorsqu'Angélique Cottin, quittant le département de l'Orne, viendra se montrer aux curieux et aux savants de Paris.

Les parents d'Angélique, gens pauvres et bornés, eurent l'idée, pour tirer un lucre de la singulière faculté de leur nièce, de l'exposer, de ville en ville, à la curiosité publique. Ils commencèrent comme on l'a lu plus haut, cette exhibition à Mortagne.

Le bruit de l'arrivée de la jeune fille s'étant bien vite répandu dans la ville, plus de cent cinquante personnes la visitèrent le soir même. Bien différents des médecins de Mamers, qui avaient d'abord refusé d'examiner Angélique Cottin, et de ceux de Bellesme qui ne vinrent pas la voir, bien qu'ils ne fussent éloignés d'elle que

d'un kilomètre, les médecins de Mortagne mirent beaucoup d'empressement à examiner la *filie électrique* ou *gymnotique*, comme on l'appela, pour rappeler le poisson qui porte le nom de *gymnote* ou anguille électrique. Dans les lettres rapportées plus haut, on a vu le résultat des observations que les médecins de Mortagne firent sur Angélique Cottin.

C'est à leur sollicitation et sur leur désir, que les parents d'Angélique prirent la résolution d'amener à Paris la *filie électrique* pour la soumettre à l'examen des corps académiques. Elle arriva le 10 février dans la capitale. Dès les premiers jours de son arrivée, plusieurs savants la visitèrent dans la rue des Deux-Écus, à l'hôtel de Rennes où elle était descendue. Elle fut présentée à Arago et à un médecin, le docteur Tanchou, qui la soumit, le 12 février 1846, à une série d'expériences qui durèrent plus de deux heures.

Pendant la séance publique du 17 février de l'Académie des sciences, le secrétaire perpétuel, Arago, donna connaissance des essais auxquels le docteur Tanchou avait soumis cette jeune fille, et lut à ce sujet une note que ce médecin lui avait remise et qui fut publiée dans les *Comptes rendus* officiels de cette séance. Voici cette note :

« J'ai vu deux fois, dit le docteur Tanchou, la jeune fille électrique (Angélique Cottin).

« Une chaise, que je tenais le plus fortement possible avec le pied et les deux mains, a été chassée au moment où elle s'y est assise.

« Une petite bande de papier que j'avais placée en équilibre sur mon doigt, a été emportée plusieurs fois comme par un coup de vent.

« Une table à manger, d'une moyenne grandeur et assez lourde, a été plusieurs fois poussée et déplacée par le seul fait du contact de ses vêtements.

« Une petite roue en papier, placée verticalement ou horizontalement sur son axe, reçoit un mouvement rapide par les émanations qui sortent du poignet et du pli du bras de cette enfant.

« Un canapé fort grand et fort lourd, sur lequel j'étais assis, a été poussé violemment jusqu'au mur au moment où cette jeune fille est venue se mettre à côté de moi.

« Une chaise fixée sur le sol par des personnes fortes, sur laquelle j'étais assis de manière à n'en occuper que la moitié, a été violemment arrachée de dessous moi, aussitôt que la jeune personne s'est mise sur l'autre moitié.

« Chose singulière, chaque fois que la chaise est enlevée, elle semble tenir aux vêtements de la jeune personne ; elle la suit un instant et ne s'en détache qu'après.

« Deux petites boules de sureau ou de plume suspendues par un fil de soie, sont agitées, attirées, et parfois s'éloignent l'une de l'autre.

« Les émanations de cette jeune fille ne sont pas permanentes dans la journée ; elles se montrent surtout le soir de sept à neuf heures : ce qui me fait penser que son dernier repas, qu'elle fait à six heures, n'y est pas étranger.

« Elles ont lieu par la face antérieure du corps seulement, particulièrement au poignet et au pli de la saignée.

« Elles n'ont lieu que du côté gauche ; le bras de ce côté est plus chaud que l'autre ; il s'en dégage une chaleur douce, halitueuse, comme d'une partie où il se fait une vive réaction. Ce membre est tremblant et continuellement agité de contractions insolites et de frémissements qui semblent se communiquer à la main qui le touche.

« Pendant le temps que j'ai observé cette jeune personne, son pouls a varié de 105 à 120 pulsations par minute, il m'a paru souvent irrégulier.

« Quand on éloigne cette jeune personne du réservoir commun, soit en l'asseyant sur une chaise sans que ses pieds touchent par terre, soit qu'elle ait ses pieds sur ceux d'une personne placée devant elle, le phénomène n'a pas lieu ; il cesse également quand on la fait asseoir sur ses deux mains. Un parquet ciré, un morceau de taffetas gommé, une lame de verre placée sous ses pieds ou sur sa chaise annihilent également sa propriété électrique.

« Pendant le paroxysme, la jeune personne ne peut presque rien toucher avec la main gauche, sans qu'elle le jette au loin,

comme si elle était brûlée ; quand ses vêtements touchent les meubles, elle les attire, elle les déplace, elle les bouleverse. On le concevra d'autant plus facilement, quand on saura qu'à chaque décharge électrique, elle *fuit* pour éviter la douleur ; elle dit qu'alors *ça la pique* au poignet et au pli du coude ; en cherchant le pouls à l'artère temporale, ne pouvant l'apprécier au bras gauche, mes doigts touchèrent par mégarde la nuque ; à l'instant la jeune personne jeta un cri, et s'éloigna vivement de moi. Il y a dans la région du cervelet (je m'en suis assuré plusieurs fois), à l'endroit où les muscles de la partie supérieure du cou s'insèrent au crâne, un point tellement sensible, que la jeune personne ne permet pas qu'on y touche, et auquel vont retentir toutes les sensations qu'elle ressent du bras gauche.

« Les émanations électriques de cette enfant semblent avoir lieu par ondées, d'une manière intermittente, et successivement par différents points de la partie antérieure de son corps et je ferai remarquer à cette occasion que le déplacement de la table, qui est l'effet de sa plus grande puissance, est à la hauteur de son bassin.

« Quoi qu'il en soit, elles ont lieu par un courant gazeux qui produit la sensation du froid ; j'ai senti manifestement sur la main un souffle instantané semblable à celui qu'on produirait avec les lèvres.

« Cette irrégularité dans l'émission du fluide paraît résulter de plusieurs causes : d'abord des préoccupations continuelles de cette jeune fille, qui regarde toujours derrière elle si quelqu'un ou quelque chose la touche ; ensuite de l'appréhension qu'elle a elle-même du phénomène ; car dès qu'il se produit elle fuit rapidement, comme si elle était repoussée par une force contraire, enfin de la fatigue et de l'attention. C'est quand elle ne pense à rien ou quand on la distrait, que le phénomène est le plus subit et le plus intense.

« Chaque phénomène chez cette jeune fille est marqué par la frayeur, la fuite et un air d'épouvante. Quand elle approche le bout du doigt du pôle nord d'un fer aimanté, elle reçoit une forte secousse ; le pôle sud ne produit aucun effet. On a beau changer le fer de manière à ne pas reconnaître soi-même le pôle, la jeune fille sait fort bien l'indiquer.

« Cette enfant a treize ans ; elle n'est pas encore nubile, et j'ai appris de sa mère que rien d'analogue à la menstruation n'a encore paru.

« Elle est très-forte et bien portante.

« Son intelligence est peu développée, c'est une villageoise dans toute l'acception du mot; elle sait pourtant lire et écrire; elle était occupée à faire des gants en filet pour les dames. Les premiers phénomènes datent d'un mois.

« Paris, 15 février 1846. »

Après avoir donné lecture de la note précédente, Arago raconta ce qu'il avait observé lui-même sur Angélique Cottin, que ses parents avaient conduite à l'Observatoire. En présence de MM. Mathieu, Laugier et Goujon, il avait constaté les phénomènes suivants : Angélique Cottin ayant présenté sa main à une feuille de papier placée sur le bord d'une table, la feuille de papier avait été vivement attirée par sa main. — Angélique s'étant approchée d'un guéridon et l'ayant effleuré de son tablier, ce guéridon avait été repoussé. — Angélique s'étant assise sur une chaise et ayant posé ses pieds par terre, la chaise fut projetée avec violence contre le mur, tandis que la jeune fille était jetée d'un autre côté. Recommencée plusieurs fois, cette dernière expérience réussit toujours. Ni Arago, ni MM. Goujon et Laugier, ne purent maintenir la chaise immobile; et M. Goujon s'étant assis d'avance sur la moitié de la chaise qui allait être occupée par la jeune fille, fut renversé au moment où celle-ci vint partager la chaise avec lui.

Après ce récit, Arago ayant demandé qu'une commission fût nommée pour examiner ces phénomènes, l'Académie des sciences nomma pour informer sur ces faits et lui en faire un rapport, une commission composée de MM. Arago, Becquerel, Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, Babinet, Rayer et Pariset.

Cette commission se réunit dès le lendemain au jardin.

des plantes ; mais ses expériences furent défavorables à la réalité des propriétés électriques d'Angélique Cottin. Préoccupée de constater, au moyen des appareils de physique, la présence de l'électricité dans le corps de la jeune fille, la commission s'inquiéta peu de ces phénomènes de projection mécanique, de ces guéridons renversés, de ces chaises lancées contre le mur, accidents qui avaient exclusivement fixé l'attention dans le département de l'Orne. Or les appareils de physique effrayèrent la jeune paysanne, et ne décelèrent point chez elle la présence d'une électricité libre analogue à celle de nos machines ou à celle que l'on met si facilement en évidence chez les poissons électriques, tels que la torpille, le gymnote, le silure et la raie.

Ces phénomènes de projection mécanique perdaient d'ailleurs de jour en jour, de leur intensité primitive. Le docteur Tanchou qui les avait constatés d'une manière très-positive chez Angélique Cottin, dans les premiers jours de son arrivée, reconnaissait avec surprise qu'ils cessaient de se produire et tendaient même à disparaître complètement. C'est ce qu'il s'empressa de déclarer lui-même, dans une lettre qui allait au-devant de contestations inévitables. Cette lettre, adressée au président de l'Académie des sciences, était ainsi conçue :

« Monsieur le président,

« Les phénomènes électriques que je crois pourtant avoir bien observés chez la fille Cottin, les 13 et 14 février, ayant fait naître des contestations, j'ai voulu les constater de nouveau, les 19 et 24 du même mois, devant des personnes graves et éclairées ; je dois déclarer que toutes les tentatives faites à cet égard ont été nulles ou presque nulles. Je crois donc prudent de rentrer dans le doute et d'attendre de nouvelles épreuves

pour me faire une opinion sur des effets d'ailleurs variables et si fugitifs de leur nature.

TANCHOU. »

« 1^{er} mars 1846.

L'aveu contenu dans cette lettre faisait prévoir les conclusions du rapport de la commission de l'Académie des sciences chargée d'examiner Angélique Cottin. Deux séances avaient été consacrées par la commission académique à l'examen des phénomènes annoncés chez Angélique Cottin, et aucun résultat n'avait été constaté. Son rapport ne pouvait être qu'accablant pour les facultés anormales de la pauvre fille. On va du reste en juger.

« Dans la séance du 16 février dernier, est-il dit dans ce rapport, l'Académie reçut de M. Cholet¹ et de M. le docteur Tanchou deux notes relatives à des facultés extraordinaires, qui, disait-on, s'étaient développées, depuis environ un mois, chez une jeune fille du département de l'Orne, Angélique Cottin, âgée de quatorze ans. L'Académie, conformément à ses usages, chargea une commission d'examiner les faits énoncés et de lui rendre compte des résultats. Nous allons, en très peu de mots, nous acquitter de ce devoir.

« On avait assuré que Mlle Cottin exerçait une action *répulsive* très-intense sur les corps de toute nature, au moment où une partie quelconque de ses vêtements venait à les toucher; on parlait même de *guéridons* renversés à l'aide du simple contact d'un fil de soie.

« Aucun effet appréciable de ce genre ne s'est manifesté devant la commission.

« Dans les relations communiquées à l'Académie, il est question d'une *aiguille* aimantée qui, sous l'influence du bras de la jeune fille, fit d'abord de rapides oscillations et se fixa ensuite assez loin du méridien magnétique.

« Sous les yeux de la commission, une aiguille délicatement suspendue, n'a éprouvé, dans les mêmes circonstances, ni déplacement permanent, ni déplacement momentané.

1. M. Cholet était un ami de la famille Cottin, qui avait amené Angélique à Paris pour la soumettre à l'examen des savants.

« M. Tanchou croyait que Mlle Cottin avait la faculté de distinguer le pôle nord d'un aimant du pôle sud, en touchant simplement ces deux pôles avec les doigts.

« La commission s'est assurée, par des expériences variées et nombreuses, que la jeune fille ne possède pas la prétendue faculté qu'on lui avait attribuée de distinguer par le tact le pôle des aimants.

« La commission ne poussera pas plus loin l'énumération de ses tentatives avortées. Elle se contentera de déclarer, en terminant, que *le seul fait annoncé qui se soit réalisé devant elle EST CELUI DE MOUVEMENTS BRUSQUES ET VIOLENTS*, éprouvés par les chaises sur lesquelles la jeune fille s'asseyait. Des soupçons sérieux s'étant élevés sur la manière dont ces mouvements s'opéraient, la commission décida qu'elle les soumettrait à un examen attentif. Elle annonça sans détour que les recherches tendraient à découvrir la part que certaines *manœuvres habiles et cachées des pieds et mains* pouvaient avoir eue dans le fait observé. *A partir de ce moment, il nous fut déclaré (par M. Cholet) que la jeune fille avait perdu ses facultés attractives et répulsives*, et que nous serions prévenus aussitôt qu'elles se reproduiraient. *Bien des jours se sont écoulés depuis lors, et la commission n'a pas reçu d'avertissement.* Nous avons appris cependant que Mlle Angélique Cottin est journellement conduite dans des salons où elle répète ses expériences.

« Après avoir pesé toutes ces circonstances, la commission est d'avis que les communications transmises à l'Académie au sujet de Mlle Angélique Cottin doivent être considérées *comme non avenues.* »

Signé : ARAGO, BECQUEREL, ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, BABINET, RAYER, PARISET¹.

Malgré toute l'autorité des savants qui l'ont signé, nous ne croyons pas que ce rapport prouve, comme on l'a dit, que la jeune villageoise de Bouvigny n'était qu'une adroite faiseuse de tours d'adresse, qui avait sciemment trompé le public. Si les phénomènes d'attrac-

1. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 9 mars 1846.

tion et de déplacement mécanique ne se sont pas produits dans les deux séances de la commission académique tenues au Jardin des Plantes, ce résultat négatif ne peut infirmer le témoignage de milliers de personnes qui avaient constaté ce fait dans le département de l'Orne. Nous ne pouvons admettre que tant d'observateurs, dont on a lu les récits consciencieux et détaillés, aient été dupes de la rouerie d'une fille, dont l'intelligence était fort bornée. Il est plus simple d'admettre que le phénomène anormal qui s'était produit dans son économie, après s'être manifesté au début avec une certaine violence, avait perdu peu à peu de son intensité et avait finalement disparu ¹.

On pourrait croire à une supercherie si le fait d'Angélique Cottin était unique dans la science; mais les ouvrages de physiologie en citent plusieurs analogues. Ces faits prouvent que l'état électrique, qui existe naturellement chez certains poissons, peut se montrer passagèrement chez l'homme, à l'état pathologique. Nous n'irons pas emprunter aux ouvrages de médecine, où chacun peut les trouver, les cas dont il s'agit; mais nous croyons

1. M. Babinet, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1854), a raconté un fait dont il ne fut point témoin, car il s'était retiré avant la fin de la séance dont il parle, et dans laquelle un amateur « vieillard octogénaire » déclara avoir vu Angélique Cottin pousser le guéridon d'un coup de genou. Cet « octogénaire » est le seul sur le millier de témoins ayant assisté à ce genre d'expériences, qui ait surpris en délit de fraude la fille électrique. Son autorité suffit-elle pour annuler tant d'observations positives? Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre à cette question. Nous dirons seulement qu'en supposant que cet observateur ait bien vu, malgré son grand âge, la supercherie, dans ce cas, n'excluait pas la réalité des phénomènes antérieurs. On peut croire, en effet, que dans la séance dont il s'agit, et sans que cela tire à grande conséquence, Angélique Cottin ait voulu suppléer par un peu d'adresse à la faculté extraordinaire qu'elle regrettait d'avoir perdue.

devoir citer une observation de ce genre, tout à fait inédite, qui nous a été communiquée, et qui reproduit, trait pour trait, les phénomènes que l'Académie des sciences de Paris a niés chez Angélique Cottin. M. le docteur G. Pineau, médecin aux Peluies (Cher), a bien voulu nous adresser la relation qui va suivre d'une maladie qu'il a observée chez une jeune fille du même âge qu'Angélique Cottin, et demeurant à la Haye, dans le département d'Indre-et-Loire.

Cette jeune fille, nommée Honorine Séguin, âgée de treize ans et demi, et appartenant à une famille de cultivateurs aisés, était placée en apprentissage chez une lingère de la Haye. Un jour, au commencement du mois de décembre 1857, pendant qu'elle travaillait à côté de sa maîtresse, la table qui leur servait éprouva une secousse violente, sans cause appréciable. Les deux femmes, effrayées, se retirent; la table suit Honorine dans tous ses mouvements, enfin elle s'éloigne et se renverse brusquement. Les mêmes effets se reproduisent sur tous les meubles qui se trouvaient en contact avec les vêtements de la jeune fille, chaises, tables, bois de lit, etc.

Il y avait déjà plus de deux mois que ces phénomènes curieux se renouvelaient journellement, sous les yeux d'une multitude de témoins appartenant à toutes les classes de la société, quand le docteur Pineau se décida à s'y transporter à son tour, le 10 février 1858, et voici ce que ce médecin put constater.

La jeune fille était douée de beaucoup d'intelligence, et avait reçu chez ses parents une certaine éducation morale. Quand le docteur fut arrivé, elle s'assit près de lui sur une chaise, et plaça près d'elle une autre chaise, en contact avec le bord inférieur de sa robe, qui traînait sur

le parquet. Après une demi-heure d'attente, on vit tout à coup son jupon se gonfler et s'appliquer sur l'un des barreaux de la chaise vide, qui fit aussitôt un léger mouvement de rotation, accompagné d'un craquement caractéristique. A partir de ce moment, la chaise parut obéir à tous les ordres qu'il plut à Honorine de lui adresser. Elle tournait en glissant sur le parquet, elle frappait le nombre de coups demandés, elle se soulevait sur deux pieds et y restait en équilibre, elle battait la mesure pendant qu'Honorine chantait, enfin elle se renversait avec violence. Si l'on approchait alors la main du jupon, il perdait aussitôt son état de rigidité; mais un instant après, on le voyait se gonfler de nouveau, s'approcher de la chaise et y adhérer, comme s'il avait été attiré par une force analogue à celle de l'électricité.

Pendant toute la durée de l'expérience, qui dura deux heures, les pieds et les mains de la jeune fille restèrent immobiles et en évidence, ce qui éloigne tout soupçon de supercherie de sa part. Au reste, cette supposition paraît entièrement inadmissible à l'observateur, qui mit, ainsi que les personnes présentes, la plus minutieuse attention à surveiller les mouvements du sujet.

Il paraît que dans l'origine ces phénomènes offraient une intensité beaucoup plus grande. Ainsi l'étoffe de la robe devenait tellement rigide, qu'elle résonnait comme du carton lorsqu'on la frappait avec un corps dur. De plus, les meubles auraient continué à effectuer leurs mouvements à distance, après avoir été toutefois préalablement soumis au contact du jupon. L'auteur de la relation, où nous trouvons ces détails, n'a pu vérifier lui-même ce dernier fait. Toutes les fois que, sous ses yeux, le contact des vêtements venait à cesser, la chaise devenait complètement inerte.

Afin de découvrir, autant que possible, la nature de cette force mystérieuse, M. le docteur Pineau présenta au corps de la jeune fille un petit appareil composé de deux boules de sureau suspendues à un fil de soie, pour reconnaître si ces petits corps seraient attirés comme ils le sont par l'électricité. Mais le résultat fut entièrement négatif; les boules restèrent immobiles à l'approche du jupon, qui, en ce moment, soulevait et renversait une chaise en bois de noyer fort pesante. La robe était d'un tissu de laine et de coton.

Cet état remarquable se produisit dans l'origine d'une manière toute spontanée, et l'apparition des phénomènes auxquels il donnait lieu, était complètement involontaire; leur fréquence était même incommode pour la jeune fille. Mais plus tard, ils diminuèrent graduellement de fréquence et d'intensité. Quand M. le docteur Pineau l'examina, il y avait treize jours que les phénomènes d'attraction ne s'étaient manifestés, et il fallut un effort prolongé de volonté de la part du sujet pour les faire reparaitre. Finalement, ils disparurent, et depuis cette époque Honorine Séguin n'a plus rien présenté d'insolite.

Cette observation nous semble propre à confirmer la réalité des facultés électriques d'Angélique Cottin, et à prouver qu'il n'y avait dans le fait de la jeune fille de Bouvigny, ni supercherie, ni compérage, mais seulement un état pathologique, qui disparut spontanément comme il était venu, et comme disparaissent les troubles anormaux qui ont agité le système nerveux. Par cette explication, nous croyons qu'il est plus facile d'enlever aux partisans du surnaturel, qui l'ont exploité à cette époque, le fait d'Angélique Cottin. Dans ce cas, comme dans tant d'autres, il nous semble que l'expli-

cation scientifique vaut mieux que le scepticisme systématique et la négation.

CHAPITRE X.

Autres faits précurseurs des tables tournantes. — Les malheurs du charbonnier Lerible, de la rue Neuve de Cluny. — La table de la rue Descartes. — La jeune fille de Clairefontaine. — La famille Williams. — Les tourments de la famille Dolléans, à Guillonville; triomphe d'un exorcisme. — Les prodiges de Saint-Quentin.

Le 2 février 1846, on lisait dans la *Gazette des Tribunaux* l'article suivant sur un fait mystérieux qui resta pendant plusieurs semaines l'intrigue et la frayeur de tout Paris :

« Dans les travaux de démolition ouverts pour le percement d'une rue nouvelle, qui doit joindre la Sorbonne au Panthéon et à l'École de Droit, en traversant la rue des Grès à la hauteur de l'ancienne église qui a successivement servi d'école mutuelle et de caserne d'infanterie, se trouve, à l'extrémité d'un terrain où existait autrefois un bal public, le chantier d'un marchand de bois, chantier que borne une maison d'habitation élevée d'un seul étage avec grenier. C'est cette maison, éloignée de la rue d'une certaine distance, et séparée des habitations en démolition par les larges excavations de l'ancien mur d'enceinte construit sous Philippe-Auguste, et mis à découvert par les travaux récents, qui se trouve, chaque soir et toute la nuit, assaillie par une grêle de projectiles, qui par leur volume, par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent des dégâts tels, qu'elle est percée à jour, que les chassis des fenêtres, les chambranles des portes sont brisés, réduits en poussière, comme si elle eût soutenu un siège à l'aide de la catapulte et de la mitraille.

« D'où viennent ces projectiles, qui sont des quartiers de pavés, des fragments de démolitions, des moellons entiers, qui, d'après leur poids et la distance d'où ils proviennent, ne

peuvent évidemment être lancés de main d'homme? C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir. En vain a-t-on exercé, sous la direction personnelle des commissaires de police et d'agents habiles, une surveillance de jour et de nuit; en vain le chef du service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux; en vain a-t-on lâché chaque nuit dans les enclos environnants des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène que, dans sa crédulité, le peuple attribue à des moyens mystérieux; les projectiles ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur, au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation, jusque sur le toit des maisonnettes environnantes, paraissant provenir d'une très-grande distance et atteignant leur but avec une précision en quelque sorte mathématique, et sans qu'aucun parût dévier, dans sa course parabolique, du but invariablement désigné. »

Et le surlendemain, le même journal, revenant sur ce sujet, disait encore :

« Le fait singulier, et demeuré jusqu'à présent inexplicable, que nous avons signalé, du jet de projectiles considérables contre la maison d'un marchand de bois et de charbon, rue Neuve de Cluny, proche la place du Panthéon, a continué de se produire aujourd'hui encore, malgré la surveillance incessante exercée sur les lieux mêmes. A onze heures, alors que des agents étaient échelonnés sur tous les points avoisinants, une pierre énorme est venue frapper la porte (barricadée) de la maison. A trois heures, le chef intérimaire du service de sûreté, et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison de différentes circonstances, un quartier de moellon est venu se briser à leurs pieds, comme un éclat de bombe.

« On se perd en conjectures. Les portes, les fenêtres sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur, pour que les habitants de la maison ne puissent être atteints, comme l'ont été leurs meubles, et jusqu'à leurs lits, brisés par les projectiles. »

Nous avons transcrit littéralement ces deux articles, auxquels leur forme semble donner l'authenticité de

véritables procès-verbaux de police. Cependant l'arsenal d'où partaient les projectiles s'épuisa, et le phénomène cessant, on cessa d'en parler. Quant à la cause, on ne l'a jamais bien connue. Quand on l'interrogeait, la police, qui n'aime pas à être prise en défaut, et qui exagère même la sagacité de ses agents, la police faisait la discrète. On parlait vaguement d'un mauvais plaisant, qui avait été pris sur le fait et mis en prison. Mais, informations prises, on ne trouvait nulle part ce prisonnier. En désespoir de cause, on crut trouver l'invisible délinquant dans le locataire de la pauvre maison si maltraitée, le charbonnier Lerable. Si ce n'était lui en personne, c'était, disait-on, quelque complice qu'il faisait opérer à sa place. Mais, outre que Lerable avait requis plus de trente fois la police de venir à son secours, et que c'était sur sa demande pressante que le colonel du 24^e de ligne avait envoyé sur les lieux un peloton de ses chasseurs, le bonhomme faisait voir en pleurant l'état pitoyable de son immeuble dégradé (*sunt lacrymæ rerum*); il présentait les débris d'un mobilier tout neuf, ou acheté un mois auparavant, les fragments de sa pendule, de ses bocalx à fleurs, et de toute sa vaisselle broyée dans un petit buffet garni de glaces que les pierres paraissaient ajuster. Enfin il offrait sa tête, et montrait près de la tempe, une blessure assez grave qu'une de ces pierres lui avait causée, assurait-il, dans le temps même où il était sous la protection des agents de la police et des chasseurs du 24^e de ligne.

Après une double enquête administrative et judiciaire, ce qui s'était passé ne put trouver aucune explication. M. le marquis de Mirville voulut alors faire son enquête à son tour, et il la poussa avec tout le zèle que lui inspirèrent les choses qui ont le caractère du miracle. Il nous

apprend qu'après avoir été longtemps renvoyé de Caïphe à Pilate, il trouva enfin dans le bureau du commissaire de police du quartier un secrétaire plus complaisant, qui lui tint à peu près ce langage : « M. le commissaire vous affirmera comme moi que, malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais pu rien découvrir ; et je peux vous assurer à l'avance qu'on ne découvrira jamais rien. »

Ce *jamais* était fort risqué. Le journal le *Droit*, parlant, au mois de juin 1860, d'un fait analogue, rappelait à ce sujet l'affaire du charbonnier Lerible, et assurait que l'on avait fini par découvrir que l'auteur de ces dégâts était le charbonnier lui-même, qui, mécontent de la maison qu'il avait louée dans la rue Neuve de Cluny, voulait faire résilier le bail. Quoi qu'il en soit, la déclaration faite à M. de Mirville fut le dernier mot de la police aux abois, et les projectiles de la rue Neuve de Cluny restent encore aujourd'hui la plus singulière mystification que les esprits aient faite aux Parisiens en général et à M. Gabriel Delessert en particulier.

Maintenant que nous y avons mis le pied, avançons hardiment dans le monde fantastique, fluidique ou surnaturel. Dans ce que publiait le journal le *Siècle* (numéro du 4 mars 1846), on va pour la première fois voir apparaître les tables.

« Devons-nous citer, disait le *Siècle*, un fait assez récent, encore inédit, qui a une notable analogie avec l'histoire de la jeune Angélique, et dont les particularités réelles se résolvent très-probablement dans une affection nerveuse telle que la danse de Saint-Guy ? Ce fait est attesté comme parfaitement sincère et exact par un témoin oculaire, professeur de classes supérieures dans un des collèges royaux de Paris. En voici un extrait que nous sommes autorisés à reproduire :

« Le 2 décembre dernier, une jeune fille d'un peu moins de

14 ans, apprentie coloriste, rue Descartes, étant à travailler à son ouvrage, la table fit entendre, au grand étonnement de tout le monde, des bruits insolites et variables.... Bientôt le pinceau de la jeune fille s'échappa de ses doigts; quand elle voulait le saisir, il fuyait; le pupitre sur lequel elle travaillait reculait ou se dressait devant elle. La table même, violemment repoussée, allait se heurter contre la table voisine. La chaise sur laquelle la jeune fille était assise, reculait tout à coup et se déroba sous elle. Le seul frôlement de sa robe repoussait, attirait, soulevait une table. Le témoin, signataire de cette relation, dit que, placé près de la jeune fille, il a été soulevé avec la chaise sur laquelle il était assis. Plusieurs fois cette jeune fille s'est écriée qu'on lui tirait ses bas. En effet, les jarretières s'étaient spontanément dénouées, les bas étaient presque sortis des pieds, puis, par une réaction soudaine, se remettaient d'eux-mêmes.... Ces phénomènes se sont reproduits constamment pendant une douzaine de jours. Maintenant, la jeune fille éprouve de violentes secousses intérieures qui ne lui permettent pas de rester assise. Elle est enlevée à tous moments de son siège, et y retombe par un mouvement semblable à celui d'un cavalier qui trotterait à l'anglaise. »

Les tables tournantes, qui n'avaient pas encore fait à cette époque leurs premières manifestations, n'ont certainement rien montré de plus surprenant que cette table de la rue Descartes, si l'on ne considère que le phénomène capital, celui de l'impulsion communiquée sans mécanisme visible. Il s'agissait peut-être encore ici d'une *fille électrique*, malade d'un excès anormal d'électricité. Mais continuons.

La *Revue française* insérait la lettre suivante dans sa livraison du mois de décembre 1846 :

« Je crois vous faire plaisir en m'empressant de vous signaler qu'il se passe à Clairefontaine, près de Rambouillet, des faits dans le genre de ceux de Mlle Cottin; Rambouillet s'en est vivement entretenu. Voici ce que j'ai pu recueillir à ce sujet; je ne puis vous garantir l'exactitude des détails, mais le fond est vrai.

« M. B... est fermier à Clairefontaine. Il y a douze ou quinze jours, trois ou quatre marchands de livres toulousains se trouvaient dans ce bourg; l'un d'eux vint à la ferme offrir ses livres. La domestique, qui se trouvait seule, lui donna un morceau de pain. Quelque temps après, un second vint aussi demander du pain; la fille lui en ayant refusé, il s'en alla en la menaçant. Le soir de ce jour, la soupe étant servie, les couverts mis, au moment de se mettre à table, le bouillon tourna, devint laiteux, les couverts et la soupière s'agitèrent et furent jetés à terre; la fille allant pour mettre un chaudron sur le feu, l'anse lui resta dans la main, les oreilles s'étant rompues. La même fille allant dans la maison, et se trouvant sur la place où avait été le marchand, fut prise de mouvements dans les membres; son cou éprouva aussi un vif mouvement de rotation; et sa frayeur était grande. Le charretier, par bravade, se mit au même lieu, il fut tout aussitôt agité, et il étouffait; sortant de la maison, il fut renversé dans une mare d'eau qui est au-devant. On alla chercher M. le Curé: mais à peine avait-il récité quelques prières, qu'il fut agité comme les autres; ses lunettes en furent brisées, ses membres craquaient et éprouvaient des oscillations. La fille fut très-mal; elle passa même pour avoir succombé. Ces phénomènes sont intermittents; ils cessent et reparaissent.

« La fille avait-elle des prédispositions à cette affection, que la peur aura fait éclore? Cette espèce d'éclampsie n'est-elle pas contagieuse, comme le sont l'épilepsie, la chorepsie, la catalepsie, etc. ?

« J'aurais été très-curieux de voir ces faits, mais ne connaissant aucunement M. B... ni personne à Clairefontaine, n'ayant ni titre, ni mission pour prétexte, j'aurais eu peur d'être éconduit. »

En 1847, le journal anglais le *Douglas Jersold* contenait, dans son numéro du 26 mars, un article dont la même *Revue française* a donné l'extrait suivant :

« Tout le voisinage de Black-Lion-Lane, à Bayswater, rentit d'un événement extraordinaire, arrivé récemment chez M. Williams, dans Moscou-Road, et qui a la plus grande analogie avec la célèbre affaire du revenant de Stockwell, en 1772. La maison est habitée par la famille Williams seule, qui se compose de quatre personnes et d'une petite fille espagnole de

neuf à dix ans, qu'ils élèvent charitablement. Il y a quelques jours, ils furent grandement surpris par un mouvement soudain et mystérieux de divers objets dans le salon et la cuisine. Aussitôt un pot accroché au dressoir se détache sans cause visible et se brise; un autre le suit de près, et le lendemain, un autre encore. Une théière de porcelaine, pleine de thé, qu'on venait de faire, et placée sur le manteau de la cheminée, fut renversée sur le parquet, et brisée; une autre en métal, qui lui fut immédiatement substituée, éprouva le même sort, et, quand elle fut sur la table, on la vit sautiller, comme si elle eût été ensorcelée, et fut aussi renversée. Quelque temps après que tout fut remis, un tableau se détacha du mur sans que le cadre se brisât. Tout était surprise et terreur alors; car les vieilles gens sont très-superstitieux, et, attribuant cet effet à un agent surnaturel, on détacha les autres tableaux qu'on déposa sur le sol. Mais l'esprit de locomotion ne s'arrêta pas là; les assiettes, les pots continuèrent d'être agités sur leurs tablettes, de se détacher, rouler au milieu de la pièce, et sautiller comme s'ils eussent été inspirés par une flûte magique. Au souper, quand la tasse de la petite Espagnole fut pleine de bouillon, elle dansa sur la table et roula par terre; trois fois de suite elle fut remplie et remplacée, et trois fois de même renversée. Il serait ennuyeux de relater les tours fantastiques qui ont été joués par les meubles de tout genre. Un Égyptien se mit à sauter sur la table, alors que personne ne l'approchait, et se brisa en tombant; une bouilloire s'élança du foyer dans le cendrier, comme Williams venait de remplir la théière qui tomba dans la cheminée. Après une danse sur la table, s'enfuirent au milieu de la chambre, avec de petits meubles, les boîtes à chapeaux, bonnets, etc., de la façon la plus singulière. Un miroir fut enlevé de la table de toilette, et suivi de peignes et de divers flacons de parfums. Une grande pelotte à épingles a été éminemment remarquable par ses sauts incessants de côté et d'autre. Les amis de la famille Williams supposent que la petite Espagnole est la cause de tout cela, quoique cela soit très-extraordinaire pour son âge; mais jusqu'à ce jour le *modus operandi* a été un mystère. »

La presse a signalé d'autres prodiges du même genre qui se seraient accomplis en France, tant dans les derniers mois de 1848 que dans le cours de l'année sui-

vante. Voici ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel*, le 5 mars 1849 :

« Il paraît que la population de la commune de Guillonville (canton d'Orgères) est tout en émoi depuis quelques semaines, par suite de prétendus miracles d'une jeune fille électrique. Cette fille, âgée de 14 ans, domestiquée de ferme, d'une intelligence bornée, serait (dit la chronique) douée d'une force d'attraction extraordinaire, à l'endroit des meubles et autres objets qui l'entourent. La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres. Tout à coup, les deux portes d'une armoire fermée à clé s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait est jeté à travers la chambre, comme lancé par une main invisible. Au même instant, une pelisse qu'on avait posée sur un lit voisin, enveloppe la berceuse, et se fixe sur elle assez fortement pour qu'on ait de la peine à l'enlever.

« A partir de ce jour, les preuves de cette puissance attractive allèrent se multipliant d'une manière merveilleuse, au grand dommage de l'électrique servante. Tantôt, en effet, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules, tantôt des corbeilles de pain qui lui tombent sur la tête, tantôt encore un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier, et cette tunique de Nessus d'un nouveau genre se colle à son corps, sans qu'on puisse l'en arracher. Est-elle dans une chambre, les meubles de danser et de changer de place, ainsi que dans un conte fantastique d'Hoffmann. D'autres fois, un peleton de fil va se loger dans son dos, et bouts de chandelle, morceaux de viande et boucles d'oreilles de sa maîtresse, se retrouvent dans ses poches, et toujours, à ce qu'on raconte, par la seule influence de son pouvoir d'attraction, et par la vertu de l'électro-magnétisme. Une femme du village, esprit fort de l'endroit, se présente à la ferme, hochant de la tête d'un air sceptique, et disant d'un ton de défi qu'elle ne croira que ce qu'elle verra ; peu de temps après, le chef de la jeune fille de se couvrir d'un plat, sans qu'on puisse deviner d'où lui vient cette coiffure inattendue.

« Tels sont les faits qui ont fort agité les habitants de Guillonville, et qui, grossis naturellement à mesure qu'ils se répandent dans les communes environnantes, font crier partout au miracle. »

Cette singulière relation avait été adressée à M. le docteur Henri Roger par M. Larcher, médecin à Somcheville. Le *Journal de Chartres* la reproduisit, et, après lui, l'*Abeille*, journal de la même ville, qui, dans son numéro du 11 mars 1849, ajoutait :

« De tous les faits rapportés par le *Constitutionnel*, un seul est inexact. Il n'est pas vrai de dire que le sac qui coiffait la jeune domestique se collait à son corps sans qu'on pût l'arracher ; on l'a toujours enlevé avec beaucoup de facilité. Nous tenons cette rectification de M. Dolléans père, conseiller municipal à Cormainville, qui a plusieurs fois retiré lui-même le sac, qui recouvrait si mystérieusement cette fille. Voici maintenant une lettre de notre correspondant d'Orgères ; elle est datée du 28 février 1849 :

« Monsieur le rédacteur, je ne sais si vous avez entendu parler des faits qui, depuis deux mois, se passent dans ce canton, à Guillonville. Si vous voulez me permettre de les raconter, je le ferai avec toute l'exactitude qu'exigent des faits si extraordinaires et si inexplicables pour moi. Toutes les populations du canton d'Orgères s'en préoccupent vivement, et en font le sujet continuel de leurs conversations. Voici ces faits tels que je les ai recueillis de la bouche même d'une foule de témoins oculaires et dignes de foi. Je commence *ab ovo*.

« Dans le courant du mois de décembre dernier (1848), M. Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut que chaque nuit on lui volait du foin. Quel était l'auteur de ce vol ? Ses soupçons tombèrent sur un nommé V***, employé à son service. Il le dénonça ; la justice fit des perquisitions chez l'homme soupçonné ; mais elle ne put rien découvrir qui justifiait les soupçons de M. Dolléans. Deux jours après ces perquisitions, le feu fut mis à l'écurie du meunier de Gaubert ; mais fort heureusement on aperçut la flamme avant qu'elle pût faire de grands ravages, et l'on en fut quitte pour la peur. V*** fut encore soupçonné de ce méfait ; il avait été vu, dit-on, rôdant autour de la maison, le soir où le feu éclata dans l'écurie. C'était une jeune domestique de la ferme, nommée Adolphine Benoit, qui prétendait l'avoir vu. V*** fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun ; il fut relâché après trente-deux jours de détention préventive.

« Cependant, deux jours après l'arrestation de V***, commença une série de faits extraordinaires, qui durent encore aujourd'hui chez M. Dolléans, de Gaubert. Un beau matin de la fin de décembre, M. Dolléans trouva ouvertes toutes les portes de son étable, de son écurie, de ses granges et de sa propre habitation; en même temps toutes les clés avaient disparu. Dans la journée, il fit mettre de bons et forts cadenas à toutes les portes; mais lorsqu'il se leva, le lendemain, à cinq heures du matin, tous étaient enlevés, à l'exception de celui qui fermait la porte de la grange. M. Dolléans crut que de hardis voleurs venaient prendre la nuit et les clés et les cadenas. Il s'arma de son fusil, se mit en sentinelle, non loin de sa grange, bien décidé à tirer sur le premier qu'il verrait paraître. Il resta là jusqu'aux premières lueurs du jour, vers sept heures et demie. En ce moment, il détourna un peu la tête : le cadenas de la grange avait disparu ! M. Dolléans rentre et raconte à sa femme et à ses gens ce qui vient d'arriver; tous s'en effrayent; cette disparition du dernier cadenas leur semble une chose surnaturelle.

« Toute la journée se passa dans un calme parfait. Mme Dolléans, qui était fort alarmée, engagea sa jeune servante à réciter à genoux les sept Psaumes de la Pénitence, espérant trouver dans la prière un secours contre sa peur. A peine la jeune fille s'était-elle agenouillée, qu'elle s'écria : *Qui donc me tire par ma robe ?* Et le cadenas disparu le matin apparaît suspendu à son dos. Grand émoi et nouvelle épouvante dans la maison : c'était le 31 décembre.

« A partir de cette époque, Adolphine Benoît éprouva chaque jour les choses les plus singulières. Tantôt des cordes, des chandelles, des chiffons, des corbeilles à pain, des chopines pleines d'eau, et même de vieilles charognes, se trouvaient subitement transportées sur son dos ou dans ses poches. Tantôt les ustensiles de cuisine, casseroles, poêlons, cuillers à pot, etc., venaient s'accrocher aux cordons de sa jupe ou de son tablier. D'autres fois, entrant dans l'écurie, les harnais des chevaux sautaient sur elle et l'entortillaient de telle façon qu'un secours lui était nécessaire pour s'en délivrer. Un jour, toujours en entrant dans l'écurie, les deux colliers des chevaux vinrent se placer sur ses épaules. Vous riez, sans doute, monsieur le rédacteur, de ces burlesques événements, mais la jeune servante et ses maîtres n'en riaient pas, eux; ils étaient saisis d'une indicible épouvante. Adolphine Benoît devint ma-

lade, et fut envoyée à l'hospice de Patay, où elle passa cinq jours sans ressentir aucun des effets de son obsession.

« Elle revint chez ses maîtres. A peine y eut-elle mis le pied, que tout recommença : les mêmes faits et quelques-uns d'un genre nouveau vinrent la tourmenter comme auparavant. Plus de vingt fois, deux planches de trois à quatre pieds de longueur, formant étagère, lui tombèrent sur le dos, à l'instant même où elle entrait dans la chambre. On a même vu ces deux planches, appuyées sur une seule de leurs extrémités, se tenir en équilibre, *malgré les lois de la pesanteur*. Souvent, soit en marchant, soit en se tenant debout devant ses maîtres, la jeune Adolphine se trouvait tout à coup couverte d'un long sac qui l'enveloppait de la tête aux pieds. D'autres fois, le trépied et la chèvre à scier le bois allaient se placer à califourchon sur son cou. Très-souvent, des cordes, des rubans venaient tout à coup, au milieu d'une conversation, s'enlacer autour du cou d'Adolphine, et lui serraient la gorge avec tant de force qu'elle en perdait la respiration. Je ne finirais pas, monsieur le rédacteur, si je voulais vous rapporter tout ce que racontent les témoins de ces scènes mystérieuses. Mais, demanderez-vous peut-être, n'y avait-il point ruse et comédie de la part de la jeune servante ? C'est ce que des personnes sensées se dirent d'abord. Une d'elles entre autres, Mlle Dolléans, sœur du maître de la maison, femme pleine de sagacité et de bon sens, se donna pour mission de surveiller Adolphine; durant quinze jours, elle ne la quitta ni le jour ni la nuit; elle ne l'abandonna pas un seul instant. Eh bien ! il a été impossible à Mlle Dolléans de découvrir la moindre tromperie dans cette jeune fille.

« Il y avait déjà plus d'un mois que ces faits extraordinaires se répétaient chaque jour avec une intensité toujours croissante, lorsque Mlle Dolléans résolut de renvoyer sa servante. Adolphine Benoît retourna chez son père à Pérouville. Cette pauvre enfant recouvra aussitôt sa tranquillité.

« Chez M. Dolléans, tout rentra d'abord dans le calme le plus parfait, et cela dura une quinzaine de jours. Mais le mercredi des Cendres, des événements tout aussi inexplicables que les premiers jetèrent de nouveau l'effroi dans cette intéressante famille. Cette fois ce n'était plus une domestique qui en était l'objet, ce fut le plus jeune fils de M. Dolléans, enfant de deux à trois mois. Un jour, comme sa mère le tenait sur son giron, tout à coup le bonnet de l'enfant fut enlevé, et on ne sait ce

qu'il devint. Mme Dolléans lui en met un autre ; bientôt celui-ci est coupé et enlevé de même, mais remplacé par une énorme cuiller à pot, qui couvre la tête de l'enfant, à la grande frayeur de la mère. Depuis huit jours, le pauvre enfant est tourmenté de mille façons malgré la surveillance assidue de ses parents : à chaque instant, des ustensiles de cuisine se précipitent sur lui ou dans son berceau. J'ai vu moi-même les pelles, les pincettes, les réchauds et une foule d'autres objets, s'y trouver subitement, sans qu'on pût deviner comment cela y était transporté. Mme Dolléans m'a assuré qu'elle a vainement essayé d'attacher au cou de l'enfant des médailles et des crucifix ; ces objets sacrés disparaissaient mystérieusement un moment après y avoir été placés.

« Vous dire l'impression que ces faits produisent parmi nous serait impossible, j'y renonce : tout le monde crie au maléfice, au sortilège ; on va même jusqu'à jeter des accusations absurdes sur plusieurs personnes qui, sans doute, sont bien innocentes de tout cela. »

Voilà les phénomènes accrus et très-dramatiquement diversifiés. Qui les expliquera ? Esprits ou secret mystificateur, il semble qu'il n'y ait pas d'autre clef à ces mystères de Guillonville. Mme Dolléans, femme pieuse et timorée, comme on l'a vu, devait naturellement incliner vers les esprits. C'était aussi la pente de l'*Abeille de Chartres*, car, après avoir publié la relation qu'on vient de lire, elle ajoutait un appendice où M. de Mirville voit l'affabulation de cette étonnante histoire.

« Il y a déjà huit jours, dit l'*Abeille de Chartres*, que nous avons reçu la lettre de notre correspondant. Nous n'avons pas voulu la publier avant de nous être rendus sur les lieux. Deux de nous sont donc allés, cette semaine, dans le canton d'Orgères ; ils ont interrogé des hommes sages, témoins oculaires, des cultivateurs instruits, des prêtres, des médecins : tous ont certifié exacts les faits avancés par notre correspondant. Maintenant, comment expliquer des faits aussi extraordinaires ? Ici nous nous taisons. A la science et à l'Église en appartient la solution. Nous ajouterons seulement ce que M. et Mme Dol-

léans nous ont dit, que « le jeudi 1^{er} mars, des exorcismes ont été faits sur l'enfant, et qu'aussitôt tout le désordre a cessé; l'enfant ne possède plus cette *vertu attractive*, pour parler comme M. Roger, du *Constitutionnel*. Voilà ce que nous pouvons affirmer en toute vérité¹. »

Chacun sait, ou peut savoir, que le ministère de l'exorcisme n'est pas du nombre de ceux que tout prêtre peut exercer couramment. Il lui faut pour cela une permission spéciale et des pouvoirs *ad hoc* conférés par son évêque. L'évêque de Chartres, ayant donné ces pouvoirs, avait donc reconnu le fait diabolique de la possession, ou tout au moins de l'obsession. Quel argument pour les spiritistes, de pouvoir invoquer, à l'appui de leur système interprétatif, les lumières et l'autorité d'un prélat illustre², qui était alors un des doyens de l'épiscopat français!

Cependant, non content de connaître par une gazette le résultat de l'exorcisme, et insatiable de détails sur l'affaire d'Adolphine Benoît, M. de Mirville voulut plus tard se renseigner auprès du clergé de l'endroit, et il en reçut une réponse qu'il cite encore comme un document, le plus authentique de tous à ses yeux. Voici cette pièce :

« Monsieur, ce n'est pas le curé de Guillonville qui s'est chargé de faire les exorcismes pour détruire l'obsession de ces deux personnes de Guillonville : c'est moi, curé de Commailville, son voisin. Voici ce que j'ai fait : sans soupçonner ni attaquer personne, après m'être bien assuré, par moi-même, que les faits étaient réels, j'ai conduit des témoins, en nombre suffisant et très-dignes de foi, à nos supérieurs ecclésiastiques de Chartres, qui, bien convaincus de la vérité des faits, et sans en être nullement étonnés, m'ont excité à faire les exor-

1. L'Abessille, journal de Chartres, 11 mars 1849.

2. M. Clausel de Montals.

cismes, et c'est ce que j'ai fait, suivant en tout point ce qui est marqué dans le rituel, et le jour même l'obsession a disparu entièrement, à la grande joie des pauvres fermiers, qui déséchaient de chagrin et de peine. Tout ce qu'il y avait dans le journal *l'Abeille* était parfaitement vrai, et mille autres faits de ce genre.

« Votre très-humble serviteur,

« Signé : LEFRANC, desservant de Cormainville.

« 22 février 1851. »

On voit que M. Lefranc fut plus heureux qu'un de ses collègues, qui, ayant fait à Clairfontaine une entreprise semblable, n'y gagna que d'être fortement secoué et d'avoir ses lunettes brisées sur son nez. A la vérité, on ne nous dit pas que le curé de Clairfontaine se fût muni des pouvoirs nécessaires pour exorciser ; la déconvenue que lui fit éprouver le malin peut donc passer pour la punition de sa témérité.

Voilà déjà bien des jeunes filles électriques ou possédées. Ajoutons-en une dernière, qui eut le sort d'être renvoyée pour ses vertus attractives, comme Adolphine Benoit, mais que le diable ne se soucia pas de venger sur la personne de ses maîtres. La *Gazette des Tribunaux* du 20 décembre 1849 racontait les faits en ces termes :

« La curiosité publique a été trop longtemps et trop vivement tenue en haleine à Saint-Quentin ; pour qu'il nous soit possible de ne pas lui donner complète satisfaction.

« Il se passait, en effet, des choses bien étranges, en apparence, chez un honorable négociant de Saint-Quentin. Sans parler des bruits de l'autre monde, que les domestiques prétendaient entendre chaque nuit, le diable faisait des siennes en plein jour avec une dextérité et une audace de nature à confondre les plus incrédules. Pendant plus de trois semaines, il arriva que les sonnettes allaient toutes seules, faiblement d'abord, et tour à tour, puis simultanément, à tout briser. On courait aux cordons, on suivait le fil, on guettait.... peines

perdues ! Tandis que l'effroi régnait parmi les ouvrières, et que les maîtres attendaient patiemment que l'auteur de cette mauvaise plaisanterie leur fût révélé, la situation se compliqua. Non content de déplacer les casseroles et la vaisselle, de faire voyager des grils d'un bout à l'autre de la cuisine, de tourmenter de mille manières les malheureuses domestiques, qui dépérissaient à vue d'œil et parlaient sérieusement de déguerpir, le lutin se mit en devoir de frapper à coups redoublés contre les murs.

« Les recherches impatientes des maîtres étaient toujours vaines, et les détonations infernales alternaient peu agréablement avec les sonneries fantastiques, lorsqu'il se produisit un troisième phénomène bien plus étonnant que tout le reste. Un carreau se brisa spontanément, puis un second, puis un troisième, jusqu'à cinq dans la même journée, à deux pas, et sous les yeux de cinq ou six personnes rassemblées autour d'une table, sur laquelle tombaient les éclats de vitres, sans qu'on trouvât trace du moindre projectile. Le plus surprenant, c'est que les vitres étaient, pour la plupart, non pas brisées, mais *trouées comme par l'effet d'une balle* ! Bref, jamais prodige ne fut mieux conditionné pour dérouter le bon sens des uns et troubler la cervelle des autres. Il fallut bien, néanmoins, que le sortilège prit fin. Toutes les suppositions autorisées par la saine logique étaient épuisées, il en restait une qui semblait devoir éloigner la frayeur réelle ou admirablement feinte des domestiques. Comment croire qu'une servante s'amuserait et parviendrait à se multiplier, avec une adresse digne des prestidigitateurs les plus consommés, pour bouleverser ainsi toute une maison ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le congé donné, le charme a disparu. »

Cette fin des prodiges de Saint-Quentin nous paraît emporter avec elle leur explication. Elle mérite au moins qu'on en garde bonne note, car elle prouve, et c'est le point important, que les faits les plus surprenants et en apparence les plus contraires aux lois de la nature, n'accusent pas nécessairement une cause surnaturelle. La malice et l'adresse de quelque personne restée inconnue, expliquent les divers faits que nous venons de

rapporter dans ce chapitre, et qui ne méritent pas de nous arrêter davantage.

A l'époque où nous voici arrivés, la danse des tables est ouverte en Amérique. Mais le monde ancien a eu ses prodiges, indépendants de ceux du nouveau. Ces derniers n'étaient pas connus en France lors des manifestations que nous venons de signaler, et, par conséquent, ils n'ont pu les influencer en aucune manière. Tandis qu'au delà l'Atlantique le supernaturalisme, suivant l'expression d'une feuille anglaise, « fonctionnait comme institution nationale, » tandis que les journaux des États-Unis étaient remplis des récits de ses merveilles, la presse française, livrée à de bien autres soucis, gardait un silence absolu, et en quelque sorte systématique sur ces étranges nouveautés. C'est seulement vers la fin de 1852 qu'on signale l'arrivée de quelques *mediums* américains dans le nord de l'Écosse, d'où leur pratique passa bientôt à Londres et un peu plus tard en Allemagne. Mais en France, rien encore de provenance américaine. Aussi M. de Mirville soutient-il, avec raison, la spontanéité des phénomènes français. Il ne nous paraît pas aussi bien fondé quand il réclame la priorité pour ses phénomènes *normands*, notamment pour celui du presbytère de Cideville, sur les manifestations transatlantiques. Mais, la question de priorité écartée, il reste ici pour nous une question d'ordre et de méthode qui nous commande d'ajourner encore, malgré la chronologie, le chapitre des tables tournantes. Nous allons donc, pour n'être pas obligé de revenir sur nos pas, couronner par l'histoire merveilleuse du presbytère de Cideville le récit des prodiges que notre pays a vus s'accomplir avant d'être envahi à son tour par l'épidémie des tables tournantes et parlantes.

CHAPITRE XI.

Le presbytère de Cideville. — C'est la faute à Voltaire.

Lorsque Voltaire, étant allé voir un de ses amis dans un village de Normandie, où l'on jetait alors les fondations d'une église, accepta l'honneur de poser la première pierre de l'édifice, personne n'eut le moindre soupçon du principe que l'immortel philosophe cachait sous cette pierre. Or, cette scène avait lieu dans la paroisse de Cideville. On ne peut douter aujourd'hui que ce ne soit là le point de départ des tribulations effroyables que devait essayer, un siècle après, non pas cette église elle-même, mais son curé. Au simple récit des infernales tribulations auxquelles cet ecclésiastique fut en proie, tout le monde comprendra que l'esprit de l'auteur de *Candide* et de la *Vision de Babouc* n'y était pas étranger. Tout le monde, disons-nous ! Il faut pourtant en excepter M. le marquis de Mirville. Oui, ce spiritiste expert, qui voit des démons partout, et qui a même, nous le reconnaissons, fait preuve d'une grande sagacité pour les découvrir, a laissé échapper celui-là.

« On ne s'attendait guère
A voir Voltaire en cette affaire, »

nous dit-il cavalièrement, après avoir rappelé la cérémonie de la pierre posée. — Pardon, monsieur le marquis, on devait s'y attendre, et votre distraction, véritablement inexplicable, nous semble d'une nature aussi suspecte que les diableries du presbytère de Cideville. Quel autre esprit que celui de Voltaire pouvait revenir dans cette

église bâtie sous les auspices de l'homme qui fut le plus spirituel de tout son siècle?

Ces diableries, à part le nombre et la qualité des témoins qui les ont attestées, méritent, parmi les personnes curieuses de prodiges, une attention toute particulière. Elles sont, en effet, presque authentiques, puisqu'elles ont abouti à un procès. Ces faits sont consignés au greffe de la justice de paix du canton d'Yerville, où l'auteur du livre *des Esprits* assure n'avoir eu que la peine de les relever. On ne court donc aucun risque en les transcrivant d'après lui. Ces phénomènes de Cideville étant d'ailleurs l'argument capital des spiritistes et le grand cheval de bataille de M. le marquis de Mirville, c'est encore une considération qui doit nous obliger à lui laisser ici la parole. Nous ne retrancherons de son récit que les réflexions dont il l'entrecoupe trop fréquemment, et qui préjugent la question posée dans cette affaire entre les *esprits* et une cause naturelle.

« Commençons, dit notre auteur, par rapporter à l'avance, seulement pour mémoire et sans en garantir la teneur, les bruits vagues qui, dit-on, avaient cours avant l'apparition des premiers phénomènes, et semblaient en faire présager les approches.

« Selon ces bruits, vers les premiers jours du mois de mars de l'année 1849, M. le curé de Cideville aurait rencontré chez un de ses paroissiens malades un individu nommé G..., auquel tout le pays accordait depuis longtemps une réputation de guérisseur émérite et de docteur ès sorcelleries. Un premier malade paraissant s'être assez mal trouvé du traitement mystérieux (il en était mort), M. le curé aurait cru devoir cette fois formuler un blâme énergique en renvoyant le guérisseur. Tout en serait resté là, mais comme de son côté dame justice se mêle de beaucoup de choses en ce pays, G..... se voit un jour appréhendé au corps et condamné, pour méfaits du même ordre, à une ou deux années de prison. Il rapproche aussitôt le blâme du curé de la correction de la justice, pro-

nonce, dit-on encore, quelques menaces contre l'ennemi qu'il soupçonne, et plus tard, lorsque l'heure de la vengeance est arrivée, le berger Thorel, son disciple et ami, fait entendre à son tour que M. le curé pourra bien s'en repentir, et que lui, Thorel, ne sera dans tout cela que le mandataire de son maître et l'exécuteur de ses hautes œuvres.

« Deux enfants sont élevés au presbytère de Cideville, l'un a douze ans, l'autre quatorze; tous deux se destinent au sacerdoce; tous deux sont fils d'instituteurs honnêtes, religieux, considérés dans le pays, et paraissent avoir hérité de toutes les bonnes qualités de leurs parents; tous deux sont enfin une consolation, et peut-être une cause d'aisance pour le curé, qui prend soin de les élever, les chérit et se promet bien de les garder le plus longtemps qu'il pourra.

« Que vont devenir en tout ceci ces pauvres enfants? Vont-ils servir d'instrument à la vengeance annoncée? On ne pourrait rien préciser à ce sujet, sans les aveux subséquents du coupable; seulement on voit, à une vente publique, et grâce à la foule qu'elle entraîne, le berger s'approcher du plus jeune des enfants, qui du reste ne le connaît pas le moins du monde, et, peu d'heures après..... les événements commencent.

« Voici maintenant ce qui résulte des dépositions de vingt témoins assignés, interprètes fidèles de beaucoup d'autres non convoqués, et qui n'eussent pas été moins explicites.

« Tout aussitôt après la rentrée de cet enfant, une espèce de *trombe* en bourrasque violente vient s'abattre sur le malheureux presbytère, puis, à la suite de cette bourrasque, des coups semblables à des coups de marteau, ne cessent de se faire entendre dans toutes les parties de la maison, sous les planchers, sur les plafonds, sous les lambris.

« Tantôt ces coups sont faibles, brefs et saccadés, tantôt ils sont d'une force à ébranler la maison, qui paraît vouloir tomber *en démeuce* (ruine), comme nous entendrons le berger le prophétiser dans un moment de franchise. Ces coups prennent même une telle extension, qu'on peut les entendre à deux kilomètres de distance, et qu'une grande partie des habitants de Cideville, *cent cinquante personnes* a-t-on dit, se rendent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures et l'explorent en tous sens, sans pouvoir en découvrir la cause.

« A ce phénomène, déjà si remarquable, viennent encore s'en joindre mille autres, qui le sont bien davantage. Ainsi, pendant que ces bruits mystérieux poursuivent leur incessant

concert, pendant qu'ils se font entendre à chaque point indiqué, ou reproduisent en cadence le rythme exact de tous les airs qu'on leur demande, les carreaux se brisent et tombent en tous sens, les objets s'agitent, les tables se culbutent ou se promènent, *les chaises se groupent et restent suspendues dans les airs*, les chiens sont jetés à croix ou pile au plafond, les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée, *les pelles et les pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules* dans le salon, les fers à repasser, qui sont devant la cheminée, reculent, et *le feu les poursuit* jusqu'au milieu du plancher, des marteaux volent en l'air avec force, et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume, tous les ustensiles d'une toilette quittent brusquement le chambranle sur lequel on vient de les déposer, et s'y replacent instantanément d'eux-mêmes ; d'énormes pupitres s'entrechoquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin honorable (M. R... de Saint-V...), et là, sans le toucher, et abandonnant brusquement toutes les lois connues de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds.

« Une dame (Mme de Saint-V...), dont il est impossible de suspecter le témoignage, et qui, en raison de la proximité du château qu'elle habite, avait été le témoin de vingt expériences analogues, se sent un jour tirée par la pointe de sa mante, sans qu'elle puisse apercevoir la *main invisible* qui la tire ; le maire du village reçoit à son tour un coup violent sur la tête, et, au cri que cette violence lui arrache, on répond par une caresse bienfaisante, qui lui enlève à l'instant toute douleur.

« Un autre témoin, propriétaire à quatorze lieues de distance, se transporte à Cideville à l'improviste et sans en avoir prévenu qui que ce soit. Après une nuit passée dans la chambre des enfants, il interroge le bruit mystérieux, le fait battre à tous les coins de l'appartement, et pose avec lui toutes les conditions d'un dialogue ; un coup, par exemple, voudra dire oui, deux coups voudront dire non, puis le nombre des coups signifiera le nombre des lettres, etc., etc.... Cela bien convenu, le témoin se fait frapper toutes celles qui composent ses nom, prénoms et ceux de ses enfants, son âge et le leur, par an, mois, jours, et le nom de sa commune, etc., etc.... Tout

cela se frappe avec tant de justesse et de rapidité, que le témoin se voit obligé lui-même de conjurer l'agent mystérieux d'y apporter plus de lenteur, afin qu'il puisse vérifier tous ses dires, qui se trouvent enfin de la plus complète exactitude. Ce témoin, c'était nous-même.

« ...Mais voici venir un autre témoignage, contre lequel l'explication des sceptiques sera radicalement impuissante. Un prêtre, un vicaire de Saint-Roch, M. l'abbé L...., se trouvant par hasard et de passage à Yvetot, se transporte à Cideville, toujours à l'improviste, et voici qu'aux mêmes questions posées par son frère, entièrement inconnu comme lui dans le pays, les réponses arrivent avec la même rapidité, la même exactitude, toutefois avec cette particularité curieuse, que cette fois-ci c'est l'interrogateur qui ignore et ne peut vérifier les détails fournis par la réponse.

« On lui dit bien et l'âge et les prénoms de sa mère et de son frère, mais il ne les sait plus ou même ne les a jamais sus. N'importe, il en prend note exacte, et, de retour à Paris, il court à la mairie, consulte les registres de l'état civil, et trouve entre eux et les révélations de Cideville une conformité littérale....

« MM. de V.... venus de la ville d'Eu tout exprès, et se faisant dire, avec tous leurs noms et prénoms, le nombre de leurs chiens, de leurs chevaux, leurs habitudes, leurs costumes, etc.... Les mêmes phénomènes se trouvent constatés, en outre, dans la lettre du docteur, M. de Bacqueville.

« Mais tous ces phénomènes, quelque étonnants qu'ils soient, s'effacent, comme intérêt, auprès de ceux offerts par le malheureux enfant que l'on croit touché par le berger Thorel.... Ici, par exemple, nous retrouvons ce que nous avons tant de fois constaté, c'est-à-dire cet envahissement de tout le système nerveux, ce poids insolite sur les épaules de l'enfant, cette compression de la poitrine dont se plaignaient les trembleurs des Cévennes. De plus, cet enfant voit toujours derrière lui l'ombre d'un homme en blouse, qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où, confronté avec Thorel, il s'écrie : — Voilà l'homme ! — Mais écoutons bien ceci. Au moment où l'enfant accuse la présence du fantôme, un des ecclésiastiques présents affirme avoir aperçu distinctement derrière lui UNE SORTE DE COLONNE GRISATRE OU DE VAPEUR FLUIDIQUE.

« Les autres avaient vu plusieurs fois cette même vapeur, au moment où ils la poursuivaient, SERPENTER EN TOUS SENS

avec une sorte de sifflement très-léger, PUIS SE CONDENSER VISIblement ET S'ÉCHAPPER, COMME UN COURANT D'AIR, par les fentes de l'appartement ; M. de V.... l'entendait, lui, sans rien voir, et l'entendait, dit-il, comme on entend le *frôlement d'une robe*.

« Quant à l'enfant, son état nerveux s'aggrave encore quelquefois. Ainsi, on le voit un jour (tous les ecclésiastiques présents l'attestent) tomber en convulsions, puis dans une sorte de syncope extatique, dont rien ne parvient à le tirer pendant plusieurs heures et qui fait croire à sa mort. Cet état inspire les plus grandes alarmes à tous ceux qui l'entourent ; ils se mettent en prière, et l'enfant revient à lui.

« Un autre jour (mais oserons-nous le raconter ? — oui, car nous avons juré de dire la vérité tout entière), l'enfant accuse une hallucination bien autrement singulière : il dit voir une *main noire* descendre par la cheminée, et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, nous nous hâtons de déclarer que personne ne la voit ; mais on entend le bruit du soufflet, on voit la joue devenir et rester longtemps rouge, et, dans sa naïveté, l'enfant s'élançer au dehors, espérant revoir cette main sortir par le haut de la cheminée.

« Continuons. Fatigués et, de plus, extrêmement affligés de l'état de ce pauvre enfant et du fâcheux effet qui doit en résulter, pour la religion d'abord et pour M. le curé de Cideville ensuite, MM. les ecclésiastiques réunis à ce dernier se demandent un soir comment, les prières ne paraissant pas suffisantes, ils pourraient parvenir à se débarrasser de leur ennemi. L'un propose une chose, l'autre en propose une autre, un troisième déclare avoir lu dans les traités spéciaux sur la matière que ces *ombres* mystérieuses redoutaient la pointe du fer ; dès lors on n'hésite plus et, au risque de glisser un peu dans la superstition, on se met à l'œuvre à l'instant. On se munit de très-longues pointes, et partout où le bruit se fait entendre on les enfonce le plus lestement possible. Mais comme il est difficile de frapper juste en raison de la subtilité de l'agent, plusieurs pointes sont donc enfoncées sans résultat apparent, et l'on va probablement y renoncer, lorsque tout à coup, une d'elles ayant été chassée plus habilement que toutes les autres, une *flamme vient à jaillir* et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse, qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres, sous peine d'une prompte et complète asphyxie. La fumée dissipée, et le calme succédant à une si terrible émotion, on

revient à un mode d'adjuration qui paraît si sensible. On reprend les pointes et on enfonce, un gémissement se fait entendre; on continue, le gémissement redouble; enfin, on distingue positivement le mot PARDON.

« — Pardon! disent ces messieurs; oui, certes, nous te pardonnons et, nous ferons mieux, nous allons passer la nuit en prières, pour que Dieu te pardonne à son tour...., mais à une condition, c'est que, qui que tu sois, tu viendras demain toi-même, en personne, demander pardon à cet enfant.... Nous pardonnes-tu à tous? — Vous êtes donc plusieurs? — Nous sommes cinq, y compris le berger. — Nous pardonnons à tous.

« Alors tout rentre dans l'ordre au presbytère, et cette terrible nuit s'achève dans le calme et la prière.

« Le lendemain, dans l'après-midi, on frappe à la porte du presbytère, elle s'ouvre, et Thorel se présente; son attitude est humble, son langage embarrassé, et il cherche à cacher avec son chapeau des écorchures toutes saignantes qui couvrent son visage. L'enfant l'aperçoit et s'écrie : — Voilà l'homme! voilà l'homme qui me poursuit depuis quinze jours! — Que voulez-vous, Thorel? lui dit M. le curé. — Je viens.... je viens de la part de mon maître chercher le petit orgue que vous avez ici. — Non, on n'a pas pu vous donner cet ordre-là; encore une fois, ce n'est pas pour cela que vous venez ici; que voulez-vous? Mais auparavant, d'où viennent ces blessures, qui donc vous les a faites? — Cela ne vous regarde pas; je ne veux pas le dire. — Dites donc ce que vous voulez faire; soyez franc; dites que vous demandez pardon à cet enfant; faites-le donc, et mettez-vous à genoux. — Eh bien! pardon, dit Thorel en tombant à genoux. Et tout en demandant le pardon, il se traîne et cherche à saisir l'enfant par sa blouse; il y parvient, et les témoins constatent qu'à partir de ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère de Cideville. Toutefois, M. le curé engage Thorel à se rendre à la mairie; il s'y trouve, et là, devant témoins, sans que personne lui dise de le faire, IL TOMBE A GENOUX TROIS FOIS ET DEMANDE ENCORE PARDON. — De quoi me demandez-vous pardon? lui dit le curé; expliquez-vous. Et Thorel de continuer; mais, tout en demandant pardon, il fait comme au presbytère, il se traîne sur ses genoux et cherche à toucher M. Tinel, comme il avait fait à l'enfant. — Ne me touchez pas, s'écrie celui-ci; au nom du

ciel, ne me touchez pas, ou je vous frappe. — Vaine menace, Thorel avance, avance toujours, jusqu'à ce que M. le curé, acculé dans un angle de la pièce, se voit forcé, pour sa légitime défense, de lui asséner trois coups de canne sur le bras. Comme on le pense bien, ces trois coups de canne vont jouer un grand rôle dans le procès; on les exploitera tout à l'heure. Néanmoins Thorel revient à la charge, et, cette fois, c'est chez le maire qu'il retourne; il le prie, le conjure, l'embrasse en pleurant et lui dit : — Priez donc M. le curé que les affaires en restent là. — Une autre fois, il lui avoue que tout remonte à G.... — Il est sorti de prison, lui dit-il; il est venu me voir; il en veut à M. le curé, parce qu'il l'a empêché de gagner son pain en le renvoyant de chez un malade de la commune, qu'il voulait guérir. M. le curé a eu tort, ajouta-t-il, car G.... est un homme très-instruit, très-savant; *il peut lutter contre un prêtre*. M. le curé voudrait bien qu'on l'instruisît, et *s'il voulait payer un café*, je le débarrasserais de tout ce qui se passe au presbytère.

« Ainsi donc, il est impossible à un coupable de s'avouer plus coupable, et cet homme, qui réclame douze cents francs de dommages et intérêts, ferait tout cesser *pour un café*. A ceux qui lui reprochent sa conduite, il répond : — Je le veux ainsi, moi; cela me plaît comme cela. — A ceux qui lui demandent pourquoi il choisit pour victime un pauvre enfant innocent, au lieu de s'en prendre au curé, il répond : — Vous ne voyez donc pas que M. le curé peut vivre avec ces deux enfants-là? Il faut qu'ils partent, ils partiront, et alors tout sera fini. — Encore une fois il se vante avant, il se vante pendant, il se vante après; que veut-on de mieux pour constituer le *confitemur reum*?

« Puis viennent tous les antécédents de Thorel, desquels il résulte qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Ainsi, il prédit aux gens des faits en dehors de toute prévision, qui leur arriveront, dit-il, avant vingt minutes, et ces faits arrivent avant les vingt minutes. Un autre témoin déclare que se trouvant aux champs avec Thorel, celui-ci lui disait : — Chaque fois que je frapperai du poing sur ma cabane, tu tomberas, et à chaque coup de poing cette personne tombait et sentait alors *quelque chose* lui serrer la gorge, l'étrangler et la forcer à tomber. Et cependant Thorel avoue qu'il *y a du mal à faire cela*. Enfin un dernier témoin déclare, conformément aux autres, que se promenant avec les deux enfants et la sœur de M. Tinel au

milieu des plaines, sur la route de Cideville à Auzonville, ils voyaient des cailloux, lancés par une force invisible, arriver droit à eux et tomber à leurs pieds sans pouvoir les frapper, etc.

« Ne sont pas compris ici une multitude de détails qui, sans avoir été révélés à l'audience, n'en sont pas moins attestés, tels que les chaises groupées en l'air sans soutien, les chiens lancés à croix ou pile, tous les meubles volant, les effroyables blasphèmes qui se faisaient entendre quand les enfants se mettaient en prière, les menaces *hautement articulées* de leur *tordre le cou*, menaces réalisées un soir où l'un de ces malheureux enfants sentit deux mains lui prendre la tête et la retourner avec une telle violence, que les témoins de cette singulière contorsion durent porter secours à la victime, sans quoi elle périssait.

.....
 « ... Ces faits se sont reproduits journellement pendant deux mois et demi, du 26 novembre 1850 au 15 février 1851, époque à laquelle monseigneur l'archevêque crut devoir, dans sa prudence, éloigner les deux enfants de ce presbytère de Cideville, où ils avaient trouvé jusque-là de bons exemples, de bonnes leçons.... La décision de monseigneur est telle qu'on pouvait l'attendre de la profonde sagesse de ce prélat; elle a coupé court à tout scandale ou plutôt à tout prétexte de scandale, car à partir de ce jour tous les bruits ont cessé. »

L'autorité archiépiscopale, dont nous reconnaissons à notre tour la prudence, a évité, par cette brusque solution; de nous faire connaître ce qu'elle pensait sur le fond même des prodiges de Cideville. Resté donc l'autorité judiciaire, dont le jugement est encore assez curieux, bien qu'il élude des détails auxquels nous aurions attaché le plus grand prix. Du reste, l'affaire fut instruite diligemment, et la procédure menée avec soin. Il y eut enquête et contre-enquête; on entendit un grand nombre de témoins, plus sérieux qu'éclairés sans doute, mais irréprochables, et les faits furent exposés et discutés par deux avocats de mérite, M^e Vauquier du Traver-

sain pour le curé de Cideville, et M^e Fontaine pour le berger Thorel. Enfin, voici la sentence rendue sur les poursuites de ce dernier, qui demandait douze cents francs pour ses trois coups de canne reçus dans la salle de la mairie, pendant la scène du pardon, lorsqu'il tenait à s'humilier trop profondément devant la soutane du curé.

« 4 février 1851.

« Nous, juge de paix d'Yerville,

« Oui les témoins dans leurs dépositions, ainsi que les parties dans leurs moyens respectifs, et joignant la demande reconventionnelle à la principale, avons statué, en premier ressort surtout, ainsi qu'il suit, par un seul et même jugement :

« Attendu que, quelle que soit la cause des faits extraordinaires qui se sont produits au presbytère de Cideville, ce qui résulte de plus clair de l'ensemble de tous les témoignages entendus, c'est que cette cause est demeurée inconnue, et qu'il n'y a dès lors à statuer que sur les conséquences de ses effets, qui seuls ont donné lieu à l'action ;

« Attendu, sur le premier chef, que si, d'après quelques témoins, le défendeur (Tinel) a, d'une part, donné à entendre que le demandeur (Thorel) s'était vanté d'avoir produit les faits du presbytère de Cideville, et l'a soupçonné d'en être l'auteur ; d'autre part, il est constant par de nombreux témoignages que celui-ci avait tout fait et tout dit pour faire croire au public qu'il était pour quelque chose dans leur perpétration, notamment par ses vanteries aux témoins Cheval, Varin, Letellier, Foulougne, Le Hernault et autres, jointes à sa conduite au presbytère et à la mairie ;

« Attendu aussi que le demandeur ne peut être fondé à se plaindre comme diffamé par des propos dont il a été l'auteur le premier et qui n'ont pris naissance que par son initiative, par sa persévérance et partant sa faute à les propager ;

« Attendu que s'il est vrai, par ce qui précède, que la réputation de sorcier qu'a voulu se donner le demandeur soit de nature à porter sérieusement atteinte à sa considération, il est vrai aussi que c'est lui-même qui, le premier, s'est porté cette atteinte, et qu'en répétant à cet égard les propres imputations du demandeur, le défendeur n'a pu faire aucun tort à celui-ci, qui seul doit supporter les conséquences de ses dires et leur

responsabilité, si, contre son attente, il en est résulté quelque chose de fâcheux pour lui ;

« Attendu qu'en pareille circonstance rien, dans les paroles du défendeur, ne constitue le cas de diffamation ou d'injures verbales, et, par suite, un préjudice susceptible d'être réparé ;

« Attendu, sur le deuxième chef, que ni l'enquête ni la contre-enquête n'ont apporté au procès la preuve que le défendeur ait forcé le demandeur à tomber à genoux devant lui ; qu'il résulte, au contraire, de plusieurs témoignages que c'est volontairement que celui-ci s'est ainsi mis à genoux devant l'un des pensionnaires du presbytère en demandant grâce, pardon, comme s'il eût commis quelque fait, et cela sur la simple invitation du défendeur, justifiée par l'étrange conduite de Thorel dans cette circonstance ; que cette manière d'agir du demandeur se trouve plus qu'expliquée par ce qu'il a fait ensuite chez le maire de Cideville, où il a renouvelé spontanément la scène de se mettre à genoux en le suppliant de laisser là cette affaire ; qu'ainsi aucune contrainte n'apparaît dans ce fait de la part du défendeur contre le demandeur ;

« Attendu, quant au troisième chef, que, suivant la déclaration de plusieurs témoins, il est vrai que le défendeur a donné deux ou trois coups de canne au demandeur ; mais attendu aussi que celui-ci, malgré la défense qui lui était faite par le défendeur de l'approcher et de le toucher, persistait néanmoins à vouloir toujours le saisir en allongeant les mains ; que le défendeur, pour l'éviter, était arrivé jusqu'auprès de la muraille, et, par suite, placé dans le cas et la nécessité de légitime défense, ce qui justifie sa conduite en cette occasion.

« En ce qui touche le quatrième chef : attendu qu'aucun témoin n'a entendu le défendeur enjoindre au maître du demandeur, avec menaces, de renvoyer celui-ci de son service ; que si quelques témoins ont rapporté, mais vaguement et par ouï-dire, que le défendeur avait manifesté à M. Pain, maître du demandeur, le désir et la satisfaction de voir renvoyer de chez lui celui-ci, d'aussi vagues ouï-dire ne peuvent, aux yeux de la loi, être considérés comme admissibles, et qu'à cet égard les moyens de Thorel sont mal fondés.

« Quant à la demande reconventionnelle : attendu que s'il est évident que l'exploit introductif d'instance est conçu dans des termes diffamatoires, il est certain aussi que la publication demandée du jugement est un moyen bien impuissant

pour remédier au mal causé par cet exploit et par la publicité que lui a donnée le besoin du scandale ; par ces diverses considérations, rejetant tous les moyens du demandeur comme mal fondés de tous points, et adoptant partie seulement des moyens du défendeur, déboutons Thorel de son action, et, mettant le défendeur hors de cause, condamnons ledit Thorel à tous les dépens, et ordonnons la suppression de la citation. »

Ainsi le malheureux berger en fut pour ses coups de canne ; il paya pour avoir été battu par son curé. Il nous semble qu'à Yerville on entend d'une manière fort large le droit de légitime défense, car enfin la vie du curé n'était mise en péril par l'approche de Thorel, qu'autant que celui-ci eût été véritablement sorcier, et c'est là le point que le juge s'est bien gardé de décider. Le sort de la sentence, prononcée par le tribunal normand, était donc fort risqué, si on l'eût portée en appel ; mais ce n'est pas dans cet intérêt que nous regrettons que le jugement soit resté définitif. D'abord, nous aurions été curieux de savoir si la cour de Rouen, inspirée par les souvenirs ou par l'esprit du lieu où elle siège, aurait conservé à l'endroit des sorciers quelque reste de ce zèle ardent dont l'ancien parlement de Normandie était possédé, en 1675, lorsqu'il répondait par un si violent manifeste¹ à une ordonnance de Louis XIV qui anéantissait ses procédures et ses instructions commencées en matière de sorcellerie, et commuait en un simple exil hors de la province les peines capitales prononcées contre une foule de misérables pour crime de magie et de maléfice. Tenus en 1851 devant la Cour de Rouen, les débats de l'affaire de Cideville en auraient peut-

1. Nous avons rapporté, dans l'introduction de cet ouvrage, la plus grande partie de cette pièce, qui a été reproduite tout au long par Garinet dans les notes de son *Histoire de la Magie*.

être éclairci pour nous certains points sur lesquels la critique a grandement besoin d'être fixée pour discuter ces prodiges. Si Thorel n'était pas sorcier, ses coups de canne devaient lui être payés. S'il était sorcier, c'est lui qui a reçu aussi, mais à l'état d'ombre, les coups de pointes de fer que portaient, de çà et de là, les abbés du presbytère¹. Il en avait les marques, quand il est venu pour la première fois, en chair et en os, demander son pardon; le curé Tinel les a vues, et tous les spiritistes tiennent le fait pour constant d'après son témoignage. Que sont devenues ces blessures saignantes dont le jugement ne dit plus mot, et qui constitueraient, en vérité, le plus extraordinaire de tous les faits qui se sont passés à Cideville? Devant la Cour, et en présence du public d'une ville de cent mille âmes, les avocats auraient sans doute tenu à faire poser quelques questions sur l'origine de ces marques, et la cour ne s'y serait pas refusée; ne fût-ce que pour apprendre aux populations crédules son sentiment sur la vulnérabilité des ombres rapportant leurs blessures aux corps dont elles sont les enveloppes aériennes, ce que M. de Mirville appelle la *solidarité entre le fantôme et la personne du berger*. Nous saurions maintenant lequel vaut le mieux de dire que le berger Thorel a été blessé comme le berger Danis², ou bien que Danis n'a pas été plus blessé que Thorel.

1. Le curé se croyait bien certain d'avoir touché son sorcier, car il ajoutait un détail important, oublié d'abord par M. de Mirville, qui l'a rétabli dans une note : « M. le curé, dit-il, change un soir le *procédé* des pointes contre celui des armes à feu. Il tire un coup de pistolet sur le bruit mystérieux : l'enfant s'écrie que l'ombre qui le poursuit est atteinte par deux grains de plomb à la joue droite, et le lendemain le vrai Thorel revient avec cette double blessure imprimée sur la même joue. » (*Des Esprits*, 3^e édition, p. 400, à la note.)

2. Qui n'a entendu parler des bergers de la Brie et des environs de

Si l'affaire en est restée là, ce que nous ne cesserons pas de regretter, ce n'est pas la faute de Thorel, pauvre diable battu, et condamné à tous les dépens, que l'enquête et la contre-enquête avaient dû élever à un chiffre ruineux pour un simple berger. Pour interjeter appel, il avait besoin d'être secouru, et il ne le fut par personne. On nous donne à entendre que les voltairiens,

Paris qui, en dépit de l'édit de 1682 pour la punition des maléfices, continuèrent encore longtemps de donner de la besogne à la Tour-nelle!

« Aux temps peu reculés de la sorcellerie,
 Ah! qu'ils étaient puissants les bergers de la Brie!
 Il n'était point prudent d'allumer leurs courroux.
 Tantôt on les voyait, changés en loups-garous,
 Rôder dans les hameaux, y chercher aventure,
 Enlever les enfants, en faire leur pâture;
 Tantôt de flots de grêle ils frappaient les moissons,
 Ou dans les tas de blé semaient les charançons.
 Avaient-ils à franchir un immense intervalle,
 Le manche d'un balai leur servait de cavale;
 Leur regard rendait pâle un visage vermeil;
 Avec un œil de pie ils ôtaient le sommeil. »

(*La Brie*, légende par M. E. d'Anglemont.)

Vers la fin du dix-septième siècle, le berger Danis s'acquît une horrible célébrité. Voici comment le P. Lebrun raconte son histoire :

« Le vendredi 1^{er} mai 1705, à cinq heures du soir, M. Milange
 « de la Richardière, fils d'un avocat au Parlement de Paris, fut atta-
 « qué, à dix-huit ans, de léthargies et de démences si singulières, que
 « les médecins ne surent qu'en dire. On lui donna de l'émétique, et
 « ses parents l'emmenèrent dans leur maison de Noisy-le-Grand, où
 « son mal devint plus fort, si bien qu'on déclara qu'il était ensorcelé.
 « On lui demanda s'il n'avait pas eu de démêlés avec quelque berger;
 « il conta alors que, le 18 avril précédent, comme il traversait à che-
 « val le village de Noisy, son cheval s'était arrêté tout court dans la
 « rue de Féret, vis-à-vis la chapelle, sans qu'on pût le faire avancer;
 « qu'il avait vu, sur ces entrefaites, un berger qu'il ne connaissait
 « pas, lequel lui avait dit : « Monsieur, retournez chez vous, votre
 « cheval n'avancera pas. »

« Cet homme, qui lui avait paru âgé d'une cinquantaine d'années,
 « était de haute taille, de mauvaise physionomie, ayant la barbe et les

ou les hommes qui ne croient pas facilement à la sorcellerie, se sont entendus pour ôter tout retentissement à cette affaire, et M. de Mirville ajoute que les dévots pour en étouffer le bruit, se sont joints en cela aux sceptiques et aux incrédules.

« cheveux noirs, la houlette à la main, et deux chiens noirs à courtes oreilles auprès de lui.

« Le jeune Milange se moqua des propos du berger. Cependant il ne put faire avancer son cheval; il fut obligé de le ramener à la maison, où lui-même tomba malade. Était-ce l'effet de l'impatience et de la colère, ou le sorcier lui avait-il jeté un sort ?

« M. de La Richardière, le père, fit mille choses en vain pour la guérison de son fils. Un jour, le jeune homme rentrait seul dans sa chambre; il y trouva son vieux berger, assis dans son fauteuil, avec sa houlette et ses deux chiens noirs. Cette vision l'épouvanta; il appela du monde, mais personne que lui ne voyait le sorcier; il soutint toutefois qu'il le voyait très-bien: il ajouta même que ce sorcier s'appelait Danis, quoiqu'il ignorât qui pouvait lui avoir révélé son nom. Il continua de le voir tout seul. Mais, sur les dix heures du soir, il tomba à terre, en disant que le berger était sur lui et l'écrasait; et, en présence de tous les assistants, il tira de sa poche un couteau dont il donna cinq ou six coups dans le visage du malheureux, dont il s'est trouvé marqué.

« Enfin, au bout de huit semaines de souffrances, M. de Milange alla à Saint-Maur, avec la confiance qu'il guérirait ce jour-là. Il se trouva mal trois fois; mais, après la messe, il lui sembla qu'il voyait saint Maur debout, en habit de bénédictin, et le berger à sa gauche, le visage ensanglanté de six coups de couteau, ayant la houlette en sa main et les deux chiens noirs à ses côtés. Dans ce moment le malade cria tout haut dans l'église: « Miracle! miracle! » et il fut, en effet, guéri. Quelques jours après, chassant dans les environs de Noisy, il vit effectivement son berger dans une vigne. Cet aspect lui fit horreur; il donna au sorcier un coup de crosse de fusil sur la tête. « Ah! monsieur, vous me tuez, » s'écria le berger en fuyant, mais, le lendemain, il vint trouver M. de La Richardière, se jeta à genoux, lui avoua qu'il s'appelait Danis, qu'il était sorcier depuis vingt ans; qu'il lui avait, en effet, donné le sort dont il avait été affligé, que ce sort devait durer un an, qu'il n'en avait été guéri au bout de huit semaines qu'à la faveur des neuvaines qu'on avait faites, mais que le maléfice était retombé sur lui, Danis, et qu'il se recommandait à sa miséricorde.

« Le sieur de Milange fit recommencer en faveur du berger, et par son oncle, l'abbé de Milange, chanoine de Riom, la même série de prières qui l'avait délivré, prières couronnées de même par la guérison

« Ces hommes, dit-il, que l'on soupçonnait d'avoir voulu réveiller par ce triste moyen *une foi trop éteinte*, ont fait, au contraire, tout ce qui dépendait d'eux pour étouffer ces faits complètement. Ils en ont refusé les détails à leurs propres journaux; ceux-ci les ont refusés, à leur tour, à ceux de la partie adverse qui avaient compté sur eux, et voilà pourquoi

« éclatante de ce berger. Puis, comme les archers le poursuivaient, il « tua ses chiens, jeta sa houlette, changea d'habits, se réfugia à Torey, fit pénitence et mourut au bout de quelques jours. »

Ma's les choses finissaient ordinairement plus mal pour les pauvres sorciers, quand la justice venait à s'occuper d'eux.

Les longues poursuites dirigées contre les bergers de la Brie, et de nombreuses condamnations à mort, qui, cependant, n'arrêtaient pas la mortalité des bestiaux, n'avaient pu ouvrir les yeux des juges. Ils s'irritaient dans leur crédulité et leur impuissance, et se vengeaient par des tortures et des condamnations nouvelles. Disons quelques mots de l'affaire du berger Hocque, qui se rapporte au dix-huitième siècle, et dont les *factums* et l'arrêt du Parlement de Paris nous ont conservé l'horrible détail.

Ce berger avait été accusé d'avoir, de complicité avec plusieurs, jeté des sorts sur les bestiaux du fermier de la terre de Pacy, près de Briecomte-Robert, et il en avait été quitte pour les galères. Ce n'était évidemment pas assez, puisque vaches et brebis continuaient à mourir; mais l'ancienne maxime judiciaire *non bis in idem*, ne permettait pas de juger Hocque à nouveau pour lui faire meilleure mesure. Il avait, dans les prisons de la Tournelle, un compagnon de chaîne nommé Béatrix. On s'assura de la bonne volonté de ce dernier, qui se mit à pratiquer Hocque et à le disposer si bien, que le sorcier se laissa persuader d'écrire à un autre berger, sorcier comme lui, puisqu'ils l'étaient tous, pour lui recommander de lever le sort qu'il avait jeté. Ce sort, ou, selon leur langage, cette *charge*, était terrible; ils l'appelaient « le bon Ciel-Dieu. » C'était une composition où entraient des poisons, mais qui, dans la croyance des esprits à cette époque, devait surtout son action funeste aux horribles cérémonies avec lesquelles elle avait été préparée. Les sorciers la renfermaient dans un pot de terre, et l'enterraient dans un chemin où les bestiaux devaient passer, ou même à l'entrée de leurs étables. Il fut avoué, dans les interrogatoires, que cette *charge* avait son effet tant qu'elle restait au même lieu, ou tant que le sorcier qui l'avait posée était vivant; mais que, si elle venait à être découverte et levée, ce dernier mourait à l'instant même.

Pour obtenir de Hocque la lettre qu'il avait écrite, on l'avait fait boire outre mesure, avec l'argent envoyé à Béatrix par le seigneur de Pacy. L'ivresse dissipée, le malheureux, songeant à ce qu'il avait fait, poussa des hurlements épouvantables, se jeta sur Béatrix pour l'é-

ce procès, objet de tant de conversations, n'a jamais eu de publicité sérieuse ¹. »

Il ne nous est pas facile de voir ce que les hommes dont il est question ont gagné à leur silence systématique ; mais nous voyons encore bien moins ce que les spiritistes y ont perdu. Car, en fin de compte, ils ont eu seuls la parole sur les phénomènes de Cideville, et ils nous ont placés dans cette alternative compromettante, ou de les rejeter absolument, ou de les caractériser et de les commenter comme eux. Ils ont fort bien su, pendant que le silence se faisait sur le procès, en relever ce qui était le fait principal pour eux, et retrouver des détails qu'ils n'auront pas réunis sans choix probablement, et qu'ils ne peuvent guère raconter sans quelque

trangler, ce qu'il aurait eu bientôt fait avec l'aide de tous les autres forcés indignés, si le commandant de la Tournelle, averti de ce désordre, ne fût arrivé à temps pour tirer le mouton de leurs mains.

Pendant ce temps-là la fatale épître faisait son chemin. Par les soins du seigneur de Pacy, le berger à qui elle était adressée l'eut bientôt reçue ; c'était un nommé Bras-de-Fer, qui demeurait près de Sens, un sorcier de premier ordre, le seul même, au jugement de Hocque, qui pût, par ses conjurations, lever le *bon Ciel-Dieu*. Bras-de-Fer vint donc à Pacy, et fit les cérémonies voulues ; la charge fut trouvée et jetée au feu en présence du fermier et de ses domestiques. Mais tout à coup l'opérateur pâlit ; il avait ignoré jusqu'à qui avait posé le sort. Le diable, dit-il en pleurant, venait de lui révéler que c'était Hocque, son meilleur ami, qui, en ce moment, mourait à six lieues de Pacy. Étrange coïncidence ! Des informations qui furent prises au château de la Tournelle, il résulta « qu'au même jour et à la même heure que Bras-de-Fer avait commencé à lever le sort, Hocque, qui était un des hommes des plus forts et des plus robustes, était mort en un instant dans des convulsions étranges et se tourmentant comme un possédé, sans vouloir entendre parler de Dieu ni de confession. »

Ayant appris que le sort jeté sur les moutons de la même ferme, avait été posé par les enfants de Hocque, pour rien au monde il ne voulut consentir à le lever, de peur de les faire mourir comme leur père. C'est sur ce refus obstiné que Bras-de-Fer fut mis en jugement et condamné à être pendu et brûlé avec deux autres bergers, Jardin et Petit-Pierre.

1. *Des Esprits*, p. 352.

exagération involontaire. Telle est précisément l'histoire qu'ils nous présentent aujourd'hui, histoire débarrassée de tous les éléments contradictoires dont la critique aurait pu se servir, et qui sont seuls définitivement anéantis. Mais le jugement d'Yerville, direz-vous ! Certes, nous ne l'oublions pas. C'est le seul document qui subsiste, et nous le considérons, à certains égards, comme un monument. Ne craignez point que nous supposions « qu'il soit sorti *tout armé* de votre cerveau ¹. » Le jugement est authentique, soit ; mais il ne dit rien, il affecte même de ne rien dire de la seule chose qu'il nous importerait de savoir. Que voulez-vous que nous fassions, et que feriez-vous vous-même, monsieur le marquis, de ces termes vagues dans lesquels cet arrêt mentionne les *faits extraordinaires* qui se seraient produits au presbytère de Cideville ? Ce jugement aveugle, obstinément aveugle, coude des prodiges, heurte des miracles, et passe outre sans s'y arrêter, pour courir tout droit au dispositif le plus vulgaire. Il laisse de côté la grande question psychique de la solidarité du fantôme avec l'homme, pour prononcer sur une misérable question de coups de canne, qui vraiment n'est pas notre affaire, ni la vôtre non plus. Qu'avons-nous donc à voir dans ce jugement d'Yerville, nous, qui n'avons pu nous placer, avec M. le marquis, sous le boisseau où l'on a mis la lumière ?

Heureusement, tout n'est pas encore désespéré. S'il est vrai, comme l'assure M. de Mirville, que « ces procès-là sont loin d'être rares, et qu'à l'heure qu'il est il s'en juge de semblables, » l'éveil étant donné à la curiosité publique, il s'en trouvera bien un qu'elle fera sortir de la poussière d'un greffe de justice de paix, pour

1. Expression de M. le marquis de Mirville.

le produire sur un théâtre où il sera jugé avec tout l'éclat que nous désirons. C'est le cas où jamais d'attendre un plus ample informé : nous attendons.

CHAPITRE XII.

Le surnaturel aux États-Unis. — Les esprits frappeurs
et les *médiums*.

Les esprits américains valent ceux de l'ancien monde, mais ils ne valent pas mieux; seulement ils y sont en plus grand nombre, et leur invasion dans les États-Unis d'Amérique a présenté le caractère d'une vaste épidémie morale.

L'origine de ces manifestations extraordinaires est aujourd'hui si connue, qu'il nous suffira de la rappeler ici sommairement.

En 1846, un certain Michel Weckman, qui vivait dans le village d'Hydesville, canton d'Acadie, comté de Wagne, entendit, un soir, frapper à la porte de sa maison. Il alla ouvrir et ne vit personne. A peine avait-il repris sa place au coin du feu, que le même bruit se répéta. Et Weckman de se lever encore, pour se voir de nouveau mystifié. Bien décidé à prendre sur le fait le perturbateur de son repos, il se tint en embuscade, la main sur le loquet, prêt à ouvrir au moindre coup. Ce coup ne se fit pas attendre; Weckman ouvre brusquement.... Rien encore. Tout ce qu'il y avait gagné, c'était de s'être assez gravement blessé au visage en rasant de trop près le montant de sa porte : au propre comme au figuré, M. Weckman s'était cassé le nez.

Tout autre s'en serait tenu là ; mais telle n'était pas l'humeur de ce Weckman. Il avait eu peur, et il ne put s'empêcher de parler avec frayeur de son aventure. Aussi les mêmes bruits se renouvelèrent-ils de temps en temps. Le proverbe anglais dit que les anguilles s'accoutument à être écorchées ; de même, notre homme et sa famille avaient fini par s'habituer à être réveillés en sursaut, au milieu de la nuit, par ce désagréable tapage.

Cependant un tel vacarme ne valait guère la peine qu'on s'en occupât, lorsque le mouvement des meubles, le déplacement des chaises sous l'impulsion d'une puissance invisible, et d'autres phénomènes plus étranges encore, vinrent terrifier les habitants de la maison.

M. Weckman n'avait pas attendu ces nouvelles et épouvantables manifestations, car dès l'année suivante il avait déguerpi, et nous voyons maintenant sa maison d'Hydesville occupée par la famille Fox. Cette famille se composait de M. et Mme Fox et de leurs deux filles, Catherine et Marguerite, jeunes personnes honnêtes, mais peu ingénues, et presque bonnes à marier. A celles-ci appartient la gloire d'avoir non-seulement apprivoisé les esprits, mais encore de les avoir rendus utiles, surtout à elles-mêmes.

Catherine et Marguerite Fox, filles de John D. Fox, furent donc les premières à reconnaître les *chocs spirituels* (*spiritual rapping, spiritual chocking*) dans les sons étranges qu'elles entendirent une nuit du mois de décembre 1847, comme elles venaient de se mettre au lit dans la maison de M. Weckman, à Hydesville. Elles avaient d'abord attribué ce vacarme à des rats, mais elles durent bientôt renoncer à cette vulgaire explication. Les sons se renouvelaient, dirent-elles, avec une intensité croissante ; c'étaient, tantôt comme les coups d'un mar-

teau sur une porte, tantôt comme les claquements d'un fouet dans l'air. Catherine et Marguerite entrèrent dans beaucoup d'autres détails qui, mettant les rats hors de cause, accusaient la présence de certains esprits de l'espèce la plus importune. C'était toujours au moment où ces demoiselles se mettaient au lit qu'ils recommençaient leur sabbat.

On ne nous dit pas ce que pensait de tout cela M. Fox. Quant à ses deux filles et à leur mère, en peu de temps elles se familiarisèrent si bien avec ces hôtes invisibles, qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit du mois de mars 1848, Mme Fox osa adresser la parole à la muraille où ils semblaient avoir fait élection de domicile :

« *Qui fait ce bruit ?* »

Point de réponse.

« *Est-il fait par une personne vivante ?* »

Silence.

« *Est-ce par un mort ?* »

Un coup.

« *Est-ce un esprit malheureux ?* »

Un coup.

« *A-t-il été malheureux par lui-même ou par sa famille ?* »

Point de réponse.

« *Quel âge a ma fille aînée ?* »

Quatorze coups.

« *Et ma fille cadette ?* »

Bouze coups.

Le nombre des coups frappés répondait très-exactement à celui des années qui formaient l'âge de chaque jeune fille. Mme Fox adressa encore d'autres questions auxquelles il ne fut plus donné de réponses.

Elle se leva tout effrayée, et alla conter cette conversation à son mari, qui, se levant à son tour, alla la répé-

ter à ses voisins. En moins d'une demi-heure, ceux-ci étaient accourus en grand nombre dans la maison hantée. L'esprit, interrogé de nouveau par l'assistance, déclina son nom, ajoutant qu'il avait été père d'une nombreuse famille, dont cinq enfants étaient encore vivants, et il livra aussi le nom de l'homme qui l'avait assassiné cinq ans auparavant, dans cette maison même.

Il y avait certainement lieu ici à quelques investigations. Les spiritistes affirment qu'elles ont été faites, mais par Mme Fox elle seule, qui, ayant ordonné des fouilles dans sa cave, y aurait trouvé des débris humains. Quant à l'homme désigné comme le meurtrier, les mêmes personnes assurent qu'il cria bien à la calomnie, mais sans tenter aucune action aux calomniateurs. Or, rien de tout cela n'est avéré. Le seul fait certain, c'est la grande émotion populaire que produisit dans Hydesville le récit de ces manifestations mystérieuses, et la nécessité où se trouva bientôt la famille Fox de quitter ce village. Dès le milieu de l'été 1848, on la voit installée dans une ville voisine, à Rochester, chez Mme Fish, fille aînée de Mme Fox.

Si l'ensemble des phénomènes qui vont nous occuper dans le reste de cet ouvrage, n'avait rien de plus sérieux que leur origine américaine, il y a longtemps qu'on n'y ferait plus attention. « On sait bien de quoi les filles sont capables ! » disait fort sensément un curé de Paris, à propos d'une possédée, qui mystifiait beaucoup de bonnes âmes et même quelques autres, dans le dix-septième siècle. L'hallucination de trois femmes, ou leur supercherie concertée, aurait suffi pour rendre compte de l'affaire d'Hydesville. Mais cette affaire a eu des suites dont on ne se débarrasse pas aussi facilement.

A peine la famille Fox était-elle établie à Rochester, que les esprits émigrés avec eux d'Hydesville, s'y retrouvèrent aussi. C'étaient les mêmes esprits, parce que c'étaient les mêmes personnages, renforcés par Mme Fish, qui surpassa bientôt en habileté et sa mère et ses deux sœurs.

Dans un pays tout positif comme l'est l'Amérique du Nord, où chacun fait argent de tout, la famille Fox comprit bien vite que la réputation qui l'avait suivie du village à la ville, serait un fonds excellent à exploiter. Les trois femmes s'exercèrent donc à leur rôle d'intermédiaires entre les esprits des morts et les personnes vivantes. Ces bruits entendus dans leur chambre, ces danses de meubles, ces coups de fouet, étaient, suivant elles, les avertissements des âmes des défunts qui demandaient à entrer en conversation avec leurs parents restés sur la terre. Les trois sœurs déclaraient avoir la pleine intelligence de ces tapages, et posséder un vocabulaire à l'aide duquel elles pouvaient les interpréter, soit pour elles, soit pour d'autres. Elles ouvrirent donc un bureau public de consultations, où chacun pouvait venir converser à tant l'heure ou à tant la séance, avec les esprits de ses parents ou de ses amis morts. Les gens du pays s'empressèrent d'y apporter leurs dollars, et, chose inouïe! tout le monde sortit satisfait de ce qu'il avait vu et entendu dans l'ancre de ces modernes sibylles.

Le succès des demoiselles Fox fut si grand, que bientôt des hommes graves, des magistrats éclairés, des ministres de la religion, virent là une révélation nouvelle et se proclamèrent convaincus de la vérité, c'est-à-dire du caractère *spirituel* de ces manifestations. Le révérend C. Haumond publia plusieurs brochures dans lesquelles il exposait sa croyance sur ce point, ses longues résis-

tances et les précautions qu'il avait prises pour n'être point trompé. Deux séances ne lui avaient pas suffi pour le convaincre que les phénomènes n'étaient autre chose que du mesmérisme.

« A la troisième visite, dit-il, il était huit heures du soir ; une bougie allumée était placée sur une grande table, autour de laquelle nous nous assimes. J'occupais l'un des côtés de la table, la mère et la plus jeune sœur était au côté droit ; les deux autres sœurs au côté gauche ; le quatrième côté était vacant. Dès que nous fûmes assis, les bruits se firent entendre, et ils continuèrent avec une force et une rapidité croissantes, jusqu'à ce que la chambre en fût ébranlée de toutes parts. Je n'avais encore rien entendu de si violent. Tout à coup, et comme nous avions tous les mains posées sur la table, je sentis qu'elle s'élevait en l'air par le côté que je touchais. Je voulus la retenir de toutes mes forces ; mais elle échappa de mes mains, et se transporta d'elle-même à six pieds de moi, et au moins à quatre pieds de la personne la plus rapprochée. Je pus m'assurer qu'aucun fil tiré par quelqu'un de la compagnie ne l'avait traînée là où elle s'était posée, car j'étais venu pour démasquer une imposture si j'avais réussi à en découvrir une. L'un des assistants fit alors cette demande : « Est-ce que l'esprit voudra bien transporter la table où elle « était auparavant. » Et la table revint à nous, comme si elle eût été portée sur la tête d'une personne, se balançant de côté et d'autre sans garder bien l'équilibre. En même temps les démonstrations devenaient de plus en plus bruyantes. La famille commença à chanter le *chant des Esprits*, et plusieurs autres morceaux de musique sacrée, pendant lesquels la table battait la mesure. A ce moment, une main transparente, ressemblant à une ombre, se présenta devant mon visage. Je sentis, sur ma tempe droite, les doigts tirer une mèche de mes cheveux, en me forçant à baisser la tête de l'autre côté. Ensuite, une main froide comme la mort s'appliqua sur mon visage, je sentis trois petits coups sur le genou gauche, tandis que ma jambe droite était poussée avec force sous la table, deux mains invisibles me frappèrent sur les épaules, ma chaise fut entraînée avec moi et changea de place, je reçus plusieurs soufflets, qu'une main semblait m'appliquer sur les deux joues, et en moins de temps que je ne puis le dire, chaque personne

présente en avait reçu autant. Pendant ce temps, un morceau de carton se mit à parcourir la chambre en tous sens. Le store d'une des fenêtres se roula de lui-même et se déroula deux fois; un sofa, placé derrière moi, dansa violemment; deux tiroirs d'une commode s'ouvrirent et se fermèrent avec une prodigieuse rapidité; on entendit de dessous la table des bruits de scie et de rabot, et un rouet tourna, comme si on s'en fût sérieusement servi pour filer. Toutes ces démonstrations, et bien d'autres, dont je fus témoin pendant cette soirée, me laissèrent parfaitement maître de moi-même, de manière que je pus les observer avec tout le soin possible. J'éprouvai seulement, lorsque la main froide vint se poser sur mon visage, un léger frisson semblable à celui que cause le contact d'un corps mort.

« Prétendre, ajoute M. Haumont, qu'une des personnes présentes ait été l'auteur de ces manifestations, ce serait être plus crédule que je ne le suis, en les attribuant à l'action des esprits. J'étais si bien sur mes gardes qu'aucune tentative de supercherie n'aurait pu m'échapper. Je dois ajouter qu'à la fin de ma visite, je sentis dans le parquet une violente vibration, comme si un poids de plusieurs tonnes y fût tombé d'une grande hauteur, et tous les objets contenus dans la chambre en éprouvèrent un tremblement qui dura plusieurs minutes.... »

« Rochester, 22 février 1850. »

Voici maintenant le compte rendu d'une autre séance qui eut plus de solennité, et qui a préoccupé vivement le public américain. Les *mediums* sont toujours les demoiselles Fox; mais le théâtre est transporté dans la grande ville de Saint-Louis, sur les bords du Mississipi. On écrivait de cette ville la lettre suivante, que le *Courrier des États-Unis* insérait dans son numéro du 8 juillet 1852 :

« Il se passe ici, et dans une grande partie de l'Amérique, des faits auxquels la presse doit une certaine attention. Si ces faits sont ce qu'ils prétendent être, ils annoncent une révolution religieuse et sociale, et ils sont l'indice d'une nouvelle

ère cosmogonique. S'ils couvrent une déception, d'où vient l'imposture ? La contagion se répand d'une manière inexplicable, sans qu'il soit possible d'en saisir la cause; c'est une hallucination qui s'empare de tout un peuple. Je parle des phénomènes connus sous le nom de communications spirituelles ou manifestations des esprits de l'autre monde. Je sais que ces paroles appelleront un sourire de pitié sur les lèvres de ceux qui ne savent pas de quoi il s'agit; mais enfin la folie, si folie il y a, s'empare des cerveaux les mieux organisés; personne n'a le droit de se croire à l'abri du danger, et quelques explications ne peuvent paraître superflues.

« Les demoiselles Fox sont ici depuis trois semaines. Tous ceux qui ont entendu parler des *spiritual rapping* savent que ces jeunes filles sont les premiers apôtres, apôtres parfaitement passifs et involontaires, selon toute apparence, de la révélation nouvelle. Il y a plus de quatre ans qu'elles jouent ce rôle, ou qu'elles remplissent ce rôle, et l'aînée n'a pas dix-neuf ans. Si ces deux enfants trompent le public, jamais plus hideuse imposture ne prit un masque plus trompeur. Du reste, ces demoiselles n'ont pas le privilège exclusif des phénomènes mystérieux; depuis six mois que le premier *médium* ou intermédiaire spirituel a paru ici, le nombre s'en est tellement multiplié qu'on les compte aujourd'hui par centaines. Il y en a plus de dix mille dans les États-Unis. Aux yeux des personnes qui ont suivi ce développement extraordinaire, il ne peut plus être question de supercherie, ni de magie blanche. Ceux qui repoussent l'intervention des esprits appellent à leur secours l'électricité et le magnétisme pour expliquer ces incroyables nouveautés. Mais les théories les plus ingénieuses ne peuvent rendre compte de tout ce qui se passe, et l'hypothèse des esprits est jusqu'à présent la seule qui paraisse répondre à toutes les difficultés. Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour ou contre cette hypothèse, mais seulement de signaler des démonstrations publiques, et en quelque sorte officielles, auxquelles a donné lieu la présence des demoiselles Fox.

« Elles ont comparu dans l'amphithéâtre de l'école de médecine de l'université de Missouri, devant une assemblée de cinq ou six cents personnes. Un ancien maire de la ville, connu par son opposition à la doctrine nouvelle, avait été nommé président de la réunion. Un comité d'investigation surveillait les expériences dirigées par le doyen de la Faculté, homme célèbre dans l'Ouest par sa science médicale, et par

son éloquence excentrique. On fit placer les jeunes filles sur la table de dissection, de manière à ce que leur moindre mouvement ne pût échapper à personne. L'assemblée, muette, contemplait ces deux gracieuses statues, et la grande question de l'existence future était posée : *To be or not to be!* Les bruits n'ont pas tardé à se faire entendre, semblables à de légers coups de marteau frappés sur la table, et assez distincts pour être entendus dans une salle beaucoup plus vaste. Un dialogue s'est établi entre le doyen et les esprits, ou du moins l'un d'eux, qui a répondu fort à propos aux questions scientifiques qui lui étaient adressées. Il est vrai que les réponses ne se faisaient que par oui ou par non, et l'esprit n'était pas un moindre personnage que Franklin. Du reste, il s'agissait moins de mettre à l'épreuve la sagacité des esprits, que de vérifier la théorie électrique des *rappings*, théorie qui attribue aux demoiselles Fox et aux médecins une faculté analogue à celle des torpilles. On les a isolées sur des tabourets de verre, et les bruits ont continué à se faire entendre dans la salle au-dessous d'elles. Des expériences analogues ont montré que le galvanisme et le magnétisme n'étaient pour rien dans la production des phénomènes. Je ne parle ici que du magnétisme terrestre; quant au magnétisme humain, il semble être la dernière ressource de ceux qui ne veulent absolument pas se rendre aux esprits.

« A l'air narquois, à la réputation de scepticisme du vieux professeur, on pouvait croire qu'il allait se faire un malin plaisir de démolir tout l'échafaudage de la doctrine spiritualiste. Non, l'anatomiste est enfin sorti du domaine de la mort, le matérialiste de profession a proclamé sa croyance à l'immortalité de l'âme; le savant a déclaré qu'il croyait à la présence des esprits et à leur communication par des moyens physiques, et il a reproduit à cet égard quelques explications au moins fort ingénieuses de l'école de Dairs. Je pourrais parler de phénomènes bien plus saisissants que ces bruits inexplicables, et qui semblaient bouleverser les lois du monde matériel; mais j'ai voulu seulement signaler des faits que leur caractère authentique met au-dessus de tout soupçon, et surtout cette déclaration étrange et solennelle partie d'un des sanctuaires de la science, au milieu du dix-neuvième siècle. »

Depuis la publication de ce compte rendu, le nombre

des *médiums* s'est prodigieusement accru en Amérique. Des évaluations récentes le portent à soixante mille, et tous, à ce que l'on assure, font d'assez bonnes affaires, les uns en donnant des séances de pure curiosité, les autres en appliquant leurs facultés à la guérison des malades, et le plus grand nombre en mettant en rapport leurs clients avec les esprits. Cette propagande s'était faite, d'ailleurs, dès le commencement, avec une telle rapidité que, moins d'un an après l'avènement des demoiselles Fox, toutes les villes principales du continent américain, Boston, Providence, New-Haven, Stradford, Cincinnati, Buffalo, Jefferson, Saint-Louis, Auburn, Manchester, Long-Island, Portsmouth, New-Brighton, etc., étaient envahies par les prédicants de la nouvelle découverte, et formaient à leur tour des adeptes qui la répandaient ailleurs. Les demoiselles Fox, qui avaient eu d'abord le monopole de cette nouvelle industrie, ont trouvé quelquefois des concurrents plus forts qu'elles, mais elles sont encore aujourd'hui, en Amérique, les plus courues et les plus richement dotées.

Si le nombre des clients des *médiums* américains est en proportion avec celui des exploitants, comme il est naturel de le penser, l'auteur de la lettre qu'on vient de lire ne s'est donc pas trop avancé en disant que la passion des tables tournantes s'est emparée de presque tout un peuple. Il existe d'ailleurs un document qui ne peut laisser aucun doute sur le progrès de cette épidémie en Amérique. C'est une pétition qui fut adressée au Corps législatif de l'Union américaine, par un grand nombre de citoyens, incertains de ce qu'ils devaient croire, et qui imploraient un conseil et un secours moral pour pouvoir résister au torrent, ou, tout au contraire, une autorisation régulière de s'y abandonner. En France, et

dans les autres pays catholiques, on s'adresserait au pape, en pareille circonstance; mais dans l'Amérique républicaine, où le Corps législatif est l'unique pouvoir et le seul oracle pour tout le monde, on lui demande une instruction morale et religieuse, comme on lui demanderait un règlement d'administration publique. C'est de lui que l'on voulait obtenir, ou la condamnation de l'hérésie des tables tournantes, ou la définition dogmatique de ce mystère nouveau.

Voici cette curieuse adresse, signée par quatorze mille citoyens, parmi lesquels figurent plusieurs noms des plus respectés du pays.

« Les soussignés, citoyens de la république des États-Unis d'Amérique, demandent respectueusement à exposer à votre honorable corps, que certains phénomènes physiques et intellectuels, d'origine douteuse et de tendance mystérieuse, se sont manifestés depuis peu en ce pays et presque dans toutes les parties de l'Europe. Ces phénomènes sont même devenus si multipliés dans le nord, le centre et l'ouest des États-Unis, qu'ils préoccupent vivement l'attention publique. La nature particulière du sujet sur lequel nous désirons appeler l'attention de votre honorable corps ne peut être appréciée par une analyse rapide des différents ordres de manifestations, et nous en donnons ci-dessous un résumé imparfait :

« 1° Une force occulte, s'appliquant à remuer, soulever, retenir, suspendre, et dérangeant de diverses autres manières la position normale d'un grand nombre de corps pesants; le tout étant, en apparence, en directe contradiction avec les lois de la nature, et dépassant totalement les pouvoirs de compréhension de l'entendement humain, cette force se manifeste à des milliers de personnes intelligentes et raisonnables, sans que les sens de l'homme aient jusqu'ici réussi à découvrir, à la satisfaction du public, les causes premières, ou les causes approximatives de ces phénomènes.

« 2° Des éclairs ou clartés de différentes formes et de couleurs variées apparaissent dans des salles obscures, là où il n'existe aucune substance capable de développer une action chimique ou une illumination phosphorescente, et en l'ab-

sence de tout appareil ou instrument susceptible d'engendrer l'électricité ou de produire la combustion.

« 3° Une autre phase de phénomènes, sur lesquels nous appelons l'attention de votre auguste corps, consiste dans la variété des sons, qui sont maintenant extrêmement fréquents dans leur répétition, étrangement variés dans leurs caractères, et plus ou moins significatifs dans leur importance. Ces bruits consistent en partie dans certains tapotements mystérieux, qui paraissent indiquer la présence d'une intelligence invisible. On entend encore souvent des sons analogues à ceux qui retentissent dans les ateliers de différentes professions mécaniques, ou bien encore des bruits qui ressemblent aux voix stridentes des vents et des tempêtes, auxquels se mêlent les craquements de la mâture et de la coque d'un vaisseau luttant contre une tempête violente. Parfois d'éclatantes détonations se font entendre, semblables aux grondements du tonnerre ou à des décharges d'artillerie, et ces détonations sont accompagnées d'un mouvement oscillatoire dans les objets environnants, et quelquefois d'un tremblement ou d'une forte vibration dans la maison entière où se passent les phénomènes. Dans d'autres circonstances, des sons harmonieux viennent charmer l'oreille, tantôt comme des voix humaines, et plus souvent comme les accords de plusieurs instruments de musique : le jeu du fifre, du tambour, de la trompette, de la guitare, de la harpe et du piano. Tous ces sons ont été mystérieusement produits, soit ensemble, soit séparément, tantôt sans aucune intervention en présence des instruments, tantôt c'étaient les instruments qui vibraient ou retentissaient d'eux-mêmes, et dans tous les cas, sans aucune apparence de concours humain ou d'aucun autre agent visible. Ces phénomènes paraissent se reproduire, quant à ce qui a rapport à leur émission, suivant les procédés et les principes reconnus de l'acoustique. Il y a évidemment des mouvements ondulatoires dans l'air, qui viennent frapper les nerfs auditifs et le siège de la sensation de l'ouïe, quoique l'origine de ces ondulations atmosphériques ne reçoive pas d'explication satisfaisante de la part des plus sévères observateurs.

« Toutes les fonctions du corps et de l'esprit humain sont souvent étrangement influencées, de manière à annoncer un état de système entièrement anomal, et cela par des causes qui n'ont été ni définies d'une manière concluante, ni comprises. Le pouvoir invisible interrompt fréquemment ce que nous

sommes accoutumés à regarder comme l'opération normale de nos facultés, suspendant la sensation, arrêtant le pouvoir du mouvement volontaire et la circulation des fluides animaux, faisant baisser la température des membres et de portions du corps jusqu'à la froideur et la rigidité cadavérique. Parfois la respiration a été suspendue complètement pendant des heures et des journées entières, après lesquelles les facultés de l'esprit et les fonctions du corps ont repris entièrement leur cours régulier. Il est cependant permis d'affirmer que ces phénomènes ont été suivis, dans des cas nombreux, de dérangements d'esprit permanents et de maladies incurables, et il n'est pas moins certain que beaucoup de personnes qui souffraient de défauts organiques ou de maladies invétérées et en apparence incurables, ont été subitement soulagées ou entièrement guéries par ce même agent mystérieux.

« Il n'est pas hors de propos de mentionner, à ce sujet, les deux hypothèses générales par lesquelles on essaye d'expliquer ces remarquables phénomènes. L'une d'elles les attribue au pouvoir et à l'intelligence des esprits des morts, agissant par le moyen et à travers des éléments subtils et impondérables, qui parcourent et pénètrent toutes les formes matérielles. Et il est important de faire observer que cette explication concorde avec les prétentions mises en avant par l'agent mystérieux des manifestations lui-même. Parmi ceux qui acceptent cette hypothèse, se remarquent un grand nombre de nos concitoyens, également distingués par leur valeur morale, leur éducation, leur puissance intellectuelle, et par l'éminence de leur position sociale et de leur influence politique. D'autres, non moins distingués dans toutes les relations de la vie, rejettent cette conclusion et soutiennent l'opinion que les principes reconnus de la physique et de la métaphysique permettront aux investigateurs scientifiques de se rendre compte de tous les faits d'une manière satisfaisante et rationnelle.

« Quoique nous ne puissions tomber d'accord avec ces derniers sur ce sujet, et quoique nous soyons arrivés honnêtement à des conclusions fort différentes, relativement aux causes probables des phénomènes ci-dessus décrits, cependant nous affirmons respectueusement à votre honorable corps que les phénomènes dont il est question existent bien réellement et que leur origine mystérieuse, leur nature particulière, leur importante action sur les intérêts du genre humain, réclament une investigation patiente, scientifique, approfondie.

« On ne peut raisonnablement nier que les phénomènes variés dont nous parlons ne soient destinés à produire des résultats importants et durables, affectant d'une manière permanente la condition physique, le développement mental et le caractère moral d'une large fraction du peuple américain. Il est patent que ces pouvoirs occultes influencent les principes essentiels de la santé et de la vie, de la pensée et de l'action ; et par là ils peuvent être destinés à modifier les conditions de notre existence, la foi et la philosophie de notre époque, ainsi que le gouvernement du monde.

« Toutefois, considérant qu'il est essentiellement opportun, et qu'il est strictement compatible avec l'esprit de nos institutions de s'adresser aux représentants du peuple pour toutes les questions que l'on présume loyalement devoir conduire à la découverte de nouveaux principes et entraîner des conséquences prodigieuses pour le genre humain, nous, vos concitoyens, demandons instamment à être éclairés dans cette occasion.

« En vue des faits et des considérations contenues dans ce mémoire, vos concitoyens pétitionnent respectueusement à votre honorable corps, afin qu'un crédit soit alloué pour permettre aux membres de la commission de poursuivre leurs investigations jusqu'à leur terme. Nous croyons que les progrès de la science et les vrais intérêts du genre humain retireront un grand profit des résultats des recherches que nous provoquons, et nous avons la confiante espérance que notre prière sera approuvée et sanctionnée par les honorables chambres du Congrès fédéral. »

Le Congrès des États-Unis passa à l'ordre du jour sur cette pétition ; mais le mémoire à l'appui qui vient d'être cité, n'en conserve pas moins la valeur que lui donnent les quatorze mille signatures dont il est revêtu, et le ton de parfaite bonne foi, et même de candeur, avec lequel il est rédigé. On ne peut douter que tous les signataires ne croient sincèrement à la réalité de ces phénomènes si variés, dont l'origine inconnue, les conséquences possibles et déjà les effets présents, leur causent de visibles inquiétudes. Ils n'avancent non plus rien de trop,

en disant que la force occulte à laquelle ils attribuent ces actions inexplicables, incompréhensibles, suivant les lois reconnues de la nature, s'exerce sur des milliers de personnes intelligentes et raisonnables. Nous avons vu tout à l'heure, dans l'exposé de M. Haumond, le détail des effets étranges accomplis sous ses yeux, sur sa personne même, et qui ont déterminé sa conversion, qu'il s'obstinait à repousser. Le cas de ce révérend pasteur n'est pas unique dans le clergé protestant d'Amérique bien qu'il soit vrai de dire que la plupart des ministres de cette religion s'y sont unis à quelques hommes politiques, pour condamner solennellement des pratiques dont le seul danger n'est pas dans l'hérésie.

Quoi qu'il en soit, voici venir d'autres personnages moins faciles encore à tromper, ou plus méfiants par profession que les gens d'église, et sur lesquels il n'est guère permis de faire planer le soupçon d'une connivence intéressée. D'honorables magistrats, distingués par leurs lumières, et doués surtout de ce bon sens pratique, de cette raison expérimentée qui fait la sûreté de leur *critérium*, ont admis les manifestations des esprits, et, devenus prosélytes de la nouvelle doctrine, ils s'en sont rendus tout aussitôt les enthousiastes apôtres.

C'est d'abord M. Simmons, un des hommes les plus considérés dans sa carrière. Cet honorable magistrat venait de perdre un fils. Que ne peut la douleur sur le cœur d'un père! On lui propose d'évoquer cet être chéri, qu'il ne voyait plus, hélas! que dans ses souvenirs. M. Simmons y consent, les opérations commencent, et le *médium* agissant, déclare qu'il voit le défunt; il le dépeint et le fait même parler. Le père, déjà frappé et du portrait et du langage de l'ombre évoquée, demande

pourtant une preuve de plus. « Qu'il m'écrive, dit-il, et je le reconnaitrai certainement. » Alors on donne un crayon au *médium*. On reçoit ainsi une lettre touchante, où le père, encore plus attendri qu'étonné, retrouve non-seulement les idées et les sentiments de son fils, mais son écriture même, ses incorrections de style, et jusqu'à ses fautes d'orthographe les plus habituelles.

Une autre conversion, celle de M. John Edmonds, juge à la cour suprême de New-York et ancien président du Sénat, eut aussi pour point de départ un sentiment de tendresse pour une personne morte. Voici les détails que nous trouvons à ce sujet dans un ouvrage publié par M. Spicer, sous le titre de *Visions et bruits (Sights and sounds)* :

« Le premier fait qui fit naître quelques doutes dans l'esprit du juge Edmonds, fut une apparition de la femme qu'il avait perdue quelques semaines auparavant. Invité pour la seconde fois à jouir de la même consolation, par une dame, à laquelle sa femme était également apparue, cette deuxième séance lui donna le désir d'approfondir sérieusement la nature de faits aussi extraordinaires, c'est alors qu'on le vit porter dans ses investigations toute la prudence et l'habileté d'un homme habitué depuis longtemps aux recherches judiciaires. Il demanda des preuves, ne voulant pas se contenter des coups, des frappements, des rotations de tables ordinaires.

« Ces vagues communications avec le monde spirituel ne le satisfaisant pas entièrement, fatigué de résultats qui ne répondaient pas à son attente, peut-être se fût-il définitivement éloigné, si quelques phénomènes significatifs n'étaient venus le forcer à se rendre, mais seulement, comme il le dit lui-même, au moment où « un esprit sain ne pouvait plus se re-
« fuser à l'évidence. »

« Le 21 mai de cette année 1852, une assemblée avait lieu dans la maison d'un M. Partridge, de New-York ; vingt personnes environ s'y trouvaient avec lui. Des coups furent bientôt entendus, et les esprits firent savoir qu'on devait jouer d'un piano qui se trouvait au milieu du salon. On obéit, et

pendant l'exécution les coups battirent exactement la mesure, mais ils furent suivis des plus étranges soubresauts dans toutes les tables et chaises, dont plusieurs furent transportées, et bientôt remises à la place qu'elles occupaient d'abord. Toutefois ces démonstrations ordinaires et maintenant habituelles n'étaient que le prélude de manifestations d'un caractère plus stupéfiant. Quelqu'un ayant proposé de plonger dans l'obscurité la pièce dans laquelle on se trouvait, des lumières jaillirent des différents points de l'appartement, quelques-unes formant des nuages lumineux et mobiles, d'autres prenant la forme d'étoiles brillantes, de cristaux, de diamants. Ces démonstrations physiques augmentèrent de plus en plus d'éclat et d'intensité, et se prolongèrent pendant trois heures; durant tout ce temps, dit l'auteur de la relation, le juge semblait être lui-même au pouvoir des esprits, et annonça plusieurs fois que ceux-ci lui révélaient des choses qui lui étaient arrivées autrefois, et dont lui seul pouvait avoir la mémoire et le sentiment. Pendant ces révélations, on s'apercevait bien que quelque chose d'extraordinaire agissait sur lui et autour de lui.

« Cette soirée s'acheva d'une manière ravissante, car plusieurs instruments de musique, placés dans les chambres contiguës, s'étant mis à jouer, séparément d'abord, puis tous ensemble, soit par terre, soit *dans les airs*, ce fut un concert admirable, pendant lequel la mesure fut battue, comme par la main du plus habile chef d'orchestre.

« Enfin, à une réunion subséquente, le juge Edmonds reçut d'une *voix invisible* l'annonce qu'il deviendrait un *médium*. Cette promesse se réalisa, car il devint bientôt un lucide de premier ordre et l'un des premiers *médiums* de l'Amérique. »

Le juge Edmonds, qui jusqu'à cette époque avait tourné en ridicule la croyance aux esprits, et qui même, à ce qu'on assure, ne croyait guère à la vie future, n'est pas seulement aujourd'hui un *médium* de première force, mais un prophète, un apôtre, la plus grande et la plus mystique autorité de la nouvelle doctrine. Il a publié, avec la collaboration de M. Talimadge, gouverneur de l'État de Visconsin, et du docteur Dexter, praticien estimé de la ville de New-York, un ouvrage qui est considéré

comme le manifeste officiel du *mouvement spiritiste*, et comme un monument imposant de ce nouvel ordre d'idées. L'effet que ce livre, intitulé *Spiritualisme*, a produit en Amérique dans un court espace de temps, équivaut déjà à une révolution radicale, accomplie dans les opinions religieuses et philosophiques de la partie la plus éclairée de la nation.

Un écrivain catholique, M. C. de Laroche-Héron, a eu l'occasion d'interroger les nouveaux oracles américains, et le récit qu'il a donné de sa visite à la famille Fox renferme des particularités intéressantes qui nous engageant à le rapporter.

Un des amis de cet écrivain l'avait conduit chez Mme Brown, ci-devant Mme Fish, la sœur aînée des demoiselles Fox, qui avait divorcé, sur l'ordre des esprits, pour convoler en nouvelles noces.

« Les profits du *spiritualisme*, dit M. de Laroche-Héron, lui ont permis de quitter Rochester et de s'établir sur un plus grand théâtre. Elle a une fort jolie maison, où elle demeure avec ses sœurs, âgées maintenant de dix-sept et vingt ans. Les esprits ont dit à Mme Fish que M. Fish ne lui convenait plus. Elle a donc divorcé et épousé M. Brown, qui est plus jeune que son prédécesseur. Mme Brown est belle et paraît avoir trente ans. Elle *continue son commerce* à New-York, donnant à son domicile trois séances de consultation par jour; mais depuis que les autorités municipales ont discuté la question de savoir si l'on ne fermerait pas les cercles spiritualistes, elle met un certain mystère dans ses opérations.

« Le 2 avril, à sept heures du soir, en compagnie d'un ami fort intelligent, consul d'une des puissances européennes, nous nous sommes rendu chez Mme Brown, où un domestique nous a introduits dans un salon, après avoir prélevé de nous la cotisation d'usage. Nous n'étions pas connus, nous n'étions pas attendus, et nous sommes convaincus qu'à l'heure qu'il est Mme Brown ignore encore notre nom et notre histoire. Le domestique nous dit que *ces dames* prennent le thé et nous re-

joindront dans quelques minutes. Nous en profitons pour scruter dans tous les sens le salon où l'on nous admet, sondant les murs, soulevant les tables, cherchant partout, mais sans en trouver, des doubles fonds, des trappes, des fils métalliques, ou des conduits acoustiques. Bientôt deux hommes et trois dames viennent se joindre à nous, mais ils paraissent être les amis de la maison et pourraient aisément passer pour compères, s'il y avait lieu de s'en servir. L'un de ces hommes, vieillard décharné à figure patibulaire, dit qu'il vient tous les soirs converser avec l'esprit de ses filles mortes. Il est sous l'influence complète de ses hallucinations, et il sera probablement fou avant six mois. Mme Brown et ses sœurs se présentent, et elles nous invitent à nous asseoir autour d'une longue table ovale.

« Vous venez, dit Mme Brown avec beaucoup d'aisance, pour consulter les esprits ; mais il faut d'abord qu'ils soient dans l'appartement, et il n'y viendront que dans cinq ou dix minutes ; d'ici là, nous pouvons causer de choses indifférentes. »

La société suit ce conseil, lorsque des coups se font entendre dans la table, puis dans le parquet, puis dans les murs, puis au plafond, puis sur les vitres, les tapotages devenant aussi forts et aussi continus qu'un roulement de plusieurs tambours. « Vous voyez, dit Mme Brown, que les esprits y sont, et vous pouvez maintenant les consulter. »

« Nous commençons par chercher à nous rendre compte de ces bruits étranges, qui bientôt semblent se localiser à la table seule. L'un de nous en ôte le tapis, la soulève, et applique l'oreille sur la planche : notre ami s'accroupit sous la table, et, dans cette position, il nous semble à l'un et à l'autre que les chocs sortent de dessous la table.

« Nous demandons au *médium* si les bruits se feraient de même entendre de tout corps solide que nous désignerions, et, sur sa réponse affirmative, nous ouvrons une fenêtre ; Mme Brown et l'une de ses sœurs, tenant leurs mains entrelacées, les élèvent dans la direction d'une des vitres, les mains étant éloignées cependant du verre d'un pied environ. Aussitôt des sons semblables à un battement des dix doigts sur la vitre, retentissent à notre grand étonnement ; nous demandons que les sons sortent successivement de toutes les vitres, et il nous suffit d'indiquer celle que nous voulons, pour que le même roulement s'y fasse entendre....

« Dans l'incertitude sur la manière de s'y prendre pour

questionner les esprits, nous laissons le vieux maniaque nous donner l'exemple, et il s'empresse d'entrer en dialogue avec ce qu'il croit être l'esprit de sa fille, soit en obtenant des réponses par *oui* ou par *non* (trois chocs veulent dire *oui*, dans le langage de Mme Brown : un choc, *non*; deux chocs, réponse douteuse); soit en épelant rapidement l'alphabet, et formant ainsi de longues phrases, qui toutes parlent du bonheur de l'âme dans l'autre monde, et du désir qu'elle a de voir son père l'y rejoindre. Puis, nous nous hasardons nous-même à poser les questions suivantes en *français*. Les esprits sont réputés polyglottes, et répondent à toutes les langues connues.

« *Est-ce que l'esprit de quelqu'un de mes parents décédés est ici présent?* » Trois coups affirmatifs se font entendre. *Est-ce l'esprit de mon père?* Trois coups encore. *Ma mère est-elle aussi près de moi?* Trois coups légers paraissent venir d'une autre partie de l'appartement. *Ma mère, vous ai-je connue?* Un coup négatif. *Êtes-vous heureuse dans l'autre monde?* Trois coups. *Avez-vous été heureuse sur la terre?* Trois coups.

« Ce singulier dialogue ne laisse pas de nous causer un certain trouble, et nous gardons un instant le silence. Mme Brown nous invite alors à vérifier si ce sont bien les âmes de nos parents, en les questionnant sur des faits intimes, ignorés des médiums et de l'assistance entière. Elle nous dit même que, pour nous prémunir contre toute supercherie, nous pouvons écrire nos questions et obtenir la réponse des esprits, sans qu'aucune personne présente ait lu ou su ce que nous demandons. Nous prononçons alors ces mots à haute voix : *L'esprit veut-il frapper trois coups quand j'écrirai le prénom de ma mère?* Puis, prenant un papier, et loin de tous les regards, nous écrivons successivement cinq noms de baptême autres que celui que nous avons en vue. Tout reste silencieux. Nous écrivons la première lettre du prénom de notre mère. Aussitôt les trois coups se font entendre, avant que le mot ait été seulement achevé.

« Nous posons successivement ainsi une cinquantaine de questions sur des faits, des noms, des dates, que nous savons n'être connus de qui que ce soit en Amérique : nous obtenons invariablement des réponses satisfaisantes, sans aucune erreur. On nous indique même les maladies qu'ont eues nos différents parents, les causes de leur mort, et autres détails d'une précision prodigieuse. Notre ami obtient de même un nombre aussi considérable de réponses conformes à la vérité, sans une

seule erreur. Puis, cherchant à percer le voile de ces phénomènes, nous demandons à haute voix :

« Êtes-vous envoyé de Dieu ? Oui.

« N'êtes-vous pas plutôt envoyé par le démon ? Non. L'esprit voudra-t-il bien me dire quelle est la meilleure religion ? (A ce moment, nous remarquons que Mme Brown paraît vivement contrariée.) Nous continuons.

« Est-ce le culte méthodiste ? Le culte papiste ? Le culte catholique ? Le culte presbytérien ? Le judaïsme ? L'islamisme ? Silence complet. Aucune réponse, même négative. Mme Brown nous dit alors que les esprits n'aiment pas à être questionnés sur la religion, et notre voisin, demi-fou, prenant à son tour la parole, nous dit avec passion, et presque avec rage. « Savez-vous ce que ce silence signifie ? Cela veut dire que toutes les religions sont mauvaises. N'est-ce pas, ajoute-t-il, comme en s'adressant aux esprits, que tout culte est absurde ? » Trois coups frénétiques se font entendre. « Qu'il suffit de suivre les conseils de sa conscience ? » *Oui*. « Qu'il suffit d'écouter les esprits ? » *Oui*. « Que toute religion où il y a des prêtres est mauvaise ? » *Oui*. « Où il y a un pape est mauvaise ? » *Oui*. « Où il y a des ministres quelconques est mauvaise ? » *Oui, oui, oui*.

M. de Laroche-Héron, dans l'article qu'il a publié sur les *médiums* américains, et dont nous venons de rapporter un extrait, se montre fort hostile à cette secte. Nous soupçonnons que c'est particulièrement ce dernier interrogatoire qui aura indisposé contre les esprits l'écrivain papiste. Ils l'avaient jusque-là si pleinement satisfait, qu'à moins d'être l'homme le plus sceptique et le plus inconséquent du monde, il n'eût pu refuser de se rendre à un miracle qui aurait converti Voltaire lui-même.

CHAPITRE XIII.

Les escargots sympathiques. — Benoit (de l'Hérault),
et Biat l'Américain.

Parmi les faits qui doivent être considérés comme les préludes ou les avant-coureurs des tables tournantes, en France, nous ne devons pas oublier les *escargots sympathiques*, qui, pendant tout le mois d'octobre 1850, ont intrigué les Parisiens de la manière la plus bizarre. Beaucoup de personnes, et des plus éclairées, ont ajouté foi, à cette époque, aux résultats merveilleux attribués au plus humble de nos animaux, à ce pauvre mollusque, qui n'a guère pour attribut la rapidité de locomotion, et dont on voulait pourtant faire le miraculeux agent d'une correspondance se transmettant avec la rapidité de la pensée, c'est-à-dire avec une vitesse infiniment supérieure à celle de l'électricité.

Pour expliquer la singulière aberration dans laquelle tombèrent alors beaucoup de personnes, distinguées, d'ailleurs, par leur intelligence et leurs lumières spéciales, il faut se rappeler que, de nos jours, la science a produit, par ses applications pratiques, tant d'étonnants résultats, que l'on a fini par croire qu'il n'y a rigoureusement plus rien d'impossible au génie de l'homme. Si l'on affirmait à certaines gens que la physique vient de découvrir le moyen de nous mettre en rapport avec les habitants de la lune, cette annonce aurait de grandes chances d'être sérieusement accueillie par eux. Le fait mis en avant dans le cas des *escargots sympathiques*, était de la famille du précédent. Il constituait une violation tout aussi flagrante des lois de la nature, lesquelles empêchent

d'admettre qu'une communication physique puisse s'établir d'un lieu à l'autre, sans aucun moyen matériel intermédiaire. Ceux qui croyaient à la réalité des *escargots sympathiques* faisaient preuve sans doute d'une enthousiaste admiration pour les procédés de la science, mais les connaissances les plus élémentaires en physique les auraient mises à l'abri d'une si grossière erreur. On peut dire, à leur décharge, qu'à l'époque où les *escargots sympathiques* firent leur apparition dans les feuilles parisiennes, le télégraphe électrique venait d'être inauguré en France, et que l'on avait découvert, peu d'années auparavant, que le fil de retour du télégraphe électrique peut être supprimé sans nuire à la transmission de l'électricité, la terre servant alors de conducteur de retour. Comme, dans ce cas, l'électricité se transmet d'un point à l'autre sans moyen spécial bien appréciable de propagation, il y avait dans ce phénomène de physique une considération qui, mal interprétée d'ailleurs, pouvait venir en aide aux partisans ou aux fauteurs de la transmission occulte de la pensée par l'intermédiaire du tardif animal dont il s'agit.

C'est dans les feuilletons de *la Presse* des 25 et 26 octobre 1850 que le phénomène des *escargots sympathiques* fut annoncé aux Parisiens et au monde par un publiciste qui n'était pas tout à fait ignoré, M. Jules Allix. Une lettre du même écrivain, publiée le 3 octobre dans quelques journaux, avait déjà donné aux curieux un avant-goût de cette merveille; mais le mémoire dont M. de Girardin autorisa l'insertion dans *la Presse*, exposait les faits plus compendieusement. Nous allons reproduire les principaux passages de ce mémoire de M. Jules Allix, le seul document écrit qui soit resté sur cette question. Ce mémoire, qui fut reproduit dans divers journaux ou re-

vues, en particulier dans la *Démocratie pacifique*¹, avait pour titre : *Communication universelle et instantanée de la pensée, à quelque distance que ce soit, à l'aide d'un appareil portatif appelé boussole pasilalinique sympathique*, par MM. Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain). Il avait pour épigraphe ce passage de la Genèse : *Alors toute la terre avait un même langage et une même parole*².

« Depuis que j'ai eu l'honneur, dit M. Jules Allix, d'annoncer la découverte de MM. Jacques Toussaint Benoît (de l'Hérault) et Biat-Chrétien (Américain), mon admiration pour leur nouveau système de communication universelle et instantanée de la pensée n'a fait que s'accroître.

« Il en sera d'ailleurs ainsi de tout le monde, car, plus on songe aux conséquences, plus on les trouve sublimes. Mais ce n'est pas aujourd'hui d'admiration et d'enthousiasme qu'il s'agit, je veux au contraire m'en défendre.

« Aussi bien, les explications et les documents de toutes sortes qu'a bien voulu me communiquer M. Benoît, l'un des inventeurs, me permettant de toucher pour ainsi dire du doigt le phénomène et ses causes, c'est à ce point de vue puissant, mais calme, que je désire avant tout me placer, afin d'éviter ainsi, dans la relation qui va suivre, jusqu'à la plus petite apparence d'illusion de ma part.

« Mais arrivons au fait lui-même et à l'expérience dont je dois vous parler.

« Le fait, c'est, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, la découverte d'un nouveau système de communication de la pensée, par suite duquel tous les hommes vont pouvoir correspondre instantanément entre eux, à quelque distance qu'ils soient placés les uns des autres, d'homme à homme, ou plusieurs ensemble simultanément, à toutes les extrémités du monde, et cela sans recourir au fil conducteur de la communication électrique, mais à l'aide seulement d'une machine essentiellement portative, que les inventeurs nomment *boussole pasilalinique sympathique*, et qui peut d'ailleurs accepter toutes les dimensions et revêtir toutes les formes.

1. Numéro du 27 octobre 1850.

2. Chap. XI, verset 1.

« Et quant à l'expérience, je pourrais sans doute me borner à la raconter pour en constater le succès; mais comme dans ce mémoire, qui ne s'adresse pas seulement à la France, mais au monde, je me propose en même temps de la faire comprendre, autant que possible, dans ses moyens et dans ses causes, je vais établir d'abord l'origine de la découverte au double point de vue de la science et de la pratique. »

Après un fort long préambule, où viennent se mêler, avec peu d'harmonie, les phénomènes physiques relatifs à l'électricité et des citations de la Bible, la découverte de Galvani et le magnétisme animal, les prédications du P. Lacordaire et l'expérience faite en 1845 pour la suppression du fil de retour du télégraphe électrique, l'auteur se décide à aborder son sujet, et il le fait dans les termes suivants :

« Depuis le Christ, qui a payé de la croix l'annonce de la *bonne nouvelle*, jusqu'à nos jours, où les inventeurs sont crucifiés encore non-seulement par la misère, qui est habituellement leur partage, mais aussi par l'égoïsme et les dédains qui les accueillent presque toujours, l'histoire de nos découvertes n'est remplie que des souffrances et des larmes que chacune d'elles a coûtées à ses inventeurs, comme si, de même que le grain de blé germe en terre et meurt pour fructifier ensuite, l'être choisi par la Providence pour une découverte utile devait nécessairement mourir aussi pour la faire éclore et produire !

« On ne peut pas pénétrer les décrets de la Providence, mais il faut espérer néanmoins qu'il n'en sera pas toujours ainsi, et que, grâce à la découverte même de MM. Benoît et Biat, les hommes se pouvant désormais mieux entendre et mieux comprendre, le sacrifice des inventeurs deviendra inutile, et qu'ils pourront au contraire, à l'avenir, espérer jouir, durant leur vie, et de la gloire et des honneurs qui n'ont encore été jusqu'ici accordés qu'à leur mémoire.

« Une étude approfondie des résultats extraordinaires qui ont pu être obtenus à d'autres époques pour la transmission de la pensée au loin comme de près, démontrerait, sans aucun doute, que, quoique l'on n'en eût pas conscience, c'était uniquement aux phénomènes magnétiques que ces résultats étaient

dus. Mais, une fois les curieuses propriétés des fluides galvanique et magnétique connues, leur application à la communication de la pensée était si naturelle et si simple, qu'elle semblerait avoir dû se présenter d'elle-même et de bonne heure aux savants qui les ont connues. Cependant ce n'est pas ainsi que l'esprit humain a procédé jusqu'à présent; au contraire, les découvertes les plus utiles n'ont été dues qu'au hasard des événements et des circonstances, et il nous faudra descendre jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle pour trouver les premières traces de la science appliquée à la télégraphie électrique. Mais quelle distance sépare encore cette application de la science du système nouveau de MM. Benoît et Biat! Les magnifiques découvertes des Galvani, des Volta, des Mesmer, n'étaient que le prélude de celle de ces deux grands génies inventeurs, et comme des jalons placés pour ainsi dire sur la voie qui devait y conduire.

« Ce qu'il y a de remarquable dans ces deux hommes, c'est qu'étrangers l'un à l'autre, et nés chacun à l'une des extrémités opposées du globe, l'un en France et l'autre en Amérique, ils ont eu presque en même temps et séparément la première idée de leur découverte, et que le hasard, ou plutôt la Providence, les a fait ensuite se rencontrer et s'entendre pour poursuivre ensemble les expériences et les recherches qui ont eu en définitive une issue si heureuse.

« Au surplus, MM. Benoît et Biat n'ont pas plus la prétention d'avoir inventé les premiers le moyen de transmettre la pensée par ce nouveau procédé, que Christophe Colomb ne pouvait avoir celle d'avoir inventé l'Amérique. Ils n'ont fait, comme lui, que trouver et découvrir ce qui pouvait exister avant eux, ce qui même a pu être déjà connu, mais ce qui aussi, dans ce cas supposé, aurait été oublié et perdu depuis des siècles.

« Ils ne se reconnaissent d'ailleurs qu'un mérite, celui d'avoir su lire une page négligée encore du grand livre de la nature, qui est ouvert à tous les yeux. Mais, il faut bien le dire aussi, ce mérite est le plus grand de tous, ou, mieux même, c'est l'unique mérite de l'homme, car, nature ou vérité, c'est la même chose; et cependant, par une bizarrerie inconcevable, n'est-il pas arrivé que l'homme, dans l'orgueilleuse faiblesse de son esprit, a maudi la nature elle-même! »

Nous supprimons ici un paragraphe pour arriver plus

vité au phénomène dont il s'agit. Et comme nous serions hors d'état de résumer les idées de M. Allix, nous le citerons textuellement, laissant au lecteur le soin de deviner si c'est involontairement ou à dessein que le nouveau révélateur laisse subsister dans son exposé tant de nuages et d'incertitude.

« Ainsi que j'ai dû déjà le faire pressentir, continue M. Jules Allix, la découverte de MM. Benoît et Biat repose à la fois sur le galvanisme, sur le magnétisme minéral et animal, et sur la sympathie naturelle, c'est-à-dire que la base de la communication nouvelle est une sorte de fluide sympathique particulier provenant de la combinaison des fluides galvanique, magnétique et sympathique, mariés tous les trois ensemble, par des opérations et des procédés qui seront décrits plus tard.

« Et, comme les différents fluides dont il s'agit varient en raison des êtres organiques ou inorganiques qu'on considère, il faut encore dire que les fluides différents qu'il s'agit de marier ensemble sont : le fluide minéral-galvanique d'une part, le fluide animal-sympathique des escargots de l'autre, et en troisième lieu, enfin, le fluide magnétique minéral et adamique ou humain, c'est-à-dire le fluide magnétique-minéral de l'aimant et le fluide magnétique-animal de l'homme, ce qui fait que, pour caractériser nettement la base du système de la nouvelle communication, il faudrait dire qu'elle se fait par l'intermédiaire de la *sympathie galvano-magnétique-minérale animale et adamique* (!!!).

« MM. Benoît et Biat ont en effet découvert que certains escargots possèdent une propriété remarquable, celle de rester continuellement sous l'influence sympathique l'un de l'autre, lorsqu'après les avoir mariés ensemble et mis ensuite en rapport, par une opération particulière, avec le fluide magnétique, minéral et adamique, on les place dans les conditions nécessaires à l'entretien de cette sympathie ; et, pour tous ces résultats, ils n'ont besoin que de l'appareil très-portatif de leur invention, qu'ils ont nommé boussole pasilalinique sympathique, à l'aide duquel ils obtiennent ensuite instantanément, et à quelque distance que soient placés l'un de l'autre les escargots sympathiques, une commotion très-sensible qu'ils ont appelée la commotion escargotique, laquelle se manifeste et se communique toutes les fois que la sympathie de deux

escargots est excitée par l'approche de deux autres escargots, également sympathiques entre eux et avec tous les autres, absolument comme la commotion électrique se manifeste au physicien chaque fois qu'il approche son doigt d'un corps quelconque électrisé.

« Pour la sympathie, il est assez facile à l'homme de s'en rendre compte, car il est lui-même un être essentiellement sympathique. Comment se rendrait-on raison autrement de l'amour candide, de cette attraction pure et sainte, dépourvue de tout désir des sens, qui tend à unir entre eux tous les hommes, par la bienveillance naturelle et générale qu'on remarque d'un sexe envers l'autre, depuis l'enfant jusqu'à l'homme fait, si on ne le considérait pas comme un effet de cette sympathie naturelle providentiellement destinée à l'harmonie universelle de toute la nature ? L'homme seul et isolé n'est en effet qu'un être incomplet par lui-même, c'est l'une des deux parties d'un être supérieur qui, pour se compléter et remplir ainsi le but de sa destinée, a besoin de trouver, et par conséquent cherche sans cesse, jusqu'à ce qu'il l'ait rencontrée, l'autre partie avec laquelle il est en sympathie. Eh bien ! il en est de même de tous les êtres, et notamment des escargots, avec cette différence cependant que les escargots, au lieu de se compléter l'un l'autre comme l'homme, peuvent sympathiser plusieurs ensemble, les uns avec les autres, en même temps.

« On comprend bien aussi que la sympathie puisse se manifester à distance pour les êtres sympathiques entre eux ; mais maintenant, comment se fait-il que la sympathie existant entre deux escargots éloignés l'un de l'autre, comme si l'un était en France et l'autre en Amérique, puisse être rendue sensible à ce point que d'une part elle fournisse à volonté la commotion escargotique, et que de l'autre on puisse communiquer de même à volonté cette commotion à quelque distance que ce soit ? Or, il est clair que la commotion escargotique, qui n'est que l'expression pour ainsi dire électrique du désir de l'animal, est rendue sensible, comme je l'ai dit, par le mariage des fluides, et que la propriété de permanence de sympathie dont j'ai parlé suffit à expliquer comment on peut l'obtenir à volonté dans tous les temps, et il s'ensuit qu'il ne reste plus alors qu'une seule et unique difficulté, celle de savoir comment et par quel conducteur se fait la communication à distance de cette commotion.

« D'abord les expériences faites à cet égard par MM. Benoit et Biat ne laissent pas de doute sur le fait en lui-même, qui est certain ; et même elles établissent de plus qu'il en est de cette communication comme de celle de l'électricité, puisqu'on peut l'intercepter et l'interrompre de la même manière, à l'aide d'un corps mauvais conducteur de l'électricité, ce qui s'explique naturellement par la présence dans le fluide sympathique combiné dont il s'agit, du fluide galvanique-minéral, qui n'est pas autre chose en effet que l'électricité.

« Et quant à la manière dont a lieu cette communication, il paraîtrait qu'après la séparation des escargots, qui ont sympathisé ensemble, il se dégage entre eux une espèce de fluide dont la terre est le conducteur, lequel se développe et se déroule, pour ainsi dire, comme le fil presque invisible de l'araignée ou celui du ver à soie, que l'on pourrait de même dérouler et prolonger dans un espace indéfini sans le casser, mais avec cette différence seulement que le fluide escargotique est complètement invisible et qu'il a autant de vitesse dans l'espace que le fluide électrique, et que ce serait par ce fluide que les escargots produisent et communiquent la commotion dont j'ai parlé ; or, comme tout le monde sait que les escargots sont hermaphrodites ou des deux sexes, c'est-à-dire mâle et femelle à la fois, on doit concevoir alors comment il se fait que la sympathie pouvant ainsi partir de l'un des deux escargots pour aller à l'autre instantanément, la commotion escargotique peut, de même, se transmettre instantanément de l'un à l'autre, et réciproquement.

« Mais, dira-t-on, en supposant ce fluide sympathique, il doit en être de ce fluide comme des fluides électrique, galvanique et magnétique, qui à la vérité se répandent bien instantanément à distance, mais par irradiation dans tous les sens, à moins qu'on ne fasse usage d'un fil conducteur particulier, et l'on ne voit pas clairement comment il se peut que la communication se fasse directement et à volonté, d'un endroit précis à un autre, par le moyen du fluide sympathique lui-même. Cette objection pourrait, au premier aperçu, avoir quelque valeur, mais elle n'est cependant que spécieuse, car dès qu'on dit fluide sympathique ou sympathie, il faut nécessairement supposer deux êtres, et ces deux êtres sont naturellement et forcément les deux extrêmes de la ligne ou du fluide sympathique, que cette ligne soit droite ou courbe ! Elle ne pourrait donc valoir alors qu'à l'effet d'établir seulement l'in-

fluence que peut avoir la distance sur l'intensité de la commotion escargotique; mais, d'une part, l'intensité de cette commotion n'a pas d'importance pourvu qu'elle existe, et de l'autre, en fait, quelles que soient les distances expérimentées, MM. Benoît et Biat n'ont jamais remarqué de différence dans l'intensité de la commotion.

« Mais il y a mieux, c'est que si l'on veut considérer encore ce qui a été dit du mariage des différents fluides, on se convaincra, par l'exemple de ce qui arrive pour le lin, le chanvre, le coton et la laine, dont les fils naturellement courts, déliés et sans attache entre eux, peuvent cependant produire, étant mariés ensemble par le mouvement circulaire du fuseau, un fil plus ou moins solide, dont la longueur n'a de limites que la quantité de la matière et la volonté de l'homme, et l'on se convaincra, dis-je, que le mariage des différents fluides produit ici un effet analogue, c'est-à-dire une espèce de cordon sympathique sans solution de continuité, d'un escargot à l'autre, avec cette différence unique que ce cordon est un fluide, et qu'à ce titre il est indéfiniment élastique en longueur ou en largeur, ce qui le rend essentiellement mobile.

« Les expériences faites par MM. Benoît et Biat, à l'aide de ballons, dans l'atmosphère, ne laissent pas de doute, d'ailleurs, sur ce point que la terre est le conducteur de ce cordon sympathique combiné qui forme ce fluide et ce qui est connu ensuite de l'inconductibilité électrique de l'air. Pour communiquer à travers l'atmosphère ou dans l'atmosphère, il faut un conducteur particulier qu'il est facile, d'ailleurs, d'établir en laissant descendre à terre un fil quelconque mobile, bon conducteur électrique.

« Cependant, pour que la communication s'établisse, il ne suffit pas qu'il y ait sympathie escargotique, il faut encore supposer qu'il y a sympathie harmonique entre les individus qui veulent correspondre, et cette sympathie harmonique, c'est à l'aide du magnétisme animal qu'on l'obtient et en unissant ensemble, comme je l'ai dit, le fluide sympathique escargotique, le fluide magnétique minéral et adamique, sous l'influence du fluide minéral galvanique.

« Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la question de savoir quelle analogie il peut y avoir naturellement entre ces différents fluides; j'insiste seulement sur la nécessité de leur union, qui est le fait capital de la découverte, et sans lequel rien de tout ce qui précède n'est possible.

« Or, étant donnée la commotion escargotique instantanée et à distance par sympathie, la fin de la découverte ne consiste plus que dans la connaissance de l'appareil à l'aide duquel cette commotion s'obtient, et dans les dispositions adoptées pour faire servir cette commotion à la transmission de la pensée.

« Cet appareil se compose d'une boîte carrée en bois, dans laquelle se meut une pile voltaïque dont les couples métalliques, au lieu d'être superposés comme pour la pile de Volta, sont disposés par ordre et attachés dans des trous pratiqués à cet effet dans une roue ou plateau circulaire en bois, mobile autour de son axe en fer.

« Aux disques métalliques qui forment les couples de la pile de Volta, MM. Benoit et Biat ont substitué d'autres couples en forme de godets ou auges circulaires, et composés d'un godet ou auge en zinc garni en dedans de drap préalablement trempé dans une dissolution de sulfate de cuivre et maintenu à l'aide d'une lame de cuivre rivée avec le godet.

« Au fond de chacune de ces auges, ils ont fixé, à l'aide d'un mélange dont la composition sera indiquée, un escargot vivant, préalablement préparé et choisi, afin que là il puisse s'imprégner de l'influence galvanique, qui doit se combiner ainsi avec l'influence électrique qui sera développée lorsque la roue qui forme la pile sera mise en mouvement, et avec elle conséquemment les escargots qui y sont fixés.

« La boîte dans laquelle cette roue ou pile mobile est renfermée peut être d'une forme et d'une substance quelconques, mais elle est nécessaire pour soustraire les escargots à l'influence atmosphérique. Dans tous les cas, elle est essentiellement mobile et portative.

« De plus, chaque auge ou godet galvanique est établi sur un ressort, de manière à former ainsi comme une espèce de touche élastique dont le mouvement est utilisé pour l'appréciation de la commotion escargotique.

« Or, on comprend maintenant que l'ensemble d'un appareil de correspondance suppose nécessairement deux appareils particuliers ou instruments, disposés comme celui que je viens de décrire, et avec l'attention spéciale de mettre, dans les auges de l'un, des escargots sympathiques avec ceux des auges de l'autre, de manière que la commotion escargotique puisse partir d'un point précis de l'une des piles pour aller de là à un point également précis de l'autre, et réciproquement.

« Et ces dispositions comprises, le reste vient de soi-même : MM. Benoit et Biat ont fixé sur les roues des deux instruments et à chacune des touches sympathiques entre elles, des lettres correspondantes, de sorte qu'ils en ont fait des espèces de cadrans alphabétiques et sympathiques, à l'aide desquels la communication de la pensée se fait ainsi naturellement et instantanément à toutes les distances par l'écriture de la pensée elle-même, dont la commotion escargotique indique les lettres.

« Il ne suffit plus, pour pouvoir correspondre, que de se mettre en présence de ces deux instruments, à une même heure, et d'être dans les conditions de sympathie harmonique dont j'ai parlé ; et, si les expériences faites par les physiiciens Steinheil, à Munich, et Matteucci, à Pise, ont permis, depuis 1845, de réduire les conducteurs métalliques de la télégraphie électrique à un seul fil pour chaque télégraphe, la découverte de MM. Benoit et Biat, comme on voit, les supprime tous.

« L'appareil que je viens de décrire ayant la forme d'une boussole marine, on lui a donné de même le nom de *boussole*, en ajoutant, pour caractériser son usage, la qualification de *pasilalinique*, qui signifie parole ou langage universel, et, de plus, celle de *sympathique*, qui indique le moyen dont on se sert.

« Les *boussoles pasilaliniques sympathiques* que M. Benoit vient d'établir ont plus de deux mètres de hauteur. Elles ont ainsi une grande dimension, parce qu'il a voulu y adapter des lettres ou signes alphabétiques de toutes les langues en usage, ainsi que ceux de l'alphabet universel pasilalinique qu'il a créé, et dont il sera parlé plus tard, puis les signes de ponctuation et ceux des nombres ; mais on conçoit que le nombre des couples ou des touches escargotiques nécessaire pourrait être rigoureusement réduit aux vingt-cinq lettres de la langue française, et comme on peut, de plus, prendre des escargots de toutes les grosseurs, et qu'il y en a de très-petits, de petits même comme des têtes d'épingles, il s'ensuit que l'on doit comprendre que l'instrument, qui peut avoir toutes les formes, peut accepter aussi toutes les dimensions, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites, et qu'on en pourra avoir de grands comme le cadran d'une grande horloge, d'autres comme celui d'une pendule, et puis enfin d'autres plus petits comme celui d'une montre de poche.

« Je ne parle pas de la matière ni de la manière dont pourra être faite la boîte de l'appareil; mais on a dû comprendre que toutes les matières, métalliques ou autres, pouvant être employées, la boussole *pasilalinique* sympathique est destinée à devenir un meuble obligé, ou même un bijou intéressant, qui, parmi toutes les fantaisies artistiques qu'il ne manquera pas de faire naître, trouvera nécessairement sa place partout, depuis le cabinet administratif des gouvernements, jusqu'à la plus humble chaumière, sans oublier, chemin faisant, le boudoir, et même, si l'on veut, la châtelaine des dames.

« Après ces explications préliminaires obligées de l'expérience, j'arrive enfin à l'expérience elle-même. »

Ici nous n'accorderons plus la parole à notre auteur, pour cause de suspicion légitime. Le récit qu'il donne de l'expérience qui fut faite par Benoît (de l'Hérault) est, en effet, enjolivé de manière à donner une idée tout à fait inexacte de cette expérience et de ses résultats.

Qu'était-ce pourtant que ce Benoît et ce Biat-Chrétien, que le mémoire dont nous venons de donner un long extrait place aux bords lointains de l'Amérique? Ce Biat n'était qu'un être imaginaire, que l'innocente création de l'esprit halluciné de Benoît. Jamais homme du nom de Biat-Chrétien ne s'était rencontré, dans les parages de la jeune Amérique, pour s'occuper, en même temps que Benoît, de la sympathie escargotique, et pour appliquer cette animale faculté à l'invention d'une boussole *pasilalinique*, *adamique*, *sympathique* et autres choses fantastiques.

Ce Benoît lui-même était un homme adonné depuis sa jeunesse à ce que l'on nomme les sciences occultes. A force de rêver et d'élucubrer sur la magie et sur l'astrologie, sur Cagliostro et sur Mesmer, en entremêlant le tout de certaines études sur l'électricité et sur ses

mystères, Benoît avait accordé à la folle du logis un tel empire, qu'elle avait fini par ébranler son intellect. Benoît était certainement un halluciné. La folie n'exclut pas d'ailleurs une certaine habileté pour atteindre un but désiré ardemment; on va en avoir la preuve.

Tout le monde connaît, à Paris, M. Triat, le fondateur et le directeur de cet admirable gymnase qui est une des curiosités de la capitale et une des plus belles créations qui existent en Europe pour l'application raisonnée de la gymnastique. M. Triat n'est pas seulement le premier gymnasiarque de France; c'est un homme d'un esprit élevé et acquis d'avance à tous les progrès intellectuels. Benoît vint un jour lui faire part d'une découverte qu'il aurait faite pour transmettre la pensée à de grandes distances, sans aucun intermédiaire, grâce à une méthode qui était, par conséquent, bien supérieure à celle de la télégraphie électrique. Il avait, dit-il à M. Triat, tout l'appareil dans la tête, il ne restait qu'à le construire. Seulement, son défaut de ressources, ou plutôt sa misère, lui ôtait les moyens d'exécuter l'instrument, fort simple d'ailleurs.

« Et que vous faudrait-il, lui dit M. Triat, pour construire cette machine?

— Quelques morceaux de bois et un ouvrier, » dit Benoît.

Il ne manque ni de l'un ni de l'autre dans un gymnase. M. Triat conduisit l'inventeur dans son atelier de menuiserie.

« Faites, lui dit-il, taillez, construisez; outils et ouvriers sont à votre disposition. »

M. Triat fit plus: le futur inventeur de la communication instantanée de la pensée n'avait ni pain ni asile.

Il loua pour lui une chambre et se chargea de pourvoir à sa nourriture.

Les choses marchèrent ainsi pendant près d'un an. Au bout de ce temps, toujours défrayé par son protecteur, Benoît n'était encore parvenu à aucun résultat. Il était évident qu'en s'adressant à M. Triat, il avait voulu trouver, non les moyens de mettre en pratique une découverte déjà faite, mais l'avantage de se livrer tout à son aise aux recherches qui devaient amener cette découverte.

Cet appareil, pour lequel il n'avait demandé que trois ou quatre morceaux de bois de quelques pieds de long, finit pourtant par apparaître. C'était un énorme échafaudage formé de traverses de trois mètres de longueur, supportant cette prétendue pile voltaïque dont M. Allix nous donnait tout à l'heure une description plus ou moins claire, et dans l'intérieur de laquelle de pauvres escargots vivants étaient collés de distance en distance. C'était là la *boussole pasilalinique sympathique*. En face de cet appareil était un autre en tout semblable. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet étant placées sous les vingt-quatre escargots fixés dans l'une et l'autre prétendue pile, Benoît assurait qu'en approchant un escargot convenablement préparé de l'un des *escargots alphabétiques*, l'escargot correspondant à la même lettre dans l'appareil opposé devait s'agiter, montrer les cornes, et servir à transmettre ainsi à distance et sans aucun intermédiaire, des lettres, et par conséquent des mots, des phrases et des idées. C'était la correspondance instantanée, ou la communication de la pensée due au fluide sympathique de la gent escargote. L'éloignement le plus considérable, entre les deux appareils, ne devait apporter aucun obstacle à cette transmission de signes.

L'une des boussoles étant à Paris et l'autre aux antipodes, la certitude et la rapidité de la transmission ne devaient rien souffrir d'un tel éloignement. En preuve de ce fait, Benoît affirmait qu'un de ses amis, nommé Biat-Chrétien, habitant de l'Amérique, avait construit, d'après les indications qu'il lui avait successivement transmises, un appareil parfaitement semblable à celui de Paris, et que chaque jour ils échangeaient entre eux une correspondance et des signaux. L'ancien et le nouveau monde se trouvaient ainsi en rapport continu, sans intermédiaire apparent, dans la personne de M. Benoît (de l'Hérault), inventeur français, et de M. Biat-Chrétien, citoyen de l'Amérique.

Il n'y avait pas grand mal à se laisser conter toutes ces merveilles, puisque l'expérience devait promptement faire juger de leur réalité. M. Triat trouvait toutefois que ce moment était long à venir, puisqu'un an s'était écoulé depuis qu'il avait accueilli pour la première fois l'inventeur, qu'il continuait d'héberger. Il fallut bien pourtant que ce dernier s'exécutât. Après bien des retards et des faux-fuyants, la séance dans laquelle la boussole *pasilalinique sympathique* devait être soumise à une expérience sérieuse fut fixée au mercredi 2 octobre. Benoît assurait s'être mis en correspondance, le lundi 30 octobre, avec Biat-Chrétien en Amérique, lequel, sans quitter ce pays, devait assister à toutes les expériences qui se feraient à Paris ce jour-là et à l'heure fixée.

Le 2 octobre, en effet, M. Triat s'étant rendu chez Benoît, celui-ci, à l'aide de l'une des deux boussoles, avertit (il l'assura du moins) son correspondant américain de se tenir à son poste.

Il semble que, pour pareille expérience, les deux

boussoles devaient être établies, sinon d'un bout de Paris à l'autre, du moins dans deux chambres séparées. Benoît s'autorisa de certains défauts accidentels, de la construction provisoire des deux boussoles, pour demander qu'elles fussent placées l'une et l'autre dans la même pièce. Forcé d'en passer par là, M. Triat laissa les deux appareils placés en regard l'un de l'autre, séparés seulement par l'intervalle de la largeur de la chambre de Benoît. Il y avait loin de cette distance à celle qui sépare l'Amérique de l'Europe; mais il fallut se conformer aux désirs de l'opérateur. On aurait, au moins, voulu qu'un corps opaque, un paravent, une cloison de planches, fussent interposés entre les deux appareils. Cette condition si simple ne fut même pas accordée. Aussi l'expérience ne fut-elle qu'une véritable mystification. M. Jules Allix, l'un des opérateurs, était chargé d'envoyer les signaux en touchant les escargots qui représentaient les lettres alphabétiques, et de composer ainsi des mots. Benoît, placé devant l'autre boussole, devait recevoir les lettres et les mots désignés sur sa propre boussole par les mouvements des escargots correspondant aux mêmes lettres. Mais, sous différents prétextes, Benoît allait sans cesse de l'un à l'autre appareil, de sorte qu'il n'eut pas grand-peine à reproduire, avec sa boussole animée, les lettres envoyées par M. Jules Allix. M. Triat observait tout ce manège en se mordant les lèvres.

La transmission ne fut pas d'ailleurs aussi fidèle qu'elle aurait pu l'être avec le système commode de va-et-vient que se permettait le prétendu inventeur. M. Jules Allix avait transmis, en touchant ses escargots dans l'ordre voulu, le mot *gymnase*; Benoît lut sur sa boussole le mot *gymoate*. Puis, M. Triat opérant lui-

même, envoya les deux mots *lumière divine* à M. Jules Allix, qui lut sur sa boussole *lumhere divine*. Mais tout cela n'était qu'une comédie, grâce aux voyages incessants que l'inventeur faisait d'une boussole à l'autre, sous le vain prétexte de surveiller le jeu du mécanisme des deux appareils.

Benoît fut ensuite prié de se mettre en rapport avec son Américain, qui était censé à son poste de l'autre côté de l'Atlantique. Il procéda, avec le plus grand sang-froid, à ce fantasmagorique appel. Il approcha un escargot, qu'il tenait à la main, des quatre escargots correspondant aux lettres et au mot BIAT; puis on attendit la réponse d'Amérique. Au bout d'un certain temps, quelques escargots ayant montré les cornes, en réunissant avec plus ou moins d'art les lettres ainsi désignées, on composa, couci-couci, cette réponse : C'EST BIEN, qui, avec l'apostrophe, donnait : C'EST BIEN. *Risum teneatis, amici.*

M. Triat était parfaitement sûr d'avoir été dupe d'une mystification. Aussi, grande fut sa surprise, lorsqu'il lut, dans le feuilleton de *la Presse* du 26 octobre, le récit de cette expérience présenté par M. Jules Allix comme une démonstration sans réplique de la grande découverte annoncée. Il déclara aussitôt à Benoît qu'après ce qui s'était passé et ce qui avait été écrit, il était forcé de lui retirer son appui. Et comme Benoît insistait pour changer sa résolution :

« Écoutez, lui dit M. Triat, il est facile de me faire revenir de ma décision, et, en même temps, de vous passer du secours de qui que ce soit. On va établir l'une des deux boussoles dans mon gymnase, et l'autre dans la pièce à côté. Si vous le préférez, sans les changer de place, on les séparera par un simple paravent, et vous

vous interdirez d'aller, pendant l'expérience, de l'une à l'autre des deux boussoles. Si, dans ces conditions, vous réussissez à transmettre un seul mot d'un appareil à l'autre, je vous offre mille francs par jour tant que vos expériences réussiront. »

M. Triat alla ensuite trouver M. de Girardin, qui avait pris quelque intérêt à l'invention et à l'inventeur, et qui avait, dans ce but, ouvert les colonnes de *la Presse* au mémoire de M. Jules Allix. M. Triat lui ayant fait part de sa proposition, faite le jour même à Benoît (de l'Hérault), M. de Girardin l'approuva pleinement, et voulut même se mettre de la partie. « Je me joins à vous, dit-il à M. Triat, et pour la même somme. Dites donc à Benoît qu'il est assuré de deux mille francs par jour si l'expérience réussit, avec la condition que vous lui avez posée. Mon calcul est simple, ajouta M. de Girardin. Si Benoît réussit, nous louons le Jardin d'hiver, et nous faisons répéter par Benoît la même expérience dans des représentations publiques, qui lui rapporteront au delà de deux mille francs par jour. »

A une proposition si simple, si avantageuse pour lui, si décisive pour son invention, savez-vous quelle fut la réponse de Benoît? Il disparut, sans donner autrement de ses nouvelles à ceux qui lui avaient prodigué si longtemps des encouragements pour ses recherches et des secours pour sa misère. Nous l'avons vu deux ou trois fois à Paris. C'était un homme maigre et noir, avec une grande barbe et certaines allures d'halluciné. Il est mort au commencement de 1852.

Au moment où Benoît quittait ce monde, les esprits américains faisaient irruption en Europe. S'il eût vécu quelques années encore, Benoît était taillé de manière à jouer un grand rôle et à devenir un personnage im-

portant dans le mouvement spiritiste qui allait bientôt éclater en France. Mais la Parque cruelle en ordonna autrement.

CHAPITRE XIV.

Les tables tournantes en Europe. — Arrivée des esprits en Angleterre et en Allemagne. — Restitution à l'Orient. — Les électro-biologistes : le docteur Braid, M. Teste, M. Philips. — La magie de M. Dupotet. — Débarquement des esprits en France.

Les faits que nous venons de raconter, et qui se sont passés en France de l'année 1846 à l'année 1851, c'est-à-dire à l'époque où les tables tournantes et les esprits faisaient leurs premières manifestations en Amérique, avaient suffisamment préparé l'Europe à recevoir cette importation du nouveau monde. Nous avons maintenant à suivre le progrès et le développement de ces phénomènes dans notre hémisphère.

Les esprits, qui avaient ordonné à Mme Fish de changer de mari, demandèrent, dès le commencement de l'année 1852, que les spiritistes américains se réunissent en une convention générale; ils fixèrent même le lieu de leur première assemblée. Dans l'adresse qu'on fit circuler à cet effet, et qui fut publiée dans le *Cleveland Plaindealer*, du 29 janvier 1852, on lisait ce paragraphe : «... Les invisibles ont promis que si cette convention se réunissait à Cléveland, ils signaleraient leur présence d'une manière si éclatante, que les doutes et les objections des sceptiques seraient anéantis à jamais. Appelons aussi les croyants d'au delà des mers ;

que les esprits soient consultés par toute la terre, et que notre assemblée dans la ville des forêts serve de point de ralliement à une légion d'esprits. »

Et cette assemblée eut lieu ; elle fut même suivie de plusieurs autres dans différentes villes de l'Union américaine. Les gens d'au delà des mers, c'est-à-dire les Européens, si solennellement convoqués, ne se rendirent pas, il est vrai, au rendez-vous. Comme la montagne n'était pas allée vers les esprits, les esprits allèrent vers la montagne. En d'autres termes, les esprits américains passèrent l'Atlantique pour aborder dans notre Europe. Les voyages d'ailleurs leur coûtent peu, comme le prouve le *Chœur des esprits* :

De but lointain, de long voyage à faire,
 Il n'en est pas ;
 Nous franchissons l'un et l'autre hémisphère
 En quatre pas ;
 Ciel sans limite, Océan sans falaise.
 Désert uni,
 Le seul espace où nous soyons à l'aise,
 C'est l'infini¹.

C'est sans doute par cette faculté supernaturelle de locomotion que les esprits américains prenaient terre en Écosse, dans le commencement de l'année 1852. A peine le premier médium était-il débarqué dans la vieille Écosse, qu'il y en eut bientôt dix en Angleterre, et presque immédiatement quelques centaines en Allemagne.

Qu'apportaient-ils donc de si nouveau à ce dernier

1. CHŒUR DES ESPRITS; vers écrits sur une planchette à crayon, dans un chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne. Voyez l'*Encyclopédie magnétique spiritualiste* de M. Cahagnet, tome II, 20^e livraison.

pays, familiarisé depuis longtemps avec le fantastique, qui n'avait pas cessé de vivre en communion avec les adeptes du grand visionnaire suédois, et qui avait produit, en dernier lieu, la voyante de Prévorst? Ils y apportaient tout au plus un procédé, un appareil, dont on pouvait fort bien se passer, et dont on se passe aujourd'hui, comme les magnétiseurs de la seconde époque se débarrassèrent du primitif baquet de Mesmer. Cet appareil, c'était la *table tournante*. Elle était peu faite pour étonner l'Allemagne; elle-même l'eût bien inventée, si elle eût daigné en prendre la peine, comme elle avait précédemment inventé le magnétisme animal, les Rosecroix et bien d'autres choses étonnantes, à propos desquelles nous avons été forcé de dire invariablement : *munera Germanix*. Qu'a-t-on besoin de donner son temps et son génie à de si puériles recherches, quand on a médité Swedenborg et qu'on a retenu les lignes suivantes des *Arcana cœlestia* de l'illustre illuminé suédois :

« J'ai causé avec un grand nombre de personnes après leur mort, et ces communications se sont prolongées, tantôt pendant des mois, tantôt pendant une année entière. Les défunts me parlaient avec une voix aussi claire et distincte, quoique intérieure, que s'ils avaient été en vie. Le sujet de nos discours a souvent tourné sur l'état de l'homme après sa mort, et les esprits se sont montrés très-étonnés de ce que nul vivant ne songe qu'il vivra en esprit après la vie du corps. C'est une continuation de la vie : d'un état d'obscurité, l'âme passe à un état de clairvoyance, et ceux qui ont foi au Seigneur ont leurs vues de plus en plus lumineuses. »

Une autre raison qui devait encore empêcher l'Allemagne de réinventer de nos jours les tables tournantes, c'est son immense érudition. Elle se serait fait un cas de conscience de produire, sous le titre de découverte, une pratique renouvelée des gymnosophistes de l'Inde ou

des mages de la Perse. L'Allemagne connaît à fond son Orient, d'où toutes les religions, toutes les pratiques superstitieuses et tous les arts magiques ont tiré leur origine. Elle a lu dans Zoroastre la doctrine pneumatologique, dont nous avons donné un extrait dans l'introduction de cet ouvrage, et qui, selon nous, contient en puissance les tables tournantes. Elle sait ce qui reste encore de la magie orientale dans l'Égypte moderne, où Cagliostro alla se faire initier, et où, de nos jours, le comte de Laborde a vu opérer sous ses yeux et a appris à opérer lui-même des effets si prodigieux, que sa science académique en est revenue toute bouleversée. Il n'y a point encore là de tables tournantes; mais c'est quelque chose de mieux, c'est l'évocation des esprits. Or, les esprits soufflent où ils veulent, et il faut bien que les tables les suivent. Mais voici venir le phénomène américain, tout réalisé, bien complet et même agréablement perfectionné. Voici les tables tournantes, dansantes, volantes, etc., retrouvées dans l'Orient sibérien; celles-ci ne sont pas moins intelligentes que leurs plagiaires du nouveau monde, mais elles sont peut-être plus sagaces, plus utilement révélatrices; ce sont les vraies tables divinatoires, si vaguement indiquées dans Tertullien et Minucius Felix.

On lisait en 1854, dans un journal de Saint-Petersbourg, *l'Abeille du Nord*, un article extrêmement curieux, signé par M. Tsherepanoff, savant russe, qui a longtemps vécu dans les Indes orientales, et qui garantit la vérité des faits extraordinaires qu'il communique au public :

« Il faut considérer, dit M. Tsherepanoff, que les lamas, ou prêtres de la religion bouddhiste, qui est celle de tous les Mongols et des Burètes russes, ainsi que les prêtres de l'an-

cienne Égypte, ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver des choses dérobées par les voleurs *en suivant une table qui s'envole devant lui*. Le propriétaire de la chose dérobée demande au lama de lui indiquer l'endroit où elle est cachée. Le lama ne manque jamais de faire attendre sa réponse pendant quelques jours.

« Le jour où il est prêt à répondre, il s'assied par terre devant une petite table carrée, y pose ses mains en lisant dans un livre tibétain. Au bout d'une demi-heure il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur le meuble. Aussitôt celui-ci se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes, il lève la main au-dessus de sa tête, et la table se lève au niveau de ses yeux. Alors le lama fait un mouvement en avant, et elle le suit; le lama marche en avant, et elle marche devant lui dans l'air, avec une si rapide augmentation de vitesse, que le lama a grande peine à la suivre; enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber par terre. La direction principale choisie par elle indique le côté par où il faut chercher la chose perdue.

« On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. *Dans le cas où je fus témoin oculaire*, elle s'envola à une très-grande distance (environ trente mètres) et la chose perdue ne fut pas trouvée de suite. Mais, dans la direction suivie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan russe, qui se suicida, ayant aperçu l'indication donnée par le meuble. Ce suicide éveilla le soupçon; on fit des recherches, et les choses perdues furent trouvées dans sa chaumière. »

Comment donc l'Allemagne orientaliste aurait-elle pu se permettre d'inventer de nos jours les tables tournantes? Comme nous l'avons déjà dit, elles les reçut sans étonnement. Elle leur fit néanmoins bon accueil en faveur des esprits, comme on devait l'attendre d'une contrée où les êtres surnaturels sont depuis longtemps tout naturalisés.

Puisque nous sommes en train de restituer à l'Orient

ce qui lui appartient, citons d'autres prodiges tout récents, dont nous devons l'exhibition spontanée à un prêtre hindou, du nom de Lehanteka, qui se trouvait, en 1855, en Californie. Dès que l'Orient eut appris que les gens de l'Occident affluaient dans cette terre de l'or, il y dépêcha, à son tour, un des siens, non pour y ramasser de la poudre d'or, mais pour reprendre ses plumes irisées aux géais des États-Unis. Il paraît que le thaumaturge par lequel l'Orient se fit représenter, ce Lehanteka, également ferré sur la doctrine du surnaturel et sur ses applications, étourdit tous ceux qui assistèrent à ses expériences. Ce qu'on va lire, à ce sujet, est tiré d'une lettre du docteur A. P. Pope.

« D'après Lehanteka, la vie perceptive et dynamique de l'homme se décompose en trois sphères concentriques. La première est constituée par l'appareil moteur et sensitif, au moyen duquel l'âme agit sur les objets extérieurs, et en reçoit à son tour l'influence, à l'aide du *contact immédiat*. La seconde consiste dans un ensemble d'organes et d'agents physiques, ayant puissance de se porter en dehors du corps proprement dit, et par l'entremise desquels l'âme peut agir et percevoir à distance. La troisième est un *médium* supra-sensuel ou d'essence animique, par l'intervention duquel on peut percevoir ce qui se passe au loin et exercer une influence active sur le monde extérieur, et cela par l'*action directe de la volonté*, et sans l'emploi d'aucune agence physique. Telle est la sphère céleste de l'âme, et le plein exercice de ses attributions réalise la sagesse magique ou céleste.

« Pour démontrer les fonctions et les propriétés attachées à la troisième sphère, il invita ses auditeurs à passer dans une pièce à côté, et à faire ensuite acte de volition sur une pièce de monnaie ou sur tout autre objet à leur choix, promettant de leur désigner ensuite l'objet sur lequel leur pensée se serait ainsi reposée. S'étant donc retirés, ils concentrèrent leur attention sur une pièce de monnaie, qui fut jetée ensuite dans un sac parmi une vingtaine d'autres toutes semblables, et le tout fut remis au prêtre : il signala sans hésiter la pièce qui avait été choisie. L'expérience ayant été répétée à plusieurs

reprises, et toujours avec le même résultat, quelqu'un s'avisait de proposer à la réunion de s'abstenir d'aucun choix entre les différentes pièces, et de les rendre toutes au prêtre telles quelles, pour voir ce qui en résulterait, et c'est ce qui eut lieu. Après un examen minutieux de toutes les pièces, Lehanteka déclara qu'on n'avait porté l'attention sur aucune en particulier. C'est alors qu'il procéda à l'examen de l'esprit de ses élèves, et il indiqua exactement celui d'entre eux de qui était partie la proposition de varier ainsi l'expérience.

« A cette théorie des trois sphères ou degrés de la nature humaine, il associe une théorie de la santé, de la maladie et de la guérison. En voici la substance :

« La santé est le résultat d'une circulation bien équilibrée du fluide nerveux à travers tout le corps. (Voilà le mesmérisme.) La maladie se produit quand une portion de ce fluide s'étant séparée de l'organisme nerveux, reste privée de direction, et se crée une circulation propre et isolée. Une fois dans « l'état céleste, » si l'on examine le corps d'un homme malade, on aperçoit ce fluide errant sous forme d'un léger brouillard, tournoyant sur lui-même, ou se portant avec rapidité sur les divers points du système où sa présence est assurée par des souffrances de différentes natures....

« Par une autre déduction de ces principes, Lehanteka enseigne que les sens de ceux qui nous entourent peuvent être illusionnés par un simple acte de la volonté ; et, ajoutant le fait à la théorie, *il fit apparaître une troupe d'oiseaux que l'on vit voltiger dans toute la salle, et dont le chant fut entendu.*

« Cette dernière expérience, remarque le rédacteur, nous offre un phénomène transcendant du pouvoir au moyen duquel les électro-psychologistes de notre pays, comme on les désigne, réussissent à produire des illusions sur des sujets susceptibles.

« Les visions évoquées par la volonté de Lehanteka, dit-il, étaient de véritables créations substantielles, des tableaux réels d'optique et d'acoustique dont l'électricité avait fourni les matériaux ; au contraire, les visions créées par l'impression mentale ne coïncident avec la présence d'aucun objet physique, et sont purement imaginaires. Les premières constituent des illusions objectives, résultant de ce qu'une image électrique, créée dans l'espace par une opération de la pensée, est prise pour les objets naturels dont elle reproduit plus ou

moins exactement l'apparence ; les secondes sont des illusions purement subjectives¹. »

N'y a-t-il pas autre chose dans cette vision produite par le thaumaturge hindou ? Remarquez bien qu'il n'a pas besoin de chercher des *sujets susceptibles* ; les premiers venus lui sont bons, et, *lui le voulant*, tous ceux qui étaient là ont vu et entendu ses oiseaux. Les électro-psychologistes et les électro-biologistes, comme on les appelle aussi, ne nous ont encore montré aucun prodige de cette force.

Au reste, un des leurs, M. Philips, auteur d'un livre intitulé *Électro-dynamisme vital*, et qui a extrait de l'*American phrenological Journal* le fragment qu'on vient de lire sur Lehanteka, déclare erronée toute assimilation entre les phénomènes réalisés par l'action *magique* de ce prêtre hindou et les productions d'apparence analogue obtenues par la *psychopathie* (un troisième mot), vulgairement connue sous les noms de biologie.

Il s'agit donc, dans le dernier cas, du phénomène de la *suggestion*, de la *biologie*, ou de l'*électro-biologie*, ou de la *boulitodynamie*, car les mots se multiplient et se combattent pour exprimer une chose encore si mal expliquée, mais pourtant certaine. C'est un genre d'hallucination produite par la volonté d'un vigoureux magnétiseur sur un sujet soumis à sa puissance, devenu tout passif, dépouillé pour ainsi dire de sa personnalité propre, et réduit à l'état d'automatisme par l'effet de certaines drogues, ou par un procédé que les fascinateurs modernes appellent le plus ordinairement la *biologisation*.

Arrêtons-nous sur ce phénomène de la *biologisation*,

1. *Électro-dynamisme vital, ou les Relations physiologiques de l'esprit et de la matière*, par A. J. P. Philips ; in-8. Paris, 1855, p. 373-376.

que nous avons déjà entrevu en parlant de l'hypnotisme dans le volume précédent. Ce phénomène, dans lequel nous ne voyons qu'un effet de l'état hypnotique des sujets, est à nos yeux capital ; car, toujours identique au fond, malgré les apparences fort diverses qu'il revêt dans ses manifestations, il donne la clef de la plupart des faits extraordinaires dont on se préoccupe avec un souci, d'ailleurs légitime, depuis l'invasion des tables tournantes en Europe.

L'ouvrage de Braid, que nous avons déjà cité dans le volume précédent, *Neurypnology, or the Rational of the nervous Sleep (du Sommeil nerveux)*, publié par l'auteur en 1843, a été le point de départ des observations que nous allons rapporter. On trouve dans ce livre la plupart des phénomènes que les auteurs qui ont écrit postérieurement ont cru avoir observés les premiers. Le docteur Braid, mort au commencement de l'année 1860, au moment où ses travaux commençaient à être appréciés à leur véritable point de vue, était un observateur sérieux et patient. Les nombreux écrits qu'il a publiés, bien que déparés par certaines exagérations, auraient été certainement remarqués par les physiologistes, si on ne les eût confondus avec le déluge de productions indigestes et malsaines des magnétiseurs de son temps¹.

Le fait des hallucinations spontanées, soit individuelles, soit collectives, nous semble devoir être mis hors de doute. Nous en avons cité de nombreux exemples pris à

1. Voici la liste des ouvrages ou brochures publiés par le docteur Braid, sur les matières qui nous occupent :

- 1° 1843. *Neurypnology*, dont il est question plus haut ;
- 2° Même année. *Du pouvoir de l'esprit sur le corps*, brochure relative à ce que M. Reichembach a décrit sous le nom d'*Od* ;
- 3° 1852. *De la magie, de la sorcellerie, du magnétisme, de l'hyp-*

toutes les époques, et bien authentiquement prouvés. Il n'est guère de médecins et de physiologistes qui ne déclarent en avoir observé quelques-uns, et, en dehors de la classe des hommes de l'art, il y a bien peu de personnes qui ne puissent se souvenir d'avoir été le jouet de quelque illusion passagère provenant de cet état.

M. Littré, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui n'est pas seulement un érudit, mais un médecin et un physiologiste éminent, a dit en parlant de ces phénomènes, qu'il range dans la catégorie des troubles nerveux : « On les nomme *hallucinations collectives*, qui ont cela de spécial, qu'elles produisent chez les multitudes des phénomènes subjectifs très-semblables; on les classe parmi les épidémies mentales, qui pareilles aux épidémies corporelles, impriment à l'esprit le cachet d'une perturbation uniforme¹. »

Entre ce que chacun a éprouvé et ce qu'on propose de croire ici, il n'y a de différence que du plus au moins; la nature du phénomène restant la même. Le fait des hallucinations est donc incontestable; c'est une vérité acquise. Maintenant, voici la question qui surgit.

Est-il au pouvoir de quelques hommes de produire artificiellement un pareil état chez d'autres hommes? La réponse semble ne pouvoir être qu'affirmative, par cette seule considération qu'il y a des hallucinations col-

notisme, de l'électro-biologie, avec des observations sur l'Histoire de la magie de Colghoum;

4° 1855. *Physiologie de la fascination*, avec cette épigraphe : *Posunt quia posse videntur*;

5° Même année. *Observations sur la léthargie ou l'hibération humaine*, ouvrage extrêmement curieux et presque inconnu en France.

1. Introduction à l'ouvrage d'Eusèbe Salverte, intitulé : *Des sciences occultes*, 3^e édition, Paris, 1856.

lectives. Mais voici des faits précis qui déposent en faveur de la réalité cette explication.

La puissance des philtres employés par les Orientaux produit des résultats qui ne sont ignorés de personne. Tout le monde sait par quelle hébétation préparatoire le fameux chef des *Assassins* soumettait ses disciples à son obéissance, et de quelles attrayantes visions il remplissait le cerveau des malheureux tombés dans cet état de passivité. Sur un ordre, sur un signe de lui, on a vu de ses sectaires s'arracher volontairement la vie, se percer de leur yatagan, ou se précipiter du haut d'une tour. Il serait sans doute difficile de faire ici la juste part de l'influence morale de Hassan et de celle du *haschisch*. Mais il y a eu de tout temps, en Orient, des magnétiseurs qui n'ont eu recours ni au *haschisch*, ni à l'opium, ni à aucune autre substance intoxicante, pour produire cet état qui dispose l'esprit à recevoir les pensées et les visions suggérées par une volonté externe et dominatrice. Il leur suffit d'attirer et de concentrer l'attention de leur patient sur un même objet, jusqu'à l'épuisement du fluide cérébral. Rappelons ce que nous avons déjà dit dans le volume précédent, en parlant de l'hypnotisme. L'Inde montre encore tous les jours des fakirs et des bonzes qui, pour se procurer cet état, attachent leurs regards immobiles sur un point fixe de leur propre corps: leur récompense, s'ils persévèrent assez longtemps, est de voir Brahma sortir de leur nombril. A la même catégorie de faits appartient cette recette que M. le comte de Laborde a achetée au Caire d'un sorcier arabe, et qui consiste dans une concentration soutenue de la pensée et du regard sur un point noirci d'encre dans le creux de la main, où l'image évoquée doit apparaître. Nous avons dit encore, d'après la

description des docteurs Rossi et Pietra Santa, que la même pratique persiste de nos jours chez les sorciers de l'Égypte moderne et de l'Algérie.

Au surplus, nous avons déjà dans l'Occident des professeurs qui ont réduit en théorie ces pratiques de l'empirisme oriental. Écoutons la leçon que publie sur ce point M. A. Debay dans son livre intitulé : *les Mystères du sommeil et du magnétisme*.

« Les magnétiseurs praticiens, dit ce professeur, ne tiennent généralement compte que de leur pouvoir émissif, et oublient le côté le plus important du rôle que joue le système nerveux du somnambule; je veux parler de la surexcitation et de l'épuisement nerveux. Ils ne se sont jamais douté, peut-être, que c'était l'épuisement du fluide nerveux cérébral qui livrait à leur merci le sujet magnétisé.

« Plusieurs expérimentateurs, entre autres M. Carpenter, ont eu l'idée de provoquer une sorte d'état magnétique en concentrant l'attention du sujet sur un morceau de zinc et de cuivre, qu'ils nomment *pile*. Un bouton, un anneau, une grosse tête d'épingle ou tout autre objet; le bout du doigt ou l'ombilic, à l'imitation des *Ombiliquistes*, donneraient les mêmes résultats; car il ne s'agit, comme nous le verrons tout à l'heure, que d'épuiser le fluide cérébral d'un sujet et de lui substituer son propre fluide nerveux; là est toute la magie....

« Nous allons passer à la description des faits accomplis sous nos yeux et nous indiquerons la manière de les produire, afin que chacun puisse se convaincre en devenant soi-même opérateur.

« Six à huit jeunes sujets, d'un tempérament nerveux, impressionnable, d'une volonté faible, étant choisis parmi les deux sexes, on les fait asseoir commodément dans un fauteuil; puis, dans une de leurs mains, ouverte, on place un petit disque de zinc, ayant un noyau de cuivre à son centre. On fait à tous les sujets la recommandation expresse de tenir leurs yeux fixés sur le disque, de laisser leur esprit dans le repos le plus complet et de ne penser absolument qu'au disque, sur lequel toute leur attention doit être concentrée.

« Cela fait, on les laisse au milieu d'un profond silence, car

le moindre bruit, la plus petite distraction ferait manquer l'opération. — Voici les phénomènes nerveux qui vont se succéder chez les sujets aptes à subir l'influence.

« Les yeux fixés sur le disque et l'attention soutenue retiennent au cerveau une plus grande quantité de fluide nerveux que dans l'état normal : Cette accumulation du fluide continuant toujours, il y a surexcitation de l'organe encéphalique : les oreilles tintent, la vue se trouble, le disque paraît illuminé et offre successivement diverses formes, diverses couleurs. Le pouls s'accélère, devient filiforme, des fourmillements se font sentir dans les membres; la tête devient lourde, pesante; une fatigue générale s'empare du sujet; c'est l'état d'épuisement qui est arrivé comme conséquence inévitable de la surexcitation.

« Mais tous les sujets soumis à l'expérience ne subissent pas l'influence; ceux dont l'attention n'a pas été invariablement sur le disque, ou qui ont été distraits par d'autres pensées, n'éprouvent que de l'ennui et de l'impatience. Vingt-cinq à trente minutes suffisent pour plonger les sujets dans l'état *anévrösique* (*biologique* chez d'autres auteurs) ou d'épuisement nerveux, et lorsqu'ils y ont été plongés une première fois, huit à dix minutes sont ensuite suffisantes.

« Lorsque le temps nécessaire à la production de l'affaissement nerveux est écoulé, l'opérateur rentre seul dans la pièce où se trouvent les sujets soumis à l'expérience; il distingue au premier coup d'œil ceux qui ont subi l'influence. Si le regard reste fixe, étonné, si les traits du visage offrent une certaine immobilité, le sujet est *pris*, c'est-à-dire apte aux expériences. Alors l'opérateur lui appuie fortement son pouce sur la racine du nez, afin de comprimer l'organe de l'individualité, qui correspond à ce point du crâne. Cette compression a, dit-on, pour but d'interrompre la circulation nerveuse et d'enlever au sujet son *moi*, en d'autres termes, le sentiment de son individualité. L'opérateur plonge ensuite son regard dans les yeux du sujet et lui lance avec force le fluide de sa propre volonté. Ce fluide, vigoureusement propulsé, ne trouvant plus d'obstacles dans un cerveau épuisé, pénètre cet organe, se substitue au fluide du sujet et s'établit, pour ainsi dire, en maître dans ce nouveau logis. De ce moment, le sujet ne sera mû et n'agira que par l'impulsion du fluide ou de la volonté étrangère, qui a pris domicile dans son cerveau. C'est ce que nous allons démontrer par une série d'expériences.

« Ces préliminaires terminés, l'opérateur fait entrer les personnes qui désirent être témoins des expériences. Il s'avance vers l'un des sujets *pris*, lui lance sa volonté et lui adresse des questions, dont il dicte lui-même les réponses :

— Dormez-vous ?

— Non.

— Levez-vous de votre siège. (*Il se lève.*) Dites aux personnes présentes que vous ne dormez point !

— Non, je ne dors point, je suis bien éveillé.

« L'opérateur prend le sujet par la main, le conduit vers plusieurs personnes amies, et lui demande s'il les connaît.

— Mais certainement je les connais.

— Nommez-les.

« Le sujet appelle aussitôt chaque personne par son nom.

— C'est très-bien ; allez vous asseoir. (*Le sujet obéit.*)

— Maintenant, je vous défends de vous lever ; cela vous est impossible, vous ne pouvez pas vous lever.

« Le sujet s'agite, fait d'inutiles efforts et reste cloué sur son siège comme par une force invisible.

— Levez-vous à présent, je vous le permets : voyons, levez-vous, je l'ordonne. (*Le sujet se lève sans effort.*)

— Joignez les mains.

« L'opérateur décrit sur les mains jointes du sujet plusieurs circonvolutions, comme s'il les liait avec une corde par plusieurs tours.

— Vous ne pouvez plus séparer vos mains, cela vous est impossible, vous ne les séparerez point ; je vous le défends.

« Tous les efforts que fait le sujet pour disjoindre ses mains sont superflus ; elles restent comme garrottées. On s'aperçoit par la contraction des traits du visage que les efforts qu'il fait sont pénibles et lui occasionnent une dépense inutile de forces.

— Vous êtes libre maintenant, vous pouvez séparer vos mains.

« Au même instant les mains se disjoignent.

— Placez une de vos mains dans la mienne.... Très-bien ! Écoutez ce que je vous dis : votre main est désormais collée à la mienne, et il vous est impossible de la retirer. Essayez donc, je vous répète que cela vous est impossible.

« Le sujet se consume en vains efforts ; sa main est comme clouée sur celle de l'opérateur.

— Et comme preuve de l'attache invincible de votre main

à la mienne, je vais marcher et vous serez obligé de me suivre partout.

« En effet, l'opérateur marche à droite et à gauche, en avant, en arrière, tourne autour d'une table, et le sujet le suit irrésistiblement.

— Retirez votre main, je vous le permets. — La main est aussitôt retirée sans la moindre peine.

— Asseyez-vous, fermez vos deux mains et rapprochez-les l'une de l'autre. — L'opérateur imprime aux deux poings un mouvement de rotation, et ordonne au sujet de continuer ainsi.

— Tournez, je le veux; tournez plus vite! — Et les poings tournent.

— Encore plus vite, je le veux!

« Le mouvement de rotation augmente de rapidité, malgré la résistance du sujet, qui en est visiblement fatigué.

— Assez! arrêtez-vous.... — Les deux poings cessent brusquement de tourner.

« Nous ferons observer ici que l'opérateur est souvent forcé de réitérer ses ordres trois ou quatre fois pour vaincre la résistance du sujet : il parle sur un ton impératif et fait usage d'un langage énergique, afin d'imprimer violemment sa volonté et faire mouvoir le sujet comme une machine. Nous ferons encore observer que, pendant l'exécution des ordres qu'on lui donne, le sujet a les yeux grands ouverts; il parle, il rit, il s'impatiente et cherche à opposer de la résistance à la volonté qui le domine, qui le fait agir.

— Voici un morceau de bois, prenez-le dans vos mains; sentez-vous ? il est glacé, il est glacé, vous dis-je.

— C'est vrai, il refroidit ma main.

— Mais vous vous trompez, c'est au contraire un charbon ardent qui va vous brûler. Prenez garde, il va vous brûler, il vous brûle.

« Le sujet rejette aussitôt le morceau de bois avec frayeur, en s'écriant : vous m'avez fait brûler!

« On peut varier à l'infini ces exercices, donner de l'eau pour du vin, du sel pour du sucre, des fruits pour du pain, etc., etc., etc.

— Je ne doute pas que vous ne sachiez votre nom ?

— Vous auriez tort d'en douter.

— Nommez-vous donc. (*Le sujet articule son nom.*)

— Maintenant vous ne savez plus votre nom, je vous dé-

fends de le dire ; vous ne le savez plus, vous ne pouvez le dire !

« On aperçoit les lèvres du sujet remuer, trembler ; mais il est impuissant à prononcer son nom.

— Êtes-vous homme ou femme ? Voyons, répondez.

— Quelle singulière question vous m'adressez ! vous savez bien que je suis femme.

— Vous vous trompez, vous n'êtes plus femme, dit l'opérateur d'une voix brève, en faisant quelques passes autour du corps ; vous n'êtes plus femme, vous êtes homme à présent, à preuve, c'est que votre barbe est trop longue, laissez-moi vous la faire.

« Le sujet se prête aux mouvements simulés du rasoir.

— Mais qu'aperçois-je ! Vos doigts sont armés d'ongles crochus, et vos mâchoires de crocs acérés ; vous voilà transformée en loup ; m'entendez-vous ? transformée en loup-garou !

« Les traits du sujet indiquent la terreur, ses yeux annoncent l'égarément, il éprouve une pénible anxiété.

— Vous êtes loup-garou, vous dis-je ; voyons, jetez-vous sur cet enfant, et dévorez-le ! Pourquoi cette hésitation ? Je le veux, je vous l'ordonne : élanchez-vous et dévorez cet enfant.

« Le sujet se jette sur un mannequin, préalablement préparé pour cette expérience, et le déchire à belles dents.

— Que signifie ce manche à balai entre vos jambes ? Vous revenez du sabbat, il est inutile de le nier ; je le vois, vous revenez du sabbat. Racontez-nous ce qui s'y est passé ; je vous ordonne de nous raconter ce que vous y avez vu.

« Pour peu que le sujet ait lu ou entendu raconter les scènes monstrueuses des sorciers du sabbat, il se met à vous débiter les choses les plus étranges, les plus absurdes qui puissent se loger dans la cervelle humaine. »

Tous ces effets, que M. Debay raconte sous sa seule garantie, se sont-ils positivement produits en sa présence, ou bien a-t-il seulement voulu présenter une énumération complète de ceux qui peuvent se produire dans l'état particulier qu'il appelle l'*anévrosie*, et qui

n'est autre chose que l'hypnotisme ou *sommeil nerveux*? C'est ce qui demeure équivoque d'après son exposé. Il ne faut pas oublier, en effet, que le passage qu'on vient de lire est une leçon. Le professeur a bien pu se croire fondé à nous donner comme réalisées dans sa pratique, toutes les possibilités qu'il juge contenues dans sa théorie. On peut donc rabattre beaucoup, si l'on veut, de ces phénomènes étranges, mais il en restera toujours assez pour démontrer l'influence, matérielle et morale tout à la fois, qu'un homme exerce sur un autre par sa seule volonté.

Du reste, les phénomènes analogues abondent partout, un peu plus épars que dans l'exposé de M. Debay, mais mieux connus, et plus authentiquement établis. Nous allons parler seulement des plus éclatants. Ce sera continuer en même temps l'histoire du magnétisme transcendant en France et de ses manifestations les plus extraordinaires, parmi lesquelles celles des tables sont venues prendre place les dernières.

On a donné, en Amérique, le nom d'*électro-biologie* aux phénomènes que Braid avait décrits en 1843 et désignés sous le nom d'hypnotisme ou *sommeil nerveux*.

Parmi les partisans de l'*électro-biologie*, et, on peut le dire, au premier rang des auteurs de cette doctrine, il faut placer M. Philips, auteur d'un livre que nous avons déjà cité, et qui s'efforce, dans ce livre, de tracer les lois précises auxquelles obéiraient ces phénomènes.

C'est en Amérique que M. Philips eut connaissance de l'*électro-biologie*. Les idées que M. Braid avait développées dans son ouvrage publié en 1843, *Neurypnology*, après avoir fait quelque sensation en Angleterre, avaient

franchi l'Atlantique, et trouvé en Amérique une patrie nouvelle. Dans la citation d'un écrit d'un certain M. Grimes, mais surtout dans l'ouvrage d'un autre Américain, M. J. B. Dods, *The Philosophy of electrical Psychology*, publié à New-York, et qui se compose de douze lectures prononcées par l'auteur devant le Congrès des États-Unis, sur une invitation semi-officielle signée de sept membres du Sénat, M. Philips trouva exposés les principes de l'électro-biologie. Cette nouvelle science était déjà, d'ailleurs, vulgarisée dans les États-Unis. « L'électro-biologie, nous dit M. Philips, a été propagée aux États-Unis par une foule de professeurs dont la plupart n'étaient pas à la hauteur d'une mission scientifique¹. » M. Philips était appelé à représenter plus dignement la *biologie*.

Convaincu de l'importance de ce système nouveau, M. Philips, dans son ardeur impatiente de propagande, s'empressa de quitter l'Amérique, où, d'ailleurs, il n'avait plus à prêcher que des convertis. Il débarqua en 1853 sur le continent européen.

C'est à Bruxelles que M. Philips débute dans ce nouveau genre de professorat. Joignant la pratique à la théorie, il y forme, en peu de jours, des élèves qui pratiquent aussi bien, et même, nous dit-il, un peu mieux que le maître. Il traverse Paris, mais, dans cette cité si justement renommée pour sa science, comme aussi pour son scepticisme à l'endroit des faits surnaturels, le prédicateur attitré de la science nouvelle ne daigne pas opérer. Il était pressé, nous assure-t-il, de satisfaire le désir qu'il nourrissait depuis longtemps, de visiter

1. *Cours théorique et pratique de bradisme ou hypnotisme nerveux*, 1860, in-8, p. 16.

l'Afrique. Fâcheuse envie pour les progrès de la science, que ce désir tout personnel à l'homme et peu digne d'un zélé propagandiste. Voir le nord de l'Afrique ! Belle raison, en vérité, de brûler l'étape de la capitale de la France ! Mesmer ne fit ni une pareille faute, ni un pareil *lazzi*. Au reste, M. Philips paraît avoir senti lui-même ce que sa conduite, comme apôtre d'une science nouvelle, avait d'inexplicable, car, en quittant Paris, il lui dit : A bientôt ! Et nous verrons que, plus tard, il tint sa parole.

A Alger, où M. Philips se transporta d'un seul bond, il se trouva, nous dit-il, entouré d'une société sympathique et intelligente au dernier point. Dans la capitale de la France africaine, il rencontra des agréments si variés et de si chaleureux enthousiasmes, qu'il se décida à y prolonger son séjour bien au delà du terme qu'il s'était assigné d'abord. Voici quelques-unes des expériences qu'il exécuta à Alger avec un succès complet, s'il faut l'en croire :

Une personne prend dans sa main un caillou qui se trouve à la température de l'air ; au commandement du professeur, ce caillou devient si chaud, qu'elle est obligée de le jeter avec la pantomime et le jeu de physionomie de quelqu'un qui se brûle fortement. Un disque, placé dans la main de la même personne, lui occasionne la même impression de chaleur ; mais cette fois, elle fait de vains efforts pour s'en débarrasser, l'expérimentateur ne voulant pas qu'elle puisse ouvrir la main. S'il plaît à M. Philips qu'une personne perde la mémoire, elle oublie les lettres de l'alphabet, et même jusqu'à son propre nom.

Dans son numéro du 5 juin 1853, le journal semi-officiel du gouvernement *l'Akhbar*, publiait les lignes

suivantes sous la signature de son rédacteur en chef, M. A. Bourget.

« Une nouvelle séance a été donnée hier, par M. Philips, elle a donné des résultats tellement remarquables, qu'il n'est plus possible de conserver aucun doute relativement à l'action extraordinaire que possède le professeur sur les sujets aptes à recevoir son influence.

« La première personne sur laquelle M. Philips a expérimenté n'a rien présenté qui n'ait été déjà vu dans les séances précédentes.

« Le deuxième sujet a offert les phénomènes suivants : Un caillou qu'il tenait dans la main, et qui était à une température très-ordinaire, est devenu brûlant pour lui, à la volonté du professeur. Il l'a jeté avec la pantomime et le jeu de physionomie d'une personne qui se brûle fortement. Un disque placé dans sa main lui a procuré les mêmes sensations de brûlure, mais, en dépit de tous ses efforts, il n'a pas réussi à s'en débarrasser, M. Philips lui ayant déclaré qu'il ne pourrait ouvrir la main.

« Mais le sujet le plus remarquable a été le troisième. Il est devenu l'objet d'expériences qui n'avaient pas encore été tentées ; et les résultats obtenus sur lui démontrent que le professeur n'a rien avancé que de véritable, en faisant des promesses qui semblaient, au premier abord, d'une réalisation impossible.

« A la volonté de l'expérimentateur, le sujet a perdu la mémoire de son propre nom. Sous la même influence, il s'est trouvé en proie à des hallucinations étranges ; les yeux tout grands ouverts et dans une maison de la rue Bacchus, il s'est cru à Mustapha ; il voyait et désignait le fort Bab-Azoun, le château de l'Empereur et d'autres édifices publics ou privés.

« A un moment où M. Philips l'engageait à s'asseoir, il a manifesté une sorte de crainte, parce que, dans la chaise qui s'offrait à lui, il voyait la fontaine de Mustapha. »

L'article suivant, du même journal, fournit des détails intéressants sur le mode d'expérimentation du professeur de biologie.

« La curiosité publique avait été vivement excitée par l'annonce des séances, que M. Philips a commencées vendredi

dernier dans la salle de la Boza. Aussi l'auditoire était nombreux, relativement au chiffre des personnes qui peuvent s'intéresser ici à des expériences de ce genre... Arrivons à la partie essentielle de la séance. Dix-huit spectateurs de bonne volonté ont pris place sur des bancs disposés autour de l'estrade, tournant le dos à la salle pour éviter les distractions. Chacun a reçu de M. Philips un disque fait de zinc et d'un autre métal, qu'il devait tenir dans la main, et regarder avec une attention exclusive. Un silence absolu de vingt à vingt-cinq minutes devait être observé par les spectateurs et les acteurs, à qui l'on imposait en outre l'immobilité la plus complète. C'était beaucoup demander à un auditoire français; aussi la condition ne fut pas rigoureusement remplie. Les bruits du dehors parvenaient, d'ailleurs, dans la salle, et la musique de la place y versait les flots d'une harmonie intempestive.

« Et puis il y avait le contingent obligé des farceurs, qui faisaient de l'esprit selon leur pouvoir, les uns avec des foulards, en se mouchant le plus bruyamment possible, les autres avec leur canne, en battant sur le plancher la mesure des quadrilles, qui s'exécutaient devant le cavalier de bronze. Aux esprits facétieux se joignaient les esprits forts, qui affirmaient l'impossibilité des résultats, avant même que l'expérience proprement dite fût entamée. Pour mieux assurer l'avenir de leurs prophéties, ces messieurs ne dédaignaient pas même de détruire les conditions de silence réclamées par l'expérimentateur.

« Ajoutons, pour être juste, que la masse du public est demeurée étrangère à ces manifestations.

« Au bout des vingt-cinq minutes indiquées, M. Philips a fait successivement à chacun des sujets des attouchements sur la tête. Il n'a laissé de côté que ceux qui n'avaient point rempli les conditions de silence et d'immobilité, c'est-à-dire, la moitié environ. Cette opération terminée, il a amené un des sujets sur le devant de l'estrade. C'était précisément une personne honorable de cette ville, M. N..., connu de beaucoup de spectateurs. Nous insistons sur ce point, parce qu'un doute injurieux et très-injuste a été émis par un des assistants.

« Voici la série des expériences qui ont été faites, soit sur M. N..., soit sur M. Ch..., autre personne également connue.

« M. Philips regardant fixement le sujet, lui fermait les yeux, et, après quelques attouchements, retirait ses mains.

Vous ne pouvez pas ouvrir les yeux, lui disait-il d'une voix impérieuse, et, en effet, le sujet ne pouvait pas les ouvrir, malgré des efforts parfaitement indiqués par de fortes contractions musculaires.

« L'opération contraire a réussi également bien, et l'impossibilité de fermer les yeux était si évidente, que le patient n'a pu y réussir, quoiqu'on lui tint une bougie allumée à quelques mètres de ces organes si sensibles. Nous ajouterons ici, qu'après la séance, et lorsqu'il n'était plus sous l'influence, M. N... a essayé de tenir les yeux ouverts devant une bougie, dans les mêmes conditions, et qu'il ne l'a pas pu.

« Des expériences analogues à celles que nous venons de décrire ont été faites, soit sur M. N..., soit sur M. Chodon..., la volonté s'est toujours trouvée exactement subordonnée à celle de M. Philips, qui était, par le fait, devenu maître de leurs propres mouvements. Selon la volonté de M. Philips, le bras tendu du sujet ne pouvait se plier, ne pouvait se tendre. La bouche ouverte restait dans cette position; quelque incommode qu'elle fût pour son propriétaire, qui faisait de vains efforts pour lui en rendre une moins fatigante. Placé debout, le sujet s'est trouvé dans l'impossibilité de s'asseoir, et, une fois assis, il s'est trouvé dans l'impossibilité de se lever. Après la suppression du mouvement, des effets de mouvement forcé ont eu lieu. M. N... ayant imprimé une certaine impulsion à ses bras, l'intervention de M. Philips a été nécessaire pour le faire cesser. La même personne s'est vue entraînée vers l'expérimentateur par une force irrésistible, qui semblait agir à la manière d'un aimant.

« L'auditoire a regretté que les mauvaises conditions dans lesquelles l'opération s'est faite n'aient pas permis d'essayer les plus curieuses, celles qui, ayant l'imagination pour objet, substituent une personnalité étrangère à celle du patient.... »

Ce dernier phénomène, M. Philips paraît l'avoir produit à Marseille, où il a donné quelques séances à son retour d'Afrique. C'est du moins ce qui résulte du passage suivant, que nous trouvons dans la *Gazette du Midi*, du 25 novembre 1853 :

« Des effets d'une nature encore bien plus étrange ont été obtenus. Le professeur, dirigé par ses connaissances phréno-

logiques, qui paraissent fort étendues, a cherché et réussi à provoquer l'exercice de certaines facultés intellectuelles et de certains sentiments, en dirigeant l'action électrique sur tels ou tels *organes* cérébraux, considérés par lui comme le siège de ses facultés et de ses sentiments. »

Le même journal, dans son numéro du 1^{er} décembre, revient encore sur les séances de M. Philips. Mais l'auteur de ce nouvel article, M. Henry Patot, déclare ne pouvoir admettre des faits semblables.

« M. Philips, dit-il, prétend agir sur l'intelligence comme sur la matière.... Il prétend se donner le pouvoir de modifier le caractère, les tendances de l'individu en portant son fluide sur telle ou telle partie de l'enveloppe du cerveau. Ainsi, M. Philips produira la colère, l'entêtement, la bienveillance, et ce, à un instant donné. Nous l'avouons sans détour, à ceci notre raison se révolte, { nous ne pouvons concevoir une si effrayante puissance accordée à l'homme. Quoi! je serai maître, avec la nouvelle théorie, d'agir sur un sujet au point de pétrir son caractère à ma volonté? De le rendre intelligent ou idiot, s'il me plaît, de lui enlever telle faculté, la mémoire, par exemple, et de surexciter telle autre, l'aptitude musicale?...

« S'ensuit-il qu'il n'y ait rien dans le nouveau système? Nous ne le disons pas : nous croyons, au contraire, qu'il y a quelque chose, que l'*électro-biologie*, comme le magnétisme animal, est appelée à produire certains effets. Il y a du reste plus d'un point d'accointance entre les deux sciences. M. Philips le reconnaît lui-même, et si l'état de veille, qui caractérise la position du sujet électro-biologisé, le met en opposition avec le sujet magnétique soumis au sommeil, quelques résultats, la catalepsie partielle entre autres, s'obtiennent indifféremment par les deux moyens. Nous avons assisté d'abord à une séance publique ; nous y avons vu des faits, que nous ne prenons pas, on le conçoit, sous notre responsabilité, mais qui ont frappé des personnes sérieuses. Nous avons vu un docteur bien connu, attaché, c'est le mot, à la main d'un enfant, l'entraîner avec lui autour d'une table sans pouvoir briser l'adhérence. Nous ne nions donc pas *absolument* l'électro-biologie, mais on nous permettra de faire nos réserves pour ses der-

nières conséquences, et d'attendre que le temps et la pratique nous aient donné tort. Et, franchement, nous ne savons si nous devons ou non le désirer. »

Il nous semble que la pratique a déjà un peu donné tort à M. Henry Patot. En ce qui concerne la mémoire, on a vu des biologisés perdre jusqu'au souvenir de leur nom par la volonté du magnétiseur. Du reste, après ce que M. Henry Patot concède à la *biologie*, ce qu'il lui refuse est une inconséquence. Les phénomènes propres à l'état biologique étant, comme le déclare M. Philips, tout subjectifs dans ses hallucinés, c'est dans une modification des facultés morales qu'ils ont leur cause, et dès lors on doit reconnaître que ce magnétiseur peut agir sur l'intelligence des sujets qui se soumettent à son action.

M. Philips opéra aussi à Genève, où il improvisa des adeptes qui l'égalèrent par leur puissance et par leurs talents. Le procès-verbal de leur séance tenue au *Casino* témoigne que le succès de ces habiles disciples fut complet. Voici un extrait de cette pièce que la *Revue de Genève* inséra dans son numéro du 29 octobre 1853 :

« Toutes les expériences d'illusion ont réussi, dit la *Revue de Genève* ; une canne a été prise pour un serpent, un foulard a pris l'apparence d'un corbeau, la salle de réunion s'est transformée en perspectives de paysages, un verre d'eau a été bu pour du vin et a produit l'ivresse. La production du mutisme, de la claudication et des diverses variétés de la paralysie a encore eu lieu ; la suppression locale de la mémoire du nom propre et de la première lettre de l'alphabet a été pleinement effectuée. Ces expériences ont été faites, sans l'intervention active de M. Philips, sur des personnes inconnues du professeur et amenées par les élèves. »

En s'éloignant de Genève, M. Philips retourna passer quelques jours à Bruxelles, laissant à la France, pour

toute prédication, son livre imprimé à Paris, lequel, soit dit sans offenser l'auteur, est bien moins amusant que ses miracles. C'est ce livre que l'auteur a intitulé, on ne sait pour quelle raison : *Électro-dynamisme vital*, au lieu d'*Électro-biologie*, puisque ce dernier nom est celui qu'il donne constamment à la science dont il est l'apôtre et le dévoué prédicant.

Postérieurement à ce dont on vient de parler, c'est-à-dire en 1860, M. Philips a enfin donné à Paris des représentations publiques de la biologie. Seulement, les choses avaient alors changé de nom. L'hypnotisme venait tout récemment d'être accepté par la science académique elle-même, et accueilli par beaucoup d'esprits sérieux. M. Philips appelle donc aujourd'hui hypnotisme ce qu'il avait désigné jusque-là sous le nom d'électro-biologie. Que ce soit une concession faite à la mode régnante, ou le résultat d'une conviction, nous croyons qu'il est dans le vrai par cette voie nouvelle. Cette transformation dans les idées de M. Philips est pour nous précieuse à enregistrer. Les phénomènes dits biologiques n'étant dus qu'à l'hypnotisme, c'est-à-dire au magnétisme animal (deux états dont nous avons essayé d'établir l'étroite analogie, ou même l'identité), on voit que ces phénomènes, de l'aveu même de leurs partisans les plus déclarés et des professeurs de la doctrine, ne sont autre chose que ce que nous appelons le *magnétisme transcendant*, c'est-à-dire le magnétisme étendu et appliqué à des manifestations d'un ordre nouveau et plus élevé.

Au mois de juillet 1860, M. Philips a consigné dans une intéressante brochure¹ le résultat des expériences

1. *Cours de bradisme ou hypnotisme nerveux*. Paris, 1860, in-8.

qu'il a faites publiquement à Paris. Ce petit travail est bien supérieur, suivant nous, à son traité *ex professo* sur l'*Électro-dynamisme vital*, M. Philips s'est débarrassé ici de ces formes pseudo-philosophiques, de cette métaphysique obscure et inintelligible, bonnes seulement à obscurcir un sujet tout physiologique, qui, par conséquent, ne comporte que les formes d'exposition propres aux sciences d'observation.

De l'*électro-biologie* de M. Philips nous devons rapprocher les expériences d'un autre magnétiseur, M. Teste, qui consistent, soit dans l'invisibilité complète de personnes ou d'objets magnétisés, soit dans la transmutation apparente des substances alimentaires, jusqu'à faire croire, par exemple, à ceux qui boivent un verre d'eau, qu'ils boivent un verre d'orgeat; à ceux qui ne tiennent qu'une tasse vide, qu'ils prennent une glace à l'ananas; soit dans la soustraction imaginaire des marches d'un escalier, soustraction qui ne permet pas au malheureux somnambule de descendre plus bas; soit dans l'interposition de ces barrières imaginaires, qu'il refuse de franchir et contre lesquelles il se plaint qu'on lui brise l'estomac.

M. le marquis de Mirville (nous ne voulons plus parler ici de son histoire la plus surprenante, celle du transport d'une personne dans les airs, opéré, en plein midi, aux portes de Paris, par un *medium* de sa connaissance, miracle visible seulement pour les initiés, au milieu desquels la transportée venait de tomber), M. de Mirville se fait l'éditeur et le garant d'un autre miracle, extrait d'un manuscrit qu'il tient « d'un saint et respectable prêtre, longtemps professeur de philosophie chez les jésuites, et regardé pendant cinquante ans par ceux-ci comme un de leurs théologiens les plus sages et les plus habiles. » Ce prêtre, non désigné, mais bien recommandé, comme

on le voit, a consigné dans son manuscrit les deux expériences dont suit le récit :

« Voulant un jour prouver à plusieurs prêtres, mais surtout à un magnétiseur, que le fluide dont celui-ci se croyait le détenteur exclusif, écoutait aussi d'autres ordres, il s'en empare mentalement et se propose de se faire obéir, contrairement à la pensée de son somnambule et de son maître. Comment s'y prend-il? Auprès de lui se trouvait en ce moment un pan de rideau garni de ses anneaux ; à l'insu de ses deux magiciens, il détache donc et serre fortement ceux-ci de ses deux mains, suspend sa pensée ; puis, au moment où on y pense le moins, il émet une simple intention, et voilà que, malgré ses efforts, les anneaux lui sont violemment arrachés et lancés à l'autre extrémité de la chambre.... Il émet une autre intention, et voilà que le fauteuil, auquel il commande, se met à tourner, à rouler tout seul sur le parquet et à parcourir l'appartement, à la grande stupéfaction des témoins du somnambule, et surtout du magnétiseur, qui se trouvent dépossédés subitement de leur fluide et des théories qui faisaient leur orgueil ; et dépossédés par qui? par un profane, par un philosophe ennemi du magnétisme, qui ne s'était pas même mis en rapport avec eux, et qui, depuis, ne s'est jamais retrouvé la moindre puissance magnétique. »

Voilà la première fois que le fluide magnétique, toujours mis en jeu par le diable, suivant M. de Mirville, se sera mis au service du bon génie d'un jésuite. M. le marquis veut-il nous faire entendre par là que diable et jésuite c'est tout un? Mais non, quand il parle des jésuites, M. de Mirville est trop sérieux pour faire des épi-grammes.

Enfin, voulant éviter le reproche de ne choisir ses autorités que parmi des médiums et des jésuites anonymes, le même auteur se résout à nous donner un miracle de sa façon :

« Peut-être, dit-il, serons-nous un peu moins embarrassé pour vous affirmer que nous-même, sur un simple signe que

nous transmettions à un magnétiseur, son somnambule, porté sur nos propres épaules, devenait, à *notre volonté*, infiniment plus léger ou nous écrasait de tout son poids ; si nous affirmons encore que, sur un simple signe de nous à son magnétiseur, placé à l'autre extrémité de la chambre, ce somnambule, dont les yeux étaient hermétiquement bandés, se laissait rapidement entraîner, ou bien, obéissant à notre nouvelle intention, demeurait tout à coup si bien cloué sur le parquet, que courbé horizontalement, et ne reposant plus que sur l'extrémité de la plante des pieds, tous nos efforts (et nous étions quatre) ne le faisaient plus avancer d'une seule ligne. « Vous attelleriez six chevaux dessus, nous disait le magnétiseur, que vous ne le feriez pas bouger davantage. » Et vraiment, c'était bien, là aussi, le premier pas qui coûtait. Enfin, à notre volonté encore, nous le rendions ou complètement sourd, ou complètement aveugle, ou complètement insensible. »

Passons aux expériences magiques de M. Dupotet. On sait que ce pontife célèbre, un des premiers convertis au magnétisme par les faits qu'il avait observés dans les hôpitaux de Paris, et qui a consacré la plus grande partie de sa vie à propager cette doctrine, a cru, dans ces derniers temps, avoir retrouvé dans le magnétisme la magie des anciens siècles.

« Plus de doute, s'écrie M. Dupotet, plus d'incertitude, la magie est retrouvée.... Je sépare de moi une force, il y a émission. Cette force est réelle, quoique non visible encore. Déposée sur un corps quelconque, elle s'y fixe comme une essence, puis bientôt elle exerce son action sur ce qui l'environne, et la magie commence, c'est-à-dire que des phénomènes extraordinaires viennent nous frapper d'étonnement ; ce n'est pas ce que nous avons voulu qui se manifeste ; non, non, nous sommes tout à fait étranger dès lors à ce qui se passe. »

Et ailleurs :

« Qu'une trombe renverse et éparpille les habitations, qu'elle déracine les arbres séculaires et les transporte au loin, qui s'en étonne maintenant ? Mais qu'un élément inconnu dans

sa nature secoue l'homme et le *torde*, comme l'ouragan le plus terrible fait du roseau, le lance au loin, le frappe en mille endroits à la fois, sans qu'il lui soit permis d'apercevoir son nouvel ennemi et de parer ses coups, sans qu'aucun abri puisse le garantir de cette atteinte à ses droits, à sa liberté, à sa majesté; que cet élément ait des favoris, et semble pourtant obéir à la pensée, à une voix humaine, à des signes tracés, peut-être à une injonction, voilà ce que l'on ne peut concevoir, voilà ce que la raison repousse et repoussera longtemps encore; voilà pourtant ce que je crois, ce que j'adopte; voilà ce que j'ai vu, et je le dis résolûment, ce qui est une vérité pour moi à jamais démontrée :

« *J'ai senti les atteintes de cette redoutable puissance.* Un jour qu'entouré d'un grand nombre de personnes, je faisais des expériences dirigées par des données nouvelles qui m'étaient personnelles, cette force, *un autre dirait ce démon*, évoquée, agita tout mon être; il me sembla que le vide se faisait autour de moi, et que j'étais entouré d'une vapeur légèrement colorée. Tous mes sens paraissaient avoir doublé d'activité, et, ce qui ne pouvait être une illusion, mes pieds se recourbaient dans leur prison, de manière à me faire éprouver une très-vive douleur, et mon corps, entraîné par une sorte de tourbillon, était, malgré ma volonté, contraint d'obéir et de fléchir. D'autres êtres, pleins de force, qui s'étaient approchés du centre de mes opérations magiques, pour parler au sorcier, furent plus rudement atteints; il fallut les saisir à terre, où ils se débattaient, comme s'ils eussent été près de rendre l'âme.

« *Le lien était fait, le pacte était consommé;* une puissance occulte venait de me prêter son concours, s'était soudée à la force qui m'est propre, et me permettait de voir la lumière.

« *C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la vraie magie.* »

On a déjà compris que ce qui sépare M. Dupotet des magnétiseurs ordinaires, c'est qu'il admet l'intervention d'une puissance occulte, externe, qui subalternise, ou même annihile la volonté de l'opérateur. Mais il s'éloigne encore de ses confrères les magnétiseurs en ce que, pour produire les hallucinations les plus extraordinaires, il n'a pas besoin de recourir au somnambulisme. Ce qu'il appelle

le centre de ses opérations, est un cercle noir tracé sur le parquet. Voici la description que M. Dupotet donne lui-même de ce cercle, connu sous le nom de *miroir magique* :

« Pour cette opération, nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes les parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées, aucune hésitation dans nos pensées; nous voulons que les *esprits animaux* soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés; qu'ils y appellent des *esprits ambiants* et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. L'expérimenté une fois attiré vers ce point, une pénétration intuitive, due au rapport qui s'établira entre les esprits qui sont en lui et ceux fixés sur le miroir magique, doit avoir lieu; il voit les événements et tout ce qui l'intéresse comme s'il était dans l'extase ou dans le somnambulisme le plus complet, bien que l'expérimenté soit libre de ses facultés comme de son être, et que rien chez lui ne soit enchaîné. Ce n'est peut-être pas là toute notre pensée, mais nous n'avons point de termes pour l'exprimer autrement.

« L'opérateur doit se tenir à distance, sans qu'aucune influence de sa part vienne désormais s'ajouter, se joindre à ce qui a été fait tout d'abord. Cette expérience est neuve pour nous comme pour toute l'assemblée, qui se compose ce jour-là de quatre-vingts personnes. Tous les yeux sont ouverts, c'est en plein jour, sur un parquet qui n'a reçu aucune préparation, qui n'est revêtu d'aucun enduit, que le rond est tracé, et le charbon qui a servi est déposé sur la cheminée, où tout le monde est libre de l'examiner. Aucun parfum, aucune parole, enfin rien que ce rond charbonné, et l'occulte puissance qui a été déposée au moment du tracé, qui a demandé quatre minutes de préparation seulement. Durant ce court espace de temps, des rayons de notre intelligence, poussés par d'autres rayons, ont formé un foyer invisible, mais réel; nous sentons qu'il existe au trouble inconnu que nous éprouvons, à l'ébranlement de tout notre être, plus encore à une sorte d'affaïssissement résultant de la diminution de nos forces. Voici ce que l'on observe.

« Plein de confiance en lui, sûr de l'impuissance de cette

magie, un homme de vingt-cinq à vingt-six ans s'approche du rond fatidique, le considère d'abord avec un regard assuré, en examine les circonvolutions, car il est inégalement tracé, lève la tête, regarde un instant l'assemblée, puis reporte ses regards en bas à ses pieds. C'est alors qu'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de vue ; il se penche davantage encore, se relève, recule de quelque pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre et respire avec violence. On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse ; l'opérateur voit, à n'en pas douter, les images qui viennent se peindre dans le miroir ; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir, sa fureur, tout enfin annonce, prouve le trouble, l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar, les apparitions sont réelles : devant lui se déroule une série d'événements, représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repaît, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même, c'est le délire de l'emportement, il veut saisir le signe, il plonge en lui un regard terrible ; puis enfin il s'élançe et frappe du pied le cercle charbonné, la poussière s'en élève, et l'opérateur s'approche, pour mettre fin à ce drame rempli d'émotions et de terreurs. Pour un instant, on craint que le voyant n'exerce sur l'opérateur un acte de violence, car il le saisit brusquement par la tête, et l'étreint avec force ; quelques paroles affectueuses et les procédés magnétiques apaisent, calment l'âme du voyant, et font rentrer dans leur lit ces courants vitaux débordés.

« On entraîne dans une pièce voisine l'opérateur ; mais avant qu'il ait repris entièrement ses sens, on lui ôte le souvenir de ce qu'il a vu, et l'on achève de le calmer. Il ne lui reste bientôt qu'une douleur dans la partie supérieure du crâne, qui disparaît d'elle-même au bout d'une demi-heure. Malgré tout, il conserve une vague pensée, une préoccupation de l'esprit ; il cherche à se rappeler, il sait qu'il s'est passé en lui quelque chose d'étrange ; mais, quoi qu'il fasse, sa mémoire ne peut lui fournir un trait, une figure de tout ce qu'il a vu : tout est confus en lui, et les interrogations nombreuses qu'il subit n'amènent aucune révélation.

« Révons-nous ? sommes-nous nous-même sous le charme

d'une illusion ? Avons-nous bien vu ce que nous venons de décrire ? Oui ! oui ! nous l'avons vu, saisi, plein de calme et de raison ; tout est réel, et nous restons bien au-dessous de la vérité, ne pouvant entièrement la peindre dans ce récit, car les mots nous manquent, quoique notre mémoire soit fidèle.

« Cette expérience a porté dans tous les esprits la conviction qu'une découverte venait de se révéler, et que le magnétisme allait certainement s'ouvrir une nouvelle route. Les faits, déjà si curieux, offerts par le somnambulisme sont dépassés, car ici l'homme est éveillé. »

La préparation magique est quelquefois différente chez M. Dupotet, sans que les effets varient d'une manière sensible. Voici, par exemple, deux lignes, tracées sur le parquet, l'une à la craie, l'autre au charbon : cela s'appelle *les lignes du bien et du mal*. La ligne blanche se termine par un triangle, la ligne noire par un serpent. Si vous avez l'imagination impressionnable, vous êtes déjà frappé de cet appareil, objet de l'attention muette d'une assemblée, quelquefois fort nombreuse. Osez maintenant sortir des rangs ; c'est sur vous que se porte cette attention, et surtout celle du magicien. Déjà à demi biologisé, à votre insu, par la puissante action magnétique de sa seule volonté, vous entrez dans l'étroit espace qui sépare les deux lignes fatales. A peine y avez-vous mis le pied, que votre émotion augmente et se change en trouble violent ; une force étrangère a pris possession de vous, en vain vous luttez contre elle de tout ce qui vous reste de volonté. Attiré par la ligne du mal, comme par la vue d'un abîme, vous vous rejetez vers la ligne du bien, et, dans quelque sens que se termine cet horrible ballottage, il vous laisse épuisé, énérvé par la crise que vous venez de subir.

M. Dupotet a encore un autre appareil, auquel le nom de *miroir magique* semblerait mieux convenir qu'au

cercle plein dont il nous a donné lui-même la description. Celui-là est un vrai miroir, ou bien un petit cartou de même forme, entouré des signes du zodiaque, dans lesquels le magicien annonce avoir fixé les *esprits animaux* qui doivent, à leur tour, appeler des *esprits ambiants et semblables à eux*. L'individu qui jette les yeux sur le miroir devient tout à coup un voyant, un illuminé, mais, pour son supplice, car ce qu'il voit l'attire et l'épouvante. Il poursuit d'un regard enflammé on ne sait quelle image, qui excite à la fois ses terreurs, ses larmes et sa colère. Tout son corps est en proie à un tremblement convulsif, ses membres fléchissent et se dérobent sous lui. Au plus fort de cet accès, qui menace de devenir dangereux, le magnétiseur lui arrache, non sans effort, et souvent sans péril pour lui-même, le carton fatal où s'est peinte cette horrible vision ¹.

Tous ces faits d'un magnétisme violent, mais qui ne sont cependant que du magnétisme, car on en avait vu d'analogues, dès le principe, autour du baquet de Mesmer, voilà ce que M. Dupotet appelle de la magie.

« En pratiquant ces œuvres, dit-il, j'avoue que la peur me prit. Je vis des choses extraordinaires, des spectacles étranges, et je sentis en moi comme l'approche et le contact d'*êtres invisibles encore*. J'avais toute ma raison; mon incrédulité même ne m'avait point quitté. Je ne sais pourtant qui m'ôta le courage et fit naître en moi l'effroi. Je ne crois point au diable; mais je le dis sans réserve, mon scepticisme finit par être

1. « Tout Paris, dit M. Mirville, pouvait se rendre à ces conférences dominicales. Nous y avons été souvent nous-même, dans le but unique d'observer les faits avec soin. Que de fois n'y fûmes-nous pas attristé, effrayé même, en voyant des vieillards de notre connaissance, occupant un rang très-distingué dans le monde, se livrer, malgré leurs quatre-vingts ans, à ces expérimentations formidables, qui, en agitant tous leurs membres, semblaient être pour eux le signal, ou plutôt le début des dernières convulsions ! »

vaincu. Il est bien permis d'avoir un peu de frisson lorsque la main tremble¹. »

Malgré ces aveux, dont triomphent les spiritistes, et surtout M. de Mirville, les mots ne changent rien à la chose. Au reste, si M. Dupotet croit aux esprits, on voit, d'après les termes mêmes de sa profession de foi, qu'il persiste à ne pas croire au diable, le seul esprit précisément que M. de Mirville trouve partout.

Les phénomènes réalisés dans les expériences de M. Philips, du docteur Teste, de M. Dupotet et de quelques autres, n'étaient, selon nous, que le développement de la science magnétique, dans laquelle leurs auteurs sont passés maîtres. Ils rentrent tous dans cet hypnotisme ou *sommeil nerveux*, découvert en 1841 par Braid, et qui, partant de l'Angleterre, traverse les mers, pour fleurir en Amérique, et revenir définitivement en Europe, déguisé sous divers noms, mais toujours identique, malgré la plus singulière diversité de noms et de fortune.

L'exposé qui précède des phénomènes du magnétisme transcendant, étudiés en France avant 1852, montre bien que le culte du surnaturel n'y sommeillait pas pendant que les esprits s'apprétaient à y faire leur apparition. Arrivons à l'histoire de leurs manifestations, quand ils ont fait enfin élection de domicile dans notre pays.

1. *Magie dévoilée*, p. 221.

CHAPITRE XV.

Les tables tournantes en France. — Comment elles sont accueillies par le public. — Attitude des savants. — Expériences et ouvrage de M. de Gasparin sur les tables tournantes.

Aucun des phénomènes que nous venons de passer en revue dans les précédents chapitres, n'a eu besoin d'être suscité par l'avènement des tables tournantes en France. Si l'Allemagne eût pu se passer de cette découverte, la France pouvait également montrer, à la même époque, son contingent de prodiges, bien dignes de tenir la place des tables tournantes. La France, d'ailleurs, nous l'avons déjà dit, ne reçut pas de première main cette pratique, renouvelée de l'Orient. Les tables tournaient en Écosse, en Angleterre, et dans toute l'Allemagne, depuis la Baltique jusqu'aux bouches du Danube, que la presse française, alors pourtant si désœuvrée, leur avait à peine accordé une mention fugitive. Tout à coup — c'était vers les derniers jours d'avril 1853 — Paris se réveilla en proie à l'épidémie tournante, et les journaux, qui durent enfin rompre le silence, nous apprirent qu'elle avait éclaté simultanément à Strasbourg, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, et dans tous nos autres grands centres de population. Ce ne fut, d'abord, pour le public, qu'un simple amusement, auquel on se livra partout au milieu de grands éclats de rire. Les guéridons, les tables, les chapeaux, les plats et les cuvettes, tout ce qui se trouvait sous la main, fut mis à contribution. Les uns réussissaient, les autres, et c'était le plus grand nombre, échouaient dans l'expérience; ils accusaient de supercherie les premiers, qui, à leur tour, les taxaient d'in-

crédulité. « Elles tournent, elles ne tournent pas, » tel était le résumé de toutes les disputes à ce sujet, et tels étaient les deux termes uniques dans lesquels s'agitait, parmi le vulgaire, la question des tables. Dans notre pays, toujours fort léger en matière sérieuse, tantôt extrême dans sa crédulité, tantôt absurde dans son scepticisme, les tables ne furent qu'un amusement pour le plus grand nombre, une manière de tuer le temps en société. Les disputes furent fréquentes sur ce sujet. On niait, on affirmait, on riait, quand on ne se mettait pas en colère.

Cependant le phénomène se montra bientôt en progrès, et ce furent alors de bien autres histoires. Non-seulement les tables tournaient, mais elles parlaient, elles écrivaient; elles s'élevaient et se soutenaient dans l'air sans ficelles, du moins visibles. Les tables donnaient des consultations, découvraient des secrets ensevelis dans le plus profond mystère, faisaient des prodiges de sagacité divinatoire, mettaient le monde des vivants en communication avec le monde des morts, et se comportaient enfin de façon à laisser croire qu'elles étaient hantées par des esprits. Toutes ces choses étaient bien dures à admettre; aussi ce fut un *tolle* général contre ceux qui les racontaient. Quant à ceux qui prétendaient les avoir vues, on en finit avec eux par deux épithètes : fous ou imposteurs. La question des tables fut ainsi jugée pour la multitude, qui passa à d'autres divertissements.

Il restait pourtant à satisfaire un petit nombre de personnes sérieuses, qui n'admettent pas, en général, que les faits, même les plus incroyables, puissent être attestés par un grand nombre de témoins éclairés et de bonne foi, sans avoir leur fondement dans quelque réalité bien ou mal observée. Or ces personnes, ajournant tout jugement, attendaient que les savants eussent parlé.

Mais les savants, qui, suivant leur coutume traditionnelle, avaient commencé par tout nier, se bornèrent à confesser, après examen, la réalité du phénomène élémentaire de la rotation des tables, qu'ils expliquèrent le plus scientifiquement qu'ils purent. Quant aux autres faits, et c'étaient les plus surprenants, ils furent déclarés impossibles *à priori*, et par là non-seulement on se dispensa de les examiner, mais on n'eut pas même à s'enquérir de leur existence. Cependant ces faits allèrent se multipliant, ou du moins les témoignages qui les attestaient, devenus de plus en plus nombreux et imposants, causèrent et entretiennent encore aujourd'hui, sans que le public frivole s'en doute, un trouble douloureux dans beaucoup d'intelligences.

Il se trouva donc, un beau jour, que les tables tournantes n'amusaient plus personne. Les expériences et les disputes cessèrent bientôt, et lorsque plus tard on annonça de tous côtés au public une découverte bien autrement merveilleuse : — les tables parlent ! les tables écrivent ! — la dose d'attention et d'intérêt qu'il avait tenue disponible pour ce phénomène était épuisée ; il s'était jeté dans d'autres distractions et ne voulut jamais revenir à celle-là.

La question des tables, et ce n'est pas son côté le moins bizarre, ne fut retenue, en France, que par un petit nombre d'hommes sérieux, que leur position sociale et leur instruction semblaient devoir éloigner le plus de toute idée chimérique, comme de toute pratique paraissant se lier au maléfice ou au sortilège. Pour eux, un effet très-curieux, produit par une force inconnue, avait déjà été mis hors de doute. Aux sceptiques, ou pour mieux dire, aux incroyants de parti pris, habitués à tourner le dos aux faits qu'ils veulent déclarer impos-

sibles, ils pouvaient répondre, comme autrefois Galilée: *E pur si muove!* effectivement, les tables tournaient. Ces rares observateurs, travaillant isolément ou réunis en conventicules discrets, multiplièrent les expériences, encouragés par les résultats déjà réalisés sous leurs yeux, et surtout puissamment excités par ceux, bien autrement extraordinaires, dont le récit leur parvenait de l'étranger, sous la garantie de témoignages nombreux, sinon irrécusables.

De tous les observateurs sérieux et instruits qui se sont attachés à cette question, M. Agénor de Gasparin est celui qui s'est fait le plus de réputation, tant par les expériences suivies auxquelles il s'est livré, que par le talent qu'il a mis à les exposer dans un livre qui a pour titre: *Les tables tournantes*, et qui parut en 1854¹.

Nous allons résumer les principaux résultats que M. de Gasparin a obtenus dans une série d'expériences faites avec un cercle d'amis. Mais avant tout, il est nécessaire de rappeler en quoi consiste le phénomène de la table tournante, quoique ce phénomène soit aujourd'hui bien connu de tout le monde.

Cinq ou six personnes, plus ou moins, sont assises devant une table de bois, ou de préférence un guéridon très-léger, dont les pieds sont garnis de roulettes, pour qu'il n'éprouve que la moindre résistance possible dans son mouvement. Si le parquet de la salle est ciré, le frottement des roulettes contre sa surface devient presque nul; toutes les conditions sont alors réunies pour assurer le succès de l'expérience en raison de la très-fai-

1. *Des tables tournantes, du surnaturel et des esprits*, 2 vol. in-18, Paris, 1854.

ble impulsion mécanique qui suffit pour mettre en mouvement un guéridon léger, glissant sans obstacles sur une surface unie. Les personnes placent les mains à plat sur le bord du guéridon, en le touchant légèrement et sans le presser. On avait d'abord recommandé que chacun posât le petit doigt de sa main droite sur le petit doigt de la main gauche de son voisin, et ainsi de suite pour toute la chaîne; mais on a renoncé plus tard à cette précaution, reconnue inutile. Au bout d'un temps, qui varie de dix minutes à une demi-heure, plusieurs des opérateurs ressentent, dans les avant-bras et les mains, des fourmillements, occasionnés par la fatigue de la situation fixe qui leur est imposée. Bientôt, la table fait entendre quelques craquements, provenant de la chaleur du corps des opérateurs qui s'est lentement communiquée aux fibres peu conductrices du bois; enfin la table s'ébranle. Elle exécute d'abord quelques mouvements irréguliers, puis le mouvement se décide, et la table décrit à peu près un cercle. Les personnes se lèvent alors, sans déranger leurs doigts placés sur la table, et se mettent à suivre la table dans sa rotation; ou plutôt, en tournant elles mêmes, les mains toujours fixées sur la table, elles continuent et entretiennent le mouvement initial.

Ce qu'il y a de curieux dans tout le phénomène, et ce qu'il s'agit d'expliquer, c'est ce mouvement initial, car la rotation permanente n'est évidemment que le résultat de l'action des opérateurs qui tiennent leurs mains appuyées sur le bord de la table, et la forcent ainsi à suivre leurs propres déplacements.

Cela rappelé, arrivons aux expériences auxquelles M. de Gasparin s'est livré, pendant cinq mois, à Valleyres, dans le canton de Vaud, avec le concours de dix ou

douze personnes du voisinage. Nous mettrons sous les yeux du lecteur divers passages des procès-verbaux de M. de Gasparin, choisis parmi les plus intéressants de ces comptes rendus.

« ... La table qui nous a servi le plus souvent, dit M. de Gasparin, se compose d'un plateau en frêne, dont le diamètre a quatre-vingts centimètres, d'une lourde colonne et de trois pieds distants entre eux de cinquante-cinq centimètres. Une autre table, dont le plateau est un peu plus grand, et dont la colonne est moins lourde, a été employée aussi. Enfin, nous avons mis quelquefois en mouvement des tables à quatre pieds, rondes ou carrées; une, entre autres, d'une dimension respectable. Le nombre des expérimentateurs formant à la fois la chaîne est ordinairement de dix; il a varié entre deux extrêmes, huit et douze. La rotation se manifeste habituellement après cinq ou dix minutes. Dans certains cas très-rares, nous avons attendu près d'une demi-heure.

« Le 20 septembre, donc, nous désirions mettre à l'épreuve les prétendues facultés divinatrices des tables : à cet effet, nous avons soumis à la nôtre, qui fonctionnait à merveille, la question la plus élémentaire, assurément, qu'on puisse poser à un *esprit*. Nous avons placé trois noisettes dans la poche d'un des expérimentateurs; la table, interrogée sur le nombre des noisettes, a bravement frappé neuf coups!

« La même personne, après avoir fait exécuter plusieurs nombres pensés parmi lesquels se trouvait un zéro, a été mise aux prises avec son vis-à-vis. Ceci constituait une expérience particulièrement intéressante, que nous appelons *la balance des forces*. On ne peut pas dire, dans ce cas, que le mouvement soit imprimé par le vis-à-vis, lequel ferait levier, car les intérêts sont opposés, les vis-à-vis sont en lutte; l'un veut faire prévaloir un chiffre pensé plus considérable, l'autre un chiffre pensé moins considérable. Le champion du petit chiffre s'arrangera sans doute pour ne plus fournir de balancement dès que son nombre a été frappé, il appuiera même de manière à obtenir un arrêt! Eh bien, non : l'opérateur le plus puissant l'emporte, et s'il est chargé du chiffre élevé, le nombre élevé est atteint. On remarque seulement qu'à partir du moment où la limite de son adversaire est dépassée et où les volontés ont cessé de coïncider, les coups sont frappés moins fortement; le

pied, qui obéissait tout à l'heure à deux pensées, n'est plus soutenu maintenant que par une seule.

« Nous avons changé les conditions de la lutte : une coalition a été formée au profit des petits nombres ; ils ont été confiés à deux membres de la chaîne, puis à trois, et c'est alors seulement que le chevalier des grands nombres a été vaincu, et que le pied placé devant lui (pied sur lequel il était dépourvu de toute action mécanique) a cessé de suivre jusqu'au bout l'impulsion de sa volonté, en dépit des expérimentateurs placés en face, qui seuls auraient pu le mettre et le maintenir en mouvement.

« Nous avons fait varier le pied qui devait frapper ; nous avons changé les rôles : l'expérimentateur le plus puissant a été chargé à son tour des petits nombres, et il est parvenu à couper régulièrement ses adversaires, quel que fût le pied désigné pour l'opération.

« On a proposé enfin de tenter la contre-épreuve d'une de nos expériences les plus concluantes, de celle qui consiste à faire tourner et frapper la table lorsqu'elle porte un homme pesant quatre-vingt-sept kilogrammes. Cet homme s'est placé sur elle ; les douze expérimentateurs, ayant soin de ne pas former la chaîne, y ont appliqué leurs doigts et se sont efforcés d'obtenir, par la tension de leurs muscles, ce qu'ils avaient obtenu quelques jours auparavant sans tension et sans efforts. Il fallait voir l'énergie de leur travail ! les jointures de leurs mains blanchissaient, et cependant rien. La rotation seule a eu lieu dans une faible mesure, un demi-tour à peine, et avec un frémissement du pauvre meuble, qui semblait près de se rompre. Quant au soulèvement, tout a été vain ; aucun pied n'a voulu donner le moindre signe de sa docilité. Inutile d'ajouter qu'à plus forte raison il n'a pas été question de ce renversement complet que nos simples ordres avaient opéré naguère. » (*Séance du 20 septembre.*)

« Voyant que tout allait à souhait, et décidés à tenter l'impossible, nous entreprenons alors une expérience qui marque notre entrée dans une phase toute nouvelle, et qui met nos démonstrations antérieures sous la garantie d'une démonstration irréfutable. Nous allons quitter les probabilités pour l'évidence ; nous allons faire mouvoir la table *sans la toucher*.

« Voici comment nous y sommes parvenus une première fois :

« Au moment où la table était emportée par une rotation

énergique et véritablement entraînant, nous avons tous soulevé nos doigts à un signal donné : puis, maintenant nos mains unies au moyen des petits doigts, et continuant à former la chaîne à quelques lignes au-dessus de la table, nous avons poursuivi notre course, et, à notre grande surprise, la table a poursuivi également la sienne, elle a fait ainsi trois ou quatre tours !... Et ce qui n'était pas moins remarquable que la rotation sans contact, c'était la manière dont elle s'était opérée. Une ou deux fois la table avait cessé de nous suivre, parce que les accidents de la marche avaient écarté nos doigts de leur position régulière au-dessus des bords ; une ou deux fois la table avait repris vie, si je puis m'exprimer ainsi, dès que la chaîne tournante s'était retrouvée dans un rapport convenable avec elle. Nous avons tous le sentiment que chaque main avait emporté, par une sorte d'attraction, la portion de la table placée au-dessous d'elle. » (*Séance du 26 septembre.*)

« Nous étions naturellement impatients de soumettre à une nouvelle épreuve la rotation sans contact. Dans le trouble du premier succès, nous n'avions songé ni à renouveler, ni à varier cette expérience décisive.... Nous avons senti qu'il importait de refaire la chose avec plus de soin et en présence de témoins nouveaux ; qu'il importait surtout de *produire* le mouvement au lieu de *le continuer*....

« On pouvait dire que la table étant déjà lancée, elle conservait une certaine impulsion à laquelle elle obéissait mécaniquement, tandis que nous nous imaginions qu'elle obéissait à notre puissance fluidique.... Il fallait donc arriver à produire la rotation en partant du complet repos. C'est ce que nous avons fait. La table étant immobile ainsi que nous, la chaîne des mains s'en est séparée et a commencé à tourner lentement à quelques lignes au-dessus de ses bords. Au bout d'un moment, la table a fait un léger mouvement, et, chacun s'attachant à attirer par sa volonté la portion placée sous ses doigts, nous avons entraîné le plateau à notre suite. Les choses se passaient ensuite comme dans le cas précédent ; il y a une telle difficulté à maintenir la chaîne en l'air sans la rompre, sans l'écarter des bords de la table, sans aller trop vite et supprimer ainsi le rapport établi, qu'il arrive souvent que la rotation s'arrête après un tour ou un demi-tour. Néanmoins elle s'est prolongée parfois pendant trois tours ou même quatre. » (*Séance du 29 septembre.*)

« Nous sommes parvenus à opérer sans contact la conti-

nuation de la rotation et sa production à partir d'un état de repos. Ce qu'il y a même eu de remarquable, c'est qu'une petite rotation d'un quart de tour a été produite par nos commandements, quoique nous restassions entièrement immobiles. La table fuyait ainsi sous nos doigts. » (*Séance du 6 octobre.*)

« Une seule expérience nouvelle a réussi. Un plateau tournant sur un pivot soutenait un baquet. Après l'avoir rempli d'eau, j'y plongeai mes mains ainsi que deux autres opérateurs. Nous y avons formé la chaîne, nous nous sommes mis à tourner, en évitant de toucher le baquet; et celui-ci n'a pas tardé à se mettre aussi en mouvement. La même chose a été faite plusieurs fois de suite.

« Comme on aurait pu supposer que l'impulsion donnée à l'eau suffisait pour entraîner un baquet aussi mobile, nous avons procédé immédiatement à la contre-épreuve. L'eau a été agitée circulairement, et cela avec beaucoup plus de rapidité que lorsque nous formions la chaîne; mais le baquet n'a pas bougé.

« Revenons à la démonstration par excellence, au soulèvement sans contact. Nous avons commencé par l'opérer trois fois. Puis, comme on a pensé que la surveillance des témoins s'exercerait d'une manière plus certaine sur une petite table que sur une grande, et sur cinq opérateurs que sur dix, nous avons fait venir un guéridon en sapin, que la chaîne réduite de moitié a suffi pour mettre en rotation. Alors les mains ont été levées, et tout contact ayant cessé, le guéridon s'est dressé sept fois à notre commandement. » (*Séance du 7 octobre.*)

« Parmi les tentatives nouvelles qui ont été faites, je citerai celle qui avait pour but de soulever entièrement en l'air une table suspendue à une poulie et équilibrée par un contre-poids. Un seul de ses pieds touchait encore la terre et le poids à attirer était réduit à peu de chose. La chaîne ayant été formée, le pied qui touchait le sol l'a quitté et la table a accompli ainsi des vibrations dans lesquelles elle ne rencontrait plus le parquet.

« A-t-elle été soulevée? Je suis loin de l'affirmer. Elle a pu être simplement poussée par le fluide de manière à changer son mode de suspension, et à mettre une distance entre le sol et son pied. Il se peut aussi que l'action des mains sur elle n'ait été que mécanique, que la corde qui la soutenait ait été ainsi écartée de la verticale, et que le frottement ait cessé

d'avoir lieu parce que la table était attirée de force à droite ou à gauche à l'instant précis où son pied aurait dû heurter le sol.

« Le centre de la table ayant été fixé avec précision, un premier baquet plein de sable et pesant vingt et un kilogrammes y a été placé. Les pieds se sont soulevés aisément, dès que l'ordre leur en a été donné.

« On a ensuite placé un second baquet, pesant dix-neuf kilogrammes au centre du premier. Ils ont été soulevés moins aisément, mais très-nettement l'un et l'autre.

« Alors un troisième baquet, plus petit et pesant treize kilogrammes a été ajouté au-dessus des deux premiers. Les soulevements ont eu lieu.

« Nous avons encore préparé d'énormes pierres, pesant ensemble vingt-deux kilogrammes. Elles ont été mises sur le troisième baquet. Après d'assez longues hésitations, la table a levé successivement, à plusieurs reprises, chacun de ses trois pieds, et elle les a levés avec une force, une décision et un entrain qui nous ont surpris. Mais sa solidité, déjà mise à tant d'épreuves, n'a pas résisté à celle-ci. Fléchissant sous le balancement énergique imprimé à cette masse totale de soixante-quinze kilogrammes, elle s'est brisée tout à coup, et sa massive colonne s'est fendue du haut en bas, au grand péril des opérateurs du côté desquels la charge entière a croulé.

« Notre force musculaire n'aurait pas suffi à déterminer les mouvements qui ont eu lieu. Un poids inerte et sans complaisance aucune avait remplacé la personne dont on avait craint la complicité. Enfin, les trois pieds étant dressés, chacun à son tour, on n'a pas eu la ressource d'insinuer que nous avions fait porter le poids d'un côté plus que de l'autre.

« Notre pauvre table ayant été blessée au champ d'honneur et ne pouvant être guérie à l'instant même, nous en avons pris une nouvelle qui lui ressemblait beaucoup. Elle était cependant un peu plus grande et un peu plus légère. Restait à savoir si nous allions être obligés d'attendre qu'elle fût chargée de fluide; l'occasion était belle pour résoudre un problème important : où réside le fluide? dans les opérateurs ou dans le meuble? La solution a été aussi prompte que décisive. A peine nos mains formant la chaîne étaient-elles posées sur la seconde table, qu'elle tournait avec la rapidité la plus imprévue et la plus comique, Evidemment le fluide était en nous, et nous étions libres de l'appliquer successivement à diverses tables....

.

« L'idée nous est venue de nous essayer sur une grande table à quatre pieds. On avait souvent prétendu que les guéridons à trois pieds se prêtaient seuls à nos opérations.... Nous avons pris une table dont le diamètre a un mètre seize centimètres, et dont une moitié indépendante du pied qui la supporte, quand il est tiré, se plie à volonté.

« A peine nos doigts y étaient-ils placés que déjà elle se livrait avec un grand fracas à une rotation dont la vivacité nous surprenait nous-mêmes. Elle montrait ainsi que les tables à quatre pieds n'étaient pas plus rebelles que d'autres. Elle fournissait en outre un nouvel argument en faveur de nos démonstrations précédentes : le fluide est dans les personnes et non dans les meubles. En effet, le mouvement s'était produit presque immédiatement, et avant que la grande table pût être considérée comme chargée.

« Il s'agissait ensuite de faire frapper des coups par ses différents pieds. Nous avons commencé par ceux qui adhèrent à une moitié du plateau. Trois pieds sont dans ce cas. Ils se levaient deux à deux avec une force telle, qu'au bout d'un moment une des roulettes volait en éclats. Or, on se ferait difficilement une idée de l'autorité qu'aurait dû acquérir l'action frauduleuse des doigts, pour faire levier sur un meuble aussi lourd, et pour le lancer à cette hauteur.

« Restait le pied indépendant du plateau. Nous pensions qu'il obéirait aussi bien que les autres. Eh bien, non ! En vain avons-nous prodigué les invitations les plus pressantes, jamais il n'a consenti à se dresser, soit en compagnie de son voisin de droite, soit en compagnie de son voisin de gauche. Nous avons supposé alors que cela tenait aux personnes placées auprès de lui ; nous avons changé la situation respective des membres de la chaîne. Inutiles efforts ! Toutes les combinaisons venaient échouer successivement. Nous tirions déjà de grandes conséquences de ce fait. Mais, comme il a été démenti plus tard, comme le pied rebelle a parfaitement obéi dans une autre réunion, je ne ferai pas confiance de mes raisonnements au public.... » (*Séance du 21 novembre.*)

« La grande table à quatre pieds a été mise en mouvement, et cette fois la facilité avec laquelle le pied non collé a soulevé sa portion de plateau a prouvé que nous avons eu raison de ne pas tirer de son précédent refus des conclusions trop définitives.

« Nos tentatives ont amené un résultat auquel nous étions loin de penser.

« Chaque fois que nous cherchions à soulever sans contact la portion de la table la plus éloignée de moi, je sentais le pied dont j'étais voisin se rapprocher graduellement et s'appuyer contre ma jambe. Frappé de ce fait, qui s'était renouvelé à plusieurs reprises, j'en ai conclu que la table glissait en avant, n'ayant pas assez de force pour se dresser. Nous exercions donc sur le gros meuble une action sensible sans le toucher en aucune façon.

« Afin de mieux m'en assurer, j'ai quitté la chaîne, et j'ai observé la marche des pieds de la table sur le parquet. Elle variait entre quelques lignes et plusieurs pouces. Ayant essayé de replier sans contact la portion mobile d'une table à jeu recouverte en drap, nous avons obtenu le même résultat. Le plateau ne céda pas à notre influence ; mais la table entière se portait en avant dans le sens du mouvement ordonné. Or, je dois ajouter que le glissement était loin d'être facile, car le parquet de notre salle d'expériences est inégal et raboteux. Il n'est pas moins intéressant de noter ici le moment où la marche a lieu d'ordinaire. C'est précisément le même où le soulèvement a lieu sans contact, quand il s'opère. Lorsque la portion de la chaîne qui pousse vient de dépasser le bord du plateau où elle rentre, et lorsque la portion de la chaîne qui tient vient d'en franchir le milieu en faisant retraite, alors se manifeste, ou le mouvement ascensionnel, ou, à son défaut, le glissement. Notre puissance fluidique est donc à son maximum juste à l'instant où notre puissance mécanique est à son minimum, où les mains qui poussent ont cessé de pouvoir agir (en supposant la fraude) et où les mains qui tirent ne peuvent pas agir encore.... » (Séance du 2 décembre.)

Voilà une série d'assertions bien extraordinaires ; nous aurons plus loin à en fournir l'explication, en exposant la manière dont on peut se rendre compte, selon nous du moins, du phénomène général de la rotation des tables. Nous ne voulons pas néanmoins attendre jusque là pour nous débarrasser du plus étonnant des phénomènes que M. de Gasparin a vus se produire : nous voulons parler des mouvements des tables obtenus *sans le contact des mains des opérateurs.*

Le mouvement des tables, opéré sans contact matériel, est manifestement une impossibilité physique. M. de Gasparin est le seul auteur sérieux qui l'ait affirmé. D'un autre côté, il n'a jamais pu parvenir à le reproduire devant des personnes que l'annonce de ce fait avait, à juste titre, extrêmement impressionnées, pas plus devant les amis que M. de Gasparin compte dans le sein de l'Académie des sciences de Paris, que devant les magnétiseurs qui l'ont vivement sollicité de les rendre témoins de ce phénomène. Que conclure de cela ? C'est que dans le cercle qui se prêtait chez lui à ses expériences, il s'est glissé quelque ami trop zélé, et que le phénomène anomal et contraire à toute loi physique que M. de Gasparin a constaté, était du fait de ce dernier. La parfaite honorabilité, l'esprit scientifique, les connaissances étendues de M. de Gasparin, pas plus que la bonne foi de son récit, ne peuvent être mis en doute. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a vu le mouvement sans contact se produire, sans pouvoir reconnaître le moteur secret. Mais pour admettre la réalité scientifique de ce fait, il faudrait qu'il se fût reproduit plusieurs fois, et à volonté, dans des expériences postérieures, entre les mains d'autres expérimentateurs. Or, c'est ce qui n'est jamais arrivé, et ce qui nous porte à conclure qu'une connivence quelconque s'est glissée dans cette expérience particulière. Depuis la publication du livre de M. de Gasparin, cette opinion s'est unanimement accréditée, et l'on ne voit pas que l'auteur ait jamais rien fait pour la détruire.

CHAPITRE XVI.

Théories pour l'explication du phénomène de la rotation des tables. — Théories de M. Chevreul et de M. Babinet, ou théorie des mécaniciens. — Expériences à l'appui de cette théorie, faites par M. Faraday, de Londres. — Théorie du fluide. — Théorie des esprits. — Essai d'explication du même phénomène.

Notre tâche de narrateur est finie. Nous avons recherché dans leur origine, et suivi dans leur réapparition d'âge en âge, ces phénomènes extraordinaires et variés qui se sont reproduits presque tous à la fois, en Europe, à partir de l'année 1853, au signal donné par la danse des tables. Pour être aussi complet que possible, dans une exposition dont l'étendue était nécessairement limitée, nous nous sommes attaché à y faire figurer, au moins par quelque échantillon, toutes les variétés de merveilles dont le récit était appuyé de témoignages sérieux. On a vu que nous n'avons pas même exclu de cette revue les faits les plus prodigieux, ajoutons tout de suite, les plus impossibles, d'après le seul *criterium* dont nous puissions disposer, c'est-à-dire notre raison, éclairée et guidée par la science humaine. De ces derniers faits, nous n'avons rien à dire ; ils existent subjectivement pour ceux qui les voient ou qui s'imaginent les voir. Nous ne sommes pas dans ce cas, et on pourrait à bon droit nous récuser comme n'étant pas dans les conditions voulues pour les discuter. Nous nous récusons très-volontairement nous-même. D'ailleurs la prétention de ceux qui attestent ces dernières manifestations, n'est pas simplement de nous y faire croire, mais bien de nous persuader qu'elles sont d'un ordre surnaturel. Or le surnaturel ne peut qu'être accepté ou rejeté, il ne

se discute pas. C'est donc le cas, ou jamais, de nous réfugier dans l'axiome : *scribitur ad narrandum, non ad probandum*.

Mais après avoir laissé cette catégorie de faits sous la responsabilité de ceux qui les affirment, nous en trouvons d'autres qui, malgré leur côté merveilleux, paraissent susceptibles d'une explication naturelle. Nous retenons ceux-là, et si nous n'osons pas en porter un jugement définitif, nous en dirons du moins notre opinion, en indiquant, parmi toutes les explications données du phénomène des tables tournantes, celle à laquelle il nous semble le plus raisonnable de se rallier.

La science officielle s'est peu prêtée à éclairer le public dans la question des tables tournantes; on pourrait presque dire qu'elle l'a tout à fait abandonné à ses propres impressions. Selon ses errements accoutumés, elle avait commencé par nier entièrement la réalité des faits, les déclarant absurdes et impossibles *à priori*. Mal corrigée par les suites de la triste campagne qu'elle avait entreprise contre le magnétisme animal, elle tournait encore une fois le dos à l'observation, et faisait répéter partout ce qu'on avait dit si souvent, savoir que nous avons à Paris un sénat intellectuel, un corps scientifique par excellence, dont l'esprit conservateur se manifeste par une aversion instinctive, une frayeur incurable de toute découverte nouvelle. C'est un phénomène, qui, pour être moins jeune que celui des tables, a bien aussi son côté curieux.

Pendant les faits étaient vrais, et, par la force de leur réalité, ils se maintinrent en dépit des anathèmes, des proscriptions, ou de l'indifférence académique. Il fallut donc bien les reconnaître, car les expériences s'étant multipliées partout, les témoignages arrivaient

aussi nombreux qu'irrécusables. Alors l'Académie des sciences, sollicitée de toutes parts de fournir ses explications, parut enfin s'émouvoir. Elle n'intervint point en corps, c'est-à-dire à la suite d'une commission spécialement instituée et chargée de faire un rapport officiel, comme cela était arrivé en 1784, pour le magnétisme animal. Seulement, deux membres de cette compagnie savante, M. Chevreul et M. Babinet, publièrent des livres ou des articles de revues, consacrés à donner l'explication théorique du phénomène tant discuté.

Le premier de ces savants se référant à sa lettre écrite en 1832 à M. Ampère, sur le phénomène du pendule explorateur ¹, crut que les explications données dans cette lettre, pouvaient suffire à rendre raison de la rotation des tables, comme du tournoiement de la baguette divinatoire. Nous citerons, de la lettre de M. Chevreul, le paragraphe suivant qui en contient la substance.

« Lorsque je tenais le pendule à la main, un mouvement musculaire de mon bras, quoique insensible pour moi, fit sortir le pendule de l'état de repos, et les oscillations une fois commencées furent bientôt augmentées par l'influence que la vue exerça pour me mettre dans cet état particulier de *disposition ou tendance au mouvement*. Maintenant, il faut bien reconnaître que le mouvement musculaire, lors même qu'il est encore accru par cette *même disposition*, est cependant assez faible pour s'arrêter, je ne dis pas sous l'empire de la volonté, mais lorsqu'on a simplement la *pensée d'essayer si telle chose l'arrêtera*. Il y a donc une liaison intime établie entre l'exécution de certains mouvements et l'acte de la pensée qui y est relative, quoique cette pensée ne soit point encore la volonté qui commande aux organes musculaires. C'est en cela que les phénomènes que j'ai décrits me semblent de quelque intérêt

1. Voir cette lettre au tome II de cet ouvrage, dans la *Baguette divinatoire*.

pour la psychologie et même pour l'histoire des sciences; ils prouvent combien il est facile de prendre des illusions pour des réalités, toutes les fois que nous nous occupons d'un phénomène où nos organes ont quelque part, et cela dans des circonstances qui n'ont pas été analysées suffisamment. »

Il est certes difficile de mieux dire. On tiendra donc pour bien établi, d'après l'expérience exécutée avec tant de soin, qu'une action musculaire dont nous n'avons pas conscience, et déterminée par une simple pensée de mouvement, peut suffire à faire mouvoir.... un pendule dont nous tenons le fil.

Voici maintenant en quels termes et dans quelle mesure M. Chevreul, dans son ouvrage sur la *Baguette divinatoire*, publié en 1854, applique cette théorie du *mouvement musculaire insensible* à la production du phénomène des tables :

« Si l'on suppose que des personnes aient les mains sur une table, d'après ma manière de voir, elles se représentent la table tournant de droite à gauche, ou de gauche à droite puisqu'elles s'y sont placées pour être témoin de ce mouvement; dès lors, à leur insu, elles agissent pour imprimer à la table le mouvement qu'elles se représentent. Si elles n'agissent pas dans le même sens, il pourra se faire qu'il n'y ait pas de mouvement, c'est ce que j'ai observé. Cinq personnes faisant la chaîne sur un petit guéridon, une d'elles désirait vivement qu'il tournât, et malgré cela, il est resté immobile pendant une heure. Après une demi-heure, on reforma la chaîne, et trois quarts d'heures s'écoulèrent sans qu'il se mît en mouvement. Si les quatre personnes qui coopéraient à l'expérience, n'avaient pas un désir égal à celui de la première de voir tourner le guéridon, aucune assurément n'était animée d'un désir contraire.

« Lorsque les personnes désirent que la table tourne, le mouvement doit être plus fréquent que le repos, par la raison qu'il suffit que l'une d'elles remarque un certain mouvement dans une autre pour qu'elle-même suive ce mouvement par

une imitation dont elle ne se rend pas compte, mais qui n'en est pas moins réelle, d'après la tendance au mouvement que détermine en nous la vue d'un corps qui se meut.

« Dans la comparaison que je fais des tables tournantes avec la baguette divinatoire et le pendule, on ne doit jamais perdre de vue la différence très-grande qui peut exister d'une part, entre les tables aux phénomènes desquelles *plusieurs personnes* concourent, et, d'une autre part, entre la baguette et le pendule au mouvement desquels n'intervient qu'une seule personne¹. »

Telle est, dans sa netteté la plus succincte, cette théorie de l'action *inconsciente des mouvements musculaires*. Trouve-t-on qu'elle explique suffisamment la rotation d'une grande table de salle à manger, et même de réfectoire, ou celle d'un guéridon chargé d'un poids de soixante-quinze kilogrammes ? Ce n'est pas notre avis. En parlant, dans le deuxième volume de cet ouvrage, de la *baguette divinatoire*, nous nous sommes rallié à la théorie de M. Chevreul. Les mouvements *inconscients* des muscles suffisent pour expliquer la direction constante d'un pendule mobile suspendu à un fil, et le tournoiement d'une baguette d'osier entre les mains d'un sourcier, parce que l'impulsion mécanique qui produit de tels mouvements est de la plus minime intensité. Mais c'est un tout autre cas lorsqu'il s'agit d'expliquer le déplacement d'un corps d'un certain poids : ici l'effet mécanique produit est hors de proportion avec la cause invoquée. D'ailleurs, et c'est là la considération fondamentale, si cette théorie a paru un moment plausible, c'est qu'elle ne s'appliquait qu'au seul phénomène de la rotation des tables. Les effets postérieurs qui ont apparu, c'est-à-dire les phénomènes que les médiums ont présentés quand on les a substitués

1. *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, in-8, Paris 1854 ; p. 217-218.

au mécanisme trop lent et trop indirect des tables, sortent tout à fait de cette sphère d'explications. Une théorie qui explique la rotation des tables sans expliquer la manière dont les *médiums* reçoivent et expriment leurs inspirations, ne saurait obtenir l'adhésion des hommes sérieux. Ce double caractère manque à la théorie que nous venons de rappeler.

Après M. Chevreul, M. Babinet est venu se joindre à son collègue de l'Institut. Ce physicien a publié deux articles sur la rotation des tables, sans plus tenir compte que M. Chevreul des phénomènes des médiums, Les explications de M. Babinet ont quelque peu varié. Dans la dernière qu'on lui doit, il rapporte définitivement tout à des mouvements *inconscients* de nos fibres musculaires, à des mouvements *naissants* ou *commençants*¹. Il semble que des mouvements continués ou développés auraient plus de force, et cadreraient mieux avec les effets produits. En somme, c'est la théorie de M. Chevreul, mais posée avec moins d'assurance.

M. Faraday, de la *Société royale de Londres*, s'est aussi occupé de l'énigme des tables, et il s'est proposé de fortifier, par des expériences, l'explication psychologico-mécanique de MM. Chevreul et Babinet. Comme ce dernier physicien, M. Faraday est revenu à plusieurs reprises sur ce sujet. Sa première expérience consistait à superposer un certain nombre de morceaux de carton à surface polie, séparés ou isolés par de petites pelotes d'un mastic de cire et d'huile de térébenthine, le carton inférieur de la pile posant sur une feuille de papier de

1. *Études et lectures sur les sciences d'observation*, in-12, t. II, Paris, 1856, p. 231-254.

verre appliquée sur la table. « Les cartons diminuaient d'étendue du supérieur à l'inférieur, et une ligne tracée au pinceau indiquait leur position primitive. Le mastic était tel qu'il faisait adhérer les cartons ensemble avec une force, insuffisante cependant, pour ne pas céder à une action latérale exercée durant un certain temps. Lorsque ce système de cartons eut été examiné, après le mouvement de la table, on constata qu'il y avait eu un déplacement plus grand dans le carton supérieur que dans le carton inférieur, de sorte que la table ne s'était mue qu'après les cartons, et ceux-ci après les mains. Lorsque la table n'avait pas été mise en mouvement, le déplacement des cartons indiquait cependant une action de la part des mains. »

Cette dernière observation affaiblit la valeur de la première. Les mains ne peuvent être posées une demi-heure ou trois quarts d'heure sur une table sans y exercer une pression plus ou moins sensible; mais puisque cette pression peut être manifeste, même quand la table ne tourne pas, comment inférer qu'elle est la cause du mouvement quand la table tourne?

M. Faraday, peu satisfait lui-même de ses disques, imagina une autre expérience par laquelle il montra que la table tourne par un effort si imperceptible, que l'opérateur qui le produit ne s'en doute pas. M. Chevreul retrouve là, avec raison, sa propre théorie de la *tendance au mouvement*.

En résumé, les explications de ces trois savants titrés n'ont paru satisfaire complètement personne. Il en est même qui restent tout à fait à côté de la question, celles, entre autres, où M. Babinet cite, comme des exemples propres à illustrer sa théorie des *mouvements naissants*, certaines contractions nerveuses qui ont lieu dans l'es-

crime, dans la prestidigitation, dans la course, dans le vol de l'aigle, etc. Ici une déviation de logique a emporté le savant hors du sujet, et lui a fait oublier que tous ces rapides et énergiques mouvements dont il parle, sont commandés par une volonté forte et consciente, tandis qu'il s'agit, dans le fait des tables, de mouvements produits par une action involontaire et insensible chez la personne qui les exécute.

Après la théorie qui explique, avec MM. Chevreul, Babinet et Faraday, la rotation des tables par des impulsions musculaires *inconscientes*, vient celle du *fluide*. Transportant dans ce nouvel ordre de faits l'idée des fluides, qui a joui d'une si grande vogue auprès des magnétiseurs, les partisans de ce système expliquent, par l'action d'un fluide émané des corps des opérateurs, l'impulsion qui produit le mouvement des tables.

M. de Gasparin est le représentant le plus autorisé de la théorie des fluides servant à l'explication de la rotation des tables. On trouve cette théorie longuement développée dans son ouvrage. M. de Gasparin combat le surnaturel à sa manière. Il admet, avec un illustre Père de l'Église, que l'ère chrétienne a clos la période des miracles et des faits contraires à l'ordre normal de la nature. Les miracles n'étant plus nécessaires au christianisme une fois établi, l'ère des prodiges a été fermée par la volonté divine. Nous ne voulons pas discuter ce point; il est bien entendu que la théologie ne doit trouver aucune place dans cet ouvrage. Bornons-nous à dire que, partant de ce principe, renouvelé de saint Augustin, M. de Gasparin ne cherche et ne trouve rien que de naturel dans la rotation des tables. Un fluide quelconque, le fluide vital, le fluide magnétique, peut-

être le calorique, serait, d'après M. de Gasparin, la cause de leur mouvement.

Nous avons combattu, dans le troisième volume de cet ouvrage, la notion générale des fluides servant à expliquer les effets du magnétisme animal. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit à ce propos. Le cas est, en effet, identique. Selon les partisans de ce système, ce même fluide qui, émané du corps du magnétiseur, plonge dans le somnambulisme le sujet soumis à son action, est capable, en s'exhalant du corps des personnes composant la chaîne, d'ébranler la table, et, par son impulsion mécanique, d'en déterminer le mouvement. Les mêmes considérations qui nous ont fait rejeter le fluide des magnétiseurs, nous portent à nier le fluide des tourneurs de tables. M. Babinet a fort bien prouvé, et c'est la partie vraiment originale et démonstrative de son deuxième article sur les tables tournantes, que *l'influx nerveux ne franchit pas l'épiderme*. Nous croyons que c'est là une des vérités les plus solidement établies en physiologie, et un principe qu'il ne faut point perdre ici de vue, car il suffit à renverser l'hypothèse du fluide appliqué à l'interprétation du mouvement des tables.

Pour les personnes qui désireraient néanmoins une démonstration directe à l'encontre de la théorie du fluide dans le cas dont il s'agit, nous invoquerons un fait d'expérience, cité par M. A. S. Morin dans son ouvrage sur le *Magnétisme et les sciences occultes*¹. Au lieu de placer leurs mains sur la table, que les opérateurs tiennent cette table par un petit ruban de peau, de fil, de coton ou de soie, fixé sur son bord : jamais alors on ne verra

1. Page 378.

de mouvement se produire. La matière du cordon n'est pourtant pas un obstacle au passage, à la conductibilité du prétendu fluide, car si les mêmes opérateurs placent sur la même table leurs mains couvertes de gants de peau, de coton, de fil ou de soie, c'est-à-dire de la même substance qui composait le cordon qu'ils tenaient tout à l'heure à la main, la table se mettra à tourner. Si un fluide émané du corps des opérateurs eût été la cause du phénomène, il aurait donc pu, en suivant le conducteur, représenté par le petit cordon, aller agir sur la table. L'absence de tout effet dans ce cas permet de conclure l'absence du fluide vital. On pourrait beaucoup varier ce genre de démonstration expérimentale, mais le fait précédent, joint aux considérations générales énoncées à propos du magnétisme, nous paraît suffire, pour mettre hors de cause le fluide dans le cas qui nous occupe.

Vient ensuite la théorie qui explique les mouvements des tables par les *esprits*. Si la table tourne après un quart d'heure de recueillement et d'attention de la part des expérimentateurs, c'est que les esprits, bons ou mauvais, anges ou démons, sont entrés dans la table et l'ont mise en branle. Le lecteur tient-il à ce que nous discutons cette hypothèse ? Nous ne le pensons pas. Si nous entreprenions de prouver, à grand renfort d'arguments logiques, que le diable n'entre pas dans les meubles pour les faire danser, il nous faudrait également entreprendre de démontrer que ce ne sont pas les esprits qui, introduits dans notre corps, nous font agir, parler, sentir, etc. Tous ces faits sont du même ordre, et celui qui admet l'intervention du démon pour faire tourner une table, doit recourir à la même influence surnaturelle pour expliquer des actes qui n'ont lieu qu'en vertu de

notre volonté et par le secours de nos organes. Personne n'a jamais voulu attribuer sérieusement les effets de la volonté sur nos organes, quelque mystérieuse que soit l'essence de ce phénomène, à l'action d'un ange ou d'un démon. C'est pourtant à cette conséquence que sont conduits ceux qui veulent rapporter la rotation des tables à une cause surhumaine.

Disons, pour terminer cette courte discussion, que la raison défend de recourir à une cause surnaturelle, partout où une cause naturelle peut suffire. Une cause naturelle, normale, physiologique, peut-elle être invoquée pour l'explication du tournoiement des tables ? Là est toute la question.

Nous voici donc amené à exposer ce qui nous semble rendre compte du phénomène étudié dans cette dernière partie de notre livre.

L'explication du fait des tables tournantes, considéré dans sa plus grande simplicité, nous semble être fournie par ces phénomènes dont le nom a beaucoup varié jusqu'ici, mais dont la nature est, au fond, identique, c'est-à-dire parce que l'on a tour à tour appelé *hypnotisme* avec le docteur Braid, *biologisme* avec M. Philips, *suggestion* avec M. Carpenter. Rappelons que, par suite de la forte tension cérébrale résultant de la contemplation, longtemps soutenue, d'un objet immobile, le cerveau tombe dans un état particulier, qui a reçu successivement les noms d'*état magnétique*, de *sommeil nerveux* et d'*état biologique*, noms différents qui désignent certaines variantes particulières d'un état généralement identique.

Une fois amené à cet état, soit par les passes d'un magnétiseur, comme on le fait depuis Mesmer, soit par la contemplation d'un corps brillant, comme opérait

Braid, imité depuis par M. Philips, et comme opèrent encore les sorciers arabes et égyptiens, soit simplement enfin par une forte contention morale, comme nous en avons cité plus d'un exemple, l'individu tombe dans cette passivité automatique qui constitue le *sommeil nerveux*. Il a perdu la puissance de diriger et de contrôler sa propre volonté, il est au pouvoir d'une volonté étrangère. On lui présente un verre d'eau en affirmant avec autorité que c'est un délicieux breuvage, et il le boit en croyant boire du vin, une liqueur ou du lait, selon la volonté de celui qui s'est fortement emparé de son être. Ainsi privé du secours de son propre jugement, l'individu demeure presque étranger aux actions qu'il exécute, et une fois revenu à son état naturel, il a perdu le souvenir des actes qu'il a accomplis pendant cette étrange et passagère abdication de son *moi*. Il est sous l'influence des *suggestions*, c'est-à-dire qu'acceptant, sans pouvoir la repousser, une idée fixe qui lui est imposée par une volonté extérieure, il agit, et est forcé d'agir sans idée et sans volonté propre, par conséquent sans conscience. Ce système soulève une grave question de psychologie, car l'homme ainsi influencé a perdu son libre arbitre, et n'a plus la responsabilité des actions qu'il exécute. Il agit, déterminé par des images intruses qui obsèdent son cerveau, analogues à ces visions que Cuvier suppose fixées dans le *sensorium* de l'abeille, et qui lui représentent la forme et les proportions de la cellule que l'instinct la pousse à construire. Le principe des *suggestions* rend parfaitement compte des phénomènes, si variés et parfois si terribles de l'hallucination, et montre en même temps le peu d'intervalle qui sépare l'halluciné du monomane. Il ne faudra plus s'étonner si, chez un assez grand nombre de tourneurs de tables,

l'hallucination a survécu à l'expérience et s'est transformée en folie définitive.

Ce principe des *suggestions*, sous l'influence du sommeil nerveux, nous paraît fournir l'explication du phénomène de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Considérons ce qui se passe dans la chaîne des personnes qui se livrent à une expérience de ce genre. Ces personnes sont attentives, préoccupées, fortement émues de l'attente du phénomène qui doit se produire. Une grande attention, un recueillement complet d'esprit leur est recommandé. A mesure que cette attente se prolonge, et que la contention morale reste longtemps entretenue chez les expérimentateurs, leur cerveau se fatigue de plus en plus, leurs idées éprouvent un léger trouble. Quand nous avons assisté pendant l'hiver de l'année 1860, aux expériences faites à Paris par M. Phillips; quand nous avons vu les dix ou douze personnes auxquelles il confiait un disque métallique, avec l'injonction de considérer fixement et uniquement ce disque placé dans le creux de leur main pendant une demi-heure, nous n'avons pu nous défendre de trouver dans ces conditions, reconnues indispensables pour la manifestation de l'état hypnotique, la fidèle image de l'état où se trouvent les personnes formant silencieusement la chaîne, pour obtenir la rotation d'une table. Dans l'un et l'autre cas, il y a une forte contention d'esprit, une idée exclusivement poursuivie pendant un temps considérable. Le cerveau humain ne peut résister longtemps à cette excessive tension, à cette accumulation anormale de l'influx nerveux. Sur les dix ou douze personnes qui sont livrées à cette opération, la plupart abandonnent l'expérience, forcées d'y renoncer par la fatigue nerveuse qu'elles éprouvent. Quelques-unes seu-

lement, une ou deux, qui y persévèrent, tombent en proie à l'état hypnotique ou biologique, et donnent lieu alors aux phénomènes divers que nous avons examinés en parlant, dans le cours de cet ouvrage, de l'hypnotisme et de l'état biologique.

Dans cette réunion de personnes fixement attachées, pendant vingt minutes ou une demi-heure, à former la chaîne, les mains posées à plat sur une table, sans avoir la liberté de distraire un instant leur attention de l'opération à laquelle elles prennent part, le plus grand nombre n'éprouve aucun effet particulier. Mais il est bien difficile que l'une d'elles, une seule si l'on veut, ne tombe pas, pour un moment, en proie à l'état hypnotique ou biologique. Il ne faut peut-être qu'une seconde de durée de cet état, pour que le phénomène attendu se réalise. Le membre de la chaîne tombé dans ce demi-sommeil nerveux, n'ayant plus conscience de ses actes, et n'ayant d'autre pensée que l'idée fixe de la rotation de la table, imprime à son insu le mouvement au meuble; il peut, en ce moment, déployer une force musculaire relativement considérable, et la table s'élançe. Cette impulsion donnée, cet acte *inconscient* accompli, il n'en faut pas davantage. L'individu, ainsi passagèrement biologisé, peut ensuite revenir à son état ordinaire, car à peine ce mouvement de déplacement mécanique s'est-il manifesté dans la table, qu'aussitôt toutes les personnes composant la chaîne se lèvent et suivent ses mouvements, autrement dit, font marcher la table, en croyant seulement la suivre. Quant à l'individu, cause involontaire, *inconsciente* du phénomène, comme on ne conserve aucun souvenir des actes que l'on a exécutés dans l'état de sommeil nerveux, il ignore lui-même ce qu'il a fait, et il s'indigne de très-bonne foi,

si on l'accuse d'avoir poussé la table. Il soupçonne même les autres membres de la chaîne d'avoir joué le mauvais tour dont on l'accuse. De là ces fréquentes discussions, et même ces disputes graves auxquelles a donné lieu si souvent la distraction des tables tournantes.

Telle est l'explication que nous croyons pouvoir présenter en ce qui concerne le fait de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Quant aux mouvements de la table répondant à des questions : les pieds qui se soulèvent au commandement, et qui, par le nombre des coups, répondent aux questions posées, le même système en rend compte, si l'on admet que parmi les membres de la chaîne, il en est un chez qui l'état de sommeil nerveux conserve une certaine durée. Cet individu, hypnotisé à son insu, répond aux questions et aux ordres qui lui sont donnés, en inclinant la table, ou en lui faisant frapper des coups, conformément aux demandes. Revenu ensuite à son état naturel, il a oublié tous les actes ainsi accomplis, de même que tout individu magnétisé, hypnotisé, a perdu le souvenir des actes qu'il a exécutés durant cet état. L'individu qui joue ce rôle à son insu, est donc une sorte de dormeur éveillé ; il n'est point *suï compos*, il est dans un état mental qui participe du somnambulisme et de la fascination. Il ne dort pas, il est charmé ou fasciné à la suite de la forte concentration morale qu'il s'est imposée : c'est un *médium*. Comme ce dernier exercice est d'un ordre supérieur au premier, il ne peut être obtenu dans tous les groupes. Pour que la table réponde aux questions posées, en soulevant un de ses pieds et frappant des coups, il faut que les individus qui opèrent aient pratiqué avec suite le phénomène de la table tour-

nante, et que parmi eux, il se trouve un sujet particulièrement apte à tomber en cet état, qui y tombe plus vite par l'habitude et y persévère plus longtemps : il faut, en un mot, un *medium* éprouvé.

Mais, dira-t-on, vingt minutes ou une demi-heure ne sont pas toujours nécessaires pour obtenir le phénomène de la rotation d'un guéridon ou d'une table. Souvent, au bout de quatre ou cinq minutes, la table se met en marche. A cette remarque nous répondrons qu'un magnétiseur, quand il a affaire à son sujet habituel ou à un somnambule de profession, fait tomber celui-ci en somnambulisme en une minute ou deux, sans passes, sans appareil, et par la seule imposition fixe de son regard. Ici, c'est l'habitude qui a rendu le phénomène facile et prompt. De même, les *mediums* exercés peuvent, en très-peu de temps, arriver à cet état de demi-sommeil nerveux, qui doit rendre inévitable le fait de la rotation de la table ou le mouvement imprimé par lui à ce meuble, conformément à la demande posée.

Voilà le système qui nous paraît expliquer le phénomène de la rotation des tables ; un physiologiste anglais, M. Carpenter, de Londres, en a eu l'idée première. Elle paraîtra plus plausible encore, lorsque nous aurons à examiner, dans le chapitre qui va suivre, les phénomènes auxquels les *mediums* ont donné lieu quand la table tournante, procédé primitif et élémentaire, a été abandonnée pour des manifestations d'un ordre plus transcendant. Dans son livre sur les *tables tournantes*, M. de Gasparin prend très-vivement à partie la théorie que nous venons d'exposer¹. Il discute cette explica-

1. Tome I, p. 132-150.

tion avec un soin qui semble trahir chez lui la secrète prévision de sa grande valeur.

CHAPITRE



Progression des phénomènes depuis les tables tournantes. — Les tables qui parlent et qui écrivent. — La planchette. — Les médiums opérant sans aucun accessoire. — Explication des médiums. — Les coups mystérieux des esprits frappeurs.

Pendant l'année 1853, les tables tournantes jouirent d'une vogue universelle; tout le monde voulut satisfaire sa curiosité concernant la réalité de ce phénomène, et il y avait quelque chose de vrai dans le dessin qui fut publié par l'*Illustration*, et qui représentait, sur la carte de l'Europe, les habitants de tous les pays occupés simultanément à faire tourner des tables, des guéridons, des corbeilles ou des chapeaux. Cependant, comme tout s'épuise dans ce monde; quand on l'eut répétée un nombre suffisant de fois, on se lassa de cette occupation, au fond assez maussade, et qui n'ajoutait rien à ce que les premières expériences avaient appris. Les tables s'arrêtèrent donc partout et d'un commun accord; mais les médiums qui s'étaient le plus distingués dans l'opération du tournoiement, restèrent, et ils devinrent les chefs de la secte des modernes spiritistes. Suivons la progression des nouveaux faits, dans l'ordre prétendu surnaturel, qui se sont produits depuis 1854 jusqu'au moment présent.

L'opération de la chaîne destinée à mettre une table en branle était fort peu commode, et souvent même im-

praticable pour converser avec les esprits. La manœuvre ayant pour but d'interroger les esprits, consistait à faire lever un des pieds de la table entourée par un cercle de personnes. Deux soulèvements signifiaient *non*; un soulèvement signifiait *oui* : c'était la réponse à la question adressée à l'être surnaturel. Mais trop de volontés étaient en lutte pour que l'oracle, rendu de cette façon, fût autre chose qu'une logomachie. On pensa dès lors qu'il était plus simple, une personne de la chaîne d'une table tournante étant reconnue pour *médium*, de l'isoler, et de lui demander exclusivement des inspirations. Le médium fut donc installé seul devant un guéridon, une corbeille ou un meuble léger, et chargé de transmettre à l'assistance les réponses des esprits. Le nombre de coups frappés par un des pieds du guéridon, servit à composer un alphabet, et l'on put, de cette manière, en comptant les soulèvements du pied de la table sur laquelle le médium imposait ses mains, composer des mots et des phrases, ce qui constituait la réponse de l'esprit aux questions adressées par les spectateurs.

Mais ce n'était là qu'un piètre moyen de correspondance. Nous ne savons rien de plus fastidieux que ces interminables séances, dans lesquelles il fallait un temps considérable et une attention soutenue, pour composer les réponses de la table au moyen d'un alphabet de convention. Les habiles imaginèrent alors un perfectionnement. Un crayon fut adapté à l'un des pieds d'un guéridon; on posa ce petit meuble sur une grande feuille de papier étalée sur le parquet, et le médium put écrire, en caractères plus ou moins lisibles, la réponse de l'esprit.

Comme il fallait cependant une grande adresse ou une grande habitude pour se servir d'un aussi étrange porte-plume, on simplifia encore ce procédé. Le guéridon fut

remplacé par une planchette ovale de deux ou trois décimètres de long; cette planchette était munie d'un crayon : le tout était placé sur une feuille de papier étalée sur une table. Avec ce petit appareil, un opérateur exercé put écrire avec facilité. Pendant l'année 1855, un ébéniste de la rue d'Aumale, notre voisin, eut à fabriquer une quantité considérable de ces *planchettes à esprits*. On eût pardonné à cet honnête artisan d'être un grand promoteur de la *planchette à esprits*, car s'il n'était pas orfèvre comme M. Josse, il était ébéniste.

Le secret de la calligraphie de la *planchette à esprits* nous est révélé dans les lignes suivantes d'un ouvrage de M. Debay, rapportant ce qu'il advint dans une séance où l'on faisait usage de cet appareil.

« Un crayon, dit M. Debay, ayant été adapté au pied d'une petite tablette, placée sur une table recouverte d'une large feuille de papier, deux opérateurs imposèrent leurs mains sur cette tablette, qui bientôt se mit en mouvement et traça péniblement des caractères indéchiffrables. Un des spectateurs qui, depuis longtemps, se livrait à l'étude pratique du mouvement des tables, crut s'apercevoir d'une supercherie de la part des opérateurs qui faisaient écrire la tablette, et leur dit :

« Messieurs, n'avez-vous pas réfléchi qu'un seul de vous
« opérerait beaucoup mieux que les deux réunis ? Si votre ta-
« blette écrit si mal, c'est bien certainement parce que monsieur,
« placé au haut de la table, n'est pas bon lithographe, je veux
« dire ne sait pas très-bien écrire à l'envers, de telle sorte que,
« l'un de vous poussant la table à l'anglaise et l'autre à la bâ-
« tarde, vous vous contrariez continuellement, et de cette contra-
« riété résultent les lettres mal formées que trace la tablette. Je
« parie que, si l'un de vous, messieurs, se retire, et que son com-
« père veuille bien opérer seul, la tablette écrira très-facilement. »

« Les deux opérateurs se fâchèrent et prétendirent que le concours de deux personnes était nécessaire pour *forcer l'esprit*.

« Le spectateur obstiné prouva aux deux opérateurs qu'il y avait mauvaise grâce à continuer un tour dont la ficelle était découverte; car, ayant lui-même placé gaillardement ses

doigts sur la tablette, il la fit tourner et tracer des lettres, puis des mots, si parfaitement formés qu'un maître d'écriture en eût été jaloux. »

L'appareil de l'ébéniste de la rue d'Aumale n'était pourtant pas si commode dans la pratique, que l'on n'ait dû finir par y renoncer. On se demanda, en effet, si tout cet attirail était bien nécessaire, et s'il ne valait pas mieux que le médium écrivît comme tout le monde, avec une plume ou un crayon.

Ce système a prévalu, et voici comment les choses se passent aujourd'hui. Le médium s'assied, tenant à la main son crayon et son cahier; il se recueille un moment. La personne qui est chargée d'adresser au médium la question que celui-ci doit transmettre à l'esprit, se recueille un instant elle-même, comme un magnétiseur devant son sujet. L'espèce de rapport qui doit s'établir entre le magnétiseur et son somnambule, étant produit par ce court recueillement, il se passe alors une scène, identique, à nos yeux, avec celle du somnambule interrogé par son magnétiseur. L'un adresse la question, l'autre écrit, sur son cahier, ce qui est censé représenter la réponse de l'esprit.

Nous disons que les séances d'interrogation d'un médium sont identiques à celles d'un magnétiseur et de son sujet. Il ne faut pas avoir assisté à beaucoup de ces séances pour admettre la justesse de cette assimilation, et pour reconnaître que le médium n'est autre chose qu'un somnambule magnétique éveillé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un individu plongé dans le *sommeil nerveux*, ou, si l'on veut, car tous ces termes expriment au fond le même état, *biologisé* à la manière des sujets de M. Philips. L'habitude, la répétition des mêmes actes, l'influence exercée sur lui par l'individu qui interroge,

l'espèce de solennité de l'épreuve qui se prépare, toutes ces circonstances, isolées ou réunies, tendent à plonger le médium dans cet état. Une espèce d'égarement de la vue, une sorte d'agitation générale, le mouvement presque convulsif avec lequel le médium trace rapidement les quelques lignes d'écriture qui doivent représenter la réponse de l'être surnaturel invoqué, l'abandon subit de la plume ou du crayon après que les caractères ont été tracés, cette main qui, après avoir fiévreusement écrit quelques lignes, retombe aussitôt inerte comme celle d'un automate; tous ces signes extérieurs, que chacun a pu constater, démontrent bien que le médium est dans un état intellectuel anomal, qu'il obéit à une volonté étrangère substituée à sa volonté propre, qu'il n'a point conscience des actes qu'il accomplit pendant cet étrange et passager état de son organisme. La séance terminée, le médium, revenu à lui-même, est le premier surpris de la réponse qu'il a tracée. Comme les somnambules magnétiques, comme les individus hypnotisés, biologisés, il a perdu le souvenir des actes accomplis pendant cette singulière défaillance de ses facultés naturelles. Il est de bonne foi quand il s'étonne, comme tous les assistants, de la réponse envoyée par l'esprit, et il n'y a dans cette déclaration de sa part, ni connivence, ni supercherie, pas plus qu'il n'y a supercherie dans le fait des somnambules magnétiques qui, à leur réveil, déclarent avoir oublié ce qu'ils ont dit et exécuté pendant leur sommeil.

Nous devons ajouter que l'on supprime quelquefois l'accessoire de la plume ou du crayon, comme on a déjà supprimé la planchette, Le médium étant arrivé à l'état mental convenable, on le prie d'adresser telle ou telle question à l'esprit. Il transmet alors, sans se servir de

l'écriture, et par sa seule parole, la réponse à la question posée. Seulement, il est convenu avec l'assistance que la réponse vient des esprits, et que l'intervention du médium s'est bornée à lui prêter le secours matériel de ses organes. Cette variante, rarement suivie, ne change rien à l'explication que nous croyons pouvoir donner des inspirations des médiums. Dans ce cas, c'est un individu hypnotisé qui parle au lieu d'écrire.

Voici donc, en définitive, ce qui se passe aujourd'hui. Une personne s'assied devant une autre, lui adresse des questions ; celle-ci écrit sur un cahier les réponses, et ces réponses sont acceptées comme les déclarations des âmes mortes des personnages célèbres que l'on a évoqués. C'est l'esprit de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire, de Buffon ou de Pascal ; c'est l'esprit de saint Thomas, de saint François d'Assise ou de saint Augustin, qui parle. Les discours prononcés par les médiums au nom des esprits sont recueillis, quelquefois imprimés et publiés. Les vers qu'ils composent, les poèmes qu'ils dictent, reçoivent le même accueil, et c'est ainsi que l'on a des *vers rimés par une planchette*, des comédies dictées par l'esprit de Voltaire, des sonates composées par l'esprit de Mozart, etc.

Le système qui nous a permis d'expliquer le mouvement initial des tables tournantes, est donc le même qui nous rend compte des actions des médiums. Quand il s'agit de la table tournante, nous croyons que c'est un médium, accidentellement mêlé à la chaîne, qui a d'abord imprimé à la table un ébranlement, que les autres opérateurs ont ensuite entretenu en tournant avec la table. Dans ce premier cas, le temps du sommeil nerveux a pu être très-court, il a pu ne durer que quelques secondes, car cet intervalle de temps suffit pour que l'individu hypnotisé, c'est-à-dire ayant perdu la

conscience de ses actes et en proie à une seule idée, celle de la rotation de la table, imprime à ce meuble une impulsion assez forte pour décider son mouvement. Dans le cas des médiums actuels, qui servent à mettre les assistants en rapport avec les prétendus esprits, l'état de sommeil nerveux doit présenter une plus grande durée. Aussi ce dernier exercice demandé-t-il une organisation spéciale et une assez longue habitude, conditions qui sont également nécessaires, comme on le sait, pour fournir au magnétiseur un somnambule lucide.

Si le médium n'est autre chose, comme nous l'admettons, qu'un individu en proie à une sorte d'hallucination temporaire, résultant de l'espèce de sommeil nerveux dans lequel il est plongé, il doit arriver que la répétition de ces exercices produise sur sa santé une fâcheuse action, et que chez certains médiums cet état fréquemment ramené dégénère, après avoir produit différents troubles nerveux, en une hallucination définitive, en manie ou en folie générale.

Les cas dans lesquels l'exercice des tables tournantes a produit des accidents assez graves, sont fort nombreux. A l'époque où régnait cette fureur, chacun a pu remarquer que, parmi les membres de la chaîne occupés à cette opération, un certain nombre se trouvait hors d'état de continuer, par suite d'un trouble nerveux qui revêtait différentes formes. Et cela se comprend sans peine. Les personnes rangées silencieusement autour d'une table sont sur la pente qui mène à l'hypnotisme. Or l'hypnotisme, on l'a bien reconnu, ne peut pas être pratiqué impunément par tout le monde. Comme nous l'avons dit dans le volume précédent, la congestion sanguine, l'afflux du sang vers le cerveau, qui se manifeste

pendant le sommeil nerveux, expose certains sujets à des dangers réels. On comprend donc que les tourneurs de tables soient exposés à des dangers du même ordre.

En Amérique, comme en Europe, on a signalé de graves accidents survenus à la suite de ces exercices, et consistant surtout dans des désordres du système nerveux. Ces accidents sont, à la vérité, presque toujours passagers, mais il en est qui entraînent des suites plus graves. On a cité un enfant, appartenant à l'une des premières familles de Prague, qui, après avoir vu tourner les tables, fut pris d'attaques nerveuses, qui aboutirent à la maladie connue sous le nom de *danse de Saint-Guy* : en proie à des mouvements convulsifs, il tournait incessamment sur lui-même, comme la table. M. de Mirville est forcé d'avouer que beaucoup de fous sont entrés à Bicêtre, pour s'être livrés trop assidûment aux pratiques des tables tournantes. Victor Hennequin, dont nous aurons à parler plus loin, écrivait à un journal que sa femme, qu'il avait associée à ses opérations, en avait éprouvé un tel ébranlement nerveux, qu'on avait dû la placer dans une maison de santé. On sait que Victor Hennequin est mort lui-même dans une maison de fous. M. Éliphas Lévi écrit en parlant des mêmes opérations : « Elles peuvent conduire à la folie ceux qui ne sont pas affermis sur la base de la suprême, absolue et infaillible raison ; elles peuvent surexciter le système nerveux, et produire de terribles et incurables maladies ; elles peuvent, lorsque l'imagination se frappe et s'épouvante, produire l'évanouissement, et même la mort *par congestion cérébrale*. » Nous ne disons pas autre chose. La mort par congestion cérébrale peut arriver chez un médium, puisque l'état hypnotique auquel il s'abandonne, détermine souvent une congestion vers le cerveau.

En Amérique, où le nombre des médiums est si considérable, on a constaté qu'une foule de cas d'aliénation mentale et de suicide n'avaient point d'autre cause. Ces cas sont devenus si nombreux, que le gouvernement américain a dû s'en préoccuper sérieusement.

Le *Boston Pilot*, l'un des journaux catholiques les plus influents des États-Unis, signalait en ces termes, dans son numéro du 1^{er} juin 1852, les dangers de la profession de médium :

« La plupart des médiums, dit ce journal, deviennent hargnards, idiots, fous ou stupides, et il en est de même de beaucoup de leurs auditeurs. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détruit par un suicide, ou est entré dans la maison des fous. Les médiums donnent souvent des signes non équivoques d'un état anomal dans leurs facultés mentales, et chez certains d'entre eux on trouve des signes non équivoques d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité, et il produira, d'ici à peu d'années, d'affreux résultats. »

On peut citer d'autres témoignages des désordres causés, aux États-Unis, dans les intelligences des personnes qui jouent le rôle de médiums. Les feuilles de ce pays rapportent sans cesse des cas de suicide ou de folie amenés par le commerce avec les esprits. Voici deux paragraphes pris au hasard, parmi les récits des journaux américains. On lisait dans le *Courrier and Inquirer* du 10 mai 1852 :

« Six personnes ont été admises, dans le mois d'avril, à l'hôpital des fous de l'état d'Indiana, la seule cause de la perte de leurs facultés étant attribuée aux *spirits rappings*. »

Et dans le *Herald* du 30 avril :

« M. Junius Alcott, citoyen respectable d'Utica, s'est donné volontairement la mort aux chutes d'Oriskany, en se précipi-

tant, le 26 de ce mois, dans une roue de moulin, qui l'a instantanément broyé et mutilé d'une manière affreuse. La fin horrible de ce malheureux est un commentaire saisissant des effets de ce moderne charlatanisme, qui s'est développé partout sous le nom de *spiritual rappings*, et qui a été la seule cause du dérangement du cerveau de M. Alcott et du suicide qui en a été la suite. »

Dans l'explication des tables tournantes et des médiums, on voit que nous sommes allé droit au fait, sans perdre notre temps à discuter l'hypothèse des esprits. Outre que, par son essence, le surnaturel ne se discute pas, nous ferons remarquer que ce serait aux partisans des esprits, dans le cas d'une discussion possible, à produire leurs preuves. Or, c'est ce qui n'a jamais été tenté d'une manière sérieuse, et cela nous épargne des frais de logique.

Nous ne voulons pas néanmoins nous considérer comme tout à fait quitte envers les partisans de la doctrine des esprits, et nous opposerons une simple objection à cette entité que la thaumaturgie a restaurée dans la psychologie et même dans la physiologie contemporaine.

Ce qui prouve que nos prétendus oracles modernes puisent tout en eux-mêmes et ne reçoivent aucun secours surnaturel, c'est que les esprits, interrogés par un médium, savent tout juste, et ni plus ni moins, ce que sait le médium. Demandez à un esprit de répondre à une question faite en anglais, l'esprit répondra parfaitement dans cette langue si le médium connaît la langue anglaise; mais si le médium est étranger à cet idiome, l'esprit se taira, ou bien il répondra par la formule consacrée : *pas d'épreuve*, ce qui signifie que l'esprit ne veut pas répondre, et qui est l'équivalent de la formule

nimia curiositas, tant de fois employée par les diables de Loudun, quand les exorcistes adressaient aux possédés une question embarrassante. Que si, au contraire, notre médium sait l'anglais, l'esprit se montrera familier avec l'idiome britannique, au grand ébahissement de l'assistance. Nous avons souvent ri de la naïveté des gens qui demandaient aux médiums des renseignements sur des particularités que personne ne peut savoir, par exemple, sur le cours de la Bourse du lendemain, ou sur le siège de l'âme, sur les numéros qui doivent gagner à la loterie, ou sur le dogme de la transsubstantiation. Ces naïfs consultants ignoraient que l'esprit ne sait que ce que le médium sait lui-même, comme le somnambule d'un magnétiseur ne peut rien exprimer qui dépasse le nombre et l'ordre de ses connaissances.

On a remarqué, de même, que les esprits reflètent toujours avec exactitude les opinions des médiums, ou de ceux qui les assistent. Les esprits sont religieux et croyants dans un cercle de dévots; ils sont mécréants ou athées dans une réunion de sceptiques. Nous rappellerons ici la réponse la plus plaisante que l'on ait conservée en ce genre. On demandait un jour à un médium ce qu'il fallait penser de l'existence du diable. Le médium ayant pris son crayon et s'étant mis, dans les formes voulues, en rapport avec les habitants de l'autre monde, transmit aux assistants cette réponse : « *Je n'existe pas. — Signé, Satan.* »

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de pousser plus loin l'examen du système des spiritistes; mais puisque nous sommes en veine d'explications, nous pouvons revenir sur un phénomène que nous avons laissé passer sans nous en préoccuper jusqu'ici, nous voulons parler de ces coups mystérieux par lesquels les

esprits américains manifestèrent pour la première fois leur présence, et qui leur firent même donner un nom particulier, celui d'*esprits frappeurs* (*spirits rappings*). Les esprits frappeurs n'ont, à la vérité, fait entendre leur *toc-toc* que dans les cercles américains, à l'invocation des filles Fox et de leurs nombreux successeurs. En Europe, ces coups mystérieux ont rarement retenti, ou n'ont pas été pris au sérieux. Mais nous ne sommes pas dispensé pour cela d'en dire quelques mots.

Si la supercherie n'était pas la véritable explication à donner des mystérieux *toc-toc* que les demoiselles Fox et leurs nombreux émules firent entendre aux croyants de l'Amérique, on pourrait s'en rendre compte, sans faire injure à la bonne foi des intéressés, par cet état de sommeil nerveux qui nous paraît fournir la clef des prodiges de nos médiums. Comme, dans cet état physiologique, l'individu n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit, rien n'empêche de croire qu'il soit lui-même l'auteur de ces coups mystérieux, et qu'après la séance dans laquelle ce phénomène s'est produit, le médium puisse attester en toute sincérité son innocence sur ce point.

A ceux qui ne seraient point satisfaits de cette conjecture, nous pouvons offrir un autre système pour l'explication des *spirits rappings*. C'est celui qui fut présenté pour la première fois par un savant des États-Unis, M. Flint, et qui fut reproduit quelque temps après, par un physiologiste d'Allemagne, M. Schiff, et exhibé par lui en pleine Académie des sciences de Paris.

M. Flint, et après lui M. Schiff, ont trouvé que, par une contraction rapide de certains muscles, on peut faire entendre des bruits ou des chocs, sans aucun mouvement extérieur du corps. M. Schiff croit que les médiums amé-

ricains ou leurs accolytes ont employé cet artifice pour simuler les coups mystérieux attribués aux esprits.

D'après M. Schiff, ces bruits, qui ressemblent à de petits coups de marteau sourds et étouffés, et dont les cerveaux faibles font honneur à la présence d'êtres surnaturels, n'auraient d'autre origine que certains mouvements secrets que quelques individus auraient la faculté de produire par la contraction de l'un des muscles de la jambe. Il est prouvé, par exemple, que le tendon du muscle *long péronier latéral*, frappant contre sa coulisse ou contre la surface osseuse du péroné, peut produire des bruits assez forts pour être entendus à quelque distance. M. Schiff, qui était parvenu à se rendre très-habile dans ce curieux exercice, faisait entendre à volonté des bruits successifs et réguliers. Pendant qu'il exécutait ces mouvements, se tenant debout ou couché, avec ou sans chaussure, un spectateur, la main posée sur une des malléoles, éminences osseuses placées à la partie inférieure de la jambe, pouvait reconnaître et sentir les contractions du tendon du muscle *long péronier*.

Au mois d'avril 1859, M. Schiff donna, dans une séance de l'Académie des sciences de Paris, une démonstration publique de sa faculté de jouer des muscles péroniers. Introduit dans la salle des séances de l'Institut, il fut invité à s'asseoir au milieu de la pièce, afin d'être aperçu de tout le monde et isolé de tout compère.

« Messieurs, l'esprit frappeur attend vos ordres, » dit M. Schiff, les mains en l'air et les doigts écartés.

Il ouvrit largement la bouche pour convaincre les spectateurs que ni ses doigts ni sa bouche ne seraient pour rien dans les coups qu'on allait frapper.

On ordonna alors à l'esprit frappeur de se faire enten-

dre. On entendit presque aussitôt de petits coups très-rapprochés les uns des autres, comme si l'on frappait dans le lointain.

« Veuillez frapper de nouveau, » dit une autre personne. Au même instant, les coups recommencèrent, et, cette fois, semblèrent s'être rapprochés des auditeurs.

Cette manœuvre fut répétée plusieurs fois sans qu'on pût reconnaître le point d'où partaient ces bruits.

Ne voulant pas prolonger plus longtemps l'incertitude des académiciens sur la cause du phénomène qui les étonnait, M. Schiff leur montra sa jambe droite, et imprimant une forte contraction aux muscles péroniers latéraux, il produisit les mêmes bruits.

A la suite de l'expérience faite par M. Schiff à l'Académie des sciences, dans sa séance du 18 avril 1859, M. Jobert (de Lamballe) cita un cas pathologique analogue. Seulement, les expériences faites par M. Schiff étaient du domaine de la physiologie, et les bruits qu'il avait l'adresse de produire étaient déterminés par sa volonté; dans le cas observé par M. Jobert, il s'agissait d'une maladie, caractérisée par des battements qui se faisaient entendre derrière la malléole externe droite, et qui offraient la régularité du pouls. Par une opération chirurgicale, M. Jobert fit disparaître la disposition anatomique anormale qui produisait ce résultat, et tout bruit disparut.

M. Velpeau a confirmé les observations de M. Jobert, en assurant que le genre de bruit dont il est question peut se produire normalement dans un assez grand nombre de régions du corps. La hanche, l'épaule, le côté interne du pied, sont quelquefois, d'après le chirurgien de la Charité, le siège de bruits analogues. M. Velpeau a cité le cas d'une dame qui, à l'aide de certains mou-

vements de rotation de la cuisse, produisait des bruits que l'on pouvait entendre d'une extrémité à l'autre d'un salon.

M. Cloquet a raconté qu'on lui présenta un jour, à l'hôpital Saint-Louis, une jeune fille de seize à dix-huit ans, qui produisait des craquements très-forts et assez réguliers, grâce à un léger mouvement de rotation de la région lombaire de la colonne vertébrale. Ce bruit, qui s'entendait à vingt-cinq pieds de distance, ressemblait, dit M. Cloquet, à celui « d'un vieux tourne-broche. » Le père de ce *phénomène* était un saltimbanque, qui exhibait en public son intéressante fille, en annonçant qu'elle avait une pendule dans le ventre.

Nous avons dit que M. Flint, en Amérique, avait précédé M. Schiff dans l'explication des coups des esprits frappeurs, attribués à des contractions musculaires. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les remarques originales de M. Flint, et cela avec d'autant plus de raison, que l'auteur les a fait porter sur Mlle Fox et sur sa sœur, Mme Fish, les célèbres médiums qui ont donné le branle à tous ceux d'aujourd'hui.

Ce n'est point aux contractions des tendons du muscle péronier, mais aux mouvements de l'articulation du genou, que M. Flint attribue les bruits produits par les *frappeuses de Rochester*. M. Austin Flint, qui est professeur de clinique médicale à l'université de Buffalo, a soumis à son inspection directe ces deux héroïnes, et c'est après cette vérification qu'il a écrit le mémoire que nous allons citer.

« La curiosité nous ayant conduit, dit M. Austin Flint, à visiter la salle de Phelps-House, dans laquelle deux femmes de Rochester (Mme Fish et Mlle Fox) prétendent obtenir du monde des esprits des communications *frappantes*, au moyen desquelles

on peut se mettre en rapport avec les parents ou les amis défunts, etc., nous sommes arrivé à une explication physiologique du phénomène, explication dont un cas qui s'est présenté depuis à notre observation a démontré toute l'exactitude. Nous avons senti alors combien il était nécessaire d'offrir au public un exposé qui pût contribuer à empêcher à l'avenir les abus qu'entraîne cette imposture depuis trop longtemps en faveur.

« Il faut admettre d'abord que des manifestations ne doivent pas être considérées comme surnaturelles du moment qu'on peut y trouver une cause physique ou physiologique. Il n'est permis d'invoquer les agents immatériels qu'autant que les agents matériels font défaut. Nous devons donc exclure toute cause spirituelle dans cette partie de notre investigation.

« Quant aux moyens artificiels que pourraient dissimuler les vêtements, on s'accorde à croire qu'il ne peut y en avoir. Du reste, cette hypothèse ne saurait être admissible, les comités de dames ayant souvent examiné les *frappeuses*.

« Il est évident aussi que les coups ne sont produits par aucune machine attachée aux tables, aux portes, etc., car on les entend dans différentes pièces et dans différents endroits de la pièce où se trouvent les *femmes de Rochester*, toujours près, cependant, de la place où elles se tiennent. La supposition de mécaniques ou de machines quelconques doit être exclue aussi.

« Voilà pour l'évidence négative. Et maintenant pour ce qui se rapporte positivement au sujet, en observant les deux femmes, il était évident, d'après leur contenance, que les sons étaient dus à l'action de la plus jeune, et qu'ils nécessitaient un effort de sa volonté qu'elle cherchait vainement à dissimuler. Cet effort était manifeste, et il était facile de voir qu'elle ne pouvait le prolonger longtemps sans fatigue. En admettant donc ce fait positif, il en résulte cette question : Comment la volonté peut-elle s'exercer de manière à produire des bruits (coups) sans mouvements apparents du corps ? Les muscles volontaires sont les seuls organes sur lesquels la volition puisse exercer un contrôle direct. Mais les contractions des muscles n'occasionnent pas de sons sensibles dans les muscles mêmes. Or donc, pour que les muscles développent des vibrations perceptibles à l'oreille, il faut qu'ils agissent sur les parties avec lesquelles ils sont en rapport. Assurément les

coups ne pourraient être des sons vocaux ; ceux-ci ne sauraient se produire sans mouvements de muscles respiratoires, ce qui en révélerait promptement la source. Excluant par cette raison les sons vocaux, la seule source possible des bruits en question est donc dans les contractions musculaires volontaires, agissant sur une ou plusieurs articulations mobiles du squelette. Cette explication est la seule qui soit admissible.

« Par une curieuse coïncidence, après avoir découvert la source des bruits par le raisonnement, nous avons été à même d'observer un cas qui a clairement prouvé le fait que des bruits, précisément identiques aux coups des esprits frappeurs, se peuvent produire dans la *jointure du genou*.

« Une dame, parfaitement recommandable, de notre ville, a la faculté d'émettre des sons tout à fait semblables par leur caractère et leur force à ceux que les imposteurs de Rochester prétendent faire émaner du monde des esprits. Nous avons été témoin de la production des bruits par cette dame, et elle nous a permis d'examiner par quel mécanisme elle les produit. Sans entrer ici dans des détails anatomiques et physiologiques minutieux, il suffit d'expliquer qu'en vertu de la relaxation des ligaments de la jointure du genou, et au moyen d'une action musculaire et d'une pression de l'extrémité inférieure contre un point d'appui, le tibia se porte latéralement sur la surface inférieure du fémur, produisant par le fait une dislocation latérale partielle. Cela s'effectue par un acte de la volonté, sans mouvement apparent du membre, et occasionne un bruit fort ; le retour de l'os à sa place est accompagné d'un second bruit. La plupart des *frappements* de Rochester sont doubles aussi. Il est possible, du reste, de ne faire qu'un seul bruit, en déplaçant l'os avec la vitesse et la force voulues, et le laissant ensuite reglisser à sa place ; en ce cas, il n'y aura pas de bruit au retour.

« Si pendant la production des coups, le membre qui les produit, ou quelque autre partie de l'opérateur, se trouve en contact avec les objets environnants, il y aura des vibrations visibles dans ces objets. La force de la semi-dislocation de l'os est suffisante pour agiter bien distinctement les portes, les tables, etc., si elles sont en contact. L'intensité du son varie en proportion de la force des contractions musculaires, et la source apparente des coups peut aussi devenir plus ou moins distincte.

« La révélation contenue dans cet exposé excita une vive

agitation parmi ceux que les *coups* intéressaient directement. L'exactitude de l'explication fut constatée non-seulement par ceux-ci, mais encore par beaucoup de personnes, qui n'avaient pourtant jamais balancé à considérer ces prétendues communications spirituelles comme une ruse grossière. Bien entendu, les *frappeuses* nièrent énergiquement que les bruits vinssent des jointures, et fussent produits par leur intervention.

« Sur la demande adressée aux docteurs Flint, Coventry et Lée, par les *frappeuses* mêmes, dans le but d'être soumises par eux à un examen qui devait prouver l'absence de toute imposture de leur part, les observations suivantes furent faites :

« On était réuni depuis peu, lorsque les coups commencèrent à se faire entendre avec force, et continuèrent avec une rapide succession pendant quelque temps. Les deux *frappeuses de Rochester* étaient assises sur un divan. On demanda alors aux *esprits* s'ils voudraient bien se manifester pendant la séance, et répondre aux interrogations. Une série de coups suivit, et fut interprétée comme une réponse affirmative. Alors on fit asseoir les deux femmes sur deux chaises placées l'une près de l'autre, leurs talons reposant sur des coussins, les membres inférieurs étendus, la pointe des pieds en l'air, et les pieds séparés l'un de l'autre. Le but de cette expérience était d'assurer une position dans laquelle les ligaments de la jointure du genou fussent tendus, et les pieds sans point d'appui. Nous étions à peu près convaincus d'avance que le déplacement des os nécessaires aux bruits ne pouvait s'effectuer sans que les pieds posassent sur un corps résistant quelconque. Les assistants, assis en demi-cercle, attendirent tranquillement les *manifestations* pendant plus d'une demi-heure, mais les *esprits*, d'ordinaire si bruyants, restèrent muets. On changea alors la position de la plus jeune sœur ; on la fit asseoir les jambes étendues sur le divan ; sa sœur aînée s'assit, à la manière ordinaire, à l'autre bout du canapé. Dans cet état de choses, les esprits ne jugèrent pas à propos d'indiquer leur présence, malgré les supplices réitérées qui leur furent adressées. Cette seconde expérience nous confirma dans l'opinion que la plus jeune sœur avait seule la faculté de produire les *frappements*. On continua ces expériences jusqu'à ce que les *frappeuses* elles-mêmes avouassent qu'il était inutile de persister davantage, qu'il n'y avait aucun espoir de *manifestations*.

« Quand on leur eut rendu la position habituelle, leurs pieds posant par terre, les coups commencèrent bientôt à se faire entendre. On proposa alors quelque autre expérience. Nous y consentîmes, bien que les premières fussent, suivant nous, assez concluantes. Celle qu'on choisit consista à tenir fermement les genoux des deux femmes, en y appliquant les mains de manière que tout mouvement latéral des os fût perceptible au toucher. Cette pression fut faite par-dessus les vêtements. On ne pouvait s'attendre à ce qu'elle empêchât complètement les bruits, mais elle devait prouver s'ils provenaient ou non de la jointure du genou. Il est évident que cette expérience avait bien moins de poids aux yeux d'un observateur que les précédentes, car la seule évidence du mouvement des os était le témoignage de ceux dont les mains se trouvaient en contact avec l'articulation. L'expérience fut renouvelée fréquemment pendant une heure et plus; chaque fois on appliquait les mains quelques minutes de suite. Le résultat fut toujours à la confusion des « *frappeuses*; » c'est-à-dire qu'on entendait beaucoup de coups quand les mains étaient retirées, aucun quand on les tenait appliquées sur les genoux. Une seule fois, le docteur Lée, ayant avec intention relâché l'étreinte, deux ou trois faibles coups simples furent frappés, et il constata immédiatement le mouvement sensible de l'os. On essaya aussi à plusieurs reprises de saisir les genoux le plus vite possible, au moment où les *frappements* commençaient; cette expérience eut toujours pour effet d'imposer un silence immédiat aux « *esprits*. »

« On discuta alors la proposition qui fut faite de bander les genoux. Les amis des deux femmes s'opposaient à cette expérience, à moins que nous ne voulussions la considérer comme épreuve décisive. Nous n'avions pas préparé les choses nécessaires pour rendre le membre immobile, conséquemment nous refusâmes. C'était sans doute l'expérience sur laquelle comptaient les *frappeuses*, comme devant se terminer à leur honneur. Nous sommes à peu près certains qu'avant de demander à être examinées, elles s'étaient assurées qu'un bandage appliqué au-dessus et au-dessous de la rotule, permettant de plier le membre, n'empêcherait pas le déplacement. Dans le cas où, dans d'autres localités, des expériences relatives à cette sorte d'imposture seraient nécessaires, nous conseillons de ne pas s'en rapporter à l'effet des bandages. Il est certain pourtant qu'avec un grand nombre de tours de bandes et des

éclisses latérales fermement posées, de manière à tenir la jambe bien étendue et à rendre les jointures immobiles, on parviendrait à arrêter les sons, du moment, toutefois, qu'ils proviendraient de la jointure du genou. On remarquera que dans notre exposé nous ne prétendons nullement que cette jointure soit la seule source de bruits, et si nos expériences, après avoir été dirigées sur cette partie, n'eussent pas réussi, nous nous serions occupés des autres articulations.

« Dans la publication de cet exposé, on nous a parlé de différents cas, dans lesquels les mouvements des os qui entrent dans d'autres articulations sont produits par un effort musculaire donnant naissance à des bruits. On nous a cité une personne qui fait entendre des coups avec la cheville, plusieurs autres avec les jointures des orteils et des doigts, une autre dont le mouvement de l'épaule s'entend fortement; chez une autre encore, c'est celui de la jointure de la hanche.

« La révélation de cette imposture ouvre un champ nouveau aux recherches physiologiques. Les bruits articulaires réclament en effet une investigation sérieuse.

« La conformation anatomique de la jointure du genou est évidemment très-favorable à la production de bruits forts par le déplacement. Les larges surfaces articulaires offrent un espace considérable au mouvement latéral, pourvu que les ligaments soient suffisamment détendus et que la force motrice soit convenablement appliquée. La petitesse relative du condyle extérieur du fémur favorise le déplacement à l'extérieur, et il surviendrait une véritable dislocation dans cette direction, sans les ligaments forts et nombreux qui rendent cette articulation la plus forte de notre corps. Ces ligaments protègent si bien cette jointure contre les accidents auxquels l'exposent sa position et ses relations, que les luxations de cette partie sont, par le fait, très-rares. Le déplacement qui occasionne les coups est suffisant pour déranger les os qui séparent les deux surfaces articulaires de l'extrémité supérieure du tibia, de sa situation dans le sillon qui sépare les condyles du fémur, et pour le porter plus ou moins sur la surface du condyle extérieur. Ce mouvement donne naissance au premier bruit, et le retour de l'os à sa place au second, qui, dans les coups de Rochester, suit généralement le premier de très-près. Nous ne pouvons expliquer entièrement le mécanisme précis par lequel s'effectue ce déplacement. La dame de notre ville qui reproduit les *frappements* fait glisser l'os en dehors

par un faible effort de sa volonté, et ni d'après ce qu'elle explique, ni même à la faveur de l'exploration manuelle, il n'est aisé de déterminer quels sont les muscles qui viennent porter sur la jointure. Dans ce cas, le déplacement survient quelquefois en pliant la jambe sans aucun effort tendant à le produire, mais alors il n'est généralement pas accompagné de beaucoup de bruit. L'os retourne à sa place, dès que cesse l'effort musculaire qui avait causé le déplacement. Pour que le déplacement cause du bruit, il faut qu'il soit opéré avec une certaine vitesse et une certaine force; cette dernière peut en quelque sorte être graduée à volonté. La dame en question ne peut aujourd'hui produire les coups que dans un seul genou; dans sa jeunesse, elle avait la même faculté dans les deux. D'après le nombre et le volume des sons produits par les *frappeuses de Rochester*, il est évident qu'elles peuvent faire entendre ces coups dans leurs deux genoux. Il serait à présumer que la fréquente répétition de ces déplacements doit, au bout de quelque temps, amener l'irritation et même quelque affection dans la jointure. Chez la dame à laquelle nous devons tant de renseignements utiles, ils sont suivis d'une certaine sensibilité; mais autrefois, quand elle avait l'habitude de les opérer tous les jours plus ou moins, elle ne ressentait aucune douleur, et les bruits étaient plus forts qu'à présent.

« Ce qui fait que certaines personnes, qui ont vu et entendu les *frappeuses de Rochester*, croient difficilement que les sons soient articulaires, c'est l'idée qu'elles ont que les coups viennent de différents endroits de la chambre, et à distance de celui où se trouvent les femmes. Cette difficulté tient à plusieurs circonstances qu'il est utile d'expliquer :

« D'abord, les bruits n'ont pas réellement lieu à distance : c'est une erreur provenant d'un manque d'appréciation des lois de l'acoustique. On ne peut ordinairement déterminer la direction d'où arrivent les sons, à moins que les autres sons ne prêtent leurs secours à l'oreille. On peut imiter des variations dans la distance supposée de la source, par de simples variations dans l'intensité du son, pourvu que la source véritable ne soit ni apparente ni sensible aux autres sens que l'ouïe. Sur ces principes est basée la science mensongère du ventriloque. En effet, celui-ci ne transmet sa voix ni en diverses directions ni à des distances différentes, comme on se l' imagine communément; il en gradue simplement l'intensité de manière à la faire paraître plus ou moins éloignée;

en même temps, il dissimule toute manifestation extérieure sur la manière dont il produit le son ; puis il sait adroitement assurer le succès de ses efforts, en dirigeant si bien, par sa conversation, l'attention de ses auditeurs vers des endroits particuliers, que, l'imagination aidant, on croit vraiment que la voix en arrive.

« Le genou étant recouvert par les vêtements, les légers mouvements qui produisent les coups se dissimulent aisément ; pour cette raison, les femmes sont les meilleurs imposteurs de cette catégorie. »

Voilà plusieurs explications des coups mystérieux attribués aux esprits. Le lecteur pourra choisir entre elles celle qui lui paraîtra mériter la préférence. Nous avons exposé, en commençant, celle qui nous semble le plus satisfaisante. Elle consiste à attribuer ces bruits au médium lui-même, qui les produit à *son insu*, en frappant du pied le parquet ou la table, ou bien en exécutant, avec quelque partie de son corps, un de ces craquements que certaines personnes, par une conformation anatomique particulière, savent produire sans aucun mouvement visible à l'extérieur, et dont MM. Flint, Schiff, Jobert (de Lamballe), Velpeau et Cloquet ont cité différents cas. Le médium qui écrit les réponses des esprits, sous l'empire d'un demi-sommeil nerveux, peut aussi, sous l'influence du même état, produire le bruit dont il s'agit, sans en avoir conscience ¹.

Si le bruit entendu est une parole humaine, on peut, avec M. Babinet et d'autres, l'attribuer à la *ventriloquie*. Cagliostro s'aidait fort habilement de ce moyen, sans le

1. On voit que nous admettons toujours ici la bonne foi du médium, et que nous écartons le cas de supercherie :

Je suppose qu'un moine est toujours charitable,

a dit le bon Lafontaine. Nous imitons le fabuliste ; mais il y a bien des réserves à faire concernant l'innocence de ces opérateurs.

laisser soupçonner. Mais ici encore on doit bien s'assurer que les sons ont été réellement produits et ont frappé les oreilles de personnes étrangères aux expériences. S'ils n'ont été sensibles que pour les expérimentateurs ou pour des sujets chez lesquels l'hallucination peut être présumée, il n'y aurait là qu'une perception illusoire, mais sans fraude de la part de personne.

CHAPITRE XVIII.

Les professeurs de magie moderne. — M. Cahagnet. — M. Eliphas Lévi. — Victor Hennequin. — Le docteur noir. — Girard de Caudeberg. — M. Henri Carion. — M. le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits. — M. Allan Kardec et son livre des *Esprits*. — M. Home. — Résumé et conclusion.

Pour amener jusqu'au moment présent cette revue des prodiges qui ont fait suite aux tables tournantes, nous mentionnerons rapidement les écrits ou les œuvres de quelques magiciens émérites, nos contemporains.

Il convient de faire ici une certaine place à M. Cahagnet. Ce M. Cahagnet, *ex-tourneur de chaises* (c'est le titre qu'il prend, sans doute pour établir tout d'abord qu'il y avait déjà du tournoiement dans sa première profession), commence par disputer à M. le marquis de Mirville la priorité des manifestations révélatrices qui ont ouvert la voie aux prodiges américains. Ensuite il a, aussi bien que M. le baron Dupotet, son miroir magique, dont le secret lui aurait été révélé par Swedenborg lui-même. Ce miroir consiste en un morceau de glace sur lequel est appliquée, en manière de tain, une couche de mine de plomb.

Le miroitage que cet enduit donne à la glace fait songer au charbon végétal de M. Dupotet : c'est un plagiat que Swedenborg, le grand illuminé de Stockholm, aura commis d'avance au préjudice de M. Cahagnet, le grand hallucinateur de Paris. Quoi qu'il en soit, voici, d'après les instructions de M. Cahagnet, la manière de se servir de ce nouveau miroir :

« Vous faites placer la personne qui désire voir un voleur, un esprit ou un lieu, devant un miroir ; vous vous mettez derrière elle, la fixant fortement derrière la tête, vers le cervelet, et vous appelez l'esprit à haute voix, au nom de Dieu : *de manière à imposer au voyant.* » Peu s'en faut que, dans sa naïveté, M. Cahagnet n'avoue qu'on doit faire en sorte *d'imposer* au voyant tout ce qu'il doit voir. Et quand, un peu plus loin, il recommande d'entourer la cérémonie de quelque pompe, et de joindre même au magnétisme moral ou spirituel le secours des parfums, on reconnaît bien là encore un nouveau plagiat, ou du moins un emprunt peu déguisé fait aux magnétiseurs de l'Orient, peut-être grâce à la relation de M. le comte de Laborde.

L'homme de la nature, — ceci est encore une qualification que se donne M. Cahagnet, en se fondant sur l'aveu presque orgueilleux qu'il n'a reçu aucune espèce d'instruction, et qu'il ne sait pas l'art d'écrire, — l'extourneur de chaises, pour prendre son titre le plus simple, a pour spécialité, en magie, l'évocation des morts ou la nécromancie. Il converse avec Galilée, qui lui enseigne les lois de la physique et celles de l'astronomie ; avec Franklin, qui lui communique l'invention d'une machine électrique ; avec Hippocrate, qui lui fait un cours de médecine et même d'anatomie (qu'il ne savait point) ; mais principalement avec Swedenborg, qui ne se lasse

point de lui apparaître pour l'entretenir de Dieu, de la vie future, de la nature des âmes, de leur existence antérieure, etc., etc. A part l'enseignement de ce prince des illuminés, nous cherchons vainement quelque chose de neuf dans les révélations que reçoit M. Cahagnet. Les secrets que les âmes railleuses d'Hippocrate, de Galilée et de Franklin ont l'air de lui conter à l'oreille, elles les avaient déjà déposés dans des livres où M. Cahagnet, comme tout le monde, aurait pu les trouver, sans déranger de leur repos ces morts immortels. Aussi est-ce avec raison que M. Dupotet, remettant à sa place *l'homme de la nature*, qui se mêle d'avoir un miroir magique, l'accuse de « n'avoir pas encore rencontré ce qui distingue les génies des simples mortels, et de n'avoir point recueilli, non plus, quelques-unes de ces vérités dont le ciel est rempli. »

M. Cahagnet avoue, du reste, qu'il ne voit rien par lui-même et ne reçoit pas de révélations directes des esprits. Ce n'est donc ni un devin, ni un prophète, ni un somnambule, ni un illuminé. Il ne voit que par les yeux de ses *lucides*, et particulièrement de l'une d'entre elles, Mlle Adèle Maginot, qui domine toutes les autres par le don d'une incomparable clairvoyance. C'est à l'aide de cette extatique et même sous sa dictée, que M. Cahagnet entasse volume sur volume, avec une fécondité trop bien entretenue et servie par son ignorance de l'art d'écrire¹.

Les communications que les âmes évoquées par Mlle Adèle Maginot ont faites à M. Cahagnet sur l'homme physique et moral et sur la vie future, ayant pénétré

1. Voici les titres de quelques-unes de ses publications : *Arcanes de la vie future dévoilés* ; *le Sanctuaire du spiritualisme* ; *la Lumière des morts* ; *les Révélations d'outre-tombe* ; *la Magie magnétique*.

d'admiration l'abbé Almignana, cet ecclésiastique a demandé à entrer en partage des lumières ultramondaines qu'elle fait luire pour ses amis, et cette faveur ne lui a pas été refusée. « Notre bonne Adèle », dit-il d'un ton ému, en parlant de cette pythonisse dans une lettre à M. Cahagnet.

N'oublions pas de dire que ce dernier reçut, au moins une fois, une bonne nouvelle de l'autre monde. C'était à l'époque où il était embarrassé pour continuer la publication de son premier et de son plus volumineux ouvrage. Alors Swedenborg lui dit, par l'organe d'Adèle Maginot : « Votre second volume des *Arcanes de la vie future* sera imprimé; telle est la volonté de Dieu. Ne vous inquiétez pas, lorsqu'il en sera temps, vous serez secondé. » Le secours promis arriva en effet, et dès l'année 1849, M. Cahagnet pouvait publier son second volume des *Arcanes*.

On ne peut s'empêcher de rappeler, à cette occasion, que Victor Hennequin, avocat de Paris, qui jouissait d'un certain renom, fut moins heureux, quatre ans après. L'*âme de la terre*, avec laquelle il s'était mis en communication suivie, par l'intermédiaire des tables, ayant dicté à Hennequin un livre, avec ordre de l'intituler : *Sauvons le genre humain*, l'avait encore flatté de l'espoir que son manuscrit lui serait acheté cent mille francs comptant, par un éditeur dont le nom fut cité. L'époque prédite par la prophétie arriva, mais non M. Delahaye, l'éditeur désigné.

C'est surtout des livres dictés par les esprits qu'il faut dire : *habent sua fata libelli*, et le sort de ces livres devient malheureusement quelquefois celui de leurs auteurs : Victor Hennequin est allé mourir dans une maison de fous, mais M. Cahagnet élucubre toujours.

Un amateur de magie, qui ne prend pas tant au sérieux sa science, qui la discute même en vrai philosophe sceptique, M. Éliphas Lévi¹ n'en raconte pas moins, qu'à force d'opérations cabalistiques, il a fait apparaître le fantôme d'Apollonius de Tyane. Mais voici comment, par sa propre critique, il dégrade lui-même son prodige.

« Conclurai-je de ceci que j'ai réellement évoqué, vu et touché le grand Apollonius de Tyane? Je ne suis pas assez halluciné pour le croire, ni assez peu sérieux pour l'affirmer. L'effet des préparations, des parfums, des miroirs, des pantacles, est une véritable ivresse de l'imagination, qui doit agir vivement sur une personne déjà impressionnable et nerveuse. Je n'explique pas par quelles lois physiologiques j'ai vu et touché; j'affirme seulement que j'ai vu et touché; que j'ai vu clairement et distinctement, sans rêves, et cela suffit pour croire à l'efficacité réelle des cérémonies magiques. »

M. Éliphas Lévi croit à une lumière astrale, à un feu vivant, à un agent universel de la vie, à un fluide magnétique, car il n'a pas moins de mots que les autres pour désigner la matière subtile et invisible, qui joue le principal rôle dans ces phénomènes; mais, pour la mettre en jeu, il attribue à l'art magique, au trident de Paracelse, au nombre ternaire, aux mystères du *tarot*, à l'usage des *pantacles*, en un mot à tous les signes cabalistiques, une puissance, dont les magnétiseurs, en général, tiennent peu compte, et que la plupart semblent même ignorer. C'est un magicien à cheval sur les formules. Du reste, M. Éliphas Lévi affirme que les morts, ou plutôt les images des morts, qui apparaissent par la puissance des évocations, ne révèlent jamais rien des mystères de l'autre vie. Si ces spectres répondent à ceux qui les interrogent, ce n'est jamais

1. Pseudonyme de M. Alphonse-Louis Constant.

par une voix qui frappe véritablement les oreilles, mais bien par des impressions imaginaires et toutes subjectives. Que si quelquefois on se sent affecté par un contact qui semble produit par le fantôme même, cette sensation n'accuse aucune cause externe et doit être rapportée à l'imagination seule. M. Éliphas Lévi est si éloigné de faire intervenir le surnaturel dans la production des phénomènes qu'il opère, lui ou les autres fascinateurs, magiciens et magnétiseurs, qu'à ses yeux le surnaturel n'existe pas, ou n'est, suivant son expression, que le naturel exalté. Il est impossible de rencontrer un homme plus positif dans un faiseur de prodiges!

M. le comte de Szapari, qui voit aussi la magie dans le magnétisme, et qui attache, comme M. Éliphas Lévi, une certaine importance aux formules, fait, au contraire, intervenir dans tous les phénomènes le spiritisme, ou, pour mieux dire, il n'y voit pas autre chose. Avec lui, point d'action physique véritable, point de fluide ou autre agent matériel entre le magnétiseur et le magnétisé. L'acte magique de la magnétisation consiste dans une action spirituelle, cachée sous les dehors d'une action physique. L'homme manifeste son influence spirituelle par un signe approprié à l'effet qu'il veut produire, et cet effet est produit d'autant plus sûrement que « les hommes étant de petites spiritualités qui se meuvent à la surface du globe, » rien n'est plus facile que de les mettre en communication et de les faire agir les unes sur les autres. Il ne s'agit que de bien connaître les signes et les gestes, mais c'est précisément dans cette connaissance que consiste la magie. Du reste, l'action spirituelle vient de Dieu même, et l'on ne peut conséquemment assigner aucune borne à ses effets.

De la magie magnétique entendue de cette façon, il serait facile de tirer des révélations, et ces révélations enfanteraient la question sociale et religieuse, aussi bien que sur les cinquante mille trépieds américains. Depuis que les esprits parlent et écrivent en France, ils ont d'ailleurs souvent abordé ce genre de prédication, soit pour annoncer des évangiles et des constitutions nouvelles, soit pour confirmer par des avertissements d'outre-tombe l'ordre établi en religion et en politique. Victor Hennequin, dont nous venons de dire la fin déplorable, ce fidèle scribe de *l'âme de la terre*, n'eut pas plus tôt achevé sa tâche, qu'il s'adressa à l'empereur des Français, et c'est à lui qu'il cria dans une lettre rendue publique en 1853 : *Sauvons le genre humain*.

M. Cahagnet, lui, ne se contente pas d'écrire à ce seul souverain. Illuminé, médiatement par Swedenborg, et immédiatement par Mlle Adèle Maginot, il fait appel à tous les autres potentats, à l'empereur de Russie, à l'empereur d'Autriche, au roi de Prusse, au roi de Sardaigne, au pape Pie IX, à la reine d'Angleterre, à la reine d'Espagne, etc., qu'il appelle ses frères et sœurs en Dieu, dans des lettres où il leur donne intrépidement ses conseils, qui ont quelquefois pour sanction les menaces les plus extravagantes.

Ordre de Dieu d'ériger le temple du royaume du Christ prédit par Salomon, manifesté en vision à Vriès, et devant être érigé à Paris, comme gage de la réconciliation entre Dieu et les hommes; tel est le long titre d'une sorte de prospectus qui parut en 1855. Dieu lui-même, en ordonnant la construction de son temple, en a tracé le dessin et donné les devis. Ce temple de marbre sera élevé aux Champs-Élysées, à Paris. Toutes les religions de l'univers doivent venir s'y confondre dans un seul et unique

culte. Parmi les modernes révélateurs, l'auteur de ce prospectus représente donc un apôtre de l'*unitarisme*, religion philosophique, qui a déjà de nombreux disciples en Amérique et en Angleterre, comme Victor Hennequin nous figurait un prédicant du socialisme fouriériste.

L'auteur du prospectus dont il vient d'être question, était ce fameux *Docteur noir*, ce prétendu guérisseur de cancers qui, après avoir occupé tout Paris, est venu tristement échouer, en 1859, sur les bancs de la police correctionnelle.

Passons à ceux qui, zélés catholiques, croient l'avenir de leur religion intéressé dans la danse des tables. Après ce que nous avons déjà dit de M. de Mirville, il suffira de le nommer ici, et nous n'accorderons pas une mention plus longue à son acolyte, M. le chevalier Gougenot des Mousseaux¹. Aux yeux de ces deux spiritistes, tous les esprits sont des démons et tous les fluides sont leurs complices. Tous deux font tourner les tables sans relâche, mais c'est pour voir chaque jour plus clairement dans leurs manifestations, les signes avant-coureurs de l'avènement de l'Antechrist, et faire mieux sentir à l'Église catholique l'urgente nécessité de faire emploi de ses exorcismes.

Il en est d'autres qui ne voient pas les choses sous un aspect si désolant. Non-seulement ils prétendent que les révélations des tables peuvent être fort innocentes, mais ils assurent en avoir été souvent fort édifiés dans leur foi catholique, et les estiment capables de déterminer les conversions les plus miraculeuses dans ce monde de

1. *Mœurs et pratiques des démons ou des esprits visiteurs, d'après les autorités de l'église, les auteurs payens, les faits contemporains, etc.* 1 vol. in-18. Paris, 1854.

corruption et d'incrédulité. Parmi ces personnes il s'en est trouvé d'un esprit éclairé et d'un caractère très-honorable. Tel est, par exemple, Girard de Caudemberg, ancien ingénieur des ponts et chaussées, homme positif par son éducation, très-versé dans la physique mécanique, un savant, en un mot, qui ne fut même que savant pendant plus de cinquante années de sa vie. Girard de Caudemberg que nous avons connu à Paris, pendant qu'il rédigeait le *bulletin scientifique* du journal *l'Assemblée nationale*, s'était retiré à Dijon à la fin de sa carrière. Dans les loisirs que lui faisait cette retraite, il s'abandonna au spiritisme. Il est mort en 1858, peu de temps après la publication du livre dont nous allons parler, victime, comme tant d'autres, de la triste occupation des tables tournantes.

Dans le livre qu'il a publié¹, Girard de Caudemberg raconte qu'ayant, dans le principe, essayé comme tout le monde, de faire tourner les tables, et n'ayant obtenu que des effets insignifiants, il douta de sa puissance personnelle, et chercha à voir quelque chose de plus caractéristique. Un mot d'introduction qu'un ami lui procura, le fit admettre dans une réunion où l'on annonçait des effets très-extraordinaires, et c'est là qu'il put reconnaître, dans ce qui faisait l'amusement de tous les salons de Paris, une cause surnaturelle pouvant devenir redoutable.

« J'étais complètement inconnu, dit-il, aux personnes chez qui je me trouvais, elles savaient à peine mon nom; d'ailleurs, elles étudiaient comme moi les phénomènes, et ne pouvaient avoir, par conséquent, la pensée d'en altérer la portée quand

1. *Le monde spirituel ou Science chrétienne de communiquer intimement avec les puissances célestes et les âmes heureuses*, 1 vol. in-18, Paris. 1857.

elles l'auraient pu; — or, je pesai successivement à la table les questions suivantes, qui ont toutes été répondues avec une parfaite exactitude. — Combien ai-je d'enfants? — Combien de garçons? — Combien d'enfants mariés? — Combien chacun a-t-il d'enfants? — A quel âge est morte la personne à laquelle je pense?

« Je fis après la question suivante, et j'appelle sur la réponse l'attention de tous ceux qui cherchent, sans idée préconçue, la véritable raison des phénomènes. — Quelle a été la cause de la mort de mon père? La table a dicté — *feu*. — Mon père était effectivement mort brûlé, il y avait de cela vingt ans. — Évidemment, la réponse dans son ensemble n'avait pu être lue dans ma pensée, — mais le choix précis du mot, et du mot *le plus court* dont on pouvait se servir, et en supprimant l'article, avait sans doute été fait par un autre esprit que le mien....

« Mais bientôt, et à plusieurs reprises, je tentai de laisser à la table toute initiative, en la priant seulement de me dire *quelque chose*. Un jour, il arriva qu'à cette invitation elle répondit en nous dictant les quatre mots suivants, incompréhensibles pour nous : *Cap, sel, blepax, inoglié*, toutes ces lettres avaient été dictées de suite et paraissaient un pur galimatias. Mme P... (le médium principal de la réunion) prétendait que l'esprit se moquait de nous; mais, après avoir fait diviser les mots par la table elle-même, comme je viens de les écrire, il me restait à lui demander dans quelle langue elle nous parlait et elle a répondu : *slave*, au grand ébahissement du médium, qui n'avait jamais entendu dire *que ce fût une langue*. L'esprit (car il n'y avait plus à douter de son évidente initiative), nous devait une traduction; mais il nous la donna, d'après l'expression consacrée, et, comme je l'ai su depuis, excessivement *libre*, et, comme elle a un sens politique très-spécial, je ne la rapporterai pas ici; par la même raison, je ne crois pas pouvoir publier le sens littéral, qui contient une prophétie dont je ne garantis pas tout l'accomplissement, mais qui pourrait donner lieu à des interprétations fâcheuses et diverses.

« L'esprit de cette table prenait le nom de *Quécla*, il était féminin, et, sur la demande que j'en fis le premier, il donna à sa mort la date d'une des années du *quatorzième* siècle. Je dois insister fortement ici sur la *preuve évidente d'initiative*, qui résulte de ces noms, la plupart du temps assez bizarres, que prennent les esprits et dont on s'est tant moqué, comme des

diverses circonstances de leur vie terrestre. On ne saurait prétendre, sans tomber dans l'absurde, que tout cela est écrit d'avance dans la tête des médiums. »

Cependant, d'après d'autres expériences rapportées par Girard de Caudemberg, il paraît bien clairement que les réponses de l'esprit peuvent être influencées, ou même faussées par les idées qui sont dans la tête du médium. On était chez Mme B..., autre médium énergique, et qui s'occupait de magnétisme et de magie bien avant qu'il fût question des manifestations américaines.

« Tous les esprits tentés dans cette maison, dit-il, m'ont paru entachés d'une cause d'erreur involontaire de la part de ceux qui y présidaient, puisqu'ils étaient croyants et de très-bonne foi. Mme B..., se formait évidemment, à part elle, un avis sur les questions qui lui étaient posées et influençait ainsi les réponses de la table, j'en ai acquis la preuve par moi-même : ayant demandé à l'esprit de dire mon âge, il se trompa deux fois, et quand je l'eus fait connaître, Mme B..., me fit observer, pour excuser l'infailibilité de son oracle, *que je ne paraissais pas avoir cet âge*, elle montra par là que c'était son propre jugement que la table avait adopté.... Je dois dire que, quand cette cause d'erreur se trouvait forcément écartée, l'oracle répondait juste. Ayant demandé l'âge de la mort d'une personne *que je ne nommais pas*, le nombre frappé se trouva exact, et pour une fraction d'année, le pied de la table ajouta même un coup très-léger. »

Girard de Caudemberg n'étant néanmoins qu'à demi satisfait du mode vulgaire de communication avec les esprits, par l'intermédiaire des meubles, cherchait un moyen plus sûr, moins équivoque, et qui, écartant tout chance d'erreurs, ne laissât plus subsister aucun doute sur la présence réelle des âmes qu'on évoquait. Ce moyen, il le trouva dans un livre¹ publié par M. Henri

1. *Lettres sur l'évocation des esprits.*

Carion, rédacteur en chef d'un journal à Cambrai, et, de plus, fort bon catholique, comme nous le verrons plus bas.

Le mode d'évocation des esprits enseigné par M. Henri Carion ne comporte aucun appareil; il consiste tout simplement à appeler mentalement l'âme que l'on veut consulter, « et à lui abandonner sa main, armée d'un crayon et mieux encore d'une plume. » C'est le moyen dont nous avons déjà parlé et qui est aujourd'hui le seul employé. Cependant, il a eu besoin d'être perfectionné par Girard de Caudemberg, qui croit devoir nous avertir que « ce genre d'évocation est toute une science, dont le mouvement des tables n'a été que le prologue. » Quant aux succès que, pour sa part, il a déjà obtenus, on en jugera par quelques expériences où nous allons le voir à l'œuvre.

« D'abord, nous dit-il, j'abandonne la plume à l'impulsion sans la regarder jamais; mais ce serait là, j'en conviens, une faible garantie de la passivité de ma volonté ou de ma pensée dans l'écriture: ce qui est plus significatif, c'est que cette écriture *n'est pas du tout la mienne*. Il y a mieux, c'est qu'un assez grand nombre d'écritures *essentiellement différentes*, se sont ainsi tracées sous ma main, selon les esprits que j'interrogeais. Je place donc cette *spécialité* et cette diversité d'écritures comme une preuve qu'elles se produisent dans une absolue indépendance de ma propre action. Ce qui complète ce genre de preuve, ce sont les signatures *avec paraph* des esprits évoqués, et reconnues par leur famille ou leurs amis. La première a été, pour moi, celle de mon père, signature compliquée, à cause des trois initiales de ses prénoms, et que j'aurais vainement cherché à imiter; elle s'est développée sous ma main *avec rapidité*, et comparée depuis avec celles qu'il avait tracées pendant sa vie, dans des papiers conservés par ma sœur, elle a été trouvée conforme. Voici, à ce sujet, une circonstance encore plus frappante: une personne de la famille du célèbre Arago, et qu'il affectionnait particulièrement, ayant

désiré que j'évoquasse son âme, je l'ai fait *en sa présence*, et, pour le tracé de sa signature, ma main a été entraînée avec une grande vélocité; le nom, avec un parafe remarquable, s'est trouvé reproduit avec tant de vraisemblance, que les personnes de la famille auxquelles il a été montré, ont toutes reconnu la signature ordinaire du savant. Je n'avais jamais eu occasion de la voir. Feu le respectable général Wagner, qui aimait le merveilleux, m'ayant proposé de procéder, chez lui, à quelques évocations, j'y consentis volontiers (je ne le ferais pas aujourd'hui), etc. Dès l'abord, il me demanda d'appeler l'âme de sa première femme; comme j'en étais encore aux essais, je le priai de ne pas m'en dire le nom, que j'ignorais entièrement. Or, une main a parfaitement tracé ce nom, pour moi *inconnu*, et la signature d'icelle. »

Le grand écueil de l'évocation des esprits par l'écriture n'est pas qu'un médium, volontairement ou à son insu, intervienne par sa pensée personnelle et réponde ainsi à la place de l'âme interrogée. Il peut arriver aussi, cause d'erreurs beaucoup plus grave et plus difficile à prévenir, qu'un esprit espiègle ou mal intentionné se substitue à celui qu'on évoque et réponde à sa place, en affectant d'imiter son écriture. On doit toujours craindre d'être dupe de ce genre de contrefaçon, très-usité, à ce qu'il paraît, dans le monde spirituel. Voici, à cet égard, l'avertissement que Girard de Caudemberg déclara lui avoir été donné par un excellent esprit : « LE PARLER EST DE MOI, mais souvent le langage est d'un autre qui ne mérite aucune attention. » Le parler est mis là pour l'écriture, car de Caudemberg nous apprend qu'en écrivant les esprits semblent croire parler; de sorte que la phrase doit être traduite ainsi : « L'écriture est de moi, mais souvent les mots sont d'un autre qui ne mérite aucune attention. »

A présent que, d'après l'oracle de Girard de Caudemberg, il n'est plus permis de révoquer en doute le fait

de cette perfidie dans les mœurs et pratiques des esprits, il reste à la bien reconnaître, à l'occasion, pour la confondre au moyen d'une confrontation ordonnée en temps utile. Pour cela, de Caudemberg ne nous fournit aucune recette d'un effet sûr. Telle est la rouerie de ces mystificateurs spirituels, que lui-même, malgré toute son expérience, y était souvent pris. C'est que la falsification des écritures chez les esprits est autrement difficile à reconnaître que chez les simples mortels. On argue de faux un testament où, malgré l'écriture et la signature du testateur, on ne retrouve pas son style habituel. Mais il n'y a point de styles distinctifs parmi les esprits. Une manière d'écrire, qui leur est commune à tous, a pour caractère l'emploi abusif d'un des quatre adjectifs, *positivement, fortement, fermement, sûrement*, qui sont répétés presque à chaque phrase. Le premier de ces mots précède ordinairement les monosyllabes *oui* ou *non*. Et puis, c'est partout le même système d'inversions pénibles, de tournures incorrectes, d'expressions détournées de leur sens naturel, de phrases à ellipses forcées, de mots outrageusement tronqués, tantôt à la tête, tantôt à la queue. Quand les esprits veulent accentuer une idée avec énergie, faute de trouver l'expression nécessaire, ils marquent leur intention en donnant aux mots des dimensions fabuleuses. « Quelquefois, dit de Caudemberg, la page entière est couverte par un de ces mots, et la main, pour le tracer, se trouve entraînée sans qu'on puisse prévoir où elle va s'arrêter. » On ne peut trop s'étonner que ces êtres, à qui il paraît si facile de s'exprimer dans toutes les langues, dédaignent d'apprendre à en parler une seule congrûment.

Le mauvais esprit qui se plaisait à lutiner Girard de Caudemberg avait nom *Sessement*; c'était un démon

haut placé dans la hiérarchie infernale. Nous allons voir de ses tours dans les révélations qui vont suivre.

L'auteur s'adresse à la sainte Vierge, avec laquelle il a le bonheur d'être en communication spirituelle.

- « — *Mon ange gardien a-t-il un nom?*
- *Le seul nom est celui d'ange gardien.*
- *Me parlerait-il, si je le lui demandais?*
- *Oui.*

« D'après cette assurance, je me hasardai, non sans hésitation, à m'adresser à cet être supérieur, dont je redoutais un peu les réponses.

— *Mon bon ange gardien, quand je vous consultais sur le mouvement du bras, était-ce vous qui me répondiez?*

— *Non.*

« Après un moment d'attente, pour tracer ce monosyllabe, ma main fut entraînée par un pouvoir énergique. Le trait fut rapide et fortement accusé. Cette particularité remarquable s'est également présentée dans les réponses suivantes :

— *Daignerez-vous me dire si je dois faire quelque chose pour être digne de vous?*

— *Tu dois faire ta confession.*

« Il est nécessaire d'expliquer ici que ma confession générale avait déjà eu lieu, et qu'il s'agissait d'une seconde confession devenue, en effet, nécessaire, avant la communion que je désirais recevoir le jeudi saint; nous étions alors dans l'avant-dernière semaine de carême de 1854. Ceci servira à faire comprendre les réponses suivantes, après que l'absolution définitive m'eut été donnée.

— *Maintenant, êtes-vous content de moi?*

— *Très-content.*

— *Mon bon ange, ne pourriez-vous pas chasser ce mauvais esprit, ce Sessement qui me poursuit?*

— *Je le ferai jeudi saint.*

« Ce jour venu, après avoir pieusement accompli l'acte religieux si important qui devait placer, entre ma vie à venir et ma vie passée, une séparation définitive:

— *Mon bon ange a-t-il tenu la promesse qu'il avait faite?*

— *Tenue.*

— *Sessement est-il parti?*

— *Parti.*

« Ce jour-là, en effet, le mauvais ange était parti, et je pus causer librement avec toutes les âmes de mes amis, mais ce jour-là seulement; dès le lendemain, il était revenu. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, qu'il me fût possible de recevoir des réponses exactes de l'ange gardien, sans la prière à Dieu, et la prière faite avec persévérance, et sans une volonté forte après la prière. L'ange noir ne peut, à la vérité, avoir d'action sur l'ange de lumière; mais il dirige à faux le mouvement de ma main.

« J'avais essayé une fois, soit par inspiration, soit de moi-même, de frapper l'air devant moi et autour de moi, avec une pointe acérée, d'après l'ancienne croyance du pouvoir du glaive contre les mauvais esprits. Mon amie (la sainte Vierge) écrivit vivement par ma main : *Il est frappé*. Ce moyen, après la prière, me réussit longtemps, et l'ange gardien l'avait approuvé; mais *Sessement* s'y était en quelque sorte habitué, il s'éloignait, mais revenait presque à l'instant, et j'ai cru comprendre que la force de la volonté agissait seule sur lui en pareil cas. J'ai donc cessé l'emploi du glaive, et la puissance d'une prière fervente pour un objet bien déterminé et de nature à être approuvé par Dieu, suivie d'un acte impératif de la volonté, est le seul moyen toujours efficace.

« Cette confiance trop grande dans le pouvoir du glaive avait entraîné de nouvelles erreurs dans des choses qui avaient pour moi un intérêt immédiat. L'écriture de ma céleste amie les avait pourtant tracées et confirmées; mais l'ange gardien, énergiquement prié par moi de manifester la vérité, écrivit :

« *Le tout est faux.* »

« Je suppliai de nouveau mon amie de me dire si c'était d'elle que me venait un conseil qui m'était donné.

— *Fortement.*

— *Est-ce vous qui me dites cela?*

— *Non.*

— *Ce n'est donc pas l'ange gardien non plus qui l'a écrit?*

— *Non.* (L'ange gardien n'est donc pas le seul maître.)

— *Est-ce vous, mon amie, qui écrivez cela?*

— *Non.*

— *Je supplie mon bon ange de prendre la parole.*

— *Le Sessement a menti.*

— *Ce n'est donc pas vous qui avez approuvé mon projet de publication?* (Il s'agissait d'aperçus anticipés sur la matière de cet écrit.)

— Non.

— *Quel est donc votre avis?*

— *Ne pas publier.*

« Peu après, mon amie, après m'avoir demandé de faire la prière, écrivait :

« *Le Sessement est parti, et je puis vous dire que je suis sensible à tout ce qu'il me fait dire de faux, et que je le regrette amèrement.*

— *Mais je ne puis comprendre que vous soyez ainsi soumise à un esprit de ténèbres?*

— *Pour comprendre, il faut savoir que Sessement est le supposé de Satan, et qu'il a sa ruse et sa force. »*

Ainsi, ce que nous appelons dans la langue judiciaire, le *faux par supposition de personne*, a son analogue dans le monde spirituel : c'est le *faux par supposition d'esprit*.

Nous ne pousserons pas plus loin ces citations de l'ouvrage de Girard de Caudemberg. Quand on se rappelle que ce *spiritiste* était un savant, qui n'avait même rien oublié de sa science lorsqu'il s'agissait de combattre le système des *fluidistes*, on demeure frappé d'étonnement.

Il est impossible de mettre en suspicion la sincérité de Girard de Caudemberg; mais quand il nous parle de la *passivité* complète de sa volonté comme d'une condition nécessaire pour entrer en conversation avec sa céleste amie, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître là le caractère essentiel de la *biologisation*, et de constater que, dans ce cas, le médium est halluciné, même avant que l'évocation ait commencé. Si Girard de Caudemberg, quand il jouait son rôle de médium, obtenait des réponses lisiblement écrites par une plume qu'il laissait aller toute seule, c'est que la plume n'allait réellement pas toute seule. M. de Caudemberg la manœuvrait immédiatement sans en avoir la conscience. L'halluciné est, au sommeil près, ce qu'est le somnam

bule. Tous deux jouissent accidentellement de facultés anormales ; ils font, l'un en veillant, l'autre en dormant, des choses qui leur seraient souvent impossibles dans l'état ordinaire. L'un s'en étonne pendant qu'il les fait, et l'autre s'en étonne après, voilà toute la différence.

C'est aussi un homme éclairé que M. Henri Carion, un écrivain politique connu par le talent avec lequel il a rédigé pendant plusieurs années, un journal important dans le département du Nord. Il mérite d'être rapproché de Girard de Caudemberg, non-seulement pour avoir mis ce dernier dans la véritable voie des évocations spirituelles, mais parce qu'il reconnaît, comme lui, beaucoup de bons anges parmi les esprits, et sait encore tirer un excellent parti de ceux qu'on aurait crus les plus sataniques. Sachons-lui gré d'avoir converti dans l'autre monde ceux que le clergé de celui-ci avait laissé mourir dans l'impénitence finale. Voltaire et Rousseau, évoqués par M. Carion, ont renié devant lui, leurs œuvres, les mauvaises, bien entendu, et il a pensé devoir, pour l'édification de notre siècle, publier « ces deux prodiges de la clémence divine, qui a voulu ravir à une éternité de malheur les deux philosophes modernes dont le nom avait été le drapeau de l'irréligion. » Nous ne savons pas en quels termes Jean-Jacques a fait son abjuration, mais nous tenons celle de Voltaire, avec le *fac-simile* de son écriture, ou plutôt de l'écriture de son esprit :

*J'ai renié
Mais œuvres impies,
J'ai pleuré,
Et mon Dieu m'a fait miséricorde.*

VOLTAIRE.

Ainsi soit-il. Sans les tables tournantes, Voltaire passerait encore pour damné, et peut-être le serait-il véri-

tablement. Le moyen de croire, à présent, qu'il ne soit pas pour quelque chose dans le branle-bas du presbytère de Cideville ?

Après ces thaumaturges contemporains, M. le baron de Guldenstubbé a fait un certain bruit, non dans le public, mais dans le cercle des spiritistes, avec sa prétendue découverte de l'écriture directe des esprits évoqués. Compatriote de Swedenborg, M. de Guldenstubbé a voulu apporter le dernier perfectionnement aux prodiges accomplis par les esprits. Avec lui, l'intervention matérielle d'un médium n'est plus nécessaire pour obtenir les révélations des êtres supérieurs ou des morts illustres. Il assure qu'à son évocation, ils tracent eux-mêmes, en écriture ordinaire, les réponses aux questions qui leur sont adressées. M. de Guldenstubbé a publié, en 1857, un livre spécial sur ce nouveau phénomène ¹.

M. de Guldenstubbé est un spiritiste très-ardent et très-convaincu, et sa sœur, Mlle de Guldenstubbé, est un médium remarquable. Nous aurions cru à peine nécessaire de mentionner son étrange prétention, quant à l'écriture directe des esprits, si nous n'avions vu plusieurs spiritistes y ajouter foi, et chercher sérieusement à obtenir cet absurde miracle. C'est ce qui nous engage à reproduire ici un passage du livre de M. A. S. Morin, qui a voulu s'édifier sur ce phénomène. M. Morin a pu reconnaître ainsi par lui-même, qu'il ne s'agit ici que d'un cas nouveau, curieux sans doute, mais incontestable, de ces actes inconscients qui s'accomplissent chez le médium quand il est en proie à cette espèce de demi-sommeil nerveux, à ce rêve éveillé par

1. *La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontré, par le baron L. de Guldenstubbé*, 1 vol. in-8, Paris, 1857.

lequel nous croyons pouvoir expliquer tous les phénomènes de l'ordre merveilleux que nous avons rapportés dans ce volume. Voici donc ce que nous dit, à propos de l'écriture directe des esprits, M. S. Morin, témoin et acteur de ce qu'il raconte :

« En 1856, dit M. Morin, j'entendis parler de l'écriture directe des esprits, obtenue par M. le baron de Guldenstubbé. Voici quel est son mode de procéder : Il pose des papiers blancs sous les socles des statues ou sur les pierres des tombeaux; peu de temps après, il retire ces papiers, où se trouve de l'écriture qui n'est l'œuvre d'aucune main humaine et qui est attribuée aux personnages auxquels sont consacrés ces monuments. Désireux d'être témoin de phénomènes aussi extraordinaires, je priai M. le baron de vouloir bien m'admettre à quelques séances. Il y consentit volontiers, et me donna rendez-vous au Louvre, dans une des galeries du rez-de-chaussée. Il me fit voir les écritures qu'il avait obtenues de divers personnages et qui étaient en grec, en latin et en plusieurs autres langues. On se mit à l'œuvre. J'avais apporté un cahier de papier blanc. On posa des feuilles sur divers monuments; puis nous passâmes dans la salle voisine où nous fîmes de même, et ainsi de suite, de sorte qu'après avoir parcouru toutes les salles du rez-de-chaussée, nous nous retrouvâmes au point de départ. Avant de continuer, je fis observer que ce mode de procéder était défectueux; qu'en effet, pendant notre circuit, il pouvait se faire qu'une personne retirât nos papiers, profitât de notre absence pour les couvrir d'écriture, puis les remit en place; que, pour plus de garantie, il serait nécessaire de ne poser qu'un papier et de ne pas le perdre de vue. L'initiateur me répondit que, pour avoir plus de chances d'obtenir des réponses, il fallait s'adresser à un plus grand nombre d'esprits. Mon objection n'en subsistait pas moins. Ces réserves étant faites, on reprit successivement les papiers qui se trouvèrent dans le même état qu'on les avait mis. M. le baron me fit observer que, comme c'était la première fois que j'assistais à ces expériences, il n'était pas étonnant que ma présence augmentât la difficulté, qu'il fallait un certain nombre de séances pour réussir. Je répondis que j'étais disposé à suivre les épreuves, si multipliées qu'elles fussent, et que j'y mettrais toute la persévérance désirable. Le lendemain, nous recommençâmes en opérant de

même, et cette fois un seul des papiers portait des traits d'écriture au crayon ; c'étaient deux lignes droites formant ensemble un angle de près de 180 degrés. M. le baron prétendit que ce résultat, bien qu'inférieur à ceux qu'il avait l'habitude d'obtenir, était probant, et que deux traits de crayon, tracés sans aucun agent visible, prouvaient l'intervention des esprits tout aussi bien qu'un long discours. Ce raisonnement aurait été juste si le papier fût resté constamment sous nos yeux ; mais depuis le moment où nous avons posé ce papier, il s'était écoulé environ une heure pendant laquelle nous avons parcouru toutes les salles, et il aurait été très-facile à une personne quelconque de tracer sur le papier tout ce qu'elle aurait voulu. Avec la meilleure volonté du monde, on ne pouvait voir là rien de merveilleux, rien qui autorisât à proclamer l'action des esprits.

« Je proposai de nouvelles séances, et comme M. le baron m'assurait que, quand il était seul avec mademoiselle sa sœur, il obtenait des effets bien plus considérables, je l'avais prié de consulter les esprits sur les meilleurs moyens de me rendre témoin de quelques faits significatifs. Il me dit qu'il était autorisé à m'annoncer pour le lendemain un fait d'écriture directe par l'esprit de Pascal, et il me donna rendez-vous au tombeau de ce grand homme, à l'église de Saint-Étienne-du-Mont. Je fus exact au rendez-vous, mais mon nécromancien n'y vint pas. Après avoir attendu une heure en vain, comptant sur la parole de Pascal, je posai moi-même un papier sous la pierre tumulaire ; j'attendis une demi-heure, ayant constamment l'œil fixé sur le monument, puis je retirai le papier..., que je trouvai vierge de toute écriture. C'était une déception de plus ; il faut en prendre l'habitude quand on s'adresse aux thaumaturges.

« Quelques mois après ces malheureux essais, M. de Guldenstubbé publie son livre intitulé : *La réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontrée par le baron de Guldenstubbé*. Il donne le *fac-simile* d'une foule d'écritures obtenues par le moyen que je viens de décrire. Je remarquai dans l'introduction ce passage : « La découverte de « l'écriture directement surnaturelle est d'autant plus précieuse, qu'elle peut être constatée par des expériences répétées « à volonté par l'auteur, en présence des incrédules, qui doivent « fournir eux-mêmes le papier. » En lisant une pareille offre, comment ne pas croire que le premier venu n'a qu'à se pré-

senter pour être témoin du phénomène? Comment les étrangers ne se figureraient-ils pas qu'à Paris tout le monde peut voir l'écriture des esprits? Comment n'envieraient-ils pas le bonheur de cette ville privilégiée, où de si grandes merveilles sont à la disposition de tout le monde?... Prenant au sérieux les paroles de l'auteur, je lui écrivis pour lui rappeler nos épreuves interrompues, et lui demander si, conformément à l'engagement qu'il avait pris envers le public, il voudrait bien m'admettre à quelque manifestation. Il me répondit qu'il avait reçu plus de deux cents demandes pareilles à la mienne, qu'il était impossible de démontrer le phénomène à tout le monde, qu'il fallait désormais se contenter du témoignage de deux cent cinquante personnes dont les attestations avaient été publiées.... C'est bien là une reculade. Quand on promet de répéter à volonté des expériences devant les incrédules, on ne peut s'acquitter en offrant des attestations.

« En publiant un passage comme celui que j'ai cité, on devait s'attendre à un nombre considérable de demandes, et je suis même étonné qu'il ne s'en soit trouvé que deux cents. On pouvait admettre beaucoup de personnes à voir simultanément le même fait, puisque les demoiselles Fox, d'après la relation que j'ai citée, ont opéré dans une assemblée de plus de cinq cents personnes. En supposant même que, pour ce genre particulier d'expériences, il ne faille qu'un nombre limité de spectateurs, il y aurait encore possibilité de se conformer à cette condition, tout en donnant satisfaction à tous les demandeurs. Qu'on les réunisse dans une vaste salle; on les invite à présenter des rames de papier à lettres portant le cachet du fabricant; la réunion élit un comité de trois membres qui brise l'enveloppe d'un des paquets, prend au hasard une feuille de papier et la dépose à la vue de l'assemblée, dans un bocal de verre parfaitement transparent; le bocal est clos par un bouchon goudronné, les membres du comité y apposent leurs cachets, et d'autres membres de la société sont invités également à y apposer les leurs; puis l'assemblée se retire, il ne reste que le médium et les trois délégués; les esprits, n'ayant plus devant eux que ce petit nombre de spectateurs, peuvent travailler tout à leur aise; on leur donne tout le temps qu'ils veulent; si les délégués sont fatigués, ils peuvent se faire remplacer par des suppléants, de manière que le bocal soit toujours surveillé par trois argus. Si l'on objecte que les es-

prits ne peuvent pénétrer à travers le verre (bien qu'une pareille pénétration se voie dans plusieurs relations¹), nous remplacerons le bocal par une boîte de fils de fer ayant les mailles aussi serrées que celles des cloches employées dans les garde-manger, et le papier, placé dans une telle boîte, sera tout aussi accessible que celui qu'on place dans les fentes des pierres des monuments. Si, au bout d'un temps quelconque, le papier est couvert d'écriture, oh! alors, sans contredit, on pourra chanter victoire, et l'on appellera non-seulement les deux cents, mais tout le public à contempler le phénomène obtenu. Voilà une manière d'opérer loyale et propre à satisfaire les incrédules; mais il est bien certain qu'aucun thaumaturge ne l'acceptera.

« Nous ne savons de quelles attestations a voulu parler M. de Guldenstubbé : son livre n'en contient aucune; il cite une douzaine de personnes comme ayant assisté à ses séances; mais il ne donne pas de relation certifiée par elles. Il suffirait que ces personnes eussent assisté à un essai quelconque, pour qu'elles ne jugent pas à propos de réclamer. Nous ne savons au juste ce qu'elles ont vu, ni comment on a opéré en leur présence. Si, par exemple, elles n'ont vu obtenir des écritures que comme je suis censé avoir vu obtenir deux traits de crayon, leur témoignage ne nous apprendrait rien, et tout ce qui se fait dans de telles conditions n'a pas de valeur. Qu'on nous montre des relations constatant que les papiers sont demeurés constamment surveillés par les opérateurs. Mais de pareilles attestations se feront encore longtemps attendre, et, en tout cas, elles ne dispenseraient pas de la reproduction des faits qu'on se vante d'avoir à sa disposition et que ne peuvent jamais obtenir ceux qui les demandent.

« L'écriture directe des esprits n'est donc.... qu'une mystification de la compétence du *Charivari* qui a eu raison d'en égayer ses lecteurs. »

Les lauriers de M. de Mirville empêchaient de dormir plus d'un adepte; sa place, longtemps convoitée, a été

1. Voyez, entre autres, dans le *Spiritual Telegraph*, numéro du 1^{er} mai 1858, un article sur les esprits qui opèrent la transmutation des métaux; on en trouve un extrait dans le *Journal du magnétisme*, 1858, p. 360.

emportée récemment par un nouveau venu dont il nous reste à parler.

M. Allan Kardec (un nom de fantaisie) est un des pontifes du spiritisme moderne. Il est devenu, dans ces dernières années, le chef de cette secte, en détrônant M. le marquis de Mirville. M. Allan Kardec ne s'est pas, en effet, borné à propager la doctrine par le seul secours de la plume, par ses livres et par sa *Revue spirite*; il a éclipsé l'ancien chef du spiritisme par la puissance de l'enseignement oral. Dans ses conférences hebdomadaires, M. Allan Kardec prêche régulièrement sur les principes de l'art, et il est écouté religieusement par des auditeurs qui ne sont pas admis à entrer en controverse avec le maître.

M. Allan Kardec a publié en 1860 la seconde édition de son *Livre des esprits*, nouveau manifeste de l'école des spiritistes français, destiné à continuer l'œuvre de M. le marquis de Mirville, qui, sous un titre presque identique, avait obtenu un si grand succès en 1854.

Le *Livre des esprits* de M. Allan Kardec est l'exposé de la philosophie spiritiste. Comme l'indique un long sous-titre, il contient les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité. Vous saurez que c'est ici une œuvre *révélée*. L'auteur déclare, en effet, que les principes contenus dans son livre « résultent, soit des réponses faites par les esprits aux questions directes qui leur ont été proposées à diverses époques et par l'entremise d'un grand nombre de médiums, soit des instructions données par eux spontanément à l'auteur ou à d'autres personnes sur les matières qu'il renferme. Le tout a été coordonné de manière à

présenter un ensemble régulier et méthodique, et n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les esprits eux-mêmes. Cette seconde édition a formellement été de leur part l'objet d'un nouvel et minutieux examen.» Ainsi les esprits non-seulement ont composé ce livre, mais ils en ont corrigé les épreuves !

Cette production ne trahit guère pourtant une inspiration supérieure. C'est une œuvre de métaphysique banale, mise sous l'égide et l'étiquette des esprits : la philosophie en est surannée, et la morale endormante.

Le spiritisme moderne, maintenant qu'il est sorti de la période de luttes et de discussions actives, tend à se renfermer désormais dans le mysticisme et la simple dévotion. C'est une forme nouvelle que revêt le sentiment religieux. Le spiritisme se fait ainsi pardonner, par ses honnêtes intentions, l'étrangeté des procédés qu'il tend à introduire dans la morale dogmatique.

Au moment de clore cette histoire, nous nous apercevons que nous n'avons pas encore prononcé le nom de M. Home, ou Hume, qui a fait tant de bruit, pendant les deux hivers de 1857 et de 1858, dans les salons de la capitale, et surtout dans les feuilles parisiennes. Mais hâtons-nous de dire que si l'occasion ne s'est pas encore offerte de citer, dans cet ouvrage, le nom et les exploits de ce magicien, c'est sa faute et non la nôtre. M. Home, en effet, a tout l'air d'un mythe ou d'un personnage légendaire ; tout le monde en a parlé, et bien peu de personnes l'ont vu. On ne l'a guère aperçu que dans les feuilletons de *l'Estafette*, dans les chroniques de *la Patrie*, et dans le bulletin quotidien que ce dernier journal ouvrit pendant un certain temps aux sciences

occultes. Mais c'est surtout dans les chroniques des grands journaux que nous avons été saturés d'histoires renversantes sur le célèbre magicien venu d'Écosse, pays de la seconde vue. C'était tous les jours de nouveaux récits sur ses exploits. Chez le prince de X..., dans une soirée que M. Home avait honorée de sa présence, un lustre s'était décroché du plafond, et, après s'être promené en l'air à travers le bal, il était venu, de lui-même, se raccrocher à son anneau. Chez la duchesse de *Trois Étoiles*, des tables et des chaises, s'étant soulevées d'elles-mêmes, avaient exécuté toutes sortes de mouvements, qui figuraient presque un quadrille. Chez le marquis de A..., des mains invisibles s'étaient promenées sur le visage des spectateurs, pour les agacer ou les caresser, et d'autres mains, flottant sans corps, s'étaient rendues visibles. Chez le vicomte de B..., des pianos et des accordéons avaient exécuté spontanément des airs, sans le concours d'aucun musicien. Chez le vidame de C..., des spectres étaient apparus, de formidables bruits s'étaient fait entendre, la maison tout entière s'était ébranlée, et le parquet avait ondulé comme un navire sur les flots. Chez le landgrave de D..., la température de la pièce où se trouvait la compagnie, s'était abaissée à l'entrée de M. Home, et des assiettes de petits pâtés s'étaient élancées toutes seules à sa rencontre.

Telle est la qualité des prodiges qu'attribuait à M. Home la partie légère de nos journaux sérieux. Notons en passant, comme un assez triste symptôme de notre époque, que la presse qui, sous la Restauration et sous le règne qui la suivit, s'était montrée l'adversaire constant et éclairé de la superstition et du miracle, semble avoir pris à tâche, depuis dix ans, de venir en aide aux folies du supernaturalisme, et presque de servir de com-

père à ses héros. Ce n'est là sans doute que l'effet d'une légèreté d'esprit, encouragée par l'appât d'un succès facile et vulgaire. On ne voit pas ce qu'un pareil système a fait gagner aux journaux en considération, mais on voit fort bien les dangers qu'il fait courir à l'esprit public.

Cependant, quand on allait au fond de toutes les fantastiques histoires que nous venons de rappeler, quand on procédait aux informations, il se trouvait que les prodiges si complaisamment racontés étaient de la pure invention des chroniqueurs. En réalité, M. Home ne s'est dérangé que pour quelques rares sommités du parti spiritiste. Il a opéré aux Tuileries et chez le prince Napoléon. Mais qui nous dira ce qui s'est passé dans ces demeures souveraines ? Nul témoin ne l'a rapporté ; le magicien prenait d'ailleurs une précaution d'un effet excellent pour garantir ses merveilles. Avant de se livrer à ses opérations fantastiques (qui consistaient surtout, à arracher, à distance, une sonnette des mains d'une personne, et à faire entendre des bruits assez analogues à ceux des esprits frappeurs), M. Home passait attentivement la revue de l'assistance. Si une figure lui déplaisait, c'est-à-dire si elle paraissait appartenir à un incrédule ou à une personne mal disposée, le nécromancien demandait son exclusion. *Displacuit nasus tuus*, et le suspect était mis poliment à la porte du salon. Nous tenons ce détail de l'une des personnes ainsi éconduites lors d'une séance de M. Home chez le prince Napoléon. Pour dernière précaution, au moment de faire éclater ses prodiges, le magicien tournait discrètement le bouton de la lampe, et une obscurité propice couvrait et cachait ses merveilles. De sorte qu'il est fort probable que M. Home est tout simplement un

prestidigitateur, qui a pris l'enseigne du spiritisme et profité de sa vogue, pour exhiber des tours d'adresse, imités de ceux de Robert Houdin, et moins bien réussis.

On pourrait, jusqu'à un certain point, comprendre le parti pris de M. Home de se dérober à l'inspection des incrédules ou des profanes. Mais les adorateurs des sciences occultes, les croyants à sa personne et à ses pratiques, n'ont pas été plus heureux que le vulgaire. Un grand nombre de spiritistes parisiens, l'élite des médiums de la capitale, l'ont conjuré, supplié de leur accorder une séance : M. Home a été sourd à leurs prières; il est resté impénétrable et inaccessible pour les dévots de la secte, comme il l'avait été pour les simples curieux. Aussi les maîtres de l'art n'ont-ils pas dissimulé leur mécontentement de cette manière d'agir. M. Dupotet, après avoir chanté, dans son *Journal du magnétisme*, les louanges de son confrère d'Écosse, exhalait contre lui, trois mois plus tard, une mauvaise humeur bien légitime, en laissant percer les doutes les plus sérieux sur les facultés du médium qu'il avait tant prôné :

« Que reprochons-nous à M. Home, dit M. Dupotet? C'est un manque de franchise; c'est son peu de souci de la vérité et de ceux qui la défendent, son absence de dévouement à la science; enfin, c'est qu'il n'a à cœur que son propre succès et qu'il ne recherche que ce qui reluit. Il y a ici quelque chose de mystérieux à approfondir, et ce n'est qu'avec circonspection que l'on doit admettre la cause avouée et soutenue de tous les phénomènes étranges produits par M. Home. Dans tous les cas, notre sentiment est qu'il y a mélange, que tout n'est pas toujours indépendant de lui-même, et qu'un jour on sera tout étonné d'apprendre que la force psychique n'était pas seule au service de M. Home. Mais est-ce bien moi qui ose écrire aujourd'hui ces *paroles de méfiance*, moi qui ai loué et prôné le

médium extraordinaire, moi spiritualiste? Pourquoi pas, si le doute est entré dans mon esprit? Est-ce que je ne dois pas la vérité aux hommes qui croient en ma sincérité et en ma prudence? La vérité est simple, elle marche à découvert; ses vrais apôtres sont pour tous. Ils ne se fixent pas dans la classe des oisifs, que M. Home aime par-dessus toute chose.... Il a tout sacrifié à un vain orgueil. On a usé de lui comme d'un chanteur de romances. Il a amusé plutôt que convaincu. Aussi pas un témoignage authentique de ses hauts faits n'est sorti de ce brillant milieu, ce qui prouve que le doute y est resté¹. »

Ainsi M. Dupotet lui-même (*tu quoque!*), exprime des doutes, et se plaint qu'il n'existe aucun témoignage authentique des hauts faits de ce spiritiste. Ce grand maître aurait-il découvert les ficelles ou le stratagème de M. Home? Aurait-il constaté qu'une hallucination des assistants, ce qui est admissible, leur faisait seule ajouter foi à ses merveilles? Voilà ce qu'il est impossible de décider. Mystère! mystère! Telle est l'exclamation qui revient sans cesse, quand il s'agit du thaumaturge d'Écosse.

Nous avons entendu comparer M. Home au Sicilien fameux, dont nous avons raconté la prestigieuse histoire au commencement de ce volume : on l'a appelé un nouveau Cagliostro. Quel blasphème! Comment établir une comparaison, un rapprochement sérieux entre ce thaumaturge timide et presque honteux, qui se dérobe à tout examen, qui s'enveloppe sans cesse d'une ombre tutélaire, et Cagliostro, cette prodigieuse personnification de toute la thaumaturgie moderne, en qui l'on vit briller les pratiques réunies de la magie orientale et occidentale. Cagliostro ne se cachait pas, lui! Il aimait, au contraire, à étaler ses prestiges aux yeux de la multitude. Il opérait à la face des croyants, comme à la face des incrédules, dans les loges de la franc-maçon-

1. *Journal du magnétisme*, 1858, p. 89.

nerie qui réunissaient ses plus enthousiastes adeptes, comme dans les soupers des derniers encyclopédistes et de leurs successeurs, la société la plus sceptique de la capitale. Soit qu'il triomphât, à son arrivée en France, dans cette entrée solennelle dont nous avons essayé de tracer le tableau, soit que, quittant le royaume, vaincu, mais non brisé, il étendit sa main souveraine sur les cinq mille croyants agenouillés devant lui sur la plage de Boulogne, Cagliostro nous apparaît sans cesse au grand jour et au grand soleil. Par suite de cette liberté laissée à chacun d'examiner ses actes, nous savons aujourd'hui en quoi consistaient les prodiges qu'il avait rapportés de l'Orient. C'est ainsi que nous avons pu constater que l'apparition dans les miroirs magiques, de personnes mortes ou vivantes, et toute la variété des hallucinations et des sensations illusoire qu'une volonté forte peut quelquefois imprimer à des sujets dociles, faisaient le fond de ses prestiges.

Nous devons à ce personnage extraordinaire une reconnaissance particulière; car il nous a permis de retrouver l'origine de manifestations prétendues surnaturelles que nous avons passées en revue dans la dernière partie de cet ouvrage. L'hypnotisme de Braid, et toutes les variantes de ce phénomène prônées par M. Philips et autres, sont renouvelés des miroirs magiques de Cagliostro; les discours et les révélations des médiums actuels, sont renouvelés de ses *colombes*. Et ces prodiges eux-mêmes, Cagliostro les avait trouvés chez les sorciers de l'Orient, pendant son séjour en Égypte. Ainsi nous avons pu recomposer la longue chaîne de ces prestiges, dont le premier anneau remonte aux temps reculés de l'Orient mystique.

Cagliostro, commenté et approfondi, prouve donc la

vérité de la thèse historique qui, on ne doit pas le perdre de vue, était l'objet général de cet ouvrage, à savoir que l'amour du merveilleux, inné à la nature de l'homme, varie peu dans ses manifestations, et que, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, les formes sous lesquelles il s'est produit, sont, au fond, peu nombreuses, malgré leur apparente diversité. Les prodiges des oracles et des thaumaturges anciens se continuent, au moyen âge, par les possessions démoniaques et la sorcellerie. Les pratiques des sorciers de l'Égypte et de l'Arabie ancienne se perpétuent dans les opérations des Paracelsistes du temps de la Renaissance, et elles ne changent pas sensiblement, en passant aux mains de Mesmer et de Cagliostro, en reparaisant enfin dans les médiums modernes.

Telle était la pensée générale qui était le but de ce livre; nous croyons l'avoir justifiée par l'histoire. Nous ne regretterons pas le long labeur que nous nous sommes imposé, si cette idée de la *pérennité du merveilleux* demeure acquise à l'histoire et à la philosophie. Et si, par les considérations et les faits développés dans cet ouvrage, nous sommes assez heureux pour ramener dans le droit sentier de la vérité et du bon sens, quelques âmes fourvoyées, pour éclairer certains esprits chancelants, irrésolus, ou entraînés par le trompeur mirage d'un mysticisme si mal à propos renouvelé dans notre siècle, nous aurons recueilli la récompense la plus douce au cœur d'un écrivain.

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES.

LES TABLES TOURNANTES, LES MÉDIUMS

ET LES ESPRITS.

CHAPITRE PREMIER. Influence que certains hommes peuvent exercer sur d'autres par leur seule volonté. — Les miroirs magiques. — Le juif Léon. — Cagliostro à Strasbourg.....	3
CHAPITRE II. Cagliostro à Bordeaux. — Son arrivé à Paris. — Prodiges qu'il accomplit. — Le banquet d'outre-tombe de la rue Saint-Claude. — Miracles de Lorenza, la Grande maîtresse. — Le souper des trente-six adeptes. — La guérison miraculeuse du prince de Soubise par Cagliostro. — Enthousiasme de la capitale pour le nouveau thaumaturge.. ..	26
CHAPITRE III. Le cénacle des treize.....	41
CHAPITRE IV. L'affaire du collier.....	49
CHAPITRE V. Aventures et exploits de Cagliostro avant son arrivée à Strasbourg.....	70
CHAPITRE VI. Dénoûment de l'affaire du collier. — Cagliostro devant ses juges. — Cagliostro quitte la France. — Sa mort.....	109
CHAPITRE VII. L'illuminisme en France après Cagliostro et Mesmer. — Les prophéties politiques. — Le P. Beauregard, — La prophétie de M. de Lille, ou la prophétie turgotine. — La vision de Cazotte.....	129
CHAPITRE VIII. Phénomènes du magnétisme transcendant antérieurs aux tables tournantes. — Les magnétiseurs mystiques. — La <i>Société exégétique</i> de Stockholm. — Lavater. — Les mystiques en France. — Anecdote rapportée par M. Récamier. — Autre fait raconté par le docteur Parent. — Lord Castelreagh. — La voyante de Prevozt, etc.....	141
CHAPITRE IX. Angélique Cottin ou la <i>filie électrique</i>	160

CHAPITRE X. Autres faits précurseurs des tables tournantes. — Les malheurs du charbonnier Lerible, de la rue Neuve de Cluny. — La table de la rue Descartes. — la jeune fille de Clairefontaine. — La famille Willams. — Les tourments de la famille Dolléans, à Guillonville; triomphe d'un exorcisme. — Les prodiges de Saint-Quentin.....	187
CHAPITRE XI. Le presbytère de Cideville. — C'est la faute à Voltaire.....	293
CHAPITRE XII. Le surnaturel aux États-Unis. — Les esprits frappeurs et les <i>médiums</i>	221
CHAPITRE XIII. Les escargots sympathiques. — Benoît (de l'Hérault), et Biat l'Américain.....	422
CHAPITRE XIV. Les tables tournantes en Europe. — Arrivée des esprits en Angleterre et en Allemagne. — Restitution à l'Orient. — Les électro-biologistes : Braid, M. Teste, M. Philips. — La magie de M. Dupotet. — Débarquement des esprits en France.	260
CHAPITRE XV. Les tables tournantes en France. — Comment elles sont accueillies par le public. — Attitude des savants. — Expérience et ouvrage de M. de Gasparin sur les tables tournantes..	295
CHAPITRE XVI. Théories pour l'explication du phénomène de la rotation des tables. — Théories de M. Chevreul et de M. Babinet, ou théorie des mécaniciens. — Expériences à l'appui de cette théorie, faites par M. Faraday, de Londres. — Théorie du fluide. — Théorie des esprits. — Essai d'explication du même phénomène.....	307
CHAPITRE XVII. Progression des phénomènes depuis les tables tournantes. — Les tables qui parlent et qui écrivent. — La planchette. — Les médiums opérant sans aucun accessoire. — Explication des médiums. — Les coups mystérieux des esprits frappeurs.....	323
CHAPITRE XVIII. Les professeurs de magie moderne. — M. Cahagnet. — M. Eliphas Lévi. — Victor Hennequin. — Le docteur noir. — Girard de Caudemberg. — M. Henri Carion. — M. le baron de Guldenstubbé et l'écriture directe des esprits. — M. Allan Kardec et son <i>Livre des esprits</i> . — M. Home. — Résumé et conclusion	345

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

FOURTEEN DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.

Renewed books are subject to immediate recall.

5 Sep '56

ICLF (N)

REC'D LD

REC CIR AUG 11 '83

MAY 10 1963

DEC 10 1995

JAN 14 1966 4 9

REC'D LD

FEB 1 - 1966

NOV 26 1981

REC. MOFFITT AUG 10 '83

FEB 20 1992

UTS DISC FEB 28 '91

REC. MOFFITT EC 16 '95

LD 21-100m-2, '55
(B139s22)476

VP 22853

U.C. BERKELEY LIBRARIES



C031257733

1775-2

BF1412

F5

v.4

